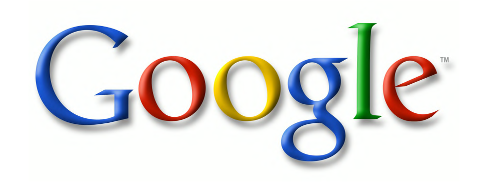
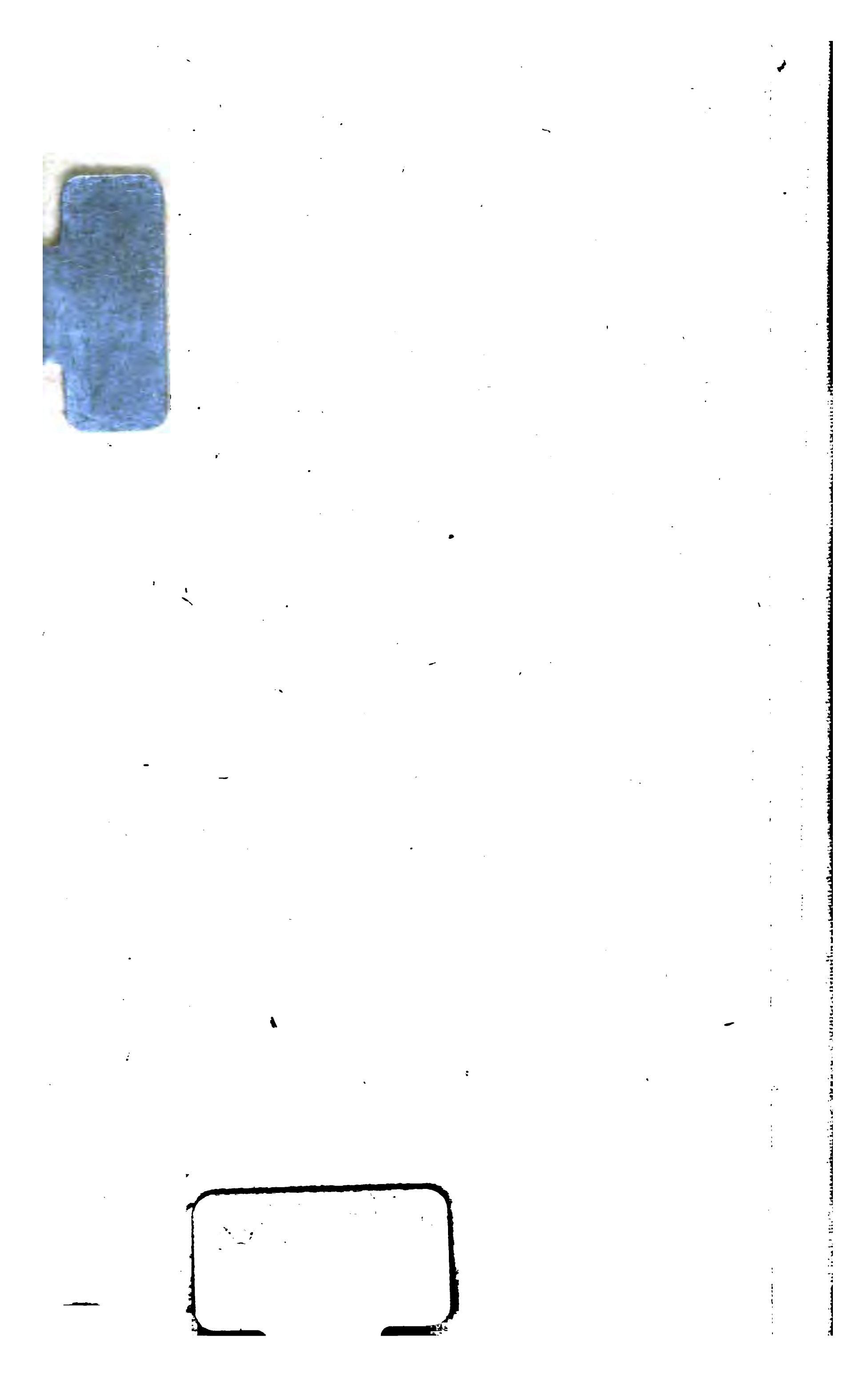




Nouvel!

K.A.F.

KAA

ANNALES

DES VOYAGES

Paris. — Imprimerie de Cusset et Ce, rue Racine, 26.

ANNALES

DES VOYAGES,

DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE

ET DE L'ARCHÉOLOGIE,

AVEC CARTES ET PLANCHES

DIRIGÉES

PAR V. A. MALTE-BRUN,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS GÉOGRAPHIQUES
DE PARIS, DE LONDRES, DE BERLIN, DE VIENNE, DE RUSSIE,
DE DRESDE, DE LEIPZIG, DE DARMSTADT, DE FRANCFORT S. M.,
DE GENÈVE ET DE MEXICO.

ANNÉE 1869.

Tome Troisième.

PARIS.

CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
COMMISSIONNAIRE POUR LA MARINE, LES COLONIES ET L'ORIENT,
Rue des Boulangers, 30, et rue de Bellechasse, 27.

ANNALES
DES VOYAGES,
DE LA GÉOGRAPHIE, DE L'HISTOIRE
ET DE L'ARCHÉOLOGIE.

LA TRANSPORTATION
ET LA COLONISATION PÉNITENTIAIRE
A LA NOUVELLE-CALÉDONIE
EN 1866 ET 1867.

Nous avons, dans notre cahier d'août 1867, entretenu nos lecteurs de la création utile et régénératrice à la Nouvelle-Calédonie d'une colonie pénitentiaire. On peut aujourd'hui, d'après le rapport que vient de publier le ministre de la marine (1), juger des résultat obtenus depuis la création du pénitencier en 1866 jusqu'à la fin de l'année 1867.

On sait que le grand pénitencier principal est sur l'île Nou (île Du Bouzet), en face de Nouméa, le chef-lieu de la Nouvelle-Calédonie. A leur arrivée à ce dépôt les condamnés subissent un temps d'épreuve avant

(1) Notice sur la transportation à la Guyane Française et à la Nouvelle Calédonie, publiée par les soins de S. E. l'amiral Rigault de Genouilly, ministre de la marine et des colonies. Une brochure in-4° de 64 pages et 2 cartes. — Paris, Imprimerie Impériale, 1869.

de passer sur la grande terre, dans des situations déterminées d'après leur conduite.

Le premier classement se fait à l'arrivée au dépôt, d'après le passé des hommes. Il y a quatre classes correspondant aux divers degrés qui peuvent séparer la bonne conduite de la mauvaise. Déjà pendant le cours de cette première période l'administration accorde certains adoucissements de peine qui varient selon que l'individu a été admis dans la première, dans la deuxième ou dans la troisième classe. Pour la quatrième classe le régime disciplinaire est maintenu dans toute sa rigueur.

Au bout de l'année d'épreuve le classemeut est remanié et suivant les notes obtenues, celui qui est entré dans la troisième classe, peut être inscrit dans la première. Les quatre classes du dépôt correspondent à quatre genres de destination différents.

Les meilleurs sujets sont destinés à être envoyés sur un centre de colonisation agricole, où l'on accorde une concession provisoire de deux hectares aux célibataires, de quatre aux gens mariés, et de six à ceux qui ont plus de deux enfants. Les concessionnaires ont la faculté d'acquérir de nouvelles terres avec leurs économies. On leur avance les outils et les vivres jusqu'à la première récolte. Dans cette situation ils jouissent d'une sorte de liberté relative qui, tout en les relevant à leurs propres yeux, ajoute à leur activité naturelle l'excitant de la responsabilité.

Un premier groupe agricole a été établi à Bouraïé. Au 31 décembre 1867, il comptait trente-huit condamnés. Ce nombre a plus que doublé depuis.

Quant à l'emplacement choisi, l'administration avait à tenir compte de deux intérêts distincts. Elle devait

maintenir à sa portée un élément de population qui réclame une active surveillance: mais elle ne pouvait, sous peine d'éveiller de vives susceptibilités, installer dès l'abord cet élément au sein de la population libre. On essaya de résoudre la difficulté en partageant la colonie entre la colonisation pénale et la colonisation libre; le nord ouest du territoire depuis Ouray ou Uraïé jusqu'à Bouraïé et Kanala, fut plus spécialement affecté à la transportation; le sud et l'est furent réservés aux colons libres.

Le premier groupe agricole fut installé à Bouraïé, localité confinant la limite nord du territoire affecté à la colonie pénale. L'individu installé dans sa concession subit un régime disciplinaire très-adouci; l'autorité surveille, conseille, protége et maintient la paix. Le directeur du groupe a une mission d'ordre et de conciliation. Son rôle participe à la fois de celui du juge de paix et de celui du maire de campagne.

Quand le concessionnaire retombe dans le mal, il est repris par la justice, s'il est libéré; ou réintégré au pénitencier s'il est encore en cours de peine.

Ceux qui viennent après les hommes de la première série passent à la ferme modèle de Yahoué, située au sud du territoire pénitentiaire, à peu de distance au nord-est de Nouméa. Ils y font un nouveau stage pénal en s'initiant aux pratiques de la vie agricole. Plus libres qu'à l'île Nou, mais moins qu'à Bouraïé, ils sont dans une situation mixte où l'action disciplinaire se fait encore sérieusement sentir. En sortant de la ferme, s'ils n'ont pas démérité ils entrent en concession, ou ils s'engagent chez les particuliers.

Dans ce dernier cas ils ont droit, outre l'entretien, à un salaire de quarante centimes par jour, dont dix

centimes peuvent leur être donnés immédiatement. Leur situation, au point de vue disciplinaire, a quelque analogie avec celle que crée en France, aux libérés, la surveillance de la haute police. Mais l'engagiste est tenu à une surveillance plus étroite, et doit rendre périodiquement compte à l'administration de la conduite de son engagé.

Quelques personnes ont exprimé la crainte que le contact des travailleurs condamnés ne fût de nature à effrayer et à éloigner les colons libres. L'expérience n'a pas justifié ces appréhensions. L'engagement étant absolument facultatif, le contact n'a lieu que dans la mesure qui convient aux colons. D'un autre côté ceux-ci obtenant par ce moyen une main d'œuvre à bon marché, font, comme leurs devanciers d'Australie, progresser leurs établissements, en même temps qu'ils aident l'administration dans son œuvre de réhabilitation et de moralisation.

Les résultats témoignent d'ailleurs en faveur du système. Le nombre des travailleurs engagés qui au milieu de 1867 n'était que de vingt-huit, s'était élevé à soixante-quatre au 31 décembre de la même année et s'était encore accru depuis. Si l'accroissement n'est pas plus rapide, cela tient non pas aux répugnances de la population libre, mais à ce que les exigences des travaux d'installation ont obligé l'administration à retenir provisoirement sur les chantiers des hommes qui auraient pu, en raison de leur bonne conduite, être autorisés à travailler chez les particuliers. L'arrivée de nouveaux convois permettra de donner satisfaction aux deux intérêts.

Les condamnés qui, après l'année d'internement à l'île Nou, sont classés en troisième ligne sont envoyés

sur les ateliers des services publics ou continuent à travailler pour le compte de la direction pénitentiaire. Ils sont soumis à une discipline sévère, mais ils obtiennent déjà quelques adoucissements ; ils acquièrent un pécule qui leur sert le jour où ils se sont rendus dignes de passer dans l'une des deux catégories supérieures. Ce sont eux qui composent la section des travaux publics et qui concourent, sous la direction des agents du génie et des ponts et chaussées, à la construction des édifices, des casernes, des hôpitaux et des routes.

Les incorrigibles qui composent la quatrième classe sont internés à Kanala (Napoléonville), où ils subissent le régime du bagne dans toute sa rigueur. Privés de toute liberté, de tout salaire, ils sont voués aux travaux les plus pénibles.

Au 31 décembre 1867, l'effectif de 967 transportés alors présents se répartissait de la manière suivante : 317 à la première classe, 290 à la deuxième, 250 à la troisième, et 46 à la quatrième ; 56 avaient mérité de passer à une classe supérieure et 42 avaient été renvoyés à la classe inférieure. La plus grande partie de ceux qui figurent dans les trois premières classes étaient encore, il est vrai, dans la période d'épreuve, mais ces chiffres indiquent néanmoins que le nombre de ceux sur lesquels on croit pouvoir fonder des espérances, est assez élevé pour offrir à l'œuvre de réhabilitation entreprise par l'administration des éléments sérieux de réussite.

Il y a peu de choses à dire encore de l'état de la production; les constructions de cases et les défrichements doivent absorber naturellement les premiers efforts des concessionnaires. D'un autre côté le grand péniten-

VOYAGE DU CAPITAINE DE GONNEVILLE.

INTRODUCTION ET ÉCLAIRCISSEMENTS.

(SUITE ET FIN. — Voir notre cahier précédent.)

2° Examen des données nouvellement recueillies.

IX.

En poursuivant la tâche méritoire qu'il a entreprise, de rédiger un catalogue raisonné de la précieuse galerie de manuscrits du marquis de Paulmy, à la bibliothèque de l'Arsenal, l'habile et zélé conservateur si connu du monde des livres sous le pseudonyme de Bibliophile Jacob, M. Paul Lacroix remarqua au passage, il y a quelque temps, une plaquette de douze feuillets in-quarto (sur papier *pot*) quotée HF 24 *ter*, qui lui parut mériter une attention particulière, et il lui vint l'obligeante pensée, non-seulement de me communiquer ce manuscrit, mais d'en faire pour moi une copie de sa main, qu'il eut la bonté de m'adresser avec la lettre d'envoi que voici :

« *A M. d'Avezac, membre de l'Institut.*

Bibliothèque de l'Arsenal, ce 12 janvier 1869.

« CHER MONSIEUR,

« Je vous adresse avec un vrai plaisir l'extrait d'un « petit manuscrit, qui me semble inconnu, du moins « en partie, et que j'ai copié à votre intention, car il « s'agit d'un ancien voyage de découvertes attribué à « un navigateur français, Binot Paulmier de Gonne-

« ville, dont vous vous êtes occupé dans un savant « rapport à la Société de géographie, en 1857.

« Ce manuscrit, composé de douze feuillets in-quarto, « d'une écriture qu'on peut faire remonter aux pre« mières années du XVIIIe siècle, s'est trouvé parmi les « papiers du marquis de Paulmy, qui avait sans doute « le projet d'en faire usage pour ses *Mélanges tirés « d'une grande bibliothèque.* Je crois que la moitié « environ de ce manuscrit est encore inédite.

« Le chanoine Paulmier, arrière petit-fils de l'indien « Essomeric, adopté par Gonneville et ramené en France « au retour du voyage que ce navigateur avait fait dans « les mers Australes, a publié seulement quelques pages « de la relation originale dans l'ouvrage rare et curieux « qu'il fit paraître en 1663. Je vous envoie la copie de « tout ce qui n'a pas été publié par le chanoine Paul« mier. Ce griffonnage au courant de la plume vous « prouvera que j'ai à cœur de servir vos savants tra« vaux géographiques, moi profane, mais sympathi« sant.

« Le président De Brosse nous apprend que le comte « de Maurepas, ministre de la marine, fit faire des re« cherches dans les greffes des siéges de l'Amirauté, « en Normandie, pour retrouver l'original de la rela« tion que le capitaine de Gonneville y aurait déposée, « suivant le témoignage du chanoine de Lisieux; mais « on ne sut pas le retrouver.

« Maintenant, vous avez sous les yeux la pièce en« tière, qui a été produite au XVIIe siècle, et enregis« trée dans un acte authentique du mois d'août 1658. « C'est à vous, historien de nos vieux navigateurs, de « nous dire définitivement ce qu'on doit penser du ca« pitaine de Gonneville et de son voyage de 1503.

« Agréez l'assurance de mon affectueux dévouement.

« PAUL LACROIX. »

Je ne tardai point à me livrer, comme j'étais mis en demeure de le faire, à l'examen du curieux document

ainsi venu en mes mains, en le confrontant, d'une part avec l'analyse sommaire et le long extrait textuel à la suite, publiés en 1663 par l'abbé Paulmier; d'autre part avec la prétendue copie entière envoyée en 1783 au maréchal de Castries par le baron de Gonneville. Et ma tâche, maintenant, est de rendre compte des résultats.

Avant d'aborder les détails du fond, il ne sera point inutile de s'arrêter un instant à la forme, pour déterminer comparativement les subdivisions mutuellement correspondantes des trois versions réunies sous nos yeux, et que nous désignerons respectivement par les dénominations de manuscrit de l'Arsenal, copie du baron de Gonneville, et publication de l'abbé Paulmier. A ce point de vue comparatif, il convient de distinguer, dans le manuscrit de l'Arsenal, immédiatement après l'intitulé, une introduction d'une étendue relative considérable, offrant l'histoire de l'armement, avec une sorte d'inventaire des armes et munitions de guerre, matériel de rechange, vivres, et marchandises, plus la composition de l'équipage et les préparatifs de départ. Après quoi vient le récit de la navigation depuis la sortie de Honfleur jusqu'à l'arrivée au pays des sauvages. A la suite, la description du pays et de la population au milieu desquels on fit une relâche de six mois. Une nouvelle section est naturellement formée par le récit du voyage de retour; mais il faut la subdiviser en plusieurs articles, pour tenir compte à part, en vue d'un rapprochement déterminé, de la navigation depuis ces prétendues *Indes méridionales* jusques après le baptême en mer du jeune sauvage Essomeric. Enfin, après la clôture de la déclaration du capitaine de Gonneville et de ses compagnons, qui constitue la

première et principale partie du manuscrit de l'Arsenal, est rapportée en entier, dans une seconde partie annexe, l'ordonnance de compulsoire en exécution de laquelle l'expédition était délivrée, et le tout dûment certifié par qui de droit. Ainsi, en outre des formules initiale et finale de protocole, cette pièce se compose de deux parties, dont la première se distribue en quatre sections ou chapitres successifs : I. Armement du navire ; II. Voyage d'aller ; III. Séjour chez les Indiens méridionaux ; IV. Voyage de retour ; tandis que la deuxième partie ne contient autre chose que les Lettres-Royaux de compulsoire, comme un appendice explétif. Nous n'avons à nous occuper ici que de la première partie.

La publication de l'abbé Paulmier nous offre un extrait textuel de l'original, répondant exactement à la troisième section, plus le commencement de la quatrième jusques et y compris le baptême d'Essomeric ; et comme pour tout cela la copie du baron de Gonneville est une pure transcription de la publication de l'abbé Paulmier, les trois versions ont en commun ce grand chapitre médial (1).

Pour tout le reste, il ne se rencontre, réuni en un seul bloc, dans la publication de l'abbé Paulmier, qu'une simple mention de l'armement et de ses causes, une simple mention aussi de l'attaque des pirates au retour, et dans l'intervalle, le récit sommaire que nous savons, de la navigation depuis Honfleur jusqu'à l'arrivée chez les sauvages (2).

La copie du baron de Gonneville se contente de rem-

(1) Il comprend les articles 15 à 24 de l'édition, que nous donnons aujourd'hui pour la première fois, du document entier.

(2) Paulmier, *Mémoires* etc. ; pp. 10 à 12. — Voir ci-dessus notre § III.

placer cette rédaction abrégée de l'abbé Paulmier par un extrait, donné comme textuel, de la déclaration originale reçue par les magistrats de l'Amirauté touchant cette même navigation (1); mais ce n'est point la même version que celle de la portion correspondante (ou section deuxième dans notre distribution par chapitres) du manuscrit de l'Arsenal (2).

X.

Cette dissemblance soulève aussitôt la question préjudicielle de savoir quelle foi peut mériter le baron de Gonneville? Médiocre, croyons-nous, mais en concédant volontiers que c'est plutôt à raison de légèreté et d'ignorance que par intention de tromper. Il porte le nom de Gonneville, et il a recueilli un certain nombre de noms appartenant à la descendance d'Essomeric, filleul et légataire du marin normand : il bâtit avec tout cela une généalogie dans laquelle le capitaine de Gonneville, mort expressément sans enfants d'après d'anciens témoignages (3), aurait laissé deux filles, Marie et Suzanne, dont la première aurait continué la branche normande de Gonneville, tandis que l'autre aurait formé la branche indienne, dans laquelle le bon gentilhomme fait figurer en une seule ligne directe aussi bien les descendants que les collatéraux, avec leurs numéros d'ordre dynastique dans une série ridicule d'Arosca Ier, Arosca II surnommé Essomeric, etc., jusqu'à Olivier Arosca V, père de Jean « qui fut l'abbé de Gonneville né en 1636 ». Le pauvre baron, qui ne

(1) Archives de la marine. — Voir ci-dessus § VII.

(2) Section deuxième dans notre distribution par chapitres, comprenant les articles 8 à 13; plus l'art. 14 appartenant à la section troisième.

(3) Flacourt, *Relation de Madagascar*, p. 466.

savait même pas que le nom de Gonneville n'appartenait nullement à la descendance d'Essomeric, mandait sérieusement cela au comte de la Luzerne, ministre de la marine, dans une lettre du 1er septembre 1789, où il ajoutait, à la suite d'une si belle généalogie : « Cette « branche indienne est éteinte, quant à la masculi« nité », etc. (1).

A la fin de la copie prétendue entière, qu'il avait envoyée en 1783, de la déclaration du capitaine normand, immédiatement après la transcription de l'extrait imprimé dans l'abbé Paulmier, le baron de Gonneville rapportait de sa main, comme nous l'avons déjà dit (2), les signatures des déclarants, notamment, entre autres, celle d'***Essomerich fils du roi Arosca***, et celle de ***Nicole Lefebvre.*** Or, il est douteux que le jeune sauvage Essomeric fût déjà assez habile en langue et surtout en écriture françaises pour signer comme témoin au bas d'un acte judiciaire(3); on pourrait cependant admettre, à la rigueur, qu'on se fût contenté de lui faire faire une croix en guise de signature. Mais Nicole Lefebvre!... ***feu Monsieur Nicole Lefebvre***, ainsi que le désigne la publication de l'abbé Paulmier!.. Il était mort, comme on peut le vérifier ci-après dans le document original, depuis plus de neuf mois, savoir, le 10 octobre 1504, en regagnant le navire, après avoir reçu à terre de

(1) Archives de la marine.

(2) Ci-dessus, § VII.

(3) PAULMIER, *Mémoires*, etc. p. 14, dans le paragraphe qui répond à l'article 16 de notre édition. — Cette énonciation explicite n'a point éveillé les doutes de Margry, qui tout en réimprimant le morceau qui la contient, (*Navigations françaises*, p. 144), invite néanmoins ses lecteurs à écouter précisément ce morceau connu signé par Nicole Lefebvre lui-même (*ibidem*, p. 142).

nombreuses blessures chez les Cannibales (1). Il y a donc là une interpolation évidente, bien faite pour éveiller la défiance à l'égard de tout ce qui nous vient par cette voie suspecte, et l'on pourrait justement être tenté, dans l'incertitude qui en résulte, de choisir comme plus prudent le parti de rejeter, ou de négliger d'une manière absolue, la rédaction fournie exclusivement par le baron de Gonneville.

Toutefois, quelques considérations dignes d'examen semblent militer contre une condamnation radicale. La portion commune aux trois versions parvenues jusqu'à nous, paraîtrait au premier abord, il est vrai, impliquer une seule et même source pour les trois dérivations que nous en avons, dans le manuscrit de l'Arsenal, la publication de l'abbé Paulmier, et la copie du baron de Gonneville. Mais la date de la déclaration, telle que la rapporte le manuscrit de l'Arsenal, est le 19 juin 1505, tandis que l'abbé Paulmier et le baron de Gonneville s'accordent à énoncer le 19 juillet. A moins de supposer sur cette date une erreur d'impression dans le livre de l'abbé Paulmier, il faudra admettre l'existence de deux déclarations analogues, identiques même pour partie, mais distinctes et successives, à un mois tout juste d'intervalle l'une de l'autre. Cette hypothèse permettrait peut-être d'attribuer l'une au siége particulier de l'amirauté de Honfleur, tandis que celle que nous publions aujourd'hui a été reçue au siége général de Rouen.

La publication de l'abbé Paulmier saute, d'un bond,

(1) « Le lendemain Saint Denys », désigné à deux reprises dans les articles 24 et 25 de l'édition actuelle, tombe précisément le 10 octobre, et de là au 19 juillet suivant il y a plus de neuf mois. La mort du docte personnage est racontée à la fin de l'art. 27.

de Honfleur au cap de Bonne-Espérance, qu'elle fait doubler dès ce moment par l'expédition (1). La copie du baron de Gonneville offre, à l'égard de ce même trajet, en l'arrêtant à la hauteur du Cap sans l'avoir doublé (2), des détails qu'elle ne peut avoir empruntés à la publication de l'abbé Paulmier, puisque celle-ci est muette sur cet intervalle. Si donc ces détails s'accordent de fait avec le manuscrit de l'Arsenal, malgré les différences de rédaction, il sera présumable que deux déclarations analogues auront en effet coexisté. Or, d'après la copie du baron de Gonneville, on s'est rendu, par Lisbonne et les Canaries, au cap Vert, en courant d'août; et d'après le manuscrit de l'Arsenal, on a traversé les Canaries pour aller au cap Vert, d'où l'on est reparti le 9 août (3). De là, d'après la copie du baron de Gonneville, on a couru vers le Brésil, en faisant une traversée de huit cents lieues, puis, par une route au sud, d'environ six cents lieues, on a doublé le cap Saint-Augustin en novembre, et atteint la hauteur du cap de Bonne-Espérance; et d'après le manuscrit de l'Arsenal, où il n'est rien dit ni du Brésil ni du cap Saint-Augustin, après avoir coupé l'équateur le 12 septembre, on a commencé le 9 novembre à voir flotter en mer de longues touffes de roseaux que les Portugais du bord ont déclaré être un signe des approches du cap de Bonne-Espérance (4). Il y a dans tout cela une concordance générale qui semble démontrer que le baron de Gonneville a eu réellement entre les mains un document quelconque remplissant d'une ma-

(1) Paulmier, *Mémoires*, etc., p. 10, — Voir ci-dessus § III.
(2) Voir ci-dessus, § VII.
(3) « La vigille Saint-Laurens » (art. 9 de notre édition).
(4) *Déclaration du Voyage*, etc.; articles 10 et 11 de notre édition.

nière plausible les lacunes du récit abrégé de l'abbé Paulmier; qu'il l'a copié sinon d'une manière irréprochable, au moins du mieux qu'il l'a su faire: d'où il semble raisonnable de conclure que, tout en reléguant à un rang secondaire cette source d'information, on peut ne la point rejeter sans merci, et accueillir éventuellement tel ou tel détail complémentaire qui viendrait à s'encadrer naturellement dans la narration fondamentale conservée dans le manuscrit de l'Arsenal.

Et maintenant, est-ce donc ce document imparfaitement déterminé, copié à sa manière par le baron de Gonneville, que nous regarderons aussi comme le type d'après lequel l'abbé Paulmier aura fait son analyse et pris ses extraits? Quelques indices, résultant de l'arrangement du récit sommaire de l'aller et du retour disposé en un seul contexte, sembleraient militer en ce sens, aussi bien que la parité de date. Et cependant nous ne pouvons nous résoudre à penser que l'abbé Paulmier, possesseur en fait et en droit de l'expédition reproduite dans le manuscrit de l'Arsenal, ne l'eût pas directement employée pour ses *Mémoires touchant l'établissement d'une mission chrétienne*, comme il l'employa pour sa plaidoirie contre l'action en payement d'aubaine, dirigée contre lui et ses cohéritiers (1). Mais alors comment a-t-il pu se méprendre sur la date exacte? La probabilité d'une simple faute typographique, dans une édition qui d'ailleurs s'était faite à son insu, devient en un tel cas l'explication naturelle de cette inconnexité. Mais alors, derechef, comment le ba-

(1) Voir l'exposé des faits à ce relatifs dans le préambule des *Lettres-Royaux en forme de compulsoire*, du 17 août 1658, imprimées à la suite de la *Déclaration du voyage*, etc. du 19 juin 1505, dans notre édition ci-après.

ron de Gonneville énonce-t-il de son côté cette date, si elle est erronée? Il y aurait un enchaînement sans fin d'objections et de conjectures explicatives, auxquelles il est plus facile et plus court de se dérober par cette considération dominante, que le manuscrit de l'Arsenal fournit en définitive le véritable texte à suivre aujourd'hui, et que si l'on peut accueillir sans inconvénient les indications complémentaires qui concordent sans effort avec lui, il faut rejeter sans hésitation, comme suspectes d'altération, toutes celles qui n'y sont point conformes.

XI.

Cela dit, venons sans plus tarder à l'étude exclusive et directe de ce document lui-même, afin de mettre en relief les éléments qu'il nous offre d'une histoire, plus certaine et plus complète que nous ne l'avons eue jusqu'ici, de la navigation tant discutée du capitaine de Gonneville. Le manuscrit que nous en possédons est une simple copie, faite sur l'expédition légale délivrée aux héritiers Paulmier le 20 août 1658, conformément à la minute retenue au greffe du siége général d'amirauté de Rouen sous la date du 19 juin 1505. Cette copie, d'une écriture régulière très-lisible, qui semble appartenir aux commencements du XVIII[e] siècle, est l'œuvre d'un plumitif moins éclairé que fidèle, transcrivant certains mots, d'une lecture indécise dans l'original grossoyé, plutôt comme ils lui apparaissent que comme ils doivent en réalité être lus, laissant en blanc, par deux fois, des mots qu'il était inhabile à déchiffrer, etc. : petites imperfections matérielles fort aisées à redresser, qui ne créent aucun embarras au lecteur intelligent, et qui offrent pour

ainsi dire, dans leur naïveté, une garantie de la respectueuse fidélité apportée dans son travail par notre scrupuleux copiste. Nous avons émendé toutes ces vétilles, mais en ayant soin de n'en point dissimuler la trace, enfermant entre crochets les mots suppléés, notant comme variantes les leçons effectives du manuscrit reconnues défectueuses et rejetées comme telles : tout cela se réduisant, en définitive, à fort peu de chose.

Il nous reste, à l'égard de la publication actuelle de ce document, un mot à dire encore sur un point (la disposition typographique), tout à fait accessoire et indifférent pour le fond, très-important au contraire au point de vue de la forme, alors surtout que cette publication s'adresse à des lecteurs préoccupés au premier chef d'un problème de géographie et d'histoire, et nullement d'un thème de diplomatique ou de paléographie. Tout le monde sait bien que les documents rédigés ou reçus par les officiers ministériels ou judiciaires étaient écrits d'un bout à l'autre en un seul contexte, sans coupures tranchées, sans alinéas propres à secourir et reposer l'œil et l'esprit, à faciliter la lecture et servir de repères : ainsi en est-il de celui-ci. Y avait-il nécessité, utilité quelconque, simple convenance même, à reproduire scrupuleusement cette accumulation indivise et compacte de lignes et de pages? Non vraiment : c'eût été sacrifier puérilement, et sans profit aucun, les avantages d'une clarté désirable, à un vain puritanisme de formes archaïques, de mode surannée. Mieux nous a-t-il paru d'introduire tout d'abord, par la simple désaggrégation des parties consécutives mais diverses de cette indigeste masse d'écriture, une lumière, un arrangement, une disposition à se classer par groupes

connexes, ou le regard circulant avec aisance guidera sans embarras les investigations de l'esprit. Sans nous écarter en rien de l'exactitude absolue qu'exige la publication première d'un texte inédit, nous n'avons pas voulu négliger les accessoires extérieurs, analogues aux anciennes rubriques marginales, qui dispensent en grande partie d'un commentaire explicatif subsidiaire : déjà l'abbé Paulmier, dans sa publication partielle de 1663, avait coupé le récit par alinéas résultant naturellement de la contexture du discours; nous avons suivi son exemple, sauf à ne considérer l'alinéa que comme le dernier terme d'une subdivision graduelle, qui, faisant une première séparation des deux parties juxta-posées, s'étage ensuite, dans la première, par sections et par articles respectivement pourvus de titres indicatifs sommaires, desquels, bien entendu, l'éditeur ne prétend nullement décliner la responsabilité, non plus que des chiffres ordinaux dont le tout est numéroté.

On se trouve ainsi averti, dès le premier coup d'œil, que dans cet ensemble d'écritures encadré des formules sacramentelles d'expédition authentique délivrée par l'amirauté de Rouen, se présente d'abord (Première partie) la déclaration ou relation du voyage de Gonneville; qu'il y est question en premier lieu (Section I) de l'armement; et qu'à ce sujet sont exposés tour à tour : (art. 1) l'origine et le but de l'entreprise, (art. 2) l'association des armateurs et le choix du navire, puis (art. 3) son approvisionnement de campagne en armes et munitions de guerre, (art. 4) en matériel de rechange, (art. 5) en victuailles, (art. 6) en marchandises de troque, et enfin (art. 7) la constitution de l'équipage et les dispositions de départ.

XII.

Gonneville commence par exposer que se trouvant, de compagnie avec Jean Langlois et Pierre Le Carpentier, à faire le commerce à Lisbonne, le spectacle des riches produits qui y affluaient des Indes orientales leur inspira le dessein d'expédier eux-mêmes un navire en ces lointaines contrées, et qu'après avoir dans ce but pris à leur solde deux Portugais qui avaient déjà fait un semblable voyage (1), ils formèrent à Honfleur, avec six autres de leurs compatriotes, une association de neuf personnes, à l'effet de pourvoir en commun aux frais de l'entreprise : les neuf associés étaient, d'abord les trois susnommés Gonneville, Langlois et Le Carpentier, et avec eux Étienne et Antoine Thiéry frères, Andrieu de La Mare, Baptiste Bourgeoz, Thomas Athinal, et Jean Carrey, tous de Honfleur (2).

Ils équipèrent à frais communs le navire l'*Espoir*, de 120 tonneaux de jauge environ, construit à Honfleur, presque neuf, ayant ses voiles et agrès en parfait état; et ils n'épargnèrent rien pour le bien approvisionner de toutes choses, ainsi qu'on en peut voir un bref inventaire dans les paragraphes 3, 4, 5 et 6 de la déclaration. Le total du personnel embarqué s'élevait

(1) Pour s'être trouvés, dès le premier semestre de 1503, de retour d'un voyage aux Indes orientales, nos deux portugais avaient dû nécessairement et exclusivement, faire partie de l'une des trois premières expéditions maritimes envoyées de Lisbonne sous l'un des trois célèbres commandants : Vasco da Gama, parti le 8 juillet 1497, rentré le 29 août 1499; Pedralvares Cabral, parti le 9 mars 1500, rentré le 23 juin 1501 ; ou enfin Joam da Nova, parti le 5 mars 1501 et rentré le 11 septembre 1502. Aucune autre expédition n'était rentrée lors de l'entreprise de Gonneville.

(2) *Déclaration du voyage*, etc.; art. 2 de l'édition actuelle.

à soixante personnes, du nombre desquelles étaient trois des armateurs, dont l'un, le sieur de Gonneville, fut élu d'un consentement unanime pour capitaine et chef principal de l'entreprise, avec les deux autres, Antoine Thiéry et Andrieu de la Mare, adjoints comme conseillers, ayant en outre les deux Portugais amenés de Lisbonne pour les éclairer de leurs lumières spéciales; Colin Vasseur, de Saint-Arnoult lez Touques, fut choisi pour premier pilote, et Nollet Espeudry, de Grestain, lui fut donné pour second; on emmenait Jean Bicherel, de Pont-l'Évêque, comme chirurgien du bord; quelques personnages instruits, tels que Monseur Nicole Lefebvre de Honfleur, et le sieur Coste de Harfleur, s'étaient volontairement joints à l'expédition à titre de curieux; il y avait en outre un certain nombre de jeunes aventuriers, d'artilleurs, de soldats, et enfin l'équipage proprement dit des matelots et des mousses, ou des mariniers et des pages, comme on les appelait alors.

Il est aisé de reconstruire, au moyen d'un dépouillement attentif de la relation entière, la liste nominative du personnel embarqué, ce qu'on appelle techniquement le rôle d'équipage; nous n'avons pas cru tout à fait oiseux de prendre ce soin, malgré l'impossibilité de remplir intégralement pour chaque individu les indications de profession et d'origine que l'on rencontrerait aujourd'hui dans un document régulier de cette espèce. Tout imparfait qu'il soit, ce rôle d'équipage remontant à l'année 1503, excitera certainement, surtout chez nos compatriotes de Normandie, tout au moins un intérêt de curiosité qu'il nous est particulièrement agréable de satisfaire ici.

ROLE D'ÉQUIPAGE DU NAVIRE L'*ESPOIR*, DE 120 TONNEAUX,

CAPITAINE BINOT PAULMIER DE GONNEVILLE,

Armé au port de Honfleur, pour les Indes orientales, le 24 juin 1503,
Jeté à la côte devant l'île de Jersey, le 7 mai 1505.

1. Binot Paulmier de Gonneville, capitaine, armateur, et chef principal.

2. Antoine Thiéry. . .	tous deux de Honfleur, co-armateurs, et adjoints au chef principal.
3. Andrieu de la Mare	

4. Bastiam Moura. . .	tous deux portugais, engagés à Lisbonne pour aider à la conduite de l'entreprise.
5. Diègue Cohinto. . .	

6. Colin Vasseur, de Saint-Arnoult lez Touques, premier pilote; mort subitement d'apoplexie, en mer, vers le 30 novembre 1503.

7. Nollet Espeudry, de Grestain, second pilote; tué d'un coup de feu à l'attaque des pirates devant Jersey, le 7 mai 1505.

8. Jean Bicherel, de Pont-l'Evêque, chirurgien du bord; mort de fièvre maligne, en mer au delà du tropique du Capricorne, le... (entre juillet et octobre) 1504.

9. Monsieur Nicole Lefebvre, de Honfleur, volontaire au voyage, curieux et personnage de savoir; blessé mortellement par les cannibales le 10 octobre 1504.

10. Le sieur Coste, de Harfleur, qui de curiosité venait au voyage; mort en mer, du scorbut, au sud de l'équateur, le... (entre septembre et novembre) 1503.

11. Pierre Estieuvre, de Honfleur.	Morts également du scorbut, du 12 septembre au 9 novembre 1503.
12. Louis Le Carpentier, de Honfleur.	
13. Cardot Heschamps, de Pont Audemer, artilleur.	
14. Marc Drugeon, du Breuil.	
15. Philippe Muris, de Touques	

16. Jean Renoult, de Honfleur, soldat.	Morts de fièvre maligne en mer, au sud du tropique du Capricorne, entre juillet et oct. 1504.
17. Stenot Vennier, de Gonneville sur Honfleur, valet du capitaine. .	

18. Jacques Lhomme, dit la Fortune, soldat.	Tous les trois de Honfleur, tués par les cannibales, le 10 octobre 1504.
19. Colas Manuel, marinier.	
20. Henri Sehane, page.	

21. Jean Davy,
22. Perrot Davy, fils du précédent,
23. Robert Vallasse,
24. Guillaume Du Bois,
25. Guillaume Marc,
26. Antoine Pain,
27. Cardin Vastine,
28. Jacques Sueur,
29. Henri Sueur, frère du précédent,
30. Robert Mahieu,
31. Claude Verrier,
32. Andrieu de Rubigny,
33. Le bâtard de Colvé,
34. Jean Le Boucher,
35. Marc Des Champs,

Tous de Honfleur, de Touques, ou des environs; tués, noyés ou blessés mortellement, à l'attaque des pirates, devant Jersey et Guernesey, le 7 mai 1505.

36. Pierre Toustain,
37. Pierre de La Mare,
38. Le sieur de Saint-Clérimonier,

Restés malades à la Hogue, des suites de l'attaque des pirates.

39. Le sieur Potier,
40. Le sieur Du Mont,
41. Le sieur de la Rivière,
42. Le sieur Du Ham,
43. Le sieur de Bois le Fort,

Tous jeunes aventuriers de Honfleur.

44. Jean Cousin l'aîné,
45. Jean Cousin le jeune,
46. Claude Mignon,
47. Thomas Bourgeoz,
48. Alexis Lamy,
49. Collas Vallée,
50. Guillaume Le Duc,
51. Thomas Varin,
52. Jean Poullain,
53. Gilles Du Four,
54. Robert Heuzé,
55. Liénard Cadorge,
56. Henri Richard,
57. Jacques Richard,
58. Jean Bosque,

Tous du métier de la mer.

59. Lienard Cavalier,
60. Thomas Bloche,

Pages.

61. Essomeric, indien, âgé de 15 ans, embarqué le 3 juillet 1504; baptisé le 12 septembre suivant, en mer, sous le prénom de Binot.
62. Namoa, indien, âgé de 35 à 40 ans, embarqué le 3 juillet 1504; mort de fièvre maligne, au sud du tropique du Capricorne, avant le 12 septembre.

Dans tout ce personnel, point d'aumônier pour administrer les secours spirituels pendant le cours d'un voyage qu'on pouvait présumer devoir être probablement fort long : on se prépara donc éventuellement à une abstinence prolongée des sacrements de l'Église par une communion générale avant de quitter la terre chrétienne (1); et l'on appareilla pour le départ le propre jour de saint Jean-Baptiste, samedi 24 juin 1503.

XIII.

Nous voici maintenant aux prises avec les éléments plus ou moins vagues et incertains de la route d'aller qui doit nous mener, avec le navire de Gonneville, à ces Indes méridionales où il trouva un refuge après la tempête, et de la route de retour qui doit nous ramener en Europe avec Gonneville et avec le jeune Indien Essomericq, enfant de cette terre australe indéterminée. Lorsque, sur la version du baron de Gonneville, nous avions cru plausible la désignation du pays des Goaitacás, au nord du cap Frio (2), nous accordions trop de foi à la circonstance que le bâtiment y avait été poussé *par un bon vent du sud*. Une indication capitale, qui nous manquait alors, et que nous fournit aujourd'hui le manuscrit de l'Arsenal (3), c'est que l'on eut, dans la route de retour, à passer le tropique du Capricorne; en d'autres termes, que la patrie d'Essomeric se trouvait au delà du tropique austral. Dès l'instant où nous eûmes connaissance de cette donnée nouvelle, la pensée nous vint aussitôt, *a priori*,

(1) *Déclaration du voyage*; art. 7 de notre édition.
(2) *Considérations géographiques*, etc., § XI: voir ci-dessus § VIII.
(3) *Déclaration*, etc., art. 25 de l'édition actuelle.

que c'est chez les Carijos, dans les provinces brésiliennes du sud, que le capitaine normand avait dû atterrir le 5 janvier 1504. La situation ultrà-tropicale du pays, la civilisation relative des habitants, analogue, supérieure peut-être à celle des Goaitacás, le climat suffisamment adouci à cette époque par l'influence du plein été de l'hémisphère austral, répondaient à merveille aux conditions essentielles du problème : la solution semblait se présenter d'elle-même, et nous n'avions plus, en vérité, qu'à en vérifier la parfaite convenance. C'est ce que nous allons essayer de faire ici.

Suivons d'abord le navire dans le voyage d'aller.

Parti de Honfleur, comme nous avons dit, le 24 juin 1503, il trouve d'abord un vent propice du nord-est, qui lui fait atteindre les Canaries au bout de dix-huit jours, c'est-à-dire le 12 juillet; il passe sans s'arrêter entre Ténérife et Goméra; puis, longeant la côte barbaresque, il gagne les îles du cap Vert occupées par les Portugais, et vient atterrir le 30 juillet au cap Vert même, où il relâche dix jours pour s'y procurer des vivres frais et de l'eau, en échange de verroteries et autres babioles (1). Voilà le dernier point, déterminé avec certitude, sur lequel doivent s'appuyer les déductions nautiques propres à éclairer la marche ultérieure du navire à travers les hasards de l'Océan, jusqu'à la terre inconnue où il vint trouver un refuge.

Réduites à leurs termes essentiels, les données qu'à partir de ce point nous fournit la relation originale, se bornent à de bien maigres indices, qu'il nous faut tout d'abord ici réunir en un seul faisceau : on

(1) *Déclaration*, etc.; art. 8 de notre édition.

remet en mer la veille de la saint Laurent, c'est-à-dire le mercredi 9 août 1503, fuyant là côte dangereuse et insalubre d'Afrique, qui se poursuit vers le sud, et cinglant au large par un vent assez favorable qui se continue bien six semaines, c'est-à-dire, de compte exact, jusqu'au mercredi 20 septembre suivant (1) ; et dans cette longue bordée du large on coupe l'équateur le mardi 12 septembre (2). Rien de plus, concernant la route qui s'ensuit, jusqu'à huit jours après la Toussaint (3), c'est-à-dire jusqu'au jeudi 9 novembre. On aperçoit alors des varechs flottants comme il s'en rencontre aux alentours du cap de Bonne-Espérance, mais sans que les oiseaux de mer appelés *Manches-de-velours* (4) se montrent en même temps pour confirmer ce voisinage. A ce moment, on se trouve arrêté par le vent contraire et les gros temps, si bien qu'au bout de trois semaines, c'est-à-dire le jeudi 30 novembre, on n'a presque point avancé; alors survient une tempête des plus violentes, qui oblige à se laisser emporter à la dérive, et fait perdre la route (5); on tombe ensuite dans des calmes pendant lesquels on n'avance plus; mais enfin on aperçoit des oiseaux venir du sud et y retourner : on espère là une terre, et quoique pour y aller il faille tourner le dos à l'Inde orientale, on se détermine à changer les voiles; et le 5 janvier 1504 on arrive en vue d'une côte, où l'on aborde dans la soirée du lendemain (6).

(1) *Déclaration du voyage*, art. 9.

(2) *Déclaration*, etc., art. 10.

(3) *Déclaration*, etc., art. 11.

(4) Cet oiseau, qui ne déploie qu'imparfaitement les ailes en volant, et dont les remiges d'un noir velouté contrastent avec la blancheur de tout le reste de son plumage, a reçu le nom spécifique de *Fou dactylâtre*.

(5) *Déclaration*, etc., art. 12.

(6) *Déclaration*, etc., art. 13.

Ajoutons tout de suite, pour compléter le faisceau de renseignements puisés à la même source, la donnée importante que nous fournit la route de retour, à savoir, qu'étant repartis de cet endroit le 3 juillet suivant (1), pour revenir en France, on eut à traverser le tropique du Capricorne (2), et qu'ayant alors reconnu la position du navire, on se trouva plus rapproché des Indes d'Occident que de l'Afrique.

C'est là tout ce qui se peut recueillir d'indices itinéraires dans la déclaration reçue au greffe de l'amirauté de Rouen.

XIV.

Pour donner une sérieuse consistance à de si vagues lueurs, il y faut faire converger les notions complémentaires que tiennent toutes prêtes à notre portée, d'une part les éléments historiques du temps, d'autre part les conditions physiques de la mer constatées par l'expérience successive des marins. En premier lieu, souvenons-nous des recommandations contenues dans les Instructions nautiques pour le voyage des Indes orientales, rédigées en 1500 par Vasco da Gama, et que nous avons transcrites et expliquées il y douze ans dans une note spéciale des *Considérations géographiques sur l'Histoire du Brésil*, recommandations d'après lesquelles il fallait, à partir de l'île Santiago du cap Vert, se diriger au sud, en prenant, à la rencontre des vents alisés de l'hémisphère austral, la bordée du sud-ouest pour courir bâbord-amures tant que le vent refuserait, faisant bonne route pour gagner la région ultérieure, où l'on aurait en plein le cap de Bonne-

(1) *Déclaration*, etc., art. 24.
(2) *Déclaration*, etc., art. 25.

Espérance à l'est, et les chances du vent pour le doubler (1). — On ne peut oublier que la première application qui fut faite de ces instructions conduisit Pedr'alvares Cabral à la rencontre inopinée du Brésil. — Or maintenant, si l'on réfléchit que le navire l'*Espoir* avait justement à bord deux Portugais, naguères compagnons de Gama, de Cabral ou de Jean de Nova (2), retenus ici à gros gages dans le but spécial de profiter de leur expérience de la route des Indes orientales (3), on ne doutera point que la navigation de nos aventuriers normands n'ait été dirigée précisément dans les conditions recommandées par Vasco da Gama et fidèlement observées par ses successeurs; en sorte que le passage de l'équateur se sera effectué suivant toute apparence sous le méridien de 25° ou 30° à l'ouest de Paris, et qu'on aura atteint à peu près vers les mêmes longitudes le parallèle austral voulu, après avoir franchi, sans trop d'encombre, la zone des calmes du Capricorne. Comme on était muni d'instruments à prendre hauteur, on ne pouvait se tromper beaucoup sur la latitude; on était donc parvenu tout au moins à celle du cap de Bonne-Espérance, lorsqu'en apercevant des varechs flottants les Portugais du navire les désignèrent comme signalant les abords de ce cap. Cependant, comme ils ne voyaient point en même temps les manches-de-velours, indice non moins significatif, et que la température d'ailleurs semblait plus froide, ils supposèrent que l'on s'était élevé un peu plus au sud.

(1) *Considérations*, etc., note D; dans le *Bulletin de Géographie* d'octobre 1857, pp. 246 à 249; ou pp. 158 à 161 du tirage à part.

(2) Voir ci-dessus, § XII, à la note.

(3) *Déclaration du voyage* art. 1.

Mais en admettant que l'on eût gagné au vent dans la zone des alisés du sud-est, il est peu probable que l'on eût réussi, dans l'hypothèse qu'on l'eût même tenté, à prendre le cap dans une direction autre que celle désignée par le routier des expéditions portugaises; et l'on est ainsi naturellement conduit à conclure que les varechs signalés n'étaient autres que ceux dont abondent les alentours des îles de Tristan da Cunha, vers le méridien de 15° ouest de Paris, ces îles placées, comme nous l'écrivions en 1847 dans le volume des *Iles de l'Afrique*, « sur la route des navires qui « s'avancent loin au delà des vents réguliers du sud- « est, pour gagner les fortes brises de l'ouest qui leur « aideront à doubler le cap de Bonne-Espérance », remarquant en même temps que, « en approchant, on « trouve la mer couverte, sur un vaste espace, d'im- « menses branches de goëmons flottants qui en em- « barrassent les abords » (1). Voilà le repère qui de-

(1) *Univers Pittoresque* : *Iles de l'Afrique*, Paris, 1848, in-8; pp. 283-284 de la 3e pagination. — Les goëmons ou varechs dont il est ici question n'appartiennent point au genre sargasse comme ceux de la mer à laquelle ceux-ci donnent leur nom dans notre hémisphère; Aubert du Petit-Thouars (*Mélanges de Botanique et de Voyages*, Paris 1811, in-8; art. V, pp. 13, 15, 25 et 26) désigne principalement le *Fucus turbinatus* ou trompe de mer (laminaire buccinale de Lamouroux) et le *Fucus pyrifer seu giganteus* (macrocyste d'Agardh) comme les espèces les plus répandues dans ces régions australes.—La répartition de cette végétation maritime à la surface des Océans mériterait d'être spécialement étudiée. Déjà la *Mappemonde* et le *Globe Terrestre* en deux hémisphères séparés, publiés en 1700 par Guillaume De l'Isle, esquissent légèrement, pour l'océan Atlantique tant du nord que du sud, l'emplacement des divers champs de varechs que les navigateurs y avaient signalés; on les trouve plus nettement accusés dans le Planiglobe (*Planiglobii terrestris... exhibitio*) qui ouvre l'*Atlas novus* publié en 1716 à Nüremberg par le célèbre Jean-Baptiste Homann; ils reparaissent à peu près les mêmes dans la grande carte réduite du monde (*Chart of the World on Mercator's projection*, 8 feuilles, Gotha 1861; 4e édition, 1867) de Hermann Berghaus et

puis le cap Vert nous faisait défaut pour donner un deuxième point d'attache sérieux au tracé conjectural de la route du navire l'*Espoir* : c'est désormais au voisinage de Tristan da Cunha que nous nous croyons suffisamment autorisé à pointer la position de ce bâtiment le 9 novembre 1503.

L'autorité, fort ébranlée à certains égards, de la version contenue en la copie du baron de Gonneville, se trouve ici raffermie d'une manière notable par une concordance facile avec les résultats que nous venons d'exposer. Du cap Vert, en effet, elle dirige le navire normand explicitement sur le Brésil, et lui fait doubler non moins explicitement le cap Saint-Augustin, puis le conduit au sud jusqu'à la hauteur du cap de Bonne-Espérance, comptant, en gros, huit cents lieues de traversée d'un continent à l'autre, et six cents lieues de course ultérieure vers le sud. Ne semble-t-il pas que, en pointant le passage du cap Saint-Augustin fort au large, et continuant la bordée jusqu'à la hauteur de l'atterrage de Cabral (marqué aujourd'hui sur la côte brésilienne par la ville de Porto-Seguro), et amurant alors au plus près pour gagner le parallèle du cap de

Fr. de Stülpnagel ; mais soit que ces premières délinéations fussent inexactes, soit que les contours de ces plages fucacées aient avec le temps éprouvé des modifications sensibles, des modifications ont aussi, dans les éditions les plus récentes, été apportées aux délinéations primitives. Les tracés nouveaux semblent s'accorder mieux, du moins en ce qui concerne les plages océaniques dont je m'occupe ici, avec les observations relevées dans tous les journaux de navigation qu'il a pu consulter, par le capitaine de vaisseau Leps, à l'amitié de qui je dois la communication de ces nouveaux éléments complémentaires pour un travail d'ensemble, dont sa carte de la *Mer de Sargasse* (publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie* de septembre 1865, et répétée nouvellement par Élisée Reclus, dans son bel ouvrage de *La Terre,* tome II, Paris 1869, gr. in-8 de jésus, p. 526) nous offre un intéressant échantillon, bien propre à inspirer un vif désir d'en voir le développement complet.

Bonne-Espérance aux goëmons de Tristan da Cunha (qui ne devait les rencontrer lui-même (1) que trois ans après), on aura, en tenant compte d'une atténuation des chiffres de distances corrélative à la réduction des routes (2), un tracé de cette partie du voyage se conciliant parfaitement avec le texte de la déclaration originale, et ne s'écartant guère du sillage de l'expédition de Cabral, à bord de laquelle s'étaient peut-être trouvés les deux Portugais maintenant embarqués sur l'*Espoir*.

D'une et d'autre part, mieux dans le manuscrit de l'Arsenal que dans la copie du baron de Gonneville, sont signalées ces tournades soudaines et violentes sans durée, ces pluies infectes souillant les vêtements de taches et la peau de pustules, qui caractérisent et désolent de leur capricieuse fréquence la région des calmes équatoriaux; région maudite et redoutée des marins, et par eux pittoresquement stigmatisée du nom de *Pot-au-Noir* chez nous, de *Doldrums* chez les Anglais

(1) Tristan da Cunha, parti le 6 mars 1506, ayant fait escale au cap Vert, et reconnu le cap Saint-Augustin, s'avança ensuite tellement au sud pour prendre le cap de Bonne-Espérance droit à l'est suivant les instructions nautiques de Gama, qu'il vit périr de froid, au milieu de l'hiver austral, beaucoup de ses gens trop légèrement vêtus, et il découvrit alors le petit groupe d'îles qui porte son nom. — Il n'est pas sans intérêt de remarquer, dans la *Déclaration du voyage* de Gonneville, (art. 11) que les Portugais de sa compagnie, lors de la rencontre des varechs, déclarèrent le froid plus grand qu'on ne le ressent d'ordinaire au cap de Bonne-Espérance.

(2) Cette atténuation est même à peine nécessaire, puisque deux lignes droites convergentes, l'une de 800 lieues s'appuyant sur le cap Vert, l'autre de 600 lieues s'appuyant sur l'île de Tristan da Cunha, sur la carte réduite, se rencontreraient en mer vers la hauteur, mais tolérablement au large, des Abrolhos. Le tracé de la route du fameux capitaine Cook en 1776 peut représenter en grande partie, du cap Vert à Tristan da Cunha, la route probable de Gonneville entre ces deux points.

des deux mondes (1) ; région des marsouins, des dorades, des poissons à ailes de chauve-souris volant par bandes comme des étourneaux ; et de plus, région du scorbut, ce *mal de mer*, comme l'appellent nos aventuriers normands, dont furent atteints les deux tiers de l'équipage, et dont il mourut six personnes à bord (2).

XV.

Reprenons où nous l'avons laissé le tracé conjectural de la route du navire l'*Espoir*. La position très-

(1) La locution *Pot-au-Noir*, dans son acception nautique, est absente de tous nos dictionnaires français, tout comme le mot *Doldrum* manque dans les dictionnaires anglais. Ce sont des expressions familières très-répandues parmi les « loups de mer », pour désigner une région bien déterminée, avec quelques nuances toutefois quant à l'étendue de son application. Voici le résultat de l'enquête orale à laquelle je me suis livré à ce sujet auprès de nombreux informateurs de tout grade dans notre marine. Dans son acception la plus large, le Pot-au-Noir désigne toute la zone des calmes équatoriaux, ce que le commandant américain Matthew F. Maury, le célèbre et classique auteur de la *Géographie physique de la mer*, appelle le *cloud-ring*, l'anneau nébuleux de notre planète, oscillant un peu entre le sud et le nord au gré des saisons. Plus communément le Pot-au-Noir s'entend seulement de la portion de cette même zone comprise dans l'océan Atlantique en toute sa largeur. Enfin, dans un acception plus restreinte, mais plus vivement accusée, le Pot-au-Noir est surtout l'espace renfermé entre 1° à 4° de latitude nord, 20° et 25° de longitude à l'ouest de Paris. — Je n'ai trouvé cette expression employée dans des ouvrages techniques nulle part ailleurs que dans la traduction française du livre de Maury (*Physical Geography of the sea*, 6° édit.; Londres 1856, gr. in-8) par Terquem (Paris 1861, in-8; p. 279) qui en fait l'équivalent de *Doldrums;* et dans le nouveau volume d'Elisée Reclus (*La Terre*, tome II, p. 407), où il est présenté dans un sens corrélatif aux pluies tropicales, et correspondant à l'expression figurée anglaise de *Swamp* appliquée à cette région. — Le mot *Doldrums* est confiné vers la côte d'Afrique au sud-ouest du cap Vert, dans la carte des vents : (Pl. 19 : *Currents of air*) du *Physical Atlas* de Johnston, édit. de 1856, bien que le texte joint, p. 61, la fasse répondre d'une manière générale aux calmes équatoriaux.

(2) *Déclaration du voyage*, art. 10.

probable où nous l'avons conduit peut être plausiblement estimée entre 35° et 37° de latitude sud, 15° à 20° de longitude ouest de Paris : c'est dans ces limites qu'il fut assailli de vents contraires qui l'empêchèrent d'avancer à l'est, en sorte qu'il était encore dans des conditions à peu près semblables de latitude et de longitude à la fin de novembre, quand il perdit son premier pilote, Colin Vasseur, frappé d'apoplexie. Alors survinrent des tempêtes violentes qui ne laissèrent plus la faculté de gouverner, en sorte qu'on s'abandonna complétement à la dérive pendant plusieurs jours, sans savoir où on allait (1). Or, dans ces parages, les courants portent au nord, et le vent, puisqu'il était contraire, soufflait de l'est; on était donc entraîné au nord-ouest, dans la zone des calmes du Capricorne, où l'on demeura ballotté sans pouvoir se reconnaître ni gagner à l'est; et quand enfin, au milieu de cette détresse, on aperçut des oiseaux qui faisaient augurer le voisinage d'une terre, c'est bien évidemment dans l'ouest que ces oiseaux furent aperçus, puisque, pour aller à la terre qu'ils semblaient révéler, il fallait expressément *tourner le dos* à la route des Indes Orientales (2). La direction de la route et la situation de la terre tant désirée sont ainsi parfaitement désignées; et pour peu que l'on fût parvenu à franchir, dans cette même direction, la zone des calmes, successivement amoindrie (3), pour

(1) *Déclaration*, etc., art. 12.
(2) *Déclaration*, etc., art. 13.
(3) La triple zone des calmes est marquée d'une manière régulière et moyenne sur la carte spéciale des vents (*Plate VIII : winds and Routes*) qui accompagne la *Géographie physique de la mer* de Matthew F. MAURY; mais la limite septentrionale des calmes du capricorne est désignée avec un peu plus de précision sur la *Carte de l'océan Atlantique méridio-*

entrer dans celle des vents réguliers du sud-est, on n'avait plus qu'à laisser arriver. Or, d'après la version copiée par le baron de Gonneville, au lieu d'avoir *tourné* les voiles, comme dit le manuscrit de l'Arsenal, on les avait *amenées* pour courir à sec de toile sous l'impulsion d'un bon vent de sud. Le seul moyen de concilier ces deux témoignages, c'est d'admettre que les deux manœuvres se sont succédé l'une à l'autre, le changement d'amures ayant d'abord eu lieu dans la région des calmes, et les voiles ayant été amenées à la rencontre des vents alisés.

Et maintenant, puisque la terre où l'on accosta était au sud du Tropique, et qu'on y parvint au sortir des calmes, il devient évident que l'atterrage dut avoir lieu sur la côte du Brésil, entre les latitudes de 24° d'une part et de 27° à 30° de l'autre. Or, dans une latitude moyenne entre ces deux termes, par 26°10′ sud, débouche la rivière de San Francisco do Sul, dans le pays habité jadis par les Carijós, anciens possesseurs indigènes de la contrée qui s'étend depuis la rivière de la Cananea, d'un côté, jusqu'à celle des Canards (*dos Patos*) de l'autre, ayant pour voisins au nord les Goyanás, et au sud les Tapuyas. Tel est le point qui nous semble répondre le mieux à la solution cherchée.

nal de Daussy (n° 1466 du Dépôt de la marine), où après avoir côtoyé la parallèle de 27° environ, elle s'élève graduellement en latitude à l'occident du méridien de 30° ouest de Paris, de manière à couper le parallèle de 30° S. sous le méridien de 45° O. Le même tracé se retrouve dans la petite *Carte des vents généraux dans l'océan Atlantique* de Kerhallet (n° 1606 du Dépôt), particulièrement commode aussi bien que celle de Maury pour suivre notre explication raisonnée de la route de Gonneville.

XVI.

Pour compléter notre persuasion que là dut être réellement le point où débarquèrent, le 6 janvier 1504, l'équipage et les passagers de l'*Espoir*, il nous reste à trouver remplies, après les conditions itinéraires auxquelles il vient d'être satisfait, les conditions descriptives consignées dans la relation originale, et qui s'appliquent à deux objets distincts d'une égale importance: le sol, et les habitants.

Le trait principal qui commande d'abord notre attention à l'égard de cette terre nouvelle, c'est la ressemblance que remarquèrent les marins normands entre la rivière dans laquelle ils vinrent ancrer, et celle d'Orne au-dessous de Caen, dans leur patrie. Mais il n'est point aisé de définir la nature et l'étendue de la ressemblance qu'il s'agit de contrôler : le manuscrit de l'Arsenal énonce purement et simplement que la chaloupe qui était allée au préalable reconnaître la côte, « conduisit le navire dans une rivière qu'elle avait trouvée, qui est quasiment comme celle d'Ore » ; la version copiée par le baron de Gonneville dit, avec un peu plus de vivacité, que nos pauvres gens « furent vivement esbahis de voir une très-belle et grande rivière qui estoit à la ressemblance de celle d'Orne ». Cela veut-il dire qu'elle offrait dès l'abord une largeur analogue, qu'elle présentait à peu près le même fond pour des bâtiments d'un égal tonnage? Ou bien faut-il encore des traits plus marqués de similitude, tels qu'un élargissement notable en amont de l'entrée, quelques hauteurs servant de remarques, et jusqu'à une sorte de symétrie dans la situation de ces amers?

On retrouverait peut-être sans trop de peine quelques analogies de ce genre sur divers points de cette côte, coupée de si nombreuses rivières (1): notre option conjecturale s'est arrêtée à tout hasard sur le Rio San Francisco do Sul, non pas précisément a sa bouche la plus australe qui portait spécialement ce nom, et dont les dimensions se rapprochent davantage de celles de l'Orne (2), mais préférablement à l'embouchure plus septentrionale, que l'on appelait autrefois Rio Alagado, tout en reconnaissant à celle-ci des proportions beaucoup plus larges. Espérons que cette question pourra être plus ou moins prochainement résolue au moyen de souvenirs personnels, par un excellent juge en la circonstance, le capitaine de vaisseau Mouchez, qui a naguère exécuté un relèvement hydrographique des côtes brésiliennes.

Le pays, visité par nos Normands jusqu'à deux journées de profondeur dans les terres, et à plus grande distance le long des côtes, leur parut fertile, très-abondant en gibier, oiseaux et poissons (3); la copie du baron de Gonneville ajoute un détail qui n'est point à dédaigner: c'est qu'au nombre des oiseaux qui voltigeaient en grande quantité autour de cette terre, « se trouvèrent moult perroquets différentés par leurs « couleurs ». Tout cela s'accorde exactement avec ce

(1) Voir la *Carte routière de la côte du Brésil* de Rio-Janeiro au Rio de la Plata (1864), par le commandant MOUCHEZ (n° 2091 du Dépôt de la marine).—Consulter en outre : *Ile San-Francisco (du sud) et embouchure du fleuve* (1864) par le même (n° 2093 du Dépôt), et *Plan de l'entrée de la rivière de San-Francisco* (1862), par le même (n° 1940 du Dépôt).

(2) Voir la *Carte particulière des côtes de France entre Langrune et Dives* (1839) de BEAUTEMPS-BEAUPRÉ (n° 890 du Dépôt de la Marine), et *Plan de la rade de Caen et l'embouchure de l'Orne* (1839) du même (n° 891 du Dépôt).

(3) *Déclaration du voyage*, art. 16.

que nous savons du littoral brésilien auquel nous cherchons à faire l'application de ces témoignages. Dans la description qu'en écrivait au XVI[e] siècle le planteur portugais Gabriel Soares de Souza (1), on trouve sans cesse répété le long de ces rivages, en allant de fleuve en fleuve, qu'il y a abondance de poisson et de coquillages, abondance de gibier, abondance des produits de la terre, grande fécondité du sol : en résumé, pays riche, accidenté, fertile, peuplé, précisément comme la Terre de Gonneville.

En ce qui concerne la population indigène au milieu de laquelle nos informateurs vécurent six mois entiers en parfaite intelligence, les traits qui la caractérisent se présentent à notre étude au double point de vue des qualités morales et des usages extérieurs. Sous le premier rapport, ce sont des gens simples, d'humeur douce et sociable, amis du repos et de la gaieté (2), soumis à un gouvernement respecté (3), pleins de pré-

(1) *Noticia do Brazil*, remplissant presque en entier le tome III (1825) de la *Collecção de noticias para a Historia e Geografia das naçoés ultramarinas* (petit in-4), publiée par l'Académie royale de Lisbonne. Il y faut rattacher les *Reflexoës criticas*, formant la seconde et moindre partie du tome V (1839) de la même collection, dans lesquelles l'actif et sagace Adolphe DE VARNHAGEN restitue à ce livre, resté anonyme, le nom de son véritable auteur, méconnu par le P. Cazal et par bien d'autres après lui. Le même érudit en a donné plus tard, à son tour, une nouvelle édition sous le titre de *Tratado descriptivo do Brazil em 1587, obra de* Gabriel SOARES de Sousa, Rio de Janeiro 1851, in-8 ; remplissant aussi presque en entier le tome XIV de la *Revista trimensal do Instituto historico e geographico do Brazil*. — L'ouvrage est distribué en deux parties, dont la première porte le titre de *Roteiro geral com largas informaçoés de toda a costa do Brazil*, comprenant 74 chapitres dont les derniers, à compter du LIX, concernent la côte au sud du tropique austral. La seconde partie, beaucoup plus étendue, et comprenant 196 chapitres, offre spécialement un *Memorial e Declaraçâo das grandezas da Bahia de Todos os Santos.*

(2) *Déclaration du voyage*, etc., art. 15.

(3) *Déclaration*, etc., art. 18.

venances et de bons procédés envers leurs hôtes (1), méritant tout à fait ce que le chroniqueur brésilien Simon de Vasconcellos (2) exprime d'un mot à propos des anciens habitants des bords du Rio San Francisco do Sul : « *He povoado de Indios Carijòs, a melhor naçâo* « *do Brasil* » (Il est peuplé d'indigènes Carijós, la meilleure nation du Brésil).

Quant aux habitudes de la vie matérielle, les détails qu'en donne la relation normande offrent la plus parfaite concordance avec ce que nous pouvons recueillir chez les anciens voyageurs et descripteurs du Brésil, soit pour ce qui est commun aux Carijòs et à diverses autres populations voisines, comme le genre de nourriture (3), l'habitation dans des cabanes, le couchage sur le sol garni de feuilles ou de plumes recouvertes de nattes ou de peaux (4), l'usage de l'arc, des flèches et de l'épieu pour la chasse, la pêche et la guerre, et leur habileté à s'en servir (5), leurs parures de plumes aux vives couleurs en diadèmes et autres ornements, leurs colliers d'os ou de coquillages, etc. (6); soit pour ce qui est spécial à ce peuple, comme le vêtement de deux pièces, tablier et manteau, afin de se prémunir contre l'air froid et humide de l'hivernage (7). Jean de Léry (8) est fort intéressant à relire au point de vue

(1) *Déclaration, du voyage* art. 21.

(2) Simon de Vasconcellos, *Chronica da Companhia de Jesu, do Estado do Brasil*, Lisbonne 1663, in-fol.; liv. I, § 63; p. 40.

(3) *Déclaration*, etc., art. 15.

(4) *Déclaration*, etc., art. 17.

(5) *Déclaration*, etc., art. 15.

(6) *Déclaration*, etc., art. 15 et 20.

(7) *Déclaration*, etc., art. 15.

(8) *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*; l'exemplaire auquel se réfèrent mes citations est de la 4ᵉ édition, Genève 1600, petit in-8.

du parallèle continu à faire de son récit avec les indications fournies par Gonneville. Gabriel Soares n'est pas moins important à parcourir dans un semblable but : il est particulièrement significatif d'y relever ce trait caractéristique des Carijòs : « *Costuma este gentio « no inverno lançar sobre si umas pelles da caça que ma- « tam, uma par diante, outra por de traz* » (1). N'est-ce pas le simple énoncé de ce dont voici par avance une sorte de paraphrase dans la déposition de nos voyageurs normands : « Portent manteaux, qui de nattes « déliées, qui de plumasseries..... avec manières de ta- « bliers ceints par-dessus les hanches allants jusques aux « genouils aux hommes, et à my-jambe aux femmes » (2). On sent bien que de part et d'autre il s'agit d'un même peuple, et la confiance en leur identité s'affermit à mesure qu'on y regarde de plus près.

Dans la volumineuse *Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales que autres pays de la découverte des Portugais*, composée sur les mémoires des religieux de sa compagnie, le jésuite toulousain Pierre du Jarric, non seulement confirme ces témoignages de la douceur et de la civilisation relative des peuples Cariges, « nation la plus docile et la mieux « policée qu'on ait encore trouué au Brasil, de façon « qu'ils vont tous honnestement vestus de peaux de « bestes contre la coustume des autres », mais il nous fournit en outre un indice linguistique dont il nous est permis de tenir compte: la relation de Gonneville nous

(1) SOARES, *Roteiro*, cap. LXVIII; p. 89 de l'édition de Lisbonne, ou pp. 103-104 de celle de Varnhagen. — Comp. JABOATAM, *Novo orbe serafico Brasilico*, nouv. édit., Rio de Janeiro 1858 à 1862; deux parties en cinq vol. in-8; 1re partie, tome I, p. 31.

(2) *Déclaration du voyage*, etc., art. 15.

a fait connaître les noms du chef *Arosca* et de son jeune fils *Essomeric*, ainsi que de son compagnon *Namoa*; or ces terminaisons onomastiques en *a* et en *ic* sont précisément celles qui se retrouvent dans les deux seuls noms propres cariges rapportés par le Père Du Jarric, savoir, ceux du chef *Cayobig* et de son frère *Farancaha*: c'est un rapprochement de plus qui se vient ajouter à tous les autres (1).

XVII.

Dès l'arrivée du capitaine de Gonneville et de ses compagnons dans le port de refuge où le hasard des tempêtes les avait poussés, on procéda à la visite du navire, et on le reconnut en si mauvais état, qu'on se détermina à prolonger ici sa relâche pour le radouber, ce qui demanderait beaucoup de temps faute d'ouvriers expérimentés, et ferait manquer l'occasion favorable pour la campagne projetée, outre qu'on avait perdu le pilote en qui l'on avait mis sa principale confiance ; en sorte que l'on résolut dès lors de renoncer au voyage de l'Inde Orientale, et de retourner en France, en se tenant satisfaits de la découverte de cette terre, où il n'était point encore venu de chrétiens (2).

Pendant le cours des travaux de réparation de l'*Espoir*, on ne négligea point de constater la prise de possession du pays, suivant l'usage de cette époque, par l'érection solennelle d'une grande croix de bois (3), cérémonie pour laquelle on choisit le jour de Pâques, qui tombait, en

(1) Du Jarric, *Histoire*, etc. Bordeaux 1608 à 1614; 3 vol. in-4; t. II, liv. III, pp. 275 et 337 à 342; tome III, liv. V, pp. 485 à 488.

(2) *Déclaration du voyage*, etc., art. 14.

(3) *Déclaration*, etc., art. 22.

cette année 1504, le dimanche 7 avril. Sur la face du monument on grava le nom du Pape de Rome (Alexandre VI, sans doute, qu'on avait laissé au départ sur le trône pontifical, et dont on ignorait le remplacement ultérieur par Pie III, déjà remplacé à son tour par Jules II); puis le nom du Roi (Louis XII); celui de l'Amiral de France (Louis Malet de Graville); et ensuite la liste de tous les gens du navire, depuis le premier jusqu'au dernier.

A l'inscription officielle, maître Nicolle Le Febvre ajouta, au revers, un distique latin de sa façon renfermant la date de l'année sous forme de chronogramme :

HIC SACRA PALMARIVS POSVIT GONIVILLA BINOTVS
GREX SOCIVS PARITER NEVSTRAQVE (1) PROGENIES.

(Ce monument a été ici consacré par Binot Paulmier de Gonneville, en compagnie à la fois de la population indigène et de la génération normande.)

Il y a de compte fait, dans ces deux vers, un M, trois C, trois L, un X, sept V et neuf I; soit $1000 + 300 + 150 + 10 + 35 + 9 = 1504$.

Quand le radoub fut terminé, l'on proposa d'emmener en France quelque indigène de bonne volonté,

(1) Cette leçon, conforme au manuscrit de l'Arsenal, est la seule correcte; l'abbé PAULMIER (*Mémoires*, etc., p. 21) a imprimé *nevtraqve;* DE BROSSE (*Terres Australes*, tome I, pp. 112-113) a mis à son tour *Utraqve,* en allongeant du même coup l'adverbe précédent d'un *qve* enclytique superflu (*pariterqve vtraqve*), et y a joint une traduction; ESTANCELIN (*Navigateurs normands*, p. 177) a fidèlement copié Paulmier; MARGRY (*Navigations françaises,* p. 148) a préféré copier De Brosse, mais sans traduction : ils ne se sont pas aperçus que le *qve,* surajouté l'on ne sait pourquoi, fausserait à la fois le chronogramme par une addition de cinq années en trop, et le vers par un pied surabondant en appendice à la césure du premier hémistiche.

que l'on ramènerait à un prochain voyage, annoncé comme devant avoir lieu dans un délai de vingt mois : le vieux chef Arosca, qui avait six enfants dont l'âge s'échelonnait entre quinze et trente ans (1), se prêta volontiers, sous de telles conditions, à l'embarquement de son jeune fils Essomeric, auquel il donna pour compagnon et pour mentor un autre Indien de trente-cinq à quarante ans, appelé Namoa (2). On fit un grand approvisionnement de vivres, on recueillit beaucoup de pelleteries, plumasseries, racines à teindre, et autres curiosités du pays (3), indépendamment de tous les dessins, plans et cartes levées et tracées par le savant et habile maître Nicolle Le Febvre (4); et l'on se remit en mer dans les premiers jours de l'hiver austral, le mercredi 3 juillet, après six mois presque complets de séjour au milieu de ces bonnes gens.

XVIII.

Ce voyage de retour commença sous de fâcheux auspices (5); aux contrariétés ordinaires, résultant des conditions climatériques qui obligent de prendre au départ la bordée du sud, afin de gagner dans l'est et de reprendre ensuite la route vers le nord dans un méridien favorable, vinrent s'ajouter *diverses fortunes*, c'est-à-dire des gros temps, et les ravages de la fièvre maligne, dont furent attaqués nombre de gens du bord, d'entre lesquels quatre succombèrent, notamment l'indien Namoa. A son tour, Essomeric fut atteint de

(1) *Déclaration du voyage*, etc., art. 19.
(2) *Déclaration*, etc., art. 23.
(3) *Déclaration*, etc., art. 23 et 21.
(4) *Déclaration*, etc., art. 16.
(5) *Déclaration*, etc., art. 24.

la fièvre et mis en danger de mort; d'où ses compagnons prirent occasion de le baptiser éventuellement, ce qui eut lieu le jeudi 12 septembre. Ils demeurèrent près d'un mois encore sous les fâcheuses influences de l'hivernage contre lesquelles ils avaient à lutter. Enfin, lorsque sortis de la pernicieuse région des calmes du Capricorne, ils furent parvenus à repasser le Tropique (1), et qu'ils purent songer à régler leur route sur leur position, de manière à prendre terre afin d'y trouver des vivres frais et le rétablissement de leur santé, ils reconnurent qu'ils étaient, alors encore, plus loin des côtes africaines que de celles des Indes occidentales, où ils savaient que les Normands et les Bretons, surtout ceux de Dieppe et de Saint-Malo, allaient depuis quelques années chercher du bois de Brésil, du coton, des singes, des perroquets, etc.; ils résolurent d'une voix unanime de profiter des vents réguliers qui les y poussaient pour aller eux-mêmes s'y refaire et y prendre en même temps leur chargement en pareilles marchandises. Ils firent voile en conséquence au nord-ouest, et arrivèrent à la côte le lendemain de la Saint-Denis, c'est-à-dire le jeudi 10 octobre 1504, après quatre-vingt-dix-neuf jours de mer.

Sur quel point venaient-ils d'aborder? Sans pouvoir le déduire immédiatement avec quelque assurance de la navigation qui précède, notre incertitude ne saurait du moins flotter désormais dans d'aussi vagues limites que pour le premier atterrage; et la suite de leur route va nous fournir de nouveaux repères pour la pointer sans beaucoup d'hésitation. Remarquons, en effet,

(1) *Déclaration*, etc., art. 25.

qu'en arrivant ici, ils reconnaissent des traces de la précédente venue des Européens (1). Mais au lieu du naturel placide des indigènes dont ils étaient naguère les hôtes bienvenus, ils rencontrent ici des sauvages grossiers, absolument nus, tatoués, défigurés par le botoc enchâssé dans leurs lèvres, les cheveux à demi-tondus, couchant dans des hamacs, armés de casse-têtes aussi bien que d'arcs et de flèches, sans chef ni maître, et pour comble d'horreur, anthropophages (2). On s'était hâté de descendre à terre, sans armes, pour se procurer de l'eau : on paya cher cètte imprudence; trois hommes furent tués ou enlevés, et sur quatre autres qui se sauvèrent, trois étaient blessés, dont un mortellement, précisément ce Nicolle Le Febvre de Honfleur qui était le personnage le plus distingué de l'expédition (3). C'était là un cruel avertissement de se tenir dorénavant sur ses gardes.

On ne s'arrêta point à ce funeste ancrage, et l'on poursuivit sa route en longeant la côte vers le nord jusqu'à cent lieues de là (4), où l'on s'arrêta chez des peuples tout semblables, mais dont on se tint en défiance; on y fit une relâche de trois mois, employés à réunir un chargement complet de vivres et de marchandises; après quoi, du samedi 21 décembre 1504, jour de Saint-Thomas, au mercredi 25, jour de Noël, le navire l'*Espoir* effectua son départ pour retourner en France (5); et sept à huit jours après le débouquement (6), c'est-à-dire le mercredi 1er janvier 1505,

(1) *Déclaration du voyage*, etc., art. 27.
(2) *Déclaration*, etc., art. 26.
(3) *Déclaration*, etc., art. 27.
(4) *Déclaration*, etc., art. 28.
(5) *Déclaration*, etc., art. 29.
(6) *Déclaration*, etc., art. 30.

on se trouva en vue d'une île déserte et boisée, d'où venaient se percher sur les mâts et les vergues d'innombrables volées d'oiseaux.

Cette mention d'un *débouquement*, celle d'une île peuplée d'oiseaux qu'on rencontre sept ou huit jours après, suffisent à nous avertir qu'il s'agit ici de Bahia (1), et de l'île Fernam de Noronha (2) ; d'où il suit que l'ancrage momentané du 10 octobre précédent, à cent lieues dans le sud de Bahia, s'était effectué vers Porto Seguro : les indigènes anthropophages que l'on y rencontra ressemblaient beaucoup, quels qu'ils fussent, à ces farouches Toupinambas (3) qui, depuis,

(1) Bahia est en effet, sur la côte orientale du Brésil en deçà du tropique austral, le seul point dont la disposition hydrographique puisse donner lieu à un débouquement, c'est-à-dire à un passage de sortie. — Améric Vespuce avait ici précédé Gonneville de plus d'une année : il y était arrivé dans les premiers jours de septembre 1503, peu de temps après le naufrage du vaisseau de son commandant Gonsalve Coelho aux abords de l'île de Fernam de Noronha, et lui avait donné la nom de Baie de tous les Saints.

(2) L'île de Fernam de Noronha est ici caractérisée à la fois par sa distance de Bahia, et par la multitude de ses oiseaux. — Sept à huit journées de navigation pour les 225 lieues d'intervalle, supposent un cinglage de 30 lieues par jour, c'est-à-dire une marche moyenne de 4 nœuds, qui est bien celle des navires marchands à voile, ordinaires. — Améric VESPUCE, qui dans son quatrième voyage avait abordé, le 10 août 1503, à cette même île, mentionne spécialement la quantité innombrable des oiseaux, qui se laissaient prendre à la main (voir BANDINI p. 60, CANOVAI, p. 113, ou VARNHAGEN, p. 63). Ulric SCHMIDEL, qui y descendit en 1534, déclare qu'on n'y voit rien que des oiseaux (Édition latine de HULSIUS, Nüremberg 1599 pet. in-4, p. 9). — Cette île, qui avait reçu d'abord le nom de Saint-Jean, prit bientôt dans l'usage celui de Fernam de Noronha qui, après l'avoir découverte, en avait obtenu la concession par lettres royales du 16 janvier 1504.

(3) Les migrations guerrières qui avaient successivement amené sur la côte des populations nouvelles à la place de celles qu'elles refoulaient à l'intérieur, nous sont trop imparfaitement connues pour qu'il nous soit possible de déterminer chronologiquement la part à faire à chacune d'elles

ont été tant de fois décrits par les voyageurs, par nul avec plus de saisissante naïveté que par notre vieux Jean de Léry (1), chez lequel aussi nous retrouvons, caractérisés de la même manière que par Gonneville et ses compagnons, ces oiseaux (2) de l'île Fernam de

dans la possession du littoral visité par les premiers explorateurs européens. Les Tupinambas passent pour les derniers venus, absorbant d'autres tribus congénères qui s'étaient antérieurement substituées aux Tapuyas, habitants primitifs au dire de Gabriel SOARES (2ᵉ part., ch. CLXXXIII, p. 349 de l'édition de Varnhagen, ou pp. 312-313 de celle de Lisbonne), mais précédés eux-mêmes à Bahia, s'il faut en croire le P. Ayres de CAZAL (*Corographia Brasilica*, 2ᵉ édition, Rio 1817, deux vol. in-8; tome II, p. 100) par les antiques Quinnimuras; mais ces Tupinambas, derniers venus, n'étaient-ils pas déjà maîtres de la côte au moment où y vinrent aborder coup sur coup Cabral, Vespuce, Gonneville? Nous énonçons la question, sans nous risquer à la résoudre de notre chef, nous bornant à constater l'opinion affirmative de CAZAL. Mais il est certain que les cheveux courts, le botoc, le hamac, le casse-tête, qui semblent des traits caractéristiques des cannibales rencontrés en ces parages par Gonneville, se retrouvent précisément chez les Tupinambas.

(1) Gabriel SOARES a consacré spécialement aux Tupinambas une série de non moins de 31 chapitres, de CXLVII à CLXXVII, pp. 305 à 343 de l'édition de Varnhagen, pp. 272 à 307 de celle de Lisbonne. — Jean de LÉRY, qui a figuré la prononciation indigène de leur nom par l'orthographe singulièrement lourde et empâtée de *Tououpinambaoults*, consacre la moitié de son livre à décrire leurs personnes et leurs coutumes. — Il n'est pas sans intérêt de se reporter en même temps aux descriptions d'Améric Vespuce, en ses lettres à Médicis; de 1502, dans BARTOLOZZI, pp. 172 à 178, et de 1503, dans BANDINI, pp. 106 à 111, ou dans CANOVAI, pp. 87 à 91 : ou bien l'une et l'autre, pp. 84-85 et pp. 17 à 20 dans l'édition de VARNHAGEN.

(2) Jean de LÉRY, p. 26. — De quel oiseau est-il ici question? Un moment nous avons pu croire que c'était le même qui, dans l'*Histoire générale des voyages* (Édition in-12, tome LIV, pp. 346-347), est ainsi décrit parmi les *oiseaux marins* du Brésil : « Le *Caracura* est de couleur « cendrée, et cache un petit corps sous un plumage épais », etc. Ce dernier trait qui pour Gonneville comme pour Léry semble caractéristique, n'est ici malheureusement, de la part de l'abbé PRÉVOST, qu'une addition de pure fantaisie, ainsi qu'on en demeure convaincu en remontant à la source; l'article est emprunté au *Novus orbis* de Jean de LAET (Leyde 1633, in-fol., p. 575) qui ne parle nullement de plumage épais, et se contente de traduire, d'après la version anglaise de PURCHAS (*Pilgrimages*, Londres

Noronha, si gros dans leurs plumes, si chétifs plumés!...

Cinq semaines plus tard, c'est-à-dire le mercredi 29 janvier, après avoir été forcé de louvoyer au milieu des calmes, on eut un vent de sud-ouest pour repasser l'Équateur (1); mais on retomba bientôt dans les brises folles et les tournades, et l'on se trouva poussé à travers la mer de Sargasse, cette immense prairie de varechs glauques à vésicules rondes, vulgairement appelés raisins du Tropique, dont le capitaine de vaisseau Leps nous a donné la carte spéciale : on se croyait alors près des Canaries, on reconnut les Açores, et l'on ancra le dimanche 9 mars au Fayal, où l'on renouvela ses vivres. Ayant remis en mer, on fut forcé par une tempête à relâcher en Irlande pour y réparer ses avaries (2); en suite de quoi l'*Espoir* reprit sa route et arriva heureusement le mercredi 7 mai en vue des côtes de Normandie, près des îles de Jersey et Guernesey, où l'attendait une affreuse catastrophe, l'attaque d'un pirate anglais, Edward Blunt, de Plymouth, contre lequel on se défendit vaillamment, mais qui appela à son aide un autre pirate, français celui-ci, Maurice

1625, in-fol., tome IV, p. 1317) l'article correspondant de la relation portugaise inédite du jésuite Manuel TRISTAM, cité par PRÉVOST lui-même quelques pages plus haut (*ubi suprà*, p. 308) sous la désignation de *Portugais anonyme*. Pour celui-ci, d'après les traductions de Purchas et de Laet, le *Caracura* est simplement un petit oiseau, dont BRISSON (*Ornithologie*, tome II, p. 219 à 221, et pl. XXII, fig. 1) nous a donné la description, la figure et la synonymie : c'est un passereau, notre Rousserolle ou Rossignol de rivière. — L'oiseau de Gonneville et de Léry est plus gros et palmé : mon savant confrère et ami le Dr Roulin après avoir balancé pour un *Boubie*, c'est-à-dire un *Fou* de petite espèce, est porté à penser en définitive, à raison de la grosseur trop prononcée de tous les Fous connus, qu'il s'agit plutôt du *Noddy* ou *Nigaud*, ou encore peut-être de la petite mouette cendrée de Buffon, donnée pour le *Garajam* des Portugais.

(1) *Déclaration du voyage*, etc., art. 30.

(2) *Déclaration*, etc., art. 31.

Fortin, Breton; en sorte que nos malheureux Normands, hors d'état de prolonger une lutte trop inégale, prirent le parti de jeter leur navire à la côte, et de se sauver eux-mêmes dans l'île, ce qu'ils exécutèrent, après avoir perdu douze hommes tués ou noyés; quatre autres moururent à terre de leurs blessures. Le reste passa quelques jours après sur le continent, au nombre de trente et une personnes, dont trois ayant été laissées malades à la Hougue, il ne rentra à Honfleur, le mardi 20 mai 1505, à ne compter point le jeune Indien Essomeric embarqué outre-mer, que vingt-sept des soixante hommes qui en étaient partis le 24 juin 1503, et qui venaient achever si tristement au port une campagne où ils avaient vu périr trente et un de leurs compagons, et s'écouler sans profit près de trois années.

C'est à la suite de ce désastre que fut par eux adressée, en France, à l'autorité compétente, une plainte en forme pour la conservation éventuelle de leurs droits, et rédigée la déclaration officielle qui nous a conservé la mémoire de leur aventureuse entreprise et de leur déconvenue (1). N'oublions pas qu'en racontant leurs escales au Brésil, ils constatent qu'ils y avaient été précédés « d'empuis aulcunes années en ça » par divers navires de Dieppe, de Saint-Malo, et d'autres ports de Normandie et de Bretagne : Quelques années avant 1503, n'est-ce pas dire en d'autres termes, sans conteste possible, avant la fin du xve siècle?

(1) *Déclaration du voyage*, etc., art. 83.

RELATION AUTHENTIQUE.

LES GENS TENANTS L'ADMIRAUTÉ DE FRANCE

AU SIÈGE GÉNÉRAL DE LA TABLE DE MARBRE DU PALLAIS A ROUEN

SÇAVOIR FAISONS

QUE DES REGISTRES DU GREFFE DUDIT SIÈGE, ANNÉE MIL CINQ CENS CINQ,
A ESTÉ EXTRAIT ET COLLATIONNÉ A LA MINUTTE ORIGINALLE CE QUI ENSUIT.

PREMIÈRE PARTIE.

DÉCLARATION DU VEGAGE
DU CAPITAINE GONNEUILLE ET SES COMPAGNONS
ÈS INDES,

ET REMERCHES FAITES AUDIT VEGAGE
BAILLÉES VERS JUSTICE PAR IL CAPITAINE ET SES DITS COMPAGNONS
JOUSTE QU'ONT REQUIS LES GENS DU ROY NOSTRE SIRE
ET QU'ENJOINT LEUR A ÉTÉ.

SECTION PREMIÈRE.

Armement du navire.

1. — Origine et but de l'entreprise.

Et (1) premièrement, disent que traficquant en Lissebonne (2) il Gonneville et honnorables hommes Jean l'Anglois et Pierre le Carpentier, veües les belles richesses d'épiceries et autres raretez venant en icelle cité de par les nauires portugalloises allant es Indes orientales empuis aucunes années decouuertes, firent complot ensemblement d'y enuoyer une nauire après bonne enqueste à aucuns qui auoient fait tel voyage et pris à gros gages deux portugallois qui en estoient reuenus, l'un nomme Bastiam Moura, l'autre Diègue

(1) *ms :* cet.
(2) *ms :* lislebonne.

Cohinto, pour en la route es (1) Indie ayder de leur sçauoir.

2. — Armateurs et navire.

Et parce que ces trois deuant dits n'auoient bastantes facultez pour seuls mener à chef si haute entreprise, s'adjoignirent auecques honnorables hommes Etienne et Antoine dits Thiéry(2) frères, Andrieu de la Mare, Batiste Bourgeoz, Thomas Athinal et Jean Carrey, bourgeois de Honnefleur qui eux neuf à fraiz et coustements communs équiperent une nauire du pors(3) de six ving tonneaux, peu moins, dite (4) l'*Espoir*, qui n'auoit jamais seruy qu'a faire un voyage en Hambourg, bon de corps et vesles, et des mieux équipez de tous agrests, du hable de Honnefleur; et ne fut fait espargne par les bourgeois dudit nauire pour le bien ammonitionner, et jouste l'inuentaire de reueüe y auoit, sçauoir :

3. — Armes et munitions de guerre.

Pour ammoñitions de guerre :

Deux pieces (5) de franche fonte de cuiure et leton;

Deux demies pieces (5) en pareil de franche fonte;

Six que berches et perrieres de fonte de fer de maintes grosseurs et charges;

Quarante que mousquets, harquebuses et autres tels bastons à feu;

Seize cens pesants de balles de differens calibres pour les artilleries, non en ce compris trois douzaines de balles à fiches et chaisnes;

(1) *ms* : et.
(2) *ms* : Thury. — L'abbé Paulmier a lu Thierry.
(3) *ms* : pois.
(4) *ms* : dit.
(5) *ms* : piecces.

Plus, en balles pour lesdits bastons à feu, que plomb en table et saulmon, quatre cens pesants;

En ferrailles et mintrailles pour les dites artilleries, cinq cens pesants (1);

Deux milliers de poudre à canon, dont y auoit la quinte part de grenée;

Trois cens cinquante de mesches à bastons à feu;

Les dites artilleries montées de leurs affusts, et garnies du nombre et quantité requise et ordinaire de refoulloirs amanchés à tire-boure au bout, desgorgeoirs (2), escouuillons, plaques, laueret, coings de mire, pinces de mire et autres boutefeux, gargouches tant de fer que de bois, peaux de parchemin et gros papier pour ce, trisses (3) garnies de poulies, dragues, et autres besognes requises;

Quarante que piques, demy-piques, pertuisanes et langues de bœuf.

Item, plus, pour rechange:

Deux affusts;

Six roues d'affuts;

Douzaine et demye d'effet de fer aussy de rechange;

Six crocs à bassins pour tresses;

Et quatre douzaines que goupilles et esquestreaux.

4. — Matériel naval de rechange.

Item en ammonitions de nauiage, pour rechange:

Deux ancres pardessus ceux d'ordinaire, pesant l'un cinq cens, l'autre trois cens;

Deux cables aussy de rechange, l'un des deux de six vingts brassées, l'autre de cent;

(1) *ms :* pensants.

(2) *ms :* desgorgeons.

(3) *ms :* trises. — Aujourd'hui drosses ou palans de canon.

Et deux cables de hauzière aussy de rechange;

Et six cens aulnes tant de coutommine double que simple, toille escrue que royale (1) pour la rechange des vesles;

Huit cuirs pour les poupes et pour les vergues de beaupré;

Six hachettes aciérées pour couper les manœuvres;

Une douzaine d'hachettes, que d'armes, que à main;

Et un timon et barre de rechange.

Et est tout ce vérifié vray par l'inventaire sus allégué, et montre la grande perte que ledit capitaine et bourgeois ont faite par le pillement et sacage de leur nauire, dont y a par eux plainte à Justice; en laquelle auoient obmis, par inaduertance ou autrement, faire mention de la quantité et espèce de ses ammonitions.

5. — Victuailles.

Plus fut ladite nauire enuitraillée de biscuit, grain, farine, pour uiron (2) deux ans, eüe raison au nombre des gens de l'équipagé;

Des poix, febues, lard, cheures, et poissons salez et sechez, cidres et autres boissons, non compris la prouision d'eau, pour un an et mieux;

Et si, outre fut garnie de force rafraischissement auant le départ;

Comme en pareil le coffre du Chirurgien de ladite nauire atourné de maints médicamens de plus de requeste, et des engins et outils de son art.

6. — Marchandises de troque.

Pour marchandises fut chargée la nauire :

(1) *ms :* noyale.

(2) *ms :* veron.

De toilles diuerses trois cens pièces;

De haches, beches, serpes, coutres, fauches, du tout ensemble quatre milliers;

Deux mille de pignes, maintes sortes;

Cinquante douzaines de petits miroirs;

Six quintaux de rasades (1) de voirre;

Et huit de quinquailleries de Roüen;

Ving grosses de cousteaux et jambettes;

Une balle d'épingles et éguilles;

Vingt pièces de droguet(2);

Trente de futaine;

Quatre de draps teints écarlatte;

Huit autres de différentes façons;

Une de velours figuré;

Quelques autres dorées;

Et argent monoyé qu'ils auoient sceu être de receutte en Indie [plus] que l'or.

Et le tout, de mesme qu'ont acoustumé s'en charger es Portugallois, pour estre par delà et sur la route ces choses de meilleure traficque.

7. — Constitution de l'équipage et dispositions de départ.

Disent qu'en la nauire s'embarquèrent en tout soixante âmes; et du bon vouloir de trestous, et speciallement de cil des bourgeois de la nauire, fut estably capitaine et chef principal iceluy de Gonneuille, pour gouuerner le vegage à son mieux, auec l'aduis de Andrieu de la Mare

(1) *ms :* Rusades. — Les rassades sont les verroteries, généralement d'origine vénitienne, qui jouent un si grand rôle dans le trafic des Européens avec les sauvages.

(2) *ms :* drogues. — Le droguet était une sorte de bure ou étoffe à chaîne et trame dissemblables, fort employé dans la troque.

et Anthoine Thiery (1), des dits bourgeois de la nauire, qui etoient du vegage.

Et pour le mestier de la mer etoit pour pillotte Colin Vasseur, de Saint-Arnous lez de Touques (2), bonvieux routier et maistre ; et Nollet Epeudry de Grestaing, sous pilotte.

Et tous, tant principaux que compagnons, receurent auant partir leurs sacremens, tant pour la fortune d'un si loingtain vegage que pour la doutance de ne les receuoir de longtemps pour ce qu'il n'y auoit de chapelain en la nauire, et alloient hors chretienneté.

Et ainsy s'en partirent du hable de Honnefleur le propre jour de Monseigneur saint Jean Baptiste, l'an de grâce mil cinq cens trois.

SECTION DEUXIÈME.

Voyage d'aller.

3. — De Honfleur au Cap Verd.

Disent outre, que partys, la mer afflorée de vent nord-est propice, en dix-huit jours ou viron paruinrent aux isles Canarres, qui sont terres haultees, surtout la celle de Teneriffe, entre laquelle et la Gomarre passèrent sans s'y arrester, allant de là querir Barbarie, costoyans ledit pays, qui est terre basse et razes campagnes.

De Barbarie furent quérir les isles de cap de Verd, pleines de monts et rocs, habitués demeurans Portugallois, qui là font leur principalle traficque de cabretes, dont lesdites isles abondent.

Et outre passez, paruinrent à la grande terre dudit

(1) *ms* : Thury.
(2) *ms* : le dit Tongues.

cap de Verd, pays à Maures, qui trocquèrent, avec ceux de la nauire, du couchou, manière de ris, des poulles noires, et autres victuailles, pour fer, rasades (1), et telles babiolles; dont fut ladite nauire rafraichie, ensemble d'eaüe, et nétoyée de sapinettes: cy ayant pour ce demeuré dix jours.

9.—Du cap Verd à l'Equateur.

Item disent qu'eux remis en mer, la vigille Saint-Laurens fut arresté de prendre cours loing de la coste d'Affricque, pour éuiter les dangers et pestilence de sa coste. Et auoient lors vent assez fauorable, qui continua bien six sepmaines; fors que parfois s'esleuoient des tourbillons en temps serain, qui tourmentoient fort, mais ne duroient guieres. Et aussy étoient incommodez de pluyes puantes, qui tachoient les habits; cheutes sur la chair, faisoient venir bibes; et étoient fréquentes.

10.—Passage de la Ligne.

Item disent que la ligne de (2) l'Equateur fust par eux outrepassée le douzième septembre; et virent tant deçà que delà, à l'aller et reuenir, des poissons volants par bandes comme feroient en France estourneaux, ayans ailes comme de souris-gaudes, et (3) aprochant en grosseur d'un harang blanc : plus se voyent des dorées, marsoincz et autres poissons, dont les matelots faisoient prise et chaudière.

Et lors commença en la nauire le mal de mer, dont bien les deux tiers de l'équipage fut affligé; et en moururent le sieur Coste d'Harfleur qui de curiosité venoit

(1) *ms* : rasudes
(2) *ms* : èt.
(3) *ms* : ou.

au vegage, Pierre Estieuure et Louys Le Carpentier d'Honnefleur, Cardot Hescamps artillier du Pont eau de mer, Marc Drugeon du Breuil, et Philippes Muris de Touques.

Et dès lors se commençoient à conduire par la Croisée de l'autre pôle.

11. — Rencontre de varechs flottants.

Item disent que huit jours après la Toussaint virent flottant en mer de longs et gros roseaux auecques leurs racines, que les deux Portugallois disoient estre le signe du Cap de Bonne-Espérance, qui leur fit grand joye; et parce qu'ils ne voyoient les oiseaux dits Manche-de-velours, estimoient la nauire faire cours pas (1) bien au dessous dudit Cap; comme aussy de ce que sentoient un froid plus grand.

12. — Vents contraires.

Disent que lors commencèrent (2) à avoir temps et vent contraire, si que par après de trois sepmaines n'auancèrent guières. Et leur mourut Collin Vasseur, leur principal pilotte, d'apoplexie subite; qui fut la grande perte du vegage.

Et fut ledit malheur suiuy d'autre, sçauoir, de rudes tourmentes, si véhémentes, que contraints furent laisser aller, par aucuns jours, au gré de la mer, à l'abandon; et perdirent leur route; dont etoient fort affligez, pour le besoin qu'ils auoient d'eaüe, et se rafraichir en terre.

13. — Découverte d'une grande terre.

Disent que la tourmente fut suiuie d'aucuns calmes, si qu'auançoient-ils peu. Mais Dieu les reconforta;

(1) *ms :* par.
(2) *ms :* commençoient.

car ils commencèrent à voir plusieurs oiseaux venans et retournans du costé du zud, ce qui leur fit penser que de là ils n'étoient éloignez de terre : pour quoy, jaçoit qu'aller là fust tourner le dos à l'Inde orientalle, nécessité cy fit tourner les vesles; et le cinq Janvier découvrirent une grande terre, qu'ils ne purent aborder que l'assoirant du lendemain, obstant un vent de terre contraire ; et encrèrent à bon fond.

Et dez ledit jour aucuns de l'équipage furent en terre reconnoistre; et dez le matin suyuant fut enuoyé la barge ranger la coste pour trouuer port, et reuint l'après-mydy ; et conduisit la nauire dans une riuière qu'elle auoit trouuée, qui est quasiment comme la celle de Orne.

SECTION TROISIÈME.

Séjour ès nouvelles terres des Indes.

14. — Etat du navire, et résolutions en conséquence.

Disent auoir séjourné audit pays jusques en Julliet suyuant, pour y auoir trouué la nauire si vermolue et gastée, qu'elle auoit grand besoin de rabout : à quoy fut employé non petit temps, pour le manque d'ouuriers experts ès (1) choses.

D'où les compagnons de la nauire s'occasionnèrent de vouloir reuenir en France, refusant nauiger dudit lieu en l'Inde, disant ladite mer n'auoir esté encore nauigée de Chrestiens, le temps estre perdu, le principal pilotte par pareil, en qui étoit la maistresse fiance un voyage; et qui plus fut, que ladite nauire fut jugée ne pouuoir souffrir tel vegage. Si que pour ces

(1) *ms :* et.

raisons et autres, que tretous signèrent pour la descharge du capitaine, fut aduisé le retour en Chrestienneté.

15. — Caractère et manière de vivre des Indigènes.

Item disent que pendant leur demeurée en la dicte terre ils conuersoient bonnement auec les gens d'icelle, après qu'ils furent appriuoisez auec les Chrestiens, au moyen de la chère et petits dons qu'on leur faisoit; estans lesdicts Indiens gens simples, ne demandant qu'à mener joyeuse vie sans grand trauail; viuant de chasse et pesche, et de ce que leur terre donne de soy, et d'aucunes légumages et racines qu'ils plantent; allant my-nuds, les jeunes et communs spéciallement, portant manteaux, qui de nattes déliées, qui de peau, qui de plumasseries, comme sont en ces pays ceux des Égiptiens et Boëmes, fors qu'ils sont plus courts, auec manière de tabliers ceints par sus les hanches, allans jusques aux genoux aux hommes, et aux femelles à my-jambe; car hommes et femmes sont accoutrez de même manière, fors que l'habillement de la femme est plus long.

Et portent les femelles colliers et brasselets d'os et coquilles; non l'homme, qui porte au lieu arc et flesche ayant pour vireton un os proprement asseré, et un espieu de bois tres dur brulé et asseré par en hault; qui est toute leur armure.

Et vont les femmes et filles teste nue, ayant leurs cheueux gentiment teurchez de petits cordons d'herbes teintes de couleurs viues et luisantes. Pour les hommes, portent longs cheueux ballants, auec un tour de plumasses hautes, viue-teintes et bien atournées.

16. — Fécondité du pays.

Disent outre auoir entré dans ledit pays bien deux journées auant, et le long des costes dauantage tant à dextre qu'à senestre; et auoir remerché ledit pays estre fertile, pourueu de force bestes, oiseaux, poissons, arbres, et autres choses singulières inconnues en Chrestiennété, dont feu monsieur Nicolle Le Febure d'Honfleur qui etoit volontaire au voyage, curieux, et personnage de sçauoir, auoit pourtrayé les façons; ce qui a esté perdu auec les journaux de vegage lors du piratement de la nauire; laquelle perte est à cause que (1) en sont maintes choses et bonnes remerches obmises.

17. — Habitations.

Item disent ledit pays être peuplé entre deux.

Et sont les habitations des Indiens par hameaux de trente, quarante, cinquante, ou quatre vingts cabanes, faites en manières de halles de pieus fichez joignant l'un l'autre, entrejoints d'herbes et feuilles, dont aussy lesdits habitans sont couuerts; et y a pour cheminée un trou pour faire en aller la fumée. Les portes sont de bastons proprement liez; et les ferment auec clefs de bois, quasiment comme on fait en Normandie, aux champs, les estables.

Et leurs lits sont de nattes douces pleines de feuilles ou plumes, leurs couuertes de nattes, peaux, ou plumasseries; et leurs ustencilles de ménage, de bois, même leurs pots à bouillir, mais induis d'une manière d'argille bien un doigt d'espais, ce qui empesche que le feu ne les bruslast.

(1) *ms :* qui. — Au lieu de « que en » l'abbé Paulmier a lu « qu'ley ».

18. — Gouvernement.

Item disent auoir remerché ledit pays estre diuisé par petits cantons, dont chacun a son Roy; et quoy que lesdits Roys ne soient guières mieux logez et accoustrez que les autres, si est-ce qu'ils (1) sont moult reuerez de leurs sujets; et nul si hardy ose refuser leur obeïr, ayans iceux pouuoir de vie et mort sur leurs sujets : dont aucuns de la nauire virent un exemple digne de mémoire, sçauoir, d'un jeune fils de dix-huit à vingt ans qui en certain chaud dépit auoit donné un soufflet à sa mère; ce qu'ayant sceu son seigneur, jaçoit que sa mère n'en eust été à plainte, il l'enuoya quérir, et le fit jetter en la riuière, une pierre au col, appellez à cry(2) publique les jeunes fils du village et autres villages voisins; et si nul n'en put obtenir remission, ny mesme la mère, qui à genoux vint requérir pardon pour l'enfant.

19. — Le Roi et sa famile.

Le dit Roy estoit le cil en la terre de qui demeura la nauire; et auoit à nom Arosca. Son pays estoit de bien une journée, peuplé de viron une douzaine de villages, dont chacun auoit son capitaine particulier, qui tous obeïssoient audit Arosca.

Le dit Arosca estoit, comme il sembloit, âgé de soixante ans, lors veuf; et auoit six garçons depuis trente jusques à quinze ans; et venoit, luy et ses enfans, souuent à la nauire. Homme de graue maintien, moyenne stature, grosset, et regard bontif; en paix auec les Roys voisins, mais luy et eux guerroyant des peuples qui sont dans les terres : contre lesquels il fut

(1) *ms :* qui.
(2) *ms :* appellee accry.

deux fois, pendant que la nauire séjourna; menant de cinq à six cens hommes chacune fois. Et la dernière, à son retour fut démenée (1) grande joye par tout son peuple, pour auoir eu grande victoire; leurs dites guerres n'estans qu'excursions de peu de jours sur l'ennemy. Et eust bien eu enuie qu'aucuns de la nauire l'eust accompagné auec bastons à feu et artillerie, pour faire paour et desrouter (2) ses dits ennemys; mais on s'en excusa.

20. — Distinctions extérieures.

Item disent qu'ils n'ont remerché aucunes merches particulières qui differentast ledit Roy et autres Roys dudit pays, dont il en vint jusques à cinq voir la nauire, fors que lesdits Roys (3) portent les plumasses de leur teste d'une seule couleur; et volontiers leurs vassaux, du moins les pricipaux, portent à leur tour de plumasses quelques brins de plumes de la couleur de leur seigneur, qui estoit le verd pour celle dudit Arosca leur hoste.

21. — Accueil fait aux Européens.

Item disent que quand les Chrestiens eussent esté anges descenduz du ciel, ils n'eussent pu estre mieux chéris par ces pauures Indiens, qui estoient tous esbahis de la grandeur de la nauire, artillerie, mirouërs, et autres choses qu'ils voyoient en la nauire, et surtout de ce que par un mot de lettre qu'on enuoyoit du bord aux gens de l'équipage qui estoient par les villages on leur faisoit sçauoir ce qu'on auoit volonté; ne se pouuant persuader comme le papier pouuoit parler. Aussy pour ce les Chrestiens estoient par eux redoubtez, et

(1) *ms* : demeurée.
(2) *ms* : desroute.
(3) *ms* : et.

pour l'amor d'aucunes petites libéralitez qu'on leur faisoit de pignes, cousteaux, haches, miroirs, rasades, et telles babiolles, si aymez, que pour eux ils se fussent volontiers mis en quartiers, leur aportant foison de chair et poissons, fruits et viures, et de ce qu'ils voyoient estre aggréable aux Chrestiens, comme peaux, plumasses, et racines à teindre; en contréchange de quoi (1) leur donnoit-on des quinquailleries et autres besongnes de petit prix : si que desdites danrées en fut bien amassé prez de cent quintaux, qui en France auroient vallu bon prix.

22. — Plantement d'une croix.

Item disent que voulant laisser merches audit pays qu'il y auoit là abordé des Chrestiens, fut faicte une grande croix de bois, haulte de trente-cinq pieds et mieux, bien peinturée; qui fut plantée sur un tertre à veüe de la mer, à belle et déuote ceremonie, tambour et trompette sonant, à jour exprez choisy, sçauoir, le jour de la grande Pasques mil cinq cens quatre. Et fut ladite croix portée par le capitaine et principaux de la nauire pieds nuds; et aydoient ledit seigneur Arosca et ses enfans et autres greigneurs Indiens, qu'à ce on inuita par honneur; et s'en montroient joyeux. Suiuoit l'équipage en armes (2), chantant la litanie, et un grand peuple d'Indiens de tout âge, à qui de ce longtemps deuant on auoit fait feste, coys et moult ententifs (3) au mistère.

Ladite croix plantee, furent faites plusieurs décharges de scopeterie et artillerie, festin et dons hon-

(1) *ms* : qui.
(2) *ms* : et.
(3) *ms* : attentifs.

nestes (1) audit seigneur Arosca et premiers Indiens; et pour le populaire, il n'y eut cil à qui on ne fist quelque largesse de quelques menues (2) babiolles de petit coust, mais d'eux prisées, le tout à ce que du fait il leur fust mémoire (3); leur donnant à entente par signes et autrement, au moins mal que pouuoient, qu'ils eussent à conseruer et honorer ladite croix.

Et à icelle estoit engraué, d'un costé, le nom de nostre Saint Père le Pape de Rome, du Roy nostre Sire, de Monseigneur l'Admiral de France; du capitaine, bourgeois et compagnons d'empuis le plus grand jusques au plus petit. Et fist le carpentier de la nauire cet œuure, qui ly valut un present de chasque compagnon. D'autre costé fut engraué un deuzain numbral latin de la façon de monsieur Nicole Le Febure dessus nommé, qui par gentille manière declaroit la datte de l'an du plantement de ladite croix, et qui plantée l'auoit; et y auoit :

HIC SACRA PALMARIVS POSVIT GONIVILLA BINOTVS;
GREX SOCIVS PARITER, NEVSTRAQVE PROGENIES.

23. — Dispositions pour le retour.

Disent outre qu'à la parfin la nauire ayant esté radoubée, gallifrestée, et munie au mieux qu'on peut pour le retour, fut arresté de s'en partir pour France.

Et parceque c'est coustume à ceux qui paruiennent à nouuelles terres des Indes, d'en amener à Chrestienneté aucuns Indiens, fut tant fait par beau semblant, que ledit seigneur Arosca vousist bien qu'un sien jeune

(1) *ms :* donnée honneste.
(2) *ms :* mesmes.
(3) *ms :* memoré.

fils qui d'ordinaire tenoit bon auec ceux de la nauire, vint en Chrestienneté, parce qu'on promettoit aux (1) père et fils le ramener dans vingt lunes au plus tard; car ainsy (2) donnoient-ils entendre les mois. Et ce qui plus leur donnoit enuie, on leur faisoit à croire qu'à cils qui viendroient par deçà on leur apprendroit l'artillerie; qu'ils souhaitoient grandement, pour pouuoir maistriser leurs ennemys : comme estout (3) à faire mirouërs, cousteaux, haches, et tout ce qu'ils voyoient et admiroient aux Chrestiens; qui estoit autant leur promettre que qui promettroit à un Chrestien or, argent et pierreries, ou luy aprendre la pierre philosophale.

Lesquelles affaires creües fermement par ledit Arosca, il estoit joyeux de ce qu'on vouloit amener son dit jeune fils qui auoit à nom Essomericq; et luy donna pour compagnie un Indien d'âge de trente cinq ou quarante ans appellé Namoa. Et les vint luy et son peuple conuoier à la nauire; les pouruoyant de force viures, et de maintes belles plumasses et autres raretez, pour en faire leurs présens de sa part au Roy nostre Sire. Et ledit Seigneur Arosca et les siens attendirent le départ de la nauire, faisant jurer le capitaine de s'en reuenir dans vingt lunes; et lors dudit départ, tout ledit peuple faisoit un grand cry, et donnoient à entente qu'ils conserueroient bien la croix; faisant le signe d'icelle en croisant deux doigts.

(1) *ms* : au
(2) *ms* : aussy.
(3) *ms* : estoit.

SECTION QUATRIÈME.

Voyage de retour.

24. — Gros temps et maladies.

Item disent qu'adonc partirent desdites Indes méridionalles le tiers jour de Julliet cinq cens quatre, et depuis ne virent terre jusques au lendemain Saint Denys, ayant couru diuerses fortunes, et bien tourmentez de fieure maligne, dont maints de la nauire furent entachez, et quatre en trépassèrent, sçauoir : Jean Bicherel, du Pont-l'Évesque, chirurgien de la nauire ; Jean Renoult, soldat, d'Honfleur ; Stenoz Vennier, de Gonneuille sur Honfleur, valet du capitaine ; et l'indien Namoa.

Et fut mis en doubte de le baptiser, pour euiter la perdition de l'âme ; mais ledit monsieur Nicole disoit que ce seroit prophaner baptesme en vain, pour ce que ledit Namoa ne sçauoit le croyance de nostre mère Sainte Église comme doiuent sçauoir ceux qui reçoiuent(1) baptesme ayant âge de raison ; et en fut creu ledit monsieur Nicole comme le plus clerc de la(2) nauire. Et pourtant d'empuis en eut scrupule ; si que l'autre jeune indien Essomericq estant malade sa fois, et en péril, fut, de son aduis, baptisé ; et luy administra son sacrement ledit monsieur Nicole, et furent les parrains ledit de Gonneuille capitaine, et Antoine Thiéry (3) ; et au lieu de marreine fut pris Andrieu de la Mare pour tiers parrain ; et fut nommé Binot, du nom de baptesme d'iceluy capitaine : ce fut le quatorzième sep-

(1) *ms* : receuoient.
(2) *ms* : du.
(3) *ms* : Tury.

tembre que ce fut fait. Et semble que ledit baptesme seruit de médecine à l'âme et au corps, parceque d'empuis ledit Indien fut mieux, se guérit, et est maintenant en France.

25. — Escale à une autre terre.

Disent là lesdites maladies estre prouenues pour s'estre les eaües (1) de la nauire gastées et ampuanties, et aussy pour l'air de mer, comme peurent remercher, en ce que l'air de terre et viandes et eaues fresches guérirent tous les malades. Pour quoy, sçauants en la cause de leur mal, souhaitoient tretous terre.

Or passez le Tropique Capricorne, hauteur prise, trouuoient estre plus eloignez de l'Affrique que du pays des Indes occidentalles où d'empuis aucunes années en çà les Dieppois et les Malouinois et autres Normands et Bretons vont quérir du bois à teindre en rouge, cotons, guenons et perroquets et autres denrées : si que le vent d'Est, qu'ils ont remerché régner coustumièrement entre ledit Tropicque et cil du Cancre, les y poussant, fut d'unanimité délibéré d'aller quérir cettuy pays, affin estout de se charger des susdites marchandises, pour rescaper les frays et voyage.

Et y paruinrent le lendemain Saint Denys comme est dit cy-dessus.

26. — Portrait des habitants.

Item disent que là ils trouuèrent des Indiens rustres, nuds comme venants du ventre de la mère, hommes et femmes; bien peu y en ayant couurant leur nature; se peinturant le corps, signamment de noir; leures troüées, les trous garnys de pierres verdes pro-

(1) ms : eaux.

prement polies et agencées ; incisés en maints endroits de la peau, par balafres, pour paroistre plus beaux fils; ébarbez, my-tondus. Au reste, cruels mangeurs d'hommes ; grands chasseurs, pescheurs et nageurs ; dorment pendus en lits faits comme un rets, s'arment de grands arcs (1) et massues de bois, et n'ont entre eux ne Roy ny maistres : au moins n'en ont-ils rien remerché.

Au parsus habitent un beau pays, de bon air, terre fertile en fruits, oiseaux et animaux ; et la mer poissonneuse : les espèces dissemblables de celles d'Europe. Et font leur pain et breuuage de certaines racines.

27. — Malencontre chez ces Cannibales.

Disent outre qu'aux lieux dudit pays qu'ils abordèrent y auoit eu jà des Chrestiens, comme estoit apparent par les denrées de Chrestienneté que lesdits Indiens auoient : aussy n'estoient-ils estonnez de voir la nauire ; et pour tant surtout craignoient-ils l'artillerie et harquebuses.

Et ayant brauement abordé terre, comme aucuns des compagnons puisoient de l'eaüe, et autres estoient en terre sans armes ne rien craignans, furent traitreusement assaillis par iceux meschans Indens, qui tuèrent un page de la nauire nommé Henry Jesanne, prirent et emmenèrent dans les bois Jacques L'Homme dit La Fortune, soldat, et Colas Mancel, marinier, tous d'Honfleur ; et furent ces deux pauures gens perdus, sans leur pouuoir donner reconfort.

Plus y auoit encore en terre quatre hommes, qui gagnèrent la barge et se sauuèrent, tous naurez fors (2)

(1) *ms* : arcts.
(2) *ms* : fort.

un ; et si, un des dits mourut ore prime (1) qu'il fust monté en la nauire : iceluy estoit ledit monsieur Nicolle Le Febure susmentionné, qui, par curiosité dont il estoit plein, s'estoit descendu à terre : et fut de tretous regretté, comme méritant meilleure auanture ; car il estoit prude, affable, et de sçauoir.

28. — Nouvelle relâche à cent lieues plus loin.

Item disent que ce piteux cas leur fit quitter le lieu de ce malencontre, et amonter la coste bien cent lieues plus amont ; où ils trouuèrent des Indiens pareils en façon : mais de ceux-cy ne receurent aucun tort ; et quand ils en eussent machiné, ils n'en fussent venus à chief, parceque le cas aduenu faisoit qu'on ne s'y fioit.

Et là, pendant que la nauire y demeura elle fut chargée de viures et des marchandises dudit pays prédéclarées, en la quantité plus à plein et en détail contenue en la plainte et douléance baillee à Justice contre cils qui ont pillé la nauire : y recours. Et eussent lesdites marchandises vallu deffrayer le vegage, et outre bon proffit, si la nauire fust venue à bon port.

29. — Départ définitif.

Item disent qu'ils partirent dudit pays entre la Saint Thomas et Noël cinq cens quatre, ayant attrapé deux Indiens, qu'ils cuidoient amener en France ; mais dez la première nuit ils se coulèrent en mer, estant lors la nauire à plus de troys lieües de coste : mais ces gallands sont si bons nageurs que tel trajet ne les effrite.

(1) *ms* : ore prume.

30. — Du Brésil aux Açores.

Item disent qu'eux demeurez n'ont veu rien digne de remerche par sus ce qu'ils virent en allant, fors que sept à huit jours après le débouquement (1) virent un islet inhabité, couvert de bois verdoyans, d'où sortoient des milliasses d'oiseaux, si tant (2) qu'aucuns se vinrent à jucher sur les mats et cordages de la nauire; et s'y laissoient prendre. Et paroissoient lesdits oiseaux gros en plume, ainsçoit que iceux plumez soient de menue corpulence.

Et dans cinq sepmaines, après maints louuiages, d'un vent du zur-ouest outrepasserent la Ligne, et reuirent l'estoille du Nord.

Puis eurent vents variables, et aucunes tourmentes. Et se rencontrèrent en une mer herbue jonchée de grandes herbes, grenues de graine rondelette comme vesche ou viron, s'entretenant par longs filaments; et si, la mer est là si profonde, que, la sonde jettée, n'y fut trouué fond.

Et enfin, croyant n'estre qu'à la hauteur des isles Canarres, aduisèrent les Essors, et ancrèrent à la Fayal le neuf mars derrain; et là eurent des viures et autres choses dont auoient besoin. Lesdits Essors sont habituez de Portugallois.

31. — Attaque de pirates.

Et eux en mer, furent contrains par tempeste relascher en Irlande pour radouber aucunes voyes d'eaüe en la nauire.

Et remes à vesles, nauigèrent heureusement (3) jus-

(1) *ms* : debougement.
(2) *ms* : tost.
(3) *ms* : heureux.

ques au septième de May derrain, qu'à l'abord des isles de Jersay et Grenesey, malheur volut qu'ils fissent rencontre d'un fourban anglois, dit Édouard Blunth, de Pleimouth : contre lequel fut aduisé, de commun sens, de se deffendre ; ce qui fut fait, jusques à ce que de derriere lesdites isles vint à paroïstre autre fourban épineux, françois de nation, sçauoir, le capitaine Mouris Fortin, breton, déjà condamné pour pirateries. Et lors, pour n'estre la partie esgalle, fallut s'aller eschouer à la coste, où les hommes furent en partie sauuez, et la nauire froissée et perdue auec tout ce qui estoit ens, fors ce que lesdits coursaires eurent temps de piller auant que ladite nauire fust acheuée de couler à fond.

Et y eut d'hommes pérys que tuez, douze personnes, et quatre depuis qui moururent en l'isle de leurs playes, le tout ainsy que le contient plus à menu la plainte et douléance qu'en ont baillée à Justice ledit capitaine de Gonneuille et ses compagnons ; y recours.

Et les noms des deffuncts sont : Nollet Espeudry, pilotte, tué d'un coup d'artillerie ; Jean Dauy, et Perrot fils du dit Jean ; Robert Vallasse ; Guillaume Du Bois ; Guillaume Marie ; Anthoine Pain ; Cardin Vastine ; Jacques Sueur ; le frère dudit Jacques, nommé Henry ; Robert Mahieu ; Claude Verrier ; Andrieu de Rubigny ; le bastard (1) de Colué ; Jean Le Boucher ; et Marc Des Champs : tretous de Honfleur et Touques (2), ou environs.

Et en l'isle aprirent les noms desdits coursaires, et

(1) *ms :* le Bastart.

(2) *ms :* Tonques.

les maux et pirateries qu'ils sont (1) coustumiers exercer à l'enuiron et ailleurs.

11. — Rentrée à Honfleur.

Item disent que de l'isle, après que cils qui estoient naurez furent mieux, passèrent au port de la Hogue(2), où ils laisserent trois malades, sçauoir, Pierre Toustain, Pierre de La Mare, et le sieur de Sainct-Clerimonies.

Et le reste vint par terre gaigner Honfleur, où ils arriuerent le vingtieme May derrain passé, au nombre de vingt-huict, cy-nommez, sçauoir : il de Gonneuille, cappitaine ; lesdits Thiery et De la Mare, bourgeois ; les deux Portugallois ; les sieurs Potier, Du Mont, De la Riuière, Du Ham, et De Bois-Le-Fort, tous jeunes auanturiers de Honfleur ; Jean Cousin l'aisné, autre dit le Jeune, Claude Mignon, Thomas Bourgeoz, Alexis L'Amy, Collas Vallée, Guillaume Le Duc, Thomas Varin, Jean Poullain, Gilles Du Four, Robert Heuzé, Liénard Cudorge, Henry Richard, Jacques Richard, et Jean Bosque, tous du mestier de la mer ; Lienard Caualier, et Thomas Bloche, pages.

Plus l'indien Essomericq, autrement dit Binot, qui audit Honfleur et par tous les lieux de la passée, estoit bien regardé, pour n'auoir jamais eu en France personnage de si loingtain pays : estant les gens de la ville aises de voir leurs compatriotes reuenus de tel et si grand voyage, et marrys des cas malencontreux aduenuz quasiment au seuil de l'hostel.

(1) *ms :* ont.
(2) *ms :* la hoque.

33. — Motifs de cette Déclaration.

Item disent qu'aux fins d'en auoir, Dieu aydant, quelque jour la réparation, ils ont, eux et les bourgeois ayant part à la nauire, baillé leurs douléances et articles à Justice.

Et que les gens du Roy nostre Sire qui les ont receus (1), auroient requis que pour la rareté dudit voyage, et jouste les ordonnances de la marine portantes que à la Justice seront baillez les journaux et déclarations de tous voyages de long [cours], que ledit capitaine et compagnons fissent ainsy : pour quoy, obéissant à Justice, il capitaine de Gonneuille, et lesdits Andrieu de La Mare et Anthoyne Thiéry (2), qui ont esté chiefs présents à tout le voyage, ne pouuant, à leur regret, bailler aucuns (3) de leurs journaux, pour auoir esté perdus auecques la nauire, ont fait la présente déclaration; le tout affirmant vray à Justice, et comme tel baillé, ce jour d'huy dix-neufième Juin mil cinq cens et cinq; et l'ont signé.

Ce que dessus extraict des Registres susmentionnez, et collationné à sa minutte, saine et entière, deüement signée : lesdits registres représentez par le garde d'iceux obéissant aux lettres-royaux en forme de compulsoire obtenue par damoiselle Marie Collet et joints, dont la teneur ensuit.

(1) *ms* : reueu.
(2) *ms* : Thury.
(3) *ms* : autant.

DEUXIÈME PARTIE.

Lettres-royaux en forme de compulsoire portant mandement pour la délivrance d'Extrait ou Vidimus de la Déclaration du Voyage du capitaine de Gonneville.

Loüis, par la Grâce de Dieu Roy de France et de Nauarre.

A nos ames et féaux les Gens tenant nostre siége général de l'Admiraulté de France, à la Table de Marbre de Nostre Palais à Roüen, Salut.

Remonstré nous a esté de la part de Damoiselle Marie Colleth des Boues, veufue de feu Sieur Paulmier, sieur de Courthoyne et du Pommeret, tutrice de leurs enfans mineurs; comme aussi de la part des enfans majeurs dudit feu sieur du Pommeret; et (1) de Damoiselle Simonne Paulmier, vefue du sieur Le Doux, sieur de la Rozière, joints à ladite de Colleth;

Qu'ayant esté depuis quelque temps en çà par nous ordonné que les estrangers et descendans d'iceux seroient tant priez (2) subuenir aux necessitez de nostre Estat; les Préposez (3) au recouurement desdits deniers auroient voulu comprendre en leurs poursuittes icelle vefue Collet, bien qu'elle soit d'une famille sy constamment originaire des pays de nostre obeissance, qu'elle peut justifier comme il y a trois cens ans ou viron qu'un de ses ayeuls seruoit auec employ de capitaine sous le connestable Bertrand du Guesclin (4); que la terre et

(1) *ms* : (et manque).
(2) *ms* : prier.
(3) *ms* : proposer.
(4) *ms* : Guesclij.

seigneurie (1) de Boues en nostre vicomté d'Auge, entrée par un mariage en la famille de Collet, est possédée par ceux de ladite famille par desja huit degrez de génération, et qu'en l'année mil quatre cens soixante et six, en la recherche faicte des nobles de nostre prouince de Normandie par Monsieur Remond de Montsault commissaire à ce député, Guillaume Collet sieur des Boues, quart ayeul de l'exposante auroit esté trouué issu de famille joüissante des lors, en ladite vicomté, du privilège de noblesse depuis et par temps immémorial, ce qui faict assez marquer qu'on ne peut accuser sadite famille d'aübeinage, ni ladite Collet pareillement, puis qu'estant née dans nos royaumes, de gentilshommes originaires françois, et toujours vescu en France, elle n'a pu contracter aucune qualité estrangère;

Qu'aussy les traictans desdites taxes disent particulièrement la comprendre comme vefue et tutrice des soubsagez dudit feu sieur de Pommeret et d'elle; ce qui auroit obligé les autres leurs enfants majeurs, ensemble ladite Damoiselle vefue dudit sieur de la Rozière, sœur dudit feu sieur du Pommeret, de se joindre à icelle exposante pour soustenir : qu'encor qu'ils ne pussent méconnoistre que Bynot Paulmier autheur de leur famille en nostre royaume, ne fust d'origine estranger, et n'aye esté naturalisé, néantmoins ils doiuent demeurer exempts des recherches, pour auoir esté ledit Binot amené des Indes par un nauire françois, comme ambassadeur et sous promesse de le ramener au pays de sa naissance dans certain temps, à laquelle promesse n'auroit esté satisfait, et d'ailleurs impossible audit Binot retourner à un pays si éloigné;

(1) Le mot « seigneurie » est resté en blanc dans le ms.

et qu'ainsy il ne serait juste que celluy qui est venu et demeuré en France en cette manière, et sa postérité, fussent traictés de même sorte que les autres estrangers qui s'y sont venus volontairement habituer, n'estant raisonnable que lesdits descendans d'icelluy Binot soient maintenant inquietez parce qu'autrefois on ne leur a tenu les promesses faictes;

Et d'autant que la principalle pièce justificative de cette leur deffense est une déclaration d'un voyage faict auxdictes Indes par autre Binot Paulmier dit vulgairement le capitaine de Gonneville, baillée en Juin mil cinq cens cinq par deuers les officiers de nostre Admiraulté à Roüen, ainsy que anciennement par louable justification estoit obserué par tous capitaines et gens de mer reuenans de voyages de long cours (1); et que d'autre costé lesdits exposants n'ont l'original de cette pièce, qu'ils prétendent décisive du procez, mais seulement une coppie, que lesdits traictans soustiennent ne pouuoir faire foy, demandant la représentation de l'original; chose impossible aux exposants, parce que, par la disposition de la Coustume de nostre dite prouince de Normandie, les aisnez doiuent estre saisis de tous et chacuns les tiltres concernant l'estat des familles, et les puisnez en auoir seulement coppies; suiuant quoy feu amé et féal conseiller monsieur Jean Baptiste Paulmier, viuant premier président des Thréésoriers de France en Provence, aisné de ladite famille, auroit esté autrefois saisy dudit original, ainsy qu'il seroit mentionné au pied et dans la collation de ladite coppie; lequel feu Président s'estant habitué audit pays de Prouence, éloigné de plus de deux cens

(1) *ms :* coins.

lieües du domicile des exposants, et d'ailleurs n'ayant laissé de masles qui eussent interest à la conseruation de tels tiltres, mais seulement une fille mariée audit pays au sieur de Fourbin marquis de la Barben; il est éuident que c'est chose comme impossible, du moins très-difficile à ladite vefue et joints de recouurer ledit original, veu d'abondant la longueur du laps du temps, la grande distance des lieux, et autres circonstances cy-dessus touchées;

C'est pourquoy ils desireroient en auoir un Extrait ou Vidimus authentique, tiré des Registres de vostre greffe; mais ils doubtent que n'en fissiez difficulté, pour estre la déclaration dudit voyage contenue, ainsy qu'ils ont appris, aux registres du secret dudit Siège, si sur ce il ne leur estoit par Nous pourueu de lettres de compulsoire, que accordées leur auons de nostre (1) grâce speciale.

A ces causes,

Nous vous mandons que sy dans lesdits Registres, même en ceux du secret et extraordinaire, est ladite Déclaration du voyage dudit cappitaine de Gonneuille, ayez a en desliurer ou faire desliurer aux Exposants, Extraicts ou Vidimus dont requis serez. Et en cas de reffus ou délay, mandons au premier nostre (2) huissier ou sergent sur ce requis, faire tous explois et commandements qu'il appartiendra pour l'exécution (3) de ces présentes, résultantes de cas civil.

Car tel est nostre plaisir.

Donné à Roüen le dix-septième jour d'Aoust, l'an de

(1) *ms* : Vostre.
(2) *ms* : vostu.
(3) *ms* ; exemption.

grace mil six cens cinquante-huict, et de nostre règne le seizième.

Signé : Par le conseil, COQUART, avec paraphe ; et scellé d'un sceau de cire jaulne sur simple queüe.

Dont du tout auons fait expédier le présent, auquel nous auons fait apposer le scel, et icelluy faict deliurer pour valoir [l'original] et pour seruir ce qu'il appartiendra à (1) ladite damoiselle Collet vefue dudit feu sieur de Pommeret tutrice desdits anfans, ladite vefue dudit de la Rozière, et autres joints et (2) consorts.

Donné audit Siège général, le trentième jour d'Aoust mil six cens cinquante-huit.

MARTEL.

CARMILLE.

(1) *ms :* et.
(2) *ms :* a.

DES TRAVAUX GÉOGRAPHIQUES DES RUSSES

DANS LE TURKESTAN ET DANS LA HAUTE ASIE

EN 1867 ET EN 1868.

Nous extrayons des procès-verbaux des séances de janvier et de février de la Société impériale géographique de Russie les détails suivants, qui témoignent, une fois de plus, de l'activité et des progrès des Russes dans l'Asie Centrale, activité et progrès qui profitent tout d'abord à la science géographique; ensuite à la grande cause de la civilisation et des rapports internationaux et commerciaux de la grande famille humaine.

M. Makschéew a profité de son séjour dans le Turkestan pendant l'été de 1867, pour y recueillir des données sur la population indigène. Les matériaux qu'il a amassés lui ont fourni le sujet d'un important mémoire statistico-ethnographique qui fera partie du tome II des mémoires de la Société impériale géographique de Russie (section statistique). L'attention de l'auteur s'est appliquée particulièrement à rassembler des données aussi exactes que possible sur les chiffres de la population à domiciles fixes et de la population nomade. Ce sont les agents du gouvernement et quelquefois aussi les indigènes intelligents qui lui ont fourni les renseignements les plus précieux. De cette manière, M. Makschéew est parvenu à composer une liste des lieux habités du Turkestan

russe, avec l'indication du nombre des maisons. Quant à la population nomade, l'auteur indique leur répartition d'après leurs tribus. Le travail de M. Makschéew étant *le premier essai statistique* sur la population des possessions russes dans l'Asie centrale, mérite certainement l'attention particulière de tous ceux qui portent intérêt au progrès de la science statistique.

Un autre correspondant de la Société géographique de Russie, M. Favitzky, commandant de la ville de Khodjend, fournit des notions sur les antiquités, les richesses minérales découvertes dans les environs de cette ville, ainsi que sur des tremblements de terre qui s'y sont fait sentir. Ces derniers renseignements ont un intérêt de nouveauté pour le monde savant, et il serait très-désirable que de pareilles observations sur les différents phénomènes de la nature fussent faites dans un plus grand nombre d'endroits du pays nouvellement acquis. Le compte rendu de la Société annonce d'ailleurs que ce vœu est très-près de se réaliser. Sur l'initiative de l'aide de camp général M. de Kaufmann, un projet pour l'établissement d'un réseau météorologique vient d'être élaboré, et il pourra être mis en exécution sous peu, attendu que le général de Kaufmann a assigné pour cette entreprise les sommes nécessaires.

Des investigations scientifiques d'un tout autre genre se poursuivaient simultanément dans la partie montagneuse du Turkestan russe, au sud du lac Issyk-Koul, au centre du Tian-Chan.

Ce fut M. Séménow qui le premier put entrevoir ce pays (les sources du Naryn près du col Zaouka) lors de son mémorable voyage en 1856-57. En 1858 Walikhanow, accompagnant une caravane à Kaschgar, tra-

versa toute la partie orientale de la contrée montagneuse susmentionnée. C'est vers cette époque environ que les travaux géodésiques qui se poursuivaient le long de la frontière chinoise ont été poussés jusqu'au lac Issyk-Koul. En 1859 les points les plus méridionaux, déterminés astronomiquement dans cette partie de l'Asie centrale par le capitaine Goloubew, étaient les deux extrémités orientale et occidentale de ce lac. Ce sont les seuls points astronomiques jusqu'à présent auxquels sont adaptées toutes les levées au sud du lac Issyk-Koul. L'année suivante, en 1860, sous la direction de M. Wénukow a été dressé un plan topographique de la contrée qui environne ce lac, ainsi que des vallées de Tschou et de Kotchgar. Le capitaine Prozenko a prolongé les levés jusqu'au Naryn. Restait à explorer la contrée au delà de cette rivière jusqu'à la frontière chinoise. C'est elle qui fut l'objet des explorations du colonel Poltarazky et du baron d'Osten-Sacken.

Les résultats scientifiques de cette expédition peuvent se résumer ainsi : 1° Un levé sur une échelle de 5 verstes au pouce de la contrée située entre le Naryn et la frontière chinoise, embrassant une étendue de 12,000 verstes carrées. 2° Une collection de plantes d'environ 500 espèces et un journal botanique et descriptif, qui sera publié dans les mémoires de la Société géographique. 3° Une collection zoologique et principalement ornithologique due aux soins de M. Skorniakow, préparateur habile, qui a fait partie de la plupart des expéditions de M. Sévertzow dans l'Asie centrale.

Quoique les levés exécutés par l'expédition ne soient pas encore publiés dans leur ensemble, on peut néan-

moins juger des changements importants qu'ils ont introduits dans l'orographie du Tian-Chan ; pour cela il suffit de consulter la carte du Turkestan publiée par l'institut cartographique de M. Iliine, laquelle a profité des matériaux topographiques de l'expédition. On y verra entre autres la solution de continuité de la chaîne neigeuse de Taschrobat, au sud-ouest de Tschatyr-Koul, qu'on représentait jusqu'à présent sur les cartes réunies au Kaschgar-Davan. Pour la première fois l'expédition a déterminé les dimensions du lac Tschatyr-Koul, etc.

Quant à la collection des plantes réunie par le baron F. d'Osten-Sacken, elle a été déposée au musée botanique de l'Académie impériale. L'académicien Ruprecht a eu l'obligeance de se charger de la classification de cette collection. L'herbier contient des spécimens de végétation de deux caractères différents : dans les vallées des rivières Tschou, Kaschgar, Naryn, Arpa et Atpascha, qui s'élèvent graduellement depuis 3,500 pieds jusqu'à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, la végétation est semblable à celle des steppes de la dépression aralo-caspienne. Cette même végétation reparaît sur le versant du côté de Kaschgar, c'est-à-dire sur la pente méridionale du Tian-Chan. La flore alpine présentait une variété plus grande. Elle apparaissait dans tout son développement sur le passage des chaînes neigeuses, dont les cols se trouvent à une hauteur de 11 à 12,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les plateaux élevés des lacs de Son-Koul et de Tschatyr-Koul (9 à 11,000) présentent également une flore alpine fort intéressante, quoique plus pauvre.

Voici quelques faits intéressants pour la géographie des plantes. Sur la hauteur des deux cols Dschaman-

Daban et Taschrobat (dans les deux dernières chaînes neigeuses dans la direction vers Kaschgar) l'explorateur a trouvé le *Cheiranthus himalayensis* identique à celui que l'illustre voyageur Jacquemont a découvert sur les hauteurs de l'Himalaya, près des limites de la végétation. Sur le lac Son-Koul apparaît pour la première fois une forme très-originale des ombellifères (*Hymenolaena*) qui, jusqu'à présent, n'a été trouvée nulle part dans le Turkestan, et qui n'acquiert son entier développement que dans les montagnes des Indes. Enfin sur la pente méridionale du Tian-Chan vers Kaschgar a été trouvée une nouvelle Corydalis (*C. Kaschgarica*) qui approche de la C. adianthifolia des monts Himalaya.

Une importante acquisition pour la science se trouve consignée dans les résultats des investigations de M. Bouniakosvky. Envoyé pour affaire de service dans la contrée de Naryn, il y a passé une partie de l'été et tout l'automne. Muni de baromètres, il a pu mesurer un nombre assez considérable de hauteurs, et ces données nous offrent la possibilité de se faire pour la première fois une idée approximative du profil de Tian-Chan, depuis la plaine transilienne jusqu'à celle de Kaschgar.

Dans l'intérieur de la Russie, MM. Eréméew, professeur de l'Institut des mines, le docteur Dittmar, Bock et Lahusen ont exécuté la levée géologique du gouvernement de Tver à l'exception des districts de Bejetsk, Wesiegonsk et Kaschin. Sur toute cette étendue ils ont exploré en détail la composition des deux étages de la roche calcaire, et ils ont tâché de préciser les limites entre ces deux formations. En même temps leur attention a été portée sur l'alluvium; ils ont dé-

couvert la formation silurienne et se sont convaincus de l'absence dans le gouvernement de Tver du système jurassique et crétacé. Dans toutes leurs investigations, les savants se sont servis de la carte du gouvernement de Tver dressée sur une échelle de 2 verstes au pouce et publiée par la Société géographique en l'année 1856. Sur cette carte, qui se distingue par sa netteté et son exactitude, les géologues ont noté leurs itinéraires.

M. Poliakow a quitté Irkoutsk à la mi-juin de 1867 pour exécuter un voyage dans la région orientale des monts Saïan; et de la Listvennitschnaïa (pristane des bateaux à vapeur sur le bord du lac Baïkal) il s'est dirigé en simple bateau le long du rivage de ce lac jusqu'au bourg Kouttouk, d'où il s'est rendu au bourg Tounka, sur la rivière Irkout; il y a passé quinze jours. De Tounka il a franchi la chaîne du Saïan par la route qui mène au poste Ourgoudei, est descendu dans la vallée de la Djida, et en suivant la frontière il est parvenu au fort de Kharazei. C'est ici qu'il a quitté la vallée de la Djida, se dirigeant vers le Baïkal. Après deux mois d'absence il retourna à Irkoutsk par l'ancienne route de Baïkal en traversant une seconde fois le Saïan. Dans le mémoire écrit par M. Poliakow sur son voyage, l'auteur fait ressortir la grande différence au point de vue orographique et botanique qui existe entre la contrée riveraine du Baïkal, située au nord-est de l'Angara et celle qui se trouve à l'ouest de ce fleuve. C'est ici que la rive septentrionale du Baïkal du sud et les deux cours d'eaux, savoir : celui de l'Angou et celui de l'Irkout, forment un triangle qui est occupé par un plateau élevé, entrecoupé de profonds ravins. Après avoir dit quelques mots sur le caractère général de la vallée de l'Irkout, M. Poliakow entre dans quel-

ques détails ethnographiques recueillis parmi les Bouriates du pays de Tounka. Dans cette peuplade, il est essentiel de distinguer deux classes, très-différentes par leurs occupations et leur genre de vie, savoir : le Bouriate nomade, qui s'occupe à élever le bétail, et le Bouriate à domicile fixe qui habite la vallée de Tounka. La différence est pareille à celle qui existe entre le plateau de Gobi, avec l'uniformité et la pauvreté de sa flore et de sa faune, et les vallées de la Transbaïkalie, qui présentent une grande richesse et une grande variété, sous le rapport des produits naturels.

C'est ici qu'on peut distinguer quatre régions différentes : la première, les *golzy*, monts presque dénués de végétation; la seconde est pierreuse; la mousse et le lichen y abondent; elle est habitée par les rennes; la troisième est la région des cèdres, qui sont d'une grande importance pour le chasseur, car c'est ici qu'il trouve le sanglier, le loup, la zibeline, l'hermine, etc. En même temps les plateaux couverts de mélèzes offrent des pâturages pour les animaux ruminants tels que la chèvre et l'antilope.

La quatrième est la région des prairies, du gras terreau noir et des steppes. Le peu d'étendue des prairies a limité l'élève des bestiaux; en revanche la proximité de la contrée montagneuse et le contact avec la population russe ont agrandi le cercle des occupations des Bouriates. N'ayant pas la possibilité d'exister uniquement de bétail, le Bouriate s'est adonné à l'agriculture, qui exige du travail pendant le printemps et l'été. Cependant cette occupation ne lui convient pas autant que la chasse.

Aux environs de Tounka se trouvent des collines d'alluvion, composées en grande partie de sable,

recouvertes d'arbres et d'un gras terreau noir. C'est dans ces collines que se trouvent ensevelis les restes de deux anciennes tribus. M. Poliakow a déterré un squelette habillé en drap d'or et enveloppé dans de l'écorce de bouleau. Sous la tête était placée une assiette en cuivre, pareille à celles qu'on trouve dans les kourgans du Baïkal et que les habitants indigènes attribuent aux Tchoudes. Sur l'assiette se trouvaient des boules en verre semblables à des grains de rosaire, complétement décomposées. Le crâne de ce squelette à la première vue ressemblait à celui d'un Mongol des temps présents. Un autre crâne trouvé dans ce même endroit n'avait rien de commun avec le type mongol, et il est à espérer que ce crâne fournira aux spécialistes des moyens pour résoudre la question de savoir quelle était la race qui habitait la Sibérie pendant la période de pierre. Dans les couches de sable, M. Poliakow a recueilli des flèches en quartz pareilles à celles qui ont été apportées de Touroukhansk par M. Tschapow.

M. Severtzow, récemment arrivé du Turkestan, a communiqué à la Socitété les résultats des investigations qu'il a faites dans ce pays pendant les années 1867-68. Il a consacré l'automne de 1867 à une excursion dans la partie sud-est du Turkestan vers le Naryn. L'itinéraire de ce voyage a été publiée dans les *Bulletins* (1868, n° 2, p. 187-189). Ce voyage avait été entrepris dans le but de déterminer la coupe géologique de la chaîne du Tianchan, depuis Issyk-Koul jusqu'à la plaine de Kaschgar, près du cours supérieur de l'Aksai. Au commencement de novembre 1867, le voyageur s'est rendu de Tokmak à Taschkent, en faisant des excursions près d'Aouliéa-ta, dans le but d'étudier la forma-

tion houillère. Il a passé l'hiver à Taschkent, et au printemps il a visité les environs de Khodjend pour y herboriser.

Dans le district de Syr-Daria des coupes géologiques ont été déterminées par M. Severtzow, depuis l'extrême limite occidentale du Tian-Chan entre la rivière Tschirtschik et le Syr-Daria, et la chaîne neigeuse qui se dirige au delà du Syr dans la direction du nord-est au sud-ouest. Simultanément avec la formation paléozoïque, M. Sévertzow a exploré la formation jurassique. Aux environs de Khodjend il a examiné les couches épaisses de houille, et un grand nombre de gîtes de minéraux. Il a également déterminé les gisements de turquoises dans la marne blanche qu'on trouve sporadiquement dans le siénit.

M. Sévertzow a fait connaître ensuite des investigations exécutées par le major Zagriajsky, dans la contrée montagneuse près de la rivière Soussamyr et de son affluent Djoumgal. Les sources du Soussamyr se trouvent dans un entonnoir montagneux dont la hauteur est de 6,000 pieds; plus à l'ouest une chaîne transversale donne naissance à la rivière Tschatkal. Le Naryn se fraye un passage par cette chaîne et forme un défilé, qui est si étroit et d'un accès si difficile, que la communication entre Togousstorau et Namangan a été obligée de chercher une autre route en se dirigeant sur la ville d'Andidjan au sud du Naryn. Il est à noter que cette chaîne de montagnes, coupée par le Naryn et qui se dirige du nord-ouest au sud-ouest, suit ainsi la même direction que la chaîne de Karatau au nord. Cette particularité orographique tend également à confirmer la supposition de la non-existence au centre de l'Asie d'une chaîne de montagnes qui suivrait une

ligne méridionale aux sources du Syr et de l'Amou. C'est à ce grand renflement de l'écorce terrestre qu'appartient les deux plateaux élevés des sources de l'Axaï et du Naryn, et sur ces mêmes plateaux notre voyageur a fait les plus intéressantes découvertes zoologiques, savoir : la grande race de brebis (la célèbre *Ovis Polii*), et la chèvre de Kaschmir (*Carpa skynn*). La même contrée nourrit quelques genres d'oiseaux qui rappellent les formes indiennes. M. Severtzow a terminé sa communication par un aperçu général de la structure géologique du Tian-chan occidental. La contrée montagneuse, qui s'élargit tant du côté de l'Issyk-Koul, à l'est, que du côté du Syr-Daria, se rétrécit au contraire au centre dans la direction d'Aouliéata. C'est ici que la vallée de Fergana atteint sa plus grande largeur. Chacune de ces deux parties du Tian-chan a son caractère particulier : dans la partie occidentale nous voyons les vallées des affluents de Tschirtschik qui suivent une direction parallèle aux vallées transversales des monts Karatau ; la partie orientale de cette contrée montagneuse présente une série d'entonnoirs qui étaient évidemment autrefois des lacs. De tous ces anciens lacs se sont conservés celui d'Issyk-Koul, de Son-Koul et de Tschatyr-Koul. Ces deux derniers ont une position élevée, mais ne peuvent pas se comparer par leur dimension au premier.

M. Severtzow a d'ailleurs présenté à l'assemblée une carte manuscrite sur laquelle étaient marquées toutes les importantes acquisitions géographiques faites dans le Turkestan pendant ce dernier temps. Cette carte servira à corriger et à perfectionner nos cartes françaises de l'Asie Centrale.

SUR DES VAGUES SÉISMIQUES

OBSERVÉES DU 13 AU 15 AOUT 1868

DANS L'OCÉAN PACIFIQUE,

NOTE

PAR M. ALEXIS PERREY.

Dans ma Notice sur le tremblement de terre arrivé au Pérou, le 13 août 1868, j'ai déjà signalé les grandes vagues qui, à la suite de cette désastreuse commotion, se sont propagées jusqu'au Japon et à la Nouvelle-Zélande. Depuis la publication de cette Notice dans les *Annales des Voyages*, cahier de mars 1869, j'ai recueilli quelques nouveaux renseignements qui ne me semblent pas dénués d'intérêt.

Sur l'île Oparo ou Rapa, lat. 27° 40′ S., et long. 146° 37′ O., à 4,057 milles marins d'Arica, la première vague séismique commença le 13 à 11 h. 30m du soir.

Archipel Samoa ou des navigateurs. Le 15, 2 h. 1/2 du matin, pendant le reflux de la marée, la mer monta de 13 pieds sur les côtes de la baie d'Apia, partie N. de l'île Opolu, 174° 1′ long.; O., et y causa beaucoup de dégâts. Pendant six heures, la mer agitée monta et baissa chaque quart d'heure, mais avec une violence décroissante. Le 17 au matin, les mouvements n'avaient pas encore cessé. Le dernier phénomène séismique observé dans l'archipel est, dit-on, l'éruption volcanique qui a eu lieu, l'année précédente, à

Mauna, île principale du groupe oriental. Cependant quelques personnes prétendent avoir constaté une petite secousse à Apia, deux jours avant la première vague : elle serait par conséquent du 13, et elle aurait été très-faible puisqu'elle a été si peu remarquée.

Le 15 encore, heure non indiquée, à Rewa, sur la côte S.-E. de Naviti Levu (îles Viti ou Fidji), le flux s'éleva *très-haut*, mais sans y causer de dommages. On n'a pas remarqué de secousse dans cet archipel à cette époque. On signale seulement une éruption, l'année précédente, à Nigafu, dans l'archipel des Tonga, au S.-O. d'Upolu.

Connaissant la position géographique des divers points où l'on a constaté ces vagues séismiques, il est facile d'en conclure leur distance d'Arica, c'est un simple calcul de trigonométrie sphérique. Regardant ensuite Arica, comme le centre où ces vagues ont pris leur origine, et divisant les distances calculées par la différence des temps compris entre l'heure de la première secousse d'Arica et celle à laquelle la première vague s'est manifestée en chaque point, on aura la vitesse de propagation. C'est ainsi que M. F. de Hochstetter a trouvé pour la vitesse des ondes ou vagues séismiques :

D'Arica	à Valdivia.	515	kilomètres	à l'heure.
»	à l'île Chatam.	666	»	»
»	à Lyttelton(Nouv.-Zél.).	585	»	»
»	à Newcastle (Australie).	592	»	»
»	✓à Apia (Samoa).	662	»	»
»	à Hila (Sandwich). . .	725	»	»
»	✓à Honolulu.	818	»	»

Il ne faut pas s'étonner des différences que présentent les nombres, car la propagation des ondes dans

les liquides est un phénomène complexe, qui dépend de causes dont plusieurs sont encore inconnues, parmi lesquelles la profondeur tient une des premières places.

Pour simplifier les difficultés dans de simples approximations, on admet généralement la formule

$$V^2 = gh,$$

dans laquelle V représente la vitesse de l'onde et h la profondeur.

Dans cette profondeur, M. Airy a substitué au facteur g, qui représente l'action de la gravité, un coefficient k variable avec la largeur des ondes ou la distance qui sépare les sommets de deux ondes consécutives. Il a publié, dans l'*Encyclopédie britannique*, un tableau qui montre l'étendue des limites entre lesquelles varie ce coefficient et l'importance qu'il joue dans les calculs de ce genre.

Dans le cas présent, la largeur des ondes n'est pas assez exactement connue, il me semble, pour qu'on puisse se servir de ce coefficient. Si l'on s'en tient à la valeur connue du facteur g et aux diverses valeurs approchées de la vitesse ou de V, on regarde alors h comme l'inconnue du problème dans la formule citée, et la valeur qu'on en déduit représente la profondeur moyenne des mers entre Arica et les points où l'on a constaté plus ou moins exactement l'arrivée des premières vagues séismiques. C'est ainsi qu'a été dressé le tableau suivant :

Entre Arica	et Valdivia, le long de la côte.	2178	mètres.
»	»	et l'île Chatam, par 31° lat. S. .	3499	»
»	»	et Lyttelton, par lat. 31° 10′ S.	2696	»
»	»	et Newcastle, par 25° 42′ S. .	2747	»
»	»	et Apia, par 16° 20′ S.	3460	»
»	»	et Honolulu, par 1° 25′ N. . . .	5268	»

Telles sont les valeurs que donne la formule pour la profondeur moyenne de la mer entre Arica et les points cités. Toutefois, n'accordant pas une trop grande confiance à ces chiffres, car ces mots de *profondeur moyenne* ne laissent pas une idée bien claire dans l'esprit, quand les vagues séismiques sont propagées à travers des archipels plus ou moins nombreux et plus ou moins étendus.

Ces vagues, je n'en saurais douter, n'auront pas manqué de se manifester sur d'autres points de l'océan Pacifique; mais ce que j'en rapporte suffit, il me semble, pour montrer l'étendue de leur propagation.

C'est par erreur que, dans ma notice, le port d'Islay (140 milles au N.-O. d'Arica) n'a pas été signalé. Le tremblement du 13 août y a duré de sept à huit minutes. Dans la nuit, il y a encore eu une quarantaine de secousses et la terre y est restée en mouvement jusqu'au 17. Peu après la première secousse, la mer se retira avec une grande rapidité et revint de même cinq fois de suite. Une heure et demie plus tard, elle monta à 40 pieds au-dessus de son niveau ordinaire.

Le même jour, 5 h. du soir, à Canete, le tremblement dura six minutes; le sol ondulait si fortement que les cloches furent mises en branle et sonnèrent. Les secousses se renouvelèrent fréquemment; la mer se retira et revint envahir la côte qu'elle inonda complétement jusque vers 10 h. du soir.

J'ai mentionné, sans indication d'heure dans ma Notice, quelques légères secousses à Wellington (Nouvelle-Zélande). Elles ont eu lieu le 14 août à 10 h. 45^{m} du matin et à 3 h. 10^{m} du soir; puis le 16, à 3 h. 15^{m} et à 11 h. du matin.

A ces nouveaux détails j'ajouterai la liste des se-

cousses que M. Rouaud y Paz Soldan a notées à Lima, en 1860, et qu'il m'a communiquées dans une lettre en date du 10 décembre dernier.

Le 3 janvier, 11 h. 30m du soir, une forte secousse du S. au N.

Le 5 mars, 3 h. du matin, tremblement léger.

Le 8, 8 h. 40m du matin, autre léger tremblement.

Le 12, 6 h. 45m du matin, beaucoup de bruit, peu de secousse.

Le 30, 3 h. 45m du matin, tremblement moyen en force et durée.

Le 3 avril, 3 h. 30m du matin, fort tremblement.

Le 11 juillet, 10 h. 30m du soir, fort tremblement de moyenne durée.

Le 1er août, 10 h. 30m du matin, très-violent tremblement, deux secousses, 20 secondes de durée.

Le 13, 4 h. 46m du soir, le célèbre tremblement de 3 minutes et peut-être plus de durée. Peu ou même pas de bruit. On se sentait évanouir par son mouvement. A 5 h. 46m, tremblement pareil, mais moins long. A 7 h. du soir, léger tremblement. La mer commence à s'agiter au Callao. Panique parmi les habitants qui commencent à venir à Lima.

Le 14, 2 h. du matin, tremblement léger.

Le 24, 9 h. 43m du soir, léger tremblement. Fort à Chorrillos au S. de Lima; presque insensible à Huacha au N. de Lima.

Le 29, 4 h. 45m du matin, léger tremblement; fort à Chorillos.

Le 4 septembre, midi et demi, très-forte secousse de 65 secondes de durée; mouvement semblable à celui du 13 août. Vers 2 h. du soir, une deuxième secousse.

Le 19, 4 h. 45^{m}. du matin, léger tremblement.

Le 24, 1 h. 1/4 du matin, tremblement léger.

Le 31 octobre, 2 h. 39^{m}. du soir, léger tremblement, suivi d'un second à 9 h. 44^{m}. du soir.

Le 18 novembre, 8 h. 1^{m}. du soir, tremblement douteux.

Dans sa lettre, M. Rouaud y Paz Soldan ne me signale que quatre tremblements à Aréquipa en 1868. Ils ont eu lieu le 10 mai à 11 h. 35^{m}. du matin, et le 13, à 7 h. 3/4 du matin; puis, le 8 juin, à 7 h. 35^{m}. du soir et le 14 du même mois à 1 h. 58 du soir. Les deux premiers sont signalés comme forts et courts. Cette liste est évidemment incomplète.

Le *Washington Intelligence*, du 14 décembre, y signale de légères secousses dont il ne donne pas les dates.

Suivant un autre journal américain, le *Charlotteville Chronicle* du 17 novembre, les tremblements de terre continuent tout le long des côtes du Chili et du Pérou.

D'après des nouvelles de Callao, en date du 26 décembre, les tremblements de terre continuaient dans le sud du Pérou.

Le 16 février 1869, on écrit de Valparaiso que les secousses se renouvelaient avec une fréquence alarmante à Santiago; il se passait à peine un jour sans qu'on en ressentît une ou plusieurs.

Le 27 du même mois, on mande de Callao que les tremblements de terre continùent dans l'intérieur du pays et y causent une grande consternation.

Ainsi donc la grande commotion séismique du 13 août 1868 n'est pas encore appaisée. Je n'ose pas prédire qu'elle se manifestera encore longtemps, mais je

le crains. Toutefois on sait que la violence des secousses diminue successivement avec leur fréquence. D'après des nouvelles de Valparaiso, en date du 16 janvier, on assurait que la ville de Tapay, dans la province de Cailoma, avait été complétement détruite, par des secousses récentes. Ces nouvelles n'ont pas été confirmées.

Lorient, 4 mai 1869.

ANALYSES CRITIQUES

ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

LES BATAILLES NAVALES DE LA FRANCE

Par O. TROUDE, publiées par *P. Levot* (1).

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de l'intéressant et patriotique ouvrage que MM. O. Troude, ancien officier de marine, et P. Levot, le zélé conservateur de la bibliothèque de Brest, ont consacré aux hauts faits de notre belle marine militaire. Nous sommes heureux de nous être rencontré, dans notre appréciation, avec celle de la *Revue militaire française;* et nous pensons que nos lecteurs verront avec plaisir les lignes suivantes que cette Revue spéciale consacre aux *Batailles navales de la France.* L'armée de terre avait depuis longtemps son *Livre d'or* et ses historiens, il était de toute justice que les fastes de notre armée navale fussent également signalés à tous ceux qui s'intéressent à nos gloires nationales.

« *Army and Navy*, disent les Anglais, qui associent plus ordinairement que nous leurs armées de terre et de mer dans une formule symbolisant aux yeux l'intime union des forces nationales. Ils nous semblent avoir grandement raison ; et, par contre, nous laissons peut-

(1) 4 vol. in-8°. — Paris, Challamel aîné.

être trop étrangers l'un à l'autre ces deux grands corps organisés pour la défense et l'influence de la patrie, et qui sont ainsi appelés à concourir au même but. Les guerres et les expéditions lointaines du second empire, surtout la campagne de Crimée, les ont rapprochés et ont resserré entre eux, comme toujours, les liens réciproques d'estime et de sympathie; mais la paix les tient de nouveau séparés, et il nous semble que tout ce qui tendrait à multiplier leurs rapports serait excellent. Du moins, pénétré de cette idée, la Revue spéciale consacrée à l'armée de terre s'empresse-t-elle d'annoncer un ouvrage, d'ailleurs hors ligne, qui traite des guerres maritimes soutenues par la France. Le titre de l'ouvrage de MM. Troude et Levot est exact et significatif; ce n'est pas une histoire générale de la marine de guerre, mais le relevé de tous les combats de mer livrés par nos vaisseaux, soit réunis en escadres, soit isolés. Ce livre d'ensemble n'existait pas encore. En effet, il suppose un immense travail, et M. Troude y a consacré, dit-il, pendant plus de vingt ans, tous les loisirs que lui laissait le service. Le tableau des luttes maritimes, composées d'ordinaire de chocs multipliés sur toute l'étendue de l'Océan, est certainement plus difficile à tracer que celui des campagnes de terre, où chaque action détachée se rapporte à un plan général d'opérations. Aussi, l'auteur a-t-il dû, pour être complet, compulser tous les rapports des commandants en chef et des officiers sous leurs ordres pour les combats généraux, et pour les combats isolés, ceux des officiers qui les ont livrés ou soutenus. « Ces sources d'informations, nous dit l'éditeur, n'ont pas été seules consultées; M. Troude les a comparées aux relations anglaises, les a contrôlées les unes par les autres, les a

réciproquement reproduites ou analysées quand le sujet le commandait, et a ainsi fourni aux hommes du métier le moyen de se former une opinion raisonnée. » Quatre volumes de 400 à 500 pages suffisent à peine, on le conçoit, à cette immense et précieuse enquête, que l'auteur a rendue aussi facile à compulser qu'il était possible par une très-bonne classification. Pour chaque guerre, les combats énumérés par année et par ordre chronologique, sont classés sous les sous-titres suivants : *Batailles*, *Combats particuliers*, *Colonies*. Dans chacune de ces divisions, les faits sont eux-mêmes groupés par mers. Ce livre tient donc à la fois, par le sujet même, du dictionnaire et du récit historique. Le plan est le même que celui de l'*Histoire navale d'Angleterre*, par William James, ouvrage renommé ; ce plan a été adopté en vue de faciliter le contrôle du livre anglais et d'en signaler les erreurs. L'auteur français, ayant eu surtout le désir d'être utile, n'est point occupé de faire prévaloir ses opinions ; lorsqu'il arrive, dans le cours de son récit, aux grandes journées navales, il réunit et analyse tous les documents, laissant, en général, à chacun le soin de porter un jugement d'ensemble. Toutefois, on sent toujours la valeur des commentaires et des réflexions dont il accompagne son travail de dépouillement, et il y a profit à en tirer. Une introduction savante résume les progrès de l'art naval et les détails nécessaires à connaître pour l'intelligence complète des batailles de mer. N'omettons pas de signaler, comme des documents excellents, une liste de tous les officiers cités dans le cours de l'ouvrage et qui comprennent, on peut le dire, tout ce qui a laissé trace dans notre marine ; une autre liste des principaux ouvrages consultés ; enfin, une table des matières développée par

année et qui simplifie encore les recherches. Le meilleur éloge de cette publication considérable était d'en montrer l'ordonnance bien entendue; c'est ce que nous avons fait, et nous ajouterons seulement que notre marine se trouve posséder désormais le catalogue immense, et réduit pourtant à des dimensions très-maniables de ses archives et de ses services. C'est, en somme, un ouvrage qui mérite d'être répandu et de rencontrer faveur non-seulement dans nos vaisseaux et dans nos ports, mais aussi dans les principales bibliothèques militaires. »

DICTIONNAIRE TOPOGRAPHIQUE DU HAUT-RHIN,

Comprenant les noms de lieux anciens et modernes,

Par GEORGES STOFFEL (1).

En mettant au concours la rédaction du *Dictionnaire topographique de la France*, le ministre de l'instruction publique a ouvert une voie excellente à l'activité des sociétés savantes de la province. Ce n'est que sur place qu'on peut recueillir ces mille renseignements nécessaires à la connaissance des localités et à l'intelligence des textes qui s'y rapportent; et grâce aux progrès de la philologie, le ministre pouvait compter que dans chaque société il se trouverait quelques hommes curieux de noms propres, et capables de suivre leurs diverses formes à travers les âges et de les appliquer aux lieux qu'elles concernent. Le seul inconvénient de ces concours est de n'avoir laissé d'abord qu'un trop

(1) 1 vol. in-4°. – Mulhouse, chez E. Perrin, libraire, 1868.

court délai pour le dépouillement préalable des documents imprimés et manuscrits. Il en est résulté qu'à moins d'avoir devancé l'appel du ministre, nulle société, que je sache, ne s'est trouvée en mesure d'y répondre à la première échéance.

M. G. Stoffel, membre de la Société industrielle de Mulhouse, a été l'un de ces ouvriers de la première heure. Il suffit de jeter les yeux sur les sources où il a puisé pour s'assurer que son travail n'a pas été improvisé dans le bref délai que le ministre avait assigné lors du premier concours. Le nombre des pièces d'archives dont il a fait usage est considérable, et parmi les textes imprimés il ne lui a guère échappé que des recueils diplomatiques de Wencher et de Wurdwein. Si M. Stoffel n'a pas approfondi davantage les sources, la faute en est au peu de zèle des érudits d'Alsace pour les études diplomatiques : trop peu d'alsaciens sont restés fidèles aux savantes traditions des Schilter, des Wencher, des Schertz, des Schaepflin, des Grandidier, des Lamey et des Oberlin.

Il ne m'appartient pas de fournir les errata des mots et des formes onomastiques qui ont échappé à M. Stoffel. Je me permettrai cependant de lui citer le nom de Bechfurt pour Belfort, qui se rencontre dans un traité d'alliance entre les États d'Alsace de la seconde moitié du XIVe siècle. Cette forme germanique d'un nom que l'on ne connaît que sous sa forme française, rappelle le nom de Bechburg, château situé dans le Buchsgau, et elle ouvre des vues nouvelles sur l'origine d'une population qui n'a aujourd'hui plus rien d'allemand. Dans tous les cas, les noms allemands de quelques villages aux environs de Belfort, Zarmsviller, Troscholtingen, Würteringen, Wiesvoald, formes évidem-

ment primitives des noms français de Charmois, de Trétudans, de Vétrigne, de Vézelois, permettent de croire que Bechfurt n'est pas une fausse leçon d'un scribe allemand.

Grâce à la rigueur de sa méthode, M. Stoffel a pu rectifier plusieurs données géographiques reçues jusqu'ici. Il admet avec M. de Ring que l'*Uruncæ* des itinéraires est Rixheim ; il place l'*Olino* de la *Notitia dignitatum* à Œlenberg. Pour *Argentoraria*, il hésite entre Horbourg et Grussenheim. Parmi les noms plus récents, il faut citer la substitution de Liebentzwiller à Dietwiller (*Theotbertovillare*), dans lequel les numismates ont cru reconnaître le *Theodberciacum* des monnaies mérovingiennes : un texte cité par M. Stoffel établit que dans ce nom la dentale primitive s'est changée en labiale.

Indépendamment de sa valeur pour l'étude des noms de lieu, le Dictionnaire topographique du Haut-Rhin fournit une série importante de renseignements relatifs aux mythes, aux antiquités, aux voies de communication, aux divisions civiles et ecclésiastiques, aux institutions, dont l'exactitude laisse peu à désirer. Sur le terrain de l'archéologie, l'auteur a oublié le curieux cimetière fortifié de Harlmanswiller. Parmi les Colonges, il ne mentionne pas les deux cours, haute et basse, de Colmar, qui conservaient encore au xve siècle leur juridiction spéciale sur les tenanciers. M. Stoffel néglige d'indiquer les lieux où se percevaient jadis les péages : ces renseignements n'auraient pas été inutiles pour déterminer les anciennes routes du commerce.

Très en garde contre les interprétations étymologiques et contre toute explication hasardée, M. Stoffel s'est cependant laissé tromper par le nom de Bilgerweg

(chemin des pèlerins) qui conduit encore de Thann au Rhin, pour attribuer l'origine de cette ville au pèlerinage autrefois célèbre de Saint-Thiébaud. Le nom même de Thann (*in villa que dicitur Danne*), qui figure dans un document du XIe siècle parmi les domaines ajoutés par l'évêque Widerold de Strasbourg au patrimoine de l'abbaye d'Eschau, est plus ancien que M. Stoffel ne le croit. Ce qui a fait l'importance de cette ville, c'est moins son pèlerinage que sa situation à l'entrée d'un passage important des Vosges. Sans doute les pèlerins ont afflué à Thann, mais ces pèlerins étaient des marchands, de même que les fêtes religieuses étaient l'occasion des foires : le commerce était bien aise de s'abriter sous les immunités de l'Église. Quand par la découverte du cap de Bonne-Espérance, la voie commerciale de l'Inde passa de la Méditerranée dans l'Atlantique, Thann cessa d'être l'une de ses étapes, et malgré les appels réitérés à la piété des fidèles, rien ne put relever le pèlerinage de Saint-Thiébaud.

Dans son introduction, M. Stoffel esquisse à grands traits la géographie physique et historique de la haute Alsace. Un peu plus de discussion n'aurait pas nui. Je regrette que, parlant de l'antiquité de l'évêché des Rauraques ou de Bâle, il l'ait fait remonter jusqu'au fabuleux Pantale, qui n'appartient qu'à la légende. De même l'existence de l'évêque Justinien ne s'appuie que sur les actes controuvés du concile de Cologne (346). Le premier pontife que la critique moderne puisse concéder à l'église de Bâle est Ragnachaire qui vivait au commencement du VIIe siècle.

M. Stoffel veut que le Haut-Rhin ait été occupé par les Burgondes lors de leur établissement dans la Germanie première. Ces temps reculés appartiennent à la

poésie plutôt qu'à l'histoire; M. C. Binding, professeur de droit à l'université de Bâle, qui vient de publier un premier volume sur l'histoire des Burgondes, n'a pas trouvé un seul fait positif à citer, si ce n'est les deux défaites de 435 et 437, qui les obligèrent à s'établir dans la Sabaudia. Les traces que les Burgondes ont laissées en Alsace appartiennent à la tradition religieuse et au droit : tels sont le culte de saint Gandolphe, dont la légende s'est localisée dans la vallée de Guebwiller, l'hommage féodal qui, en 1233, se rendait encore à l'abbé de Murbach, *secundum morem Burgondiæ*. Peut-être aussi faut-il faire remonter aux Burgondes la coutume de Ferrette qui, à la dissolution du mariage, prescrivait de partager les acquêts dans la proportion de deux tiers au mari et d'un tiers à la femme. Tel usage qui, dans certaines parties du Haut-Rhin, produisait encore ses effets il y a une vingtaine d'années pour les mariages contractés antérieurement au Code Napoléon, se rencontre aussi en Suisse : dans son second volume, consacré au droit des Burgondes, M. Binding aura sans doute occasion d'examiner cette curieuse anomalie. Dans tous les cas ces légendes, ces usages ne peuvent pas remonter au temps de Gondebaud et de Sigismond; à moins qu'il ne faille descendre jusqu'aux temps des rois de la Bourgogne transjurane, dont le comté de Ferrette, mi-partie roman, mi-partie allemand, est un démembrement.

Au milieu de ces bouleversements et de ces remaniements, il est malaisé de se rendre exactement compte des frontières, des divisions et des subdivisions d'une province. La banlieue même n'était pas un élément fixe dans la formation territoriale. Des centres d'habitations disparaissent, d'autres surgissent : ici une banlieue en

absorbe une autre, là elle se partage entre l'ancienne et la nouvelle commune. M. Stoffel a reconnu qu'*Audaldovillare*, que l'on a confondu jusqu'ici avec Saint-Hippolyte (Haut-Rhin), est le village limitrophe d'Orschwiller (Bas-Rhin), dont la banlieue a été démembrée au profit de celle de Saint-Hippolyte. Si l'on songe que dans ce partage la limite des deux communes est devenue en même temps celle de la haute et de la basse Alsace, et des deux diocèses de Bâle et de Strasbourg, on jugera d'autant mieux de la nature florissante des circonscriptions sur la carte historique de l'Alsace.

M. Stoffel admet la possibilité de l'origine romaine des Colonges. Si la juridiction propre à ces institutions, qui ont joué un si grand rôle sur les frontières de l'empire et dans les établissements romains d'outre-Rhin, a un caractère éminemment germanique, le bail en vertu duquel les tenanciers jouissaient de leurs terres, et les tenures mêmes, dérivent du droit romain, de l'assiette de l'impôt et des établissements-militaires des Romains. En général, il me paraît difficile de croire que l'Alsace ait été conquise par les barbares. Les Germains s'y sont fixés du consentement des empereurs, à titre d'auxiliaires, à une époque où leurs services étaient cotés à un assez haut prix pour motiver les plus grandes faveurs. De là ces institutions germaniques entées sur des institutions romaines; de là ces nombreux noms de lieux terminés en *villa*, *willer*, *wihr*, et déterminés par un vocable barbare; de là ces vastes communaux qui réunissaient les eaux, les forêts, les pâturages, exigés par les mœurs et les usages agricoles des Germains, et qui manquent presque absolument à l'ouest des Vosges. Remarquons encore qu'une disposition fréquente des rôles ou codes colongers, qui in-

terdit le cumul de plus de trois manses entre les mains d'un seul tenancier, rappelle une disposition de la loi romaine qui, dans les colonies militaires, n'exigeait le service des armes que du possesseur de trois manses.

Un fait intéressant que M. Stoffel a mis en lumière est que le comté d'Illzach, l'ancien ***Hilcianum*** où les Carlovingiens possédaient un palais, embrassait toute l'Alsace supérieure, en 1438, par la ville de Mulhouse, des comtes du Würtemberg, le château resta fief de la maison d'Autriche avec une banlieue distincte.

En parlant de l'alliance des dix villes impériales d'Alsace, dont l'institution remonte à 1354 (et non 1353), M. Stoffel se trompe en faisant de Kaysersberg la résidence du lieutenant du grand bailli. Quand le grand bailliage d'Alsace fut engagé à la maison Palatine, comme lorsqu'il passa aux archiducs d'Autriche, leur sous-bailli habita le château impérial de Haguenau. Kaysersberg était le siége d'un bailli particulier Reichsvogt, de qui relevait la justice des villes impériales de Kayserberg, de Münster et de Turckheim.

A un livre comme le ***Dictionnaire topographique du Haut-Rhin***, qui ne se compose que de menus détails, on ne peut pas appliquer l'adage de droit : ***De minimis non curat Prætor***. A l'article de Heimsbrunn, la dernière citation est tirée des Monuments de l'église de Bâle, par Trouillat, et non de l'***Alsacia diplomatica***. A l'article Saint-Ulric, la mention de la cession de ce prieuré aux jésuites en 1251 est une faute typographique; une méprise plus grave, c'est l'expression de fief allodial que M. Stoffel emploie dans l'article sur Biederthal et ailleurs, et qui ne rend certainement pas sa pensée. Je n'approuve pas non plus l'emploi du tréma pour marquer la flexion de l'*a* ou de l'*o* : ce si-

gne n'avertit pas suffisamment le lecteur français qu'il faut prononcer *æ* et *œ*.

M. Stoffel a eu le courage de rompre avec l'orthographe administrative de certains noms de lieu. Il dit Saint-Hippolyte et non Saint-Hypolite, Isenheim et nom Issenheim. Cependant il a conservé Massevaux et Ribeauvillé pour Masevaux et Ribauvillé. D'accord avec l'étymologie et la prononciation, il aurait été bon de revenir à ces dernières formes, seules en usage au dernier siècle. J'aurais voulu encore que l'auteur adoptât franchement pour nos noms de lieu soit l'orthographe allemande, soit la transcription française. Quand on écrit Guebwiller et Gueberschwihr, pourquoi ne pas écrire Gueishausen et Guildwiller? De même il vaudrait mieux écrire Bourhaupt, comme on écrit déjà Bourbach.

Quoique imprimé, un livre comme celui de M. Stoffel, qui embrasse tant de faits, qui s'appuie sur tant de recherches et qui exige des connaissances si étendues, est destiné à rester longtemps en voie de formation. C'est ce qui explique mes observations : elles sont moins des critiques que des additions et des corrections. Malgré d'inévitables imperfections, ce répertoire rendra grand service aux travailleurs assez sérieux pour y recourir.

Mossmann,
Archiviste de la ville de Colmar.

RECHERCHES

Sur les noms d'animaux domestiques, de plantes cultivées et de métaux chez les Basques; et les origines de la civilisation européenne. Par M. H. de Charencey (1).

Il est incontestable, ainsi que Pictet l'a un des premiers entrepris de démontrer, que les noms des animaux, des plantes, des métaux, etc., etc., chez les peuples primitifs, servent à déterminer, plus que tout autre caractère, les caractères anatomiques et religieux, par exemple, non-seulement le degré de parenté ethnique qui existe entre les diverses familles de l'espèce humaine, mais aussi le rapport géographique du séjour qui les a vu naître, sinon à la vie physique, du moins à la vie morale, la civilisation.

M. H. de Charencey, dans une attachante étude qui est sous nos yeux, apporte un riche contingent de matériaux à la science encore si jeune dont nous venons de marquer la tendance, et ses efforts sont d'autant plus dignes d'attention qu'ils se concentrent principalement sur un peuple primitif qui est presque resté dans cet état jusqu'à nos jours, bien que, depuis de longs siècles, il soit entouré et pressé de deux grandes et puissantes civilisations : j'ai nommé les Basques.

L'ouvrage du jeune philologue n'est guère susceptible d'analyse; les démonstrations de la linguistique comparée sont si délicates qu'on risquerait souvent de les fausser en les reproduisant en raccourci; il faut donc nous borner à indiquer le résultat auquel a visé l'auteur, et qui était « de prouver l'identité des Basques

(1) Ier N° des Actes de la Société philologique. — Paris, Challamel.

et des hommes de la pierre polie. » Après avoir poursuivi son but par l'étude des noms des quadrupèdes, des oiseaux et des insectes, des plantes alimentaires et des plantes non comestibles, il le voit atteint par la présence dans le Basque d'un nom primitif pour désigner la bêche. « Les Basques descendent donc bien de ces hommes de la pierre polie, déjà initiés aux procédés agricoles; » mais ce qui achève de prouver cette descendance, « c'est que pas un seul des noms de métaux n'est indigène dans la langue basque. »

Si nous avions un autre but que de signaler seulement à la curiosité du public le savant ouvrage de M. de Charencey, nous pourrions émettre quelques *desiderata* au sujet de la méthode un peu sommaire qui règne dans cette démonstration, et dont le péril aurait pu effrayer un auteur moins hardi ou maître de son sujet que M. de Charencey. Parmi les inadvertances d'ailleurs clair-semées et toujours si difficiles à éviter, nous ne voulons signaler que celle de la page 6, où *potsoa*, chien, est donné comme un mot «d'origine basque,» et où il est dit ensuite que ce « terme basque doit sans aucun doute avoir été *emprunté* aux langues celtiques. »

Ch. Schoebel.

MÉLANGES

ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

Prix annuel de dix mille francs, fondé par S. M. l'Impératrice, à la Société de géographie.

S. M. l'Impératrice vient de donner une nouvelle et éclatante preuve de l'intérêt qu'elle porte à tout ce qui peut contribuer à la grandeur du pays, à la diffusion des sciences et aux entreprises de nature à augmenter sa prospérité.

Frappée du peu de développement des études géographiques en France, elle a décidé de fonder un prix national annuel et perpétuel de 10,000 fr., que la Société de géographie sera chargée de décerner.

D'après la volonté expresse de l'auguste fondatrice, ce prix sera donné chaque année par la Société « à un Français pour *le voyage*, *la découverte*, *l'ouvrage*, *le travail*, ou *l'entreprise* qui *aura été jugé le plus utile soit au progrès ou à la diffusion de la science géographique, soit aux relations commerciales extérieures de la France.* »

Dans la séance de la Société qui a eu lieu le vendredi 16 juillet, le marquis de Chasseloup-Laubat, sénateur, président de la Société, a fait part à ses collègues des intentions généreuses de Sa Majesté; l'assemblée a accueilli cette communication par de chaleureux applaudissements.

Une adresse à l'Impératrice a été immédiatement

votée et signée pour être remise entre ses mains comme témoignage de gratitude.

Les nouvelles expéditions vers le Pôle Nord.

Il n'y a pas actuellement moins de six expéditions en route pour l'extrême Nord, trois allemandes, deux anglaises et une américaine. Elles comptent ensemble huit navires qui ont surtout en vue des recherches scientifiques.

La première, commandée par le capitaine Hagens et dont fait partie M. Dorst, se propose d'explorer la mer entre le Groenland et le Spitzberg jusqu'à la Terre de Gillis. Elle est partie le 21 février de Bremerhaven.

La deuxième, celle de M. Lamont, se compose de deux vapeurs à hélice d'une construction spéciale. Son chef, membre du Parlement anglais, a une réputation d'habile marin et de bon géologue. Cette expédition se dirige vers le détroit qui sépare le Spitzberg de la Nouvelle-Zemble et espère achever la découverte de la Terre de Gillis. Elle a fait voile le 20 avril.

La troisième est celle du capitaine Palliser, qui se propose d'explorer la Nouvelle-Zemble. Ayant passé trois mois de 1868 au Spitzberg, le capitaine connaît déjà les mers glaciales. Ses deux navires, une chaloupe à vapeur et un schooner, ont quitté l'Angleterre à la fin d'avril.

Le capitaine Hashagen, chef de la quatrième expédition, commande un steamer à hélice de 700 tonneaux. Il a l'intention de pénétrer aussi loin que possible dans les parages de la Terre de Gillis, de suivre

la côte de la Sibérie et d'y chercher des gisements de mammouths. Au besoin, il hivernera dans le Nord. Le 23 mai dernier, il appareillait de Bremerhaven.

Vient ensuite la seconde expédition allemande au pôle Nord, composée de la *Germania*, navire à vapeur, et de la *Hansa*, brick de 200 tonneaux. L'équipage est de trente et une personnes, dont six savants, plus les capitaines Koldewey et Hegemann. Le but est l'exploration de la côte orientale du Groenland, la recherche du pôle et la mesure d'un arc de méridien. Elle est partie le 15 juin de Bremerhaven.

Enfin une sixième expédition va aussi se diriger vers le pôle arctique. C'est un artiste américain, William Bradford, qui en supportera les frais. Il est parti par le steamer *City of Boston* pour se rendre à Halifax, où l'attend un steamer préparé pour le voyage d'exploration.

On a reçu dernièrement de la première expédition, dont fait partie M. Dorst et que porte le navire *Bienenkorb*, des nouvelles que nous résumons ici. Le *Bienenkorb* a eu à lutter contre une tempête effroyable qui a duré six semaines. Au moment où il allait se briser sur les côtes de Norvége, une accalmie est survenue et on a pu éviter une perte certaine.

Il y a cette année près de quatre-vingts navires dans l'extrême Nord. La plupart s'occupent de la chasse du veau marin et de la baleine. Le 18 avril, M. Dorst n'avait pas moins de quarante-neuf navires en vue; on voit que la campagne s'annonçait fort bien. C'est vers le 70e degré que commence la glace.

Malgré les fatigues énormes qu'il a eu à subir, l'équipage se porte à merveille. M. Dorst est satisfait de ses observations. Il a levé plusieurs cartes, dessiné des

aurores boréales et fait des recherches sur la physique de la mer.

M. Dorst mérite les plus grands éloges, ainsi que l'armateur M. Rosenthal, qui n'a reculé devant aucun sacrifice pour rendre l'expédition fructueuse pour la science.

Au milieu de tout ce zèle empressé et effectif pour la recherche du *Pôle Nord*, que devient le projet de M. Gustave Lambert ? Le *Boréal* attend toujours dans le port du Havre les 200,000 ou 300,000 fr. complémentaires qu'il faudrait encore pour le mettre en état de prendre la mer...!! Combien M. G. Lambert doit regretter de s'être séparé de son comité de patronage...!

Extrait d'une lettre de mademoiselle A. Tinné, en date de Mourzouk, 17 *avril* 1869.

Toujours confiante dans son étoile, désireuse de voir et d'apprendre, courageuse et résolue, mademoiselle Alex. Tinné se propose de se rendre au Soudan; voici un extrait d'une de ses dernières lettres :

« .....Nous sommes maintenant, comme vous verrez, dans cette ville éloignée et perdue, où nous sommes arrivé en trente-six jours, les jours de halte y compris, de Tripoli. Mourzouk, même en laid, est peu intéressant, on n'y voit pas la variété de types et l'animation que j'aurais supposé dans un endroit comme celui-ci, qui est un point de réunion pour tant de caravanes; mais du reste, je dois avouer que je suis immensément frappée de la différence qui existe entre ce pays-ci et l'Algérie, c'est le monde renversé, on croirait ici à voir la sécurité, l'hospitalité envers les Européens et la prospérité qui règne dans toute la Tripolitaine, que c'est ici que domine une nation puissante et civilisée. Je ne conçois pas, et je me demande pourquoi la pau-

vre Algérie est si peu sûre, ses habitants si farouches (je parle des Arabes, bien entendu) et sa misère si grande malgré la sollicitude bien réelle du gouvernement français; tandis qu'ici où les Turcs, sans être tyranniques, ne se cassent pas précisément la tête par excès de philanthropie, tout va bien! Cela tient sans doute à des particularités de race. De ces côtés on est bien plus entreprenant. Un algérien de Laghouat, par exemple, se trouve loin de chez lui à Biskra, et *vice-versâ;* mais un tripolitain de la côte trouve tout simple d'aller au fond du Soudan, presque tout le monde y a été; et même Zanzibar et l'Inde sont choses familières, au moins de réputation, par ici. Je me rappelle l'étonnement du chef de ma caravane en Algérie et de ses chameliers, de se trouver à Philippeville, que dirait-il s'il devait aller pour ses affaires jusqu'à la côte de Guinée? Je sais bien qu'il y a quelques algériens qui voyagent, mais c'est l'exception. Les chameaux sont aussi à Mourzouk bien plus forts et vigoureux que ceux de l'ouest. Après un trajet d'une trentaine de jours de neuf à dix heures de marche par jour, nous en avons à peine un de fatigué.

« La facilité avec laquelle tout le monde ici semble aller dans des pays lointains et barbares m'a rendue très-ambitieuse dans mes plans de voyage, et, d'après les renseignements favorables que l'on m'a donnés ici, j'ai décidé d'aller au Bornou. Il ne paraît pas y avoir de difficultés très-grandes à surmonter, l'eau est abondante en route; une escorte de 60 à 70 hommes que je prendrai éloignera, dit-on, les pillards. Kouka, la capitale, n'est qu'à une cinquantaine de jours d'ici, il ne s'agit donc que d'avoir la patience d'attendre que toutes les choses nécessaires à cette expédition, chameaux, présents, provisions, armes, etc., etc., soient

réunies, et pour ne pas m'ennuyer ici en attendant, je compte aller faire un tour chez les Touaregs, si Ikhenouken, auquel on a écrit pour moi, veut bien me recevoir en paix, ou chez les Tibbous à l'est..... »

Le Pic de Machabroum, dans la chaîne de Moustag (Asie centrale).

La chaîne de Moustag et du Karakorum sépare le petit Tibet et le Ladak du Turkestan chinois. C'est une chaîne parallèle à l'Himalaya, et qui est distante, vers le nord, d'environ 250 kilomètres. La plupart de ses pics dépassent une altitude moyenne de 6,600 mètres et le sommet le plus élevé atteint 8,630 mètres; aucun des cols de la chaîne n'est inférieur à 5,640 mètres.

Le Machabroum est de tous les pics de la chaîne de Moustag celui qui ressort le mieux; sa hauteur est de 7,930 mètres. La partie culminante de cette importante montagne est plate et couverte d'un manteau de neige de 10 à 20 mètres d'épaisseur, qui descend sur le versant oriental, et que l'on voit distinctement de 50 à 60 kilomètres. Autour de ce colosse se dressent des pics couverts de neiges éternelles de 6,400 à 7,000 mètres d'élévation.

Le Machabroum se dresse à peu près au nord du col de Charbat; de chaque côté commence un grand glacier : à gauche, le glacier de Machabroum, long de 13,600 mètres; à droite, le glacier d'Atosar, qui compte 16 kilomètres de longueur; et plus loin, dans la même direction, celui de Biafo a une étendue de plus de 51 kilomètres, c'est-à-dire plus de quatre fois le plus

grand glacier des Alpes. Jusqu'à présent ce glacier de Biafo est le plus grand glacier connu du globe.

Le capitaine T. G. Montgommerie, l'habile continuateur des travaux de Waugh, d'Everest, etc., etc., dans l'Inde, a donné dans l'*Illustrated London news*, une vue du pic de Machabroum, dont le nom même était à peine connu de quelques géographes européens.

Une vague séismique dans l'océan Pacifique, 13 *août* 1868.

Un phénomène merveilleux est signalé par les rapports des commandants des stations navales dans l'archipel de l'océan Pacifique.

Une ondulation, une immense ride de l'Océan, provoquée par le terrible tremblement de terre qui a eu lieu l'an dernier sur les côtes du Pérou, s'est propagée jusque sur les côtes de l'Australie.

Cette immense vague a parcouru par bonds précipités le tiers du tour du globe.

Elle avait une longueur de plus de 8,000 mètres.

La hauteur était de 25 mètres.

Elle avait une rapidité vertigineuse. Sa vitesse était de 183 mètres par seconde, soit 658 kilomètres par heure.

658 kilomètres, soit 252 lieues en soixante minutes!

Le tremblement de terre ayant eu lieu le 13 août, c'est le 15 août que la montagne d'eau est venue frapper avec fracas les côtes de l'Australie.

En route, elle avait heurté les nombreuses îles de l'archipel immense de l'océan Pacifique.

Sur chaque île elle a laissé des traces de son passage.

Elle était précédée d'une oscillation sous-marine lointaine.

Elle s'annonçait par un grand bruissement de vagues aux abords des terres, puis elle arrivait, furieuse, amoncelée, menaçante, elle se brisait sur les côtes, inondait les parties basses, faisait écrouler les rochers et passait.

Elle passait plus rapide après avoir été arrêtée sur sa route.

L'allure de la vague était alors de plus de la moitié de la vitesse que parcourt le son dans l'air et elle égalait au moins dix fois la vitesse des trains les plus rapides sur les chemins de fer.

Et sur cette immense surface de l'océan Pacifique, cette vague gigantesque, qui avait plus de 2 lieues de longueur, était visible.

Les navires qui étaient hors de son action ne l'ont même pas soupçonnée. A peine ont-ils senti un mouvement ondulatoire qui les soulevait d'une manière imperceptible (1). (*Journal du Havre.*)

Une nouvelle division proposée pour la classification des races humaines; par M. Huxley.

On sait que les physiologistes sont maintenant divisés en deux grandes opinions : les *monogénistes*, qui croient à une seule race d'hommes, et les *polygénistes* qui croient à plusieurs.

Sans prétendre trancher la question, M. Huxley, savant naturaliste anglais, établit les divisions ou sous-divisions suivantes, que nous trouvons dans le *Cosmos.*

(1) Voir l'article de M. Alexis Perry, page 92. Voir la carte que le Dr A. Petermann a donné dans le VIe cahier des *Mittheilungen* de 1869.

1° La *race australoïde*, au teint chocolat, aux yeux noirs, aux cheveux lisses, ondulés et doux, et au crâne allongé; 2° la *race négroïde*, à la peau presque noire, aux yeux noirs, aux cheveux presque ordinairement noirs, crépus et laineux, et au crâne allongé; 3° la *race mongoloïde*, au teint jaune ou olivâtre, aux yeux noirs, aux cheveux noirs et plats, et au crâne court; 4° la *race xanthocroïde*, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, à la taille haute, et au crâne tantôt long, comme chez les Scandinaves, tantôt court, comme chez les Allemands. Il passe ensuite à la distribution géographique des races. La *race australoïde* a son quartier général en Australie, où M. Huxley a pu l'étudier sur place et observer son isolement. Mais on retrouve chez les tribus montagneuses du Deccan, dans l'Inde, une population absolument semblable aux Australiens. Or, cette contrée du Deccan est séparée de l'Asie par une dépression alluviale, et il ne faudrait qu'un affaissement de 100 pieds (très-insignifiant aux yeux des géologues) pour en faire une île séparée du continent asiatique comme l'Australie. Enfin, en Égypte, il y a un peuple qui, bien que se rapprochant des Australiens à un degré moindre, doit néanmoins rentrer dans le groupe australoïde, et c'est à cette population qu'appartenaient les anciens Égytiens, ainsi que le prouvent les portraits trouvés sur les anciens monuments. Tels sont les lambeaux de races australoïdes, séparés aujourd'hui par d'immenses intervalles. La *race mongoloïde*, la plus largement représentée de toutes, occupe l'Asie centrale, où son type le plus pur paraît se retrouver chez les Kalmouks et les Tartares; elle s'étend dans les régions polaires chez les Lapons, les Esquimaux, et enfin peuple les deux Amériques. La diffusion de ce

type s'explique naturellement par des émigrations auxquelles ne mettait obstacle aucune des barrières géographiques qui séparent les représentants de la race australoïde. La race mongoloïde a en outre peuplé toutes les îles de l'océan Pacifique qui s'étendent de la terre de Van-Diemen à la Nouvelle-Guinée, et des îles Sandwich à la Nouvelle-Zélande. La *race xanthocroïde*, dont on trouve déjà le type fidèlement reproduit sur les anciens monuments égyptiens, s'étend des Iles Britanniques aux frontières de la Chine.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société de Géographie de Paris.

Séance générale du 30 *avril.* — La Société géographique de Paris a tenu sa première assemblée générale le 23 avril dernier, sous la présidence de M. le marquis de Chasseloup-Laubat. En outre d'un grand nombre de personnages distingués assistaient à cette séance, le général W. Dix, ministre plénipotentiaire des États-Unis, et les envoyés chinois.

Après un discours du président sur les progrès des sciences géographiques, M. V. A. Malte-Brun, secrétaire général honoraire, a lu un rapport sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie; la grande médaille d'or a été donnée à MM. Doudard de la Grée et Francis Garnier pour leur expédition scientifique dans l'Indo-Chine.

Une médaille d'or a été accordée au docteur américain J. J. Hayes pour son voyage à la mer libre du Pôle Nord, par le Smith Sound et le canal Kennedy.

M. Francis Garnier, lieutenant de vaisseau, a raconté l'un des épisodes du voyage de la Commission française de l'Indo-Chine, l'excursion à Taly, principauté musulmane indépendante de la Chine. M. le comte de Beauvoir, récemment revenu d'un grand voyage autour du monde, a esquissé à grands traits l'aspect général des colonies australiennes. Enfin, M. L. Simonin a clos la séance en entretenant l'assemblée de l'établissement du chemin de fer transcontinental, et de sa traversée dans les montagnes rocheuses; il a également fait connaître l'état de la Californie en 1868.

Séance du 7 mai. — Présidence de M. Ant. d'Abbadie, membre de l'Institut. — A propos de la mention faite à l'une des précédentes séances par l'un des membres de la Commission centrale du projet de formation d'une Société de géographie à Saïgon, branche de celle de Paris, M. de Quatrefages insiste sur l'intérêt que présenterait dans l'extrême orient une pareille fondation. M. le marquis de Chasseloup-Laubat donne communication d'une lettre qui lui a été adressée par sir Samuel Baker, lauréat de la Société. M. Baker annonce que le vice-roi d'Égypte vient de lui donner la direction d'une expédition qui lui permettra de continuer ses recherches géographiques en Afrique. L'expédition a pour but principal la suppression de la traite dans le bassin du haut Nil et l'introduction du commerce européen dans l'Afrique intérieure. Grâce aux ressources dont il va disposer, sir Baker pense atteindre ce double résultat, un steamer doit être lancé sur l'Albert N'yanza; des stations de commerce seront échelonnées sur le Nil Blanc, et on tâchera d'avoir des relations commerciales jusqu'au centre de l'Afrique. Tout en apprenant la pensée de sir Samuel Baker, M. A.

d'Abbadie craint que le but principal : la suppression de la traite ne soit difficilement atteint par le voyageur. D'après les dernières correspondances qu'il a reçues, la traite se faisait ostensiblement encore à Khartoum, sur les bords de la mer Rouge, à Massaouah, et même également au Caire. Quant aux stations à établir sur les bords du fleuve Blanc, l'expérience démontre que le voisinage des rives est tellement insalubre qu'aucun poste ne peut y rester. Néanmoins on doit approuver en principe le projet de sir Samuel Baker.

M. Ernest Desjardins donne lecture de la suite de son mémoire sur les embouchures du Rhône. M. Bourdon, lieutenant au 2e tirailleurs algériens, lit ensuite une étude sur la géographie physique des environs de Mostaganem.

Au sujet des puits artésiens de l'Algérie, M. Delesse entre dans quelques détails sur ceux qui se creusent en ce moment à la Villette et au Montsouris, à l'intérieur de Paris.

Séance du 21 *mai.* — Présidence de M. Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut.—M. d'Avezac donne lecture d'une lettre de M. Lévy, contenant des renseignements sur le voyage qu'il vient de faire dans l'intérieur du grand Isthme américain, depuis le chemin de fer de Panama jusque dans le Nicaragua. M. Vivien de Saint-Martin annonce que le voyageur Schweinfurth continue ses fructueuses explorations dans la région du haut Nil, et qu'il se trouve en ce moment au sud du Bahr-el-Ghazal ; le même membre fait connaître la marche que suit la nouvelle expédition que les Allemands préparent pour l'exploration du pôle Nord.

M. E. Cortambert dépose sur le bureau pour le Bul-

letin la traduction qu'il a faite d'un mémoire sur les Sunderbunds, inséré dans le numéro de décembre 1868, des *Proceedings* de la Société asiatique du Bengale.

M. J. Girard lit un court fragment de sa relation de voyages dans le Sahara algérien, et insiste particulièrement sur l'oasis d'El-Kantara. En l'absence de l'auteur, M. Gatell, le secrétaire général donne lecture d'une description de l'Ouad-Noun et du Tekna au Maroc.

Société royale géographique de Londres.

Séance du 12 *avril.* — Présidence de sir Roderick I. Murchison. —Il est donné lecture d'un extrait, résumé du Journal de M. le capitaine T. Montgommerie, relatif aux nouvelles explorations géographiques des Pandits, ou savants hindous, dans la haute Asie et notamment dans les pays qui s'étendent entre le Ladak et Gartok, aussi bien qu'aux mines d'or et de sel qu'on savait exister dans cette région. Cette intéressante communication trouvera place au t. XXXIX[e] du *Journal* de la Société. Les résultats géographiques de cette exploration embrassent une reconnaissance d'une étendue de 18,000 milles carrés de pays, on a parcouru et relevé 850 milles de route et franchi quatre-vingt hauteurs ou points culminants nouveaux. La direction des routes a été déterminée par 190 observations de latitude prises dans soixante-quinze positions différentes. Le cours du Sutlèdjē a été généralement déterminé de la plaine de Totling jusqu'au Shipki, à la frontière du territoire britannique. On a reconnu l'existence d'une branche orientale de l'Indus que l'on ne connaissait que d'après des indications des indigènes, cette branche qu'ils ap-

ellent Singh-gi-Chu ou Singh-gi-Khamba (la bouche du Lion) n'est autre que la branche mère de l'Indus lui-même; la branche que les géographes considéraient comme la principale n'est autre qu'un petit affluent oriental appelé Garjung-Chu.

Société de Géographie américaine de New-York.

Séance du mois d'avril. — Présidence de M. Charles P. Daly. — M. le procureur T. Sterry Hunts de Montréal donne lecture d'un mémoire sur l'origine et les causes des tremblements de terre et des volcans. Ces phénomènes sont, dit-il, causés par l'élévation ou la dépression d'un corps liquide dans l'intérieur de la terre. Les tremblements de terre sont le résultat des vibrations de la croûte terrestre, et leurs plus grands mouvements vibratoires ne s'éloignent pas de 30 milles au plus ou de 7 au moins du siége principal de la commotion. Les volcans sont simplement les résultats secondaires du tremblement de terre; la lave, les cendres sont violemment chassées à travers les fissures de la terre avec abondance de gaz. Le professeur Hunt explique la manière dont les volcans sont disposés par le globe et leurs rapports avec les chaînes de montagnes; il expose les causes de la pression intérieure qui leur fait rejeter au dehors la lave, les eaux, les gaz. Enfin il passe en revue les anciennes théories émises sur ces phénomènes terrestres, et il entre dans quelques détails géologiques relatifs aux matières éruptives. Sur la proposition du docteur J. Hayes, l'assemblée vote des remerciements au savant professeur T. Sterry Hunt.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Bulletin de la Société de Géographie de Paris. — Mai 1869. — Assemblée générale du 30 avril 1869; discours d'ouverture de M. le marquis de *Chasseloup-Laubat.* — Allocution de M. le général *Dix*, ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. — Rapport de M. *V. A. Malte-Brun* sur le concours au prix annuel pour la découverte la plus importante en géographie.—Épisode voyage de l'Indo-Chine, par M. *Francis Garnier.* — Note sur la Côte-d'Or, par M. *Winwood-Reade.* — Instructions données à M. Deyrolle, par M. *de Khanikof*, pour un voyage dans le Lazistan et l'Adjara. — Lettre de M. Gérhard Rohlfs au secrétaire général de la Commission Centrale.—Procès-verbaux. — Actes de la Société. — Carte du Voyage du Dr Hayes, 1860-61.

Le Tour du Monde (Paris, Hachette). — N° 491. — Visite au Montserrat, par M. *Germond de Lavigne*, 1868. Texte et dessins inédits. — N°s 492 à 495. — Le Japon, par M. *Aimé Humbert*, ministre plénipotentiaire de la Confédération Suisse, 1863-1864. Texte et dessins inédits.

Revue Maritime et Coloniale (Paris, Challamel). — N° 102, Juin 1869. — Le progrès de la marine et des colonies sous le gouvernement impérial. — Voyage d'exploration en Indo-Chine (suite). Le Lao Siamois, par M. *Garnier*, lieutenant de vaisseau. Notice sur les ports de la Manche et de la mer du Nord (suite). — Calais, Sangatte et Wissant, par M. *Dumas-Vence*, capitaine de frégate. — Biographie de l'amiral Charner. — Le port maritime de la Seine. — Bibliographie.

Mittheilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt.... von Dr *A. Petermann.* — V. 1869. — Les nouvelles explorations des Russes dans l'Asie Centrale. — Les résultats géographiques de la campagne des Anglais en Abyssinie, avec un coup d'œil sur ses résultats (fin). — De l'Inde en Chine et de l'exploration française de Cochinchine. — Troisième voyage de Carl Mauch dans l'intérieur de l'Afrique, du 8 mai au 18 octobre 1868. — Nouvelles géographiques. — Littérature géographique.

Cartes. — Carte des récentes explorations des Russes, d'après les travaux de M. d'Osten Sacken en 1867, par *A. Petermann.* — Coup d'œil sur l'exploration française du Mé-Kong, d'après la carte de M. Garnier, par *Aug. Petermann.*

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, herausgegeben von Dr W. Koner. — IVe vol., 2e cahier. — Sur l'histoire de la géographie, par le Dr *Breusig* (fin). — Exploration de M. *P. de Semenov* dans la Région transilienne l'Ala-tan et l'Issyk-koul, pendant les années 1865 et 1867, traduit du russe par M. *F. Marthe.* — Des titres et des dignités dans le pays

des Nègres, par *Gerhard Rohlfs.* — Mélanges. — Nouvelles. — Actes de la Société géographique de Berlin.

Cartes. — La plaine d'Erseroum et celle d'Erzingjan, par W. Strecker.

Proceedings of the royal Geographical Society, Edited by a Secretary H. W. Bates. — Vol. XIII, N° 2. — Voyage dans le Caucase et ascension du Kasbek et de l'Elbrouz par *Douglas W. Freshfield.* — Sur les effets de la destruction des forêts dans le Gourg, par *George Bidie.* Description de l'île de Rapa, par le capitaine *Vine Hall.* — Sondage et température dans le *Gulf Stream*, par le Comm^er^ *W. Chimmo.*—Sur le *Gulf Stream*, par *A. G. Findlay.* Les découvertes arctiques et leur rapport avec le passage de Vénus en 1882, par *J. E. Davis.*

Journal of the royal Geographical Society. — Vol. XXXVIII, 1867, edited, by the Assistant-Secretary, *H. W. Bates.* — Les expéditions portugaises en Abyssinie aux xve, xvie et xviie siècles, par *C. R. Markham.* — Résultats géographiques de l'expédition d'Abyssinie, par *C. R. Markham*, avec carte. — Esquisse d'un voyage de Canton à Hankow, par *Albert S. Bickmore*, avec une carte. —Résumé des explorations dans l'Isthme de Darien pendant les années 1861 et 1865, par M. *Lucien De Puydt*, avec carte. — Rapport de l'expédition à la recherche de Livingstone, par *E. D. Young.* — Géographie et passage des montagnes de la Colombie britannique à propos de l'établissement d'une route transcontinentale, par *A. Vaddington*, avec carte. — Rapport de l'expédition du Pundit, du Nepal à L'hassa et de ce point dans les hautes vallées du Brahmapoutra jusqu'à ses sources, par le capitaine *T. C. Montgomerie*, avec carte. — Voyage de Norton Sound (mer de Béering) au fort Youkon à la jonction des rivières Youkon et Porcupine, par *Frédéric Whymper*, avec carte. — La péninsule du Sinaï, par le Rev. *F. W. Holland.* — Une visite à la côte nord-est du Labrador pendant l'automne de 1867, par *W. Chimmo* avec carte. — Journal d'une promenade en Arménie, dans le Kurdistan et dans la haute Mésopotamie, avec des notes sur le Deyrsien Dagh en 1866, par *J. G. Taylor*, avec carte. — Sur la Géographie et une récente éruption des îles Sandwich, par le Rev. *Thomas Stanley*, évêque de Honolulu, avec carte. — Note sur la géographie physique, le climat et les ressources de la péninsule du cap York et de Sommerset (Australie), par le Dr *Alexandre Rattray*, avec carte. Sur l'élévation du pays situé entre Busbire et Tehéran, par le major *O. St. John*, avec carte. — Le confluent des rivières Mantaro et Apurimac, dans les monts Huanta, par le prof. *Antonio Raimondi*, avec carte. — Le fleuve Yaxartes ou amou-Daria, d'après les documents russes, par *Robert Mitchell.*

BIBLIOGRAPHIE.

Europe.

1. En Hollande, septembre 1867. — Fragment d'un carnet de voyage, par MM. *Arthur Demarsy* et *Fernand Le Proux*. 1 broch. in-8 de 30 p. — Arras, 1868.

Asie.

2. Note sur l'exploration du cours du Cambodge par une commission scientifique française. Par *Francis Garnier*, lieutenant de vaisseau (Extrait du *Bulletin* de la Société de Géographie, février 1869). 1 broch. in-8 de 44 pages, avec une carte. — Paris, 1869.

Afrique.

3. Essai de Bibliographie tunisienne, ou indication des principaux ouvrages publiés en France sur la Régence de Tunis, par *A. Demarsy*. 1 br. in-8 de 44 pages. — Paris, 1869.

4. Sull' Isthmo di Suez littera del prof. *G. F. Baruffi* al dottor Giuseppe Pitrè. 1 broch. in-8 de 7 pages. — Turin, 1869.

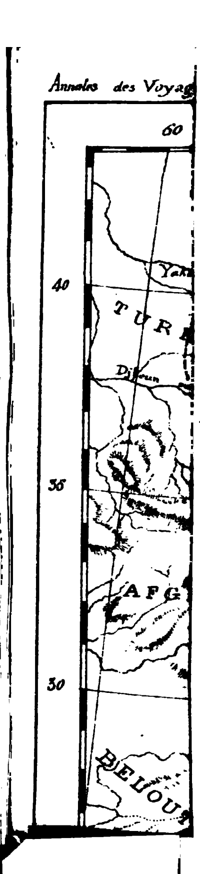
Mélanges.

5. Gérard Mercator, sa vie et ses œuvres, par le D[r] *J. Van Raemdonck*; 1 vol. grand in-8 de XXXII-372 pages, avec portrait, gravure et tableau généalogique. — Saint-Nicolas (Belgique), 1869, chez Dalschaert pract.

6. Gerhard Kremer gen. Mercator der deutsche Geograph. — Gérard Kremer, dit Mercator, géographe allemand, conférence de M. le D[r] *Breusing*, directeur de l'école des pilotes de Brême, faite à Duisbourg, le 30 mars 1869. Se vend au profit du monument projeté de G. Mercator à Duisbourg. 1 broch. in-8 de 64 pages. — Duisbourg, 1869.

7. The Journal of the Royal Geographical Society of London. Vol. XXXVIII. Edited by the assistant Secretary, with maps and Illustrations. 1 vol. in-8 de CXCVIII-468 pages avec 15 cartes, etc., etc. — Londres, 1868. 20 sch.

8. La Table de Peutinger, d'après l'original conservé à Vienne; précédée d'une introduction historique et critique, et accompagnée : 1° d'un index alphabétique des noms de la carte originale avec les lettres des additions précédentes ; 2° d'un texte donnant a pour chaque nom, le dépouillement géographique des auteurs anciens, des inscriptions, des médailles, et le résumé des discussions touchant son emplacement ; 3° d'une carte de redressement comprenant tous les noms à leur place et identifiée, quand cela est possible, avec les localités modernes correspondantes; 4° d'une seconde carte établissant la conformité des indications générales de la Table avec les connaissances présumées des Romains (Orbis pictus d'Agrippa); par Ernest Desjardins. Livraisons 1, 2, 3, in-fol° à 3 col. VI-52 pages et 3 pl. — Paris, Hachette. 10 fr. la livraison. — L'ouvrage complet en aura douze.


Annales des Voyag
60
40
Yak
TURK
Djiloun
35
AFG
30
BELOU

ESQUISSE

DE LA

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DE LA HAUTE-ASIE

D'APRÈS

LES TRAVAUX DES FRÈRES SCHLAGINTWEIT.

Avec une carte.

La science s'est trouvée érigée à l'état d'un culte chez les Schlagintweit. Noblesse oblige! Aussi, sous l'influence d'une émulation d'autant plus heureuse qu'elle est rare, trouvons-nous dans cette noble famille cinq frères, tous animés également du feu sacré, s'illustrer par des travaux considérables et sceller même par un martyre leur dévouement à la science. Tout le monde sait, en effet, comment Adolphe de Schlagintweit mourut assassiné lors de ses voyages dans l'Asie centrale qu'il explorait avec ses frères Herrmann et Robert. L'histoire de ces savants et courageux voyageurs est connue. Quant aux deux autres, l'un, Édouard, capitaine d'état-major de l'armée bavaroise, a été tué en 1866 lors de la guerre des Prussiens contre l'Allemagne, laissant un livre estimé sur le Maroc; tandis qu'Émile, le plus jeune, a publié récemment une étude étendue sur le bouddhisme. Herrmann, Adolphe et Robert étaient occupés de l'exploration des Alpes et s'étaient fait remarquer par leurs recherches sur la

constitution physique de ces montagnes, lorsque sur la recommandation du baron de Humboldt, leur illustre ami, la Compagnie des Indes les chargea de la continuation des observations sur le magnétisme terrestre dans l'Inde, que la mort de William Elliot avait interrompues.

Arrivés à Bombay vers la fin de 1854, MM. de Schlagintweit se mirent aussitôt à l'œuvre et poursuivirent pendant trois années leur mission avec un zèle qui ne s'est jamais démenti. La Compagnie des Indes les avait pourvus de la manière la plus généreuse des ressources nécessaires, et les trois frères commencèrent leurs études chacun de son côté, mais sous une direction commune. En 1855, Herrmann visita le Bengale, les branches de l'Himalaya qui entrent dans le Sikkim, la frontière orientale du Népal, le Boutan, l'Assam, l'Oude, le delta du Gange et du Brahmapoutra. C'est lors de ses courses dans le pays de Sikkim qu'il mesure l'altitude du mont Gaurisankar — mont Everest du colonel Waugh — la plus haute cîme du globe, située à 8840 mètres au-dessus du niveau de l'Océan. De leur côté, Adolphe et Robert se rendirent dans l'Himalaya occidental, franchirent les frontières du Thibet, s'arrêtèrent à la place commerciale de Gartok, visitèrent avec une escorte chinoise les sources de l'Indus et du Sutledj, les lacs sacrés de Mansarour et de Rakous. Ils se séparèrent après une reconnaissance des glaciers de l'Ibi-Gamin, afin d'étudier dans différentes directions les monts Nilgheries, les vallées comprises entre le Gange et la Djumma pour se retrouver en avril 1856 avec Herrman à Simla.

Les trois frères passèrent ensemble quelques semaines consacrant leurs loisirs à la comparaison des

observations, à la vérification des instruments, à la préparation de nouveaux voyages dans le Ladak et le Cachemir. On se sépara de nouveau ensuite. Adolphe revint au Pundjab par la vallée de Cachemir, après de nouvelles courses dans l'Himalaya, le Thibet, le Baltistan et au croisement des crêtes de l'Hindou-Koush avec les grandes chaînes du nord de l'Inde. Pendant ce temps, Robert et Herrmann visitèrent le Ladak sous des déguisements, et eurent la chance de continuer leur excursion dans le Turkistan en descendant par les montagnes de Karakoroum et de Kouen-louen dans la grande vallée de Yarkand. Aucun Européen, pas même Marco Polo, n'avait encore visité cette région. Robert franchit également des espaces considérables en dehors des voies battues descendant par le Pundjab dans le Scinde et par là de Kutsch à Bombay. Les opérations du levé magnétique de l'Inde étaient terminées avec un plein succès. Herrmann revint en Europe où Robert le suivit bientôt, après un séjour à Ceylan. Quant à Adolphe, il avait repris, en décembre 1856, le chemin de l'Asie centrale.

Ce dernier voyage fut funeste. Le voyageur arriva à Yarkand, dans le Kokand, au milieu de circonstances qui ne sont pas parfaitement connues. On sait toutefois qu'Adolphe de Schlagintweit se rendit avec sa suite, vers la fin d'août 1857, de Yarkand à Kashgar. A cette époque la guerre régnait au pays. Or Kashgar et Yarkand faisaient partie de l'Empire chinois, qui s'en empara au milieu du dernier siècle. Mal résignés à leur défaite, les descendants des anciens maîtres du pays enrôlent de temps à autre des bandes d'aventuriers, excitent le fanatisme religieux des uns, la cupidité des autres, puis marchent à l'assaut des

villes. S'ils triomphent, ils chassent les gouverneurs jusqu'au jour où ceux-ci reprennent le dessus à l'aide de renforts envoyés de l'intérieur de la Chine. Dans l'été de 1857, à l'époque du voyage d'Adolphe de Schlagintweit, les musulmans, maîtres de la ville de Kashgar, étaient aux prises avec les Chinois. L'infortuné voyageur tomba entre les mains des gens du Kokand et fut mis à mort, soit qu'on le soupçonnât d'être un espion de la Compagnie des Indes, soit que son seul titre d'Européen suffît pour exciter la fureur fanatique de ses persécuteurs. Rien n'a vengé le meurtre, car ces contrées de la haute Asie sont encore trop en dehors de la civilisation pour qu'il soit facile d'y donner des leçons d'humanité et de justice. Le martyre d'ailleurs est la récompense habituelle des hommes qui se vouent avec un ardent dévouement au service de la science, soit que ce dénouement se réalise d'une manière brusque au milieu de populations barbares ou des fatigues d'une exploration lointaine, soit que le sacrifice soit fait lentement à la suite de travaux silencieux, mais accablants et sans fruit immédiat.

Quels sont maintenant les résultats acquis au prix de si pénibles et persévérants efforts? Avant les explorations des frères de Schlagintweit, l'existence distincte, la direction générale, la constitution des chaînes de Karakoroum et de Kouen-louen étaient inconnues en Europe : l'Himalaya lui-même, malgré la civilisation avancée de l'Inde, est resté jusqu'au dernier siècle enveloppé d'un voile mystérieux. Les brahmanes lettrés savaient bien que ces montagnes gigantesques cachaient dans leur sein la source des fleuves sacrés, mais personne n'avait gravi leur cime, ils craignaient de les interroger de près et de profaner la région éle-

vée et redoutable attribuée au séjour de divinités terribles. L'étude des massifs de la Haute-Asie ne remonte donc pas loin, et ce sont des missionnaires catholiques qui en ont apporté les premières notions précises. En 1624, le jésuite portugais Antonio de Andrada visita avec des pèlerins de Delhi les principaux sanctuaires de l'Himalaya et raconta ensuite, dans une relation détaillée, comment il marcha « pendant deux jours au milieu de champs de neige éblouissante, d'une blancheur telle que ses yeux en furent affaiblis au point de ne pouvoir distinguer longtemps les lettres du bréviaire. » Plus tard, en 1764, le P. Tieffenthaler publia un livre curieux sur l'orographie et l'histoire naturelle du pays, dont il signala l'extrême élévation. Ses observations furent confirmées et considérablement étendues au commencement de ce siècle par les voyages de Colebrook, de Hamilton, de Raper, de Hodgson, de Webb. Cependant malgré leur zèle, ces savants ne donnèrent pas une idée nette du relief et de la disposition relative des différentes parties de l'Himalaya. Les glaciers immenses, les pics revêtus de neiges éternelles, les vallées profondes, les gorges, les fleuves de la contrée apparaissent et se mêlaient en un chaos inextricable. Des généralisations trop hâtives, fondées sur des observations insuffisantes et en apparence contradictoires, eurent pour résultat de provoquer de nouvelles recherches. On multiplia les voyages. A la suite d'expériences positives, faites avec une rigoureuse précision, Herbert et Gérard essayèrent de grouper en un système régulier l'apparente confusion de crêtes et de rameaux, opération difficile à cause du nombre de branches secondaires dont plusieurs sont aussi élevées et présentent des som-

mets égaux à ceux de la chaîne principale. De 1830 à 1850, les reconnaissances furent continuées dans les vallées au nord de l'Himalaya par Victor Jacquemont, Hugel, Hooker, Cunningham, les deux Strachey, Vigne, Everest, Waugh, Thomson. L'activité des explorations avait devant elle un vaste champ qui ouvrait chaque jour de nouvelles perspectives. Quand les frères de Schlagintweit arrivèrent, ils poussèrent leurs recherches en dehors des limites de l'Inde et au delà des monts Karakoroum et Kouen-louen.

Au point de vue géographique, les frères de Schlagintweit se sont donc acquis un mérite considérable en franchissant pour la première fois les trois grands massifs de la haute Asie sur toute leur largeur. Ces intrépides voyageurs ont déterminé exactement la position géographique, la direction générale et l'élévation des chaînes de Karakoroum et de Kouen-louen dont Alexandre de Humboldt avait annoncé l'existence d'après des renseignements chinois, mais en les confondant en un massif unique. En pénétrant dans plusieurs des vallées qui découpent ces montagnes, MM. de Schlagintweit ont démontré que la chaîne de Kouen-louen ne forme pas la ligne de séparation des eaux entre l'Océan indien et l'Asie centrale, parce que la rivière de Yarkand la traverse à son extrémité occidentale et qu'elle est coupée en outre par deux grands cours d'eau, le Karakach et le Keria, qui vont se jeter ensemble dans le lac Lop, au milieu de steppes déserts. La Société de géographie de Paris a reconnu l'importance de ces observations en décernant en 1859, à MM. Herrmann, Adolphe et Robert de Schlagintweit, sur un rapport de M. de la Roquette, sa grande médaille, accordée chaque année à l'auteur de la décou-

verte la plus importante pour les progrès de la géographie (1).

Nous avons dit que ces voyages ont eu pour premier mobile l'étude des différents éléments du magnétisme terrestre dans l'Inde. Sous ce rapport, les frères de Schlagintweit ont constaté et nettement défini l'influence des monts Himalaya sur tous les éléments de la force magnétique. Partout, dans cette région, la déclinaison présente une déviation légère, mais évidente, qui fait converger l'aiguille vers les parties centrales de la chaîne, et l'intensité magnétique y est généralement plus grande qu'ailleurs à latitude égale. Ce phénomène était surtout prononcé au Thibet et dans le Turkestan, au pied des montagnes de Kouenlouen. Dans le sud de l'Inde, l'intensité croissait rapidement du midi au nord. Les lignes d'égale intensité ont une forme remarquable qui paraît analogue à celle de certains groupes de lignes isothermes avec lesquelles ces lignes sont plus ou moins parallèles. Les variations locales irrégulières du magnétisme terrestre ont du reste été plus faibles que le faisait présager le relief accidenté du pays. Sur un seul point, dans les montagnes de Khassia, l'aiguille de déclinaison dévia de 4° à l'ouest de sa direction normale. Dans l'Inde occidentale et centrale, notamment dans le Dekkan, les roches se sont montrées magnétiques. En s'occupant du magnétisme, les frères de Schlagintweit n'ont pas oublié la météorologie, s'efforçant de recueillir, outre leurs observations personnelles, les observations thermométriques faites avec soin par les médecins de l'armée des Indes. Ils ont porté sur les mêmes cartes les

(1) Dezos de la Roquette : *Bulletin de la Société de Géographie*, t. XVII, 4ᵉ série, 1859.

lignes isothermes et celles des contours topographiques afin de constater l'influence de l'altitude sur les variations de température. Pour le baromètre, le maximum et le minimum des variations diurnes se sont montrés dans l'Himalaya, même entre 5,000 et 6,000 mètres d'altitude, à des heures très-voisines des maxima et des minima dans la plaine. Les oscillations extrêmes étaient moins grandes; mais contrairement aux observations faites en hautes régions des Alpes, on ne trouva pas cette interversion des courbes de la variation diurne que la théorie indiquait comme devant se produire dans l'atmosphère libre de l'Europe. Cette différence s'explique parce que dans les régions supérieures de l'Himalaya, la portion soulevée, comprise entre la base et l'altitude de 6,000 mètres, est plus grande relativement au soulèvement total, que dans les Alpes la part comprise entre la plaine et une hauteur de 3,000 mètres. On a aussi mesuré la transparence de l'air au moyen du diaphanomètre, appareil composé de deux disques noirs de diamètre différents peints sur un fond blanc. Or, au-dessus de 5,000 mètres, les deux disques disparaissaient constamment sous le même angle, et ces observations montrent qu'à cette hauteur la diminution de transparence produite par une couche d'air de 1,000 mètres n'est plus appréciable.

Ainsi la géographie, la physique du globe, la météorologie, l'ethnographie, toutes les branches des sciences naturelles doivent de notables acquisitions aux grands voyages des frères de Schlagintweit. Les savants explorateurs ont aussi rapporté d'importantes collections qui intéressent ces différentes études. Ces collections se composent d'environ 2,000 échantillons

de roches, de minéraux et de fossiles. 1,400 échantillons de terre végétale ; un herbier surtout, formé de plantes recueillies au Thibet, de Gnari Kharsoum à Hosera et lors des excursions dans le Ladak et le Turkestan ; 275 masques pris sur le vivant et représentant les types de toutes les populations de la haute Asie et de l'Inde ; enfin une importante collection ethnographique, et plus de 700 photographies et dessins faits d'après nature. Tous ces objets ne forment pas une simple collection de curiosités remarquable par sa rareté ou sa richesse. Ils sont le fruit des investigations de savants spéciaux, et comme telles, ces collections choisies et classées avec méthode ne trouvent guère d'analogues que dans les grands musées de Londres et de Paris. Les frères de Schlagintweit les conservent au domaine paternel, dans le château de Jaegersbourg, placé dans un des sites romantiques de la Franconie supérieure, près Forscheim, station du chemin de fer entre Bamberg et Nuremberg, où M. Herrmann de Schlagintweit les tient de la manière la plus gracieuse à la disposition des personnes qui désirent les visiter.

On connaît les résultats principaux de l'exploration par un grand nombre de mémoires publiés dans les recueils des Académies et des Sociétés savantes de l'Allemagne et de l'Angleterre. En dehors de ces études détachées, fragmentaires, MM. Herrmann et Robert de Schlagintweit exposent leurs travaux dans deux grands ouvrages. Le premier de ces ouvrages, publié en anglais à Londres et à Leipzig, porte le titre de RESULTS OF A SCIENTIFIC MISSION TO INDIA AND HIGH ASIA, *undertaken between the years* 1854 *and* 1858. Il doit se composer de neuf forts volumes in-4°, et un atlas conte-

nant les détails des observations scientifiques et les résultats généraux relatifs aux observations astronomiques et magnétiques, à l'hypsométrie, aux itinéraires des routes, à la météorologie, à la géologie, à la botanique et à la zoologie, à l'ethnographie de l'Inde et de la haute Asie. Quatre volumes ont paru jusqu'à présent avec un certain nombre de planches de l'atlas, toutes bien réussies, et dont on peut voir de bonnes reproductions dans les tomes I et XIII du *Tour du Monde.* Un second ouvrage publié en allemand, à Iéna, est intitulé Reisen in Indien und Hochasien, en deux volumes in-8° avec cartes. M. Herrmann de Schlagintweit y décrit l'Inde méridionale et centrale, Ceylan, la vallée du Gange, le bassin du Brahmapoutra, l'Himalaya, le Boutan avec les voyages dans le Thibet central, le Turkestan, à travers les montagnes de Karakoroum et de Kouen-louen. Les *Results* sont presque inaccessibles à cause deleur prix élevé, mais la seconde relation nous paraît appelée à un grand succès de popularité; elle mériterait d'être traduite en français.

Ce n'est pas tout. Nommé professeur de géographie à l'université de Giessen, en mars 1864, M. Robert de Schlagintweit, malgré la publication de son grand ouvrage, faite en commun avec Herrmann, malgré la préparation de son enseignement, a trouvé assez de loisirs pour faire dans l'intervalle près de deux cents conférences dans quarante villes d'Allemagne et de Suisse. Hambourg, Berne, Zurich, Cassel, Aix-la-Chapelle, Francfort l'ont entendu tour à tour raconter les incidents de ses longs voyages, et les journaux allemands que nous avons sous les yeux rendent le compte le plus flatteur de ces entretiens populaires. Le jeune professeur avait vingt ans à peine quand il prit le

chemin de l'Asie (1). Nourri de fortes études, initié à la science du globe par les leçons de Ritter, notre maître à tous, il a apporté un concours efficace à cette exploration qui restera parmi les plus belles pages de l'histoire scientifique de l'Inde. Tout en apportant à ses recherches la précision et la minutieuse exactitude que comportent les méthodes actuelles, il a conservé une empreinte profonde, ineffaçable de la merveilleuse nature de l'Inde et de la haute Asie, dont sa parole enthousiaste évoque maintenant les tableaux pleins de fraîcheur, de mouvement et de vie. Nous avons essayé de traduire dans les pages suivantes une de ces improvisations déjà publiée dans les *Geographische Mittheilungen* (2) du docteur Petermann, en abrégeant un peu le texte primitif et en ajoutant quelques observations sur d'autres points pour le compléter.

I. *Coordonnées géographiques.*

Les observations des frères de Schlagintweit sur les positions géographiques des principaux points qu'ils ont visités sont exposés en détail dans le tome I des *Results of a scientific mission.* Les déterminations de latitudes ont été faites presque toutes au moyen de théodolites et le sextant ne servit guère qu'à des opérations topographiques de moindre importance. Quant aux longitudes, elles furent presque toutes fixées au moyen de chronomètres en admettant comme positions définitives les points déterminés lors du lever trigonométrique de l'Inde. Voici le tableau de ces différentes

(1) M. Robert de Schlagintweit est né le 27 octobre 1833. Adolphe, le 9 janvier 1829, et Herrmann, l'aîné des trois frères, le 13 mai 1826.

(2) Voir les cahiers des *Mittheilungen* de 1861-62-63.

coordonnées, dans lequel le signe Δ indique un campement loin d'une localité habitée d'une manière permanente, tandis que les positions marquées d'un * sont celles fixées par les officiers attachés au lever trigonométrique de l'Inde.

STATIONS.	Latit. N.	Long. E. de Paris.	Altit. en mètres.
HIMALAYA.			
Narigoun, village du Boutan. . . .	26°53'50"	89°45'51"	1102
Dargiling, Sikkim.	*27 3 0	*85 55 6	2183
Rangit, pont du Sikkim.	27 4 50	85 50 6	952
Tonglo, montagne du Sikkim. . . .	*27 1 50	*85 43 46	3070
Falout, id.	*27 6 20	*85 38 51	3670
Kathmandou, Népal.	27 42 5	82 52 0	1324
Naïnital, Kamaon.	29 23 34	77 10 46	1952
Miloum, Johar.	30 34 35	77 34 40	3545
Mana, village du Garhval.	30 47 0	77 20 41	3250
Mana (col de).	31 5 0	76 55 11	5744
Oussilla, Gahrval.	31 7 40	75 58 1	2722
Massouri, Gahrval.	*30 28 30	*75 39 49	2296
Vangtou (pont de), Simla.	31 37 0	75 33 51	1282
Rampour, Simla.	31 31 0	75 16 51	980
Simla.	31 6 6	74 47 27	2160
Soultanpour, Koulou.	*31 57 50	*74 45 41	1168
Kardong, Lahol.	*32 33 50	*74 40 26	3118
Srinagger, capitale du Cachemir. . .	34 4 36	72 28 21	1566
Daver, Cachemir.	34 34 5	72 25 51	2352
Mozaferabad, Cachemir.	34 22 25	71 11 1	2200
Marri, Sanatarioum.	33 51 0	*71 2 31	2214
THIBET.			
Laptel, Δ au pied méridional du col de Balch Dhoura.	30 46 20	77 31 51	4360
Gioungoul, Δ à son confluent avec le Satledj.	31 14 0	77 24 31	4091
Gounshangar, montagne.	31 23 30	77 57 51	6080
Chako (col de la).	31 23 25	77 50 51	5404
Gartok, ...	31 40 0	77 58 16	4600
Dira Δ.	31 18 55	77 12 31	4830
Ibi Gamin (extrémité du glacier d').	30 56 10	76 59 21	5155
Pouling, village.	31 15 30	76 55 31	4330
Nelong (col de), frontière de Garhval.	31 7 30	76 40 31	5630
Moud, Spiti en Latak.	31 55 35	75 41 11	3785
Tsomariri, lac salé.	32 45 25	75 56 27	4612
Takoung, Δ au bord du grand lac salé de Tsomognalari, Pangkong. . . .	33 39 50	76 18 21	4270
Lacha-Loung (col de).	33 3 50	75 15 26	5106

STATIONS.	Latit. N.	Longit. E. de Paris.	Altit. en mètres.
THIBET.			
Leh.	34° 8′21″	74°54′27″	3515
Padoum, village de Tsanskar.	33 2 0	74 34 6	3532
Dah, village au bord de l'Indus. . . .	34 32 35	74 4 56	2954
Sasser (col de), Noubra	35 6 0	75 7 26	5412
Kargil, village de la province de Dras.	34 30 0	73 43 53	2575
Dras.	34 28 0	73 22 56	3034
Houshe, village de Balti.	35 33 30	74 15 11	3184
Chorkonda, glacier de Balti..	35 33 20	73 35 51	4204
Shinchakbi Bianga, Δ au glacier de Moustak, Balti.	35 56 35	73 40 11	4132
Tso Ka, lac du glacier de Moustak. .	35 58 0	73 42 51	4794
Askoli, village de Bali.	35 41 20	73 35 51	2960
Choutron, vg. au bord du Shigar, Balti.	35 44 35	73 5 31	2456
Shigar, vg. au bord de la riv. Shigar.	35 28 35	73 25 21	2297
Skardo, capitale de Balti.	35 20 12	73 23 51	2210
Tashing, village de Hasora	35 15 40	72 20 31	2954
KARAKOROUM ET KOUEN-LOUEN.			
Karakoroum (col de).	35 46 55	75 10 12	5592
Kiruk-Kiol, lac..	35 40 0	75 35 51	4712
Souget, campement de caravanes. . .	36 10 25	75 29 56	3950
Boultou, Δ un peu nord du col de Kara-Karoum.	35 49	75 11	5150
Chilgane, Δ route de Yarkand. . . .	35 58	75 15	5004
Kissilkoroum, Δ à la séparation des eaux entre les rivières Karakash et de Yarkand	35 57	75 30	5415
Aksae-Chin, lac.	35 52	75 31	5066
Δ de la vallée de Karakash.	35 49	75 31	4520
Kafir-Dera, Δ id.	35 50	75 52	4396
Bashmalgoun, ile de la rivière de Karakash.	35 50	75 57	4335
Δ, en aval de ce point.	35 51	76 2	4270
Sikander Mokam, ancien fort dans la vallée de Karakash.	36 3	76 9	4208
Δ, vallée de Karakash.	36 8	75 54	4150
Soumgal, Δ à la bifurcation du chemin d'Elchi.	36 8	75 45	4028
Goulbagashen, Δ près du pont de Nephrit.	36 9	75 25	3735
Elchi-Davan, col du Kouenlouen entre Elchi et Karakash.	36 13	75 47	5300
Boushia, bord de la rivière d'Elchi, limite supérieure de la culture des céréales.	36 26	75 59	2838

Les coordonnées géographiques fixées par les frères de Schlagintweit apportent d'importantes corrections aux cartes antérieures. D'après les longitudes observées sur les trois points de Gnari-Khorsoum, à Gioungoul, à Gartok et à Dira, l'extrémité orientale de cette province serait de 10', l'extrémité occidentale de 8' plus à l'ouest que l'on pensait auparavant. Pour le district de Spiti, pour le Latak, pour le Balti, les longitudes se trouvent encore plus reculées vers l'ouest. Tout le nord du Thibet occidental se trouve reporté de 22 à 25' plus à l'ouest que sur les cartes antérieures. De même les latitudes du Lalak et du Spiti ont été jusqu'à présent trop élevées, tandis que pour le Balti on les avait fixées de 10' trop bas même pour des points importants tels que Skardo et Shigar. Les observations de MM. de Schlagintweit placent également le sommet du col de Sasser à 7' plus au nord que sur la carte de Thomson, et le sommet du passage de Karakoroum à 11'. Au delà des monts Karakoroum et dans la chaîne de Kouen-Louen, qu'aucun Européen n'avait franchi auparavant, nous trouvons des différences bien plus fortes. La détermination de la longitude de Souget et les itinéraires qui s'appuient sur ce point indiquent que la position de toute cette contrée jusqu'à Yarkand et à Kashgar se trouvait de 2° trop à l'est. Voici pour Yarkand, Elchi et Kashgar les positions déterminées par les frères de Schlagintweit comparées à celles des Pères Jésuites :

Elchi	36° 50'	latit. N. et	76°	long. E. de Paris.	
Selon les Jésuites	37°	—	78° 15'	—	
Yarkand	38° 10'	—	72°	—	
Selon les Jésuites	38° 19'	—	73° 58'	—	
Kashgar	39° 15'	—	69° 30'	—	
Selon les Jésuites	39° 25'	—	71° 35'	—	

Ces observations reculent le Turkistan vers l'ouest d'une manière tellement considérable qu'on a peine à comparer les anciennes cartes avec celles construites d'après les données fournies par les frères de Schlagintweit. En outre, la carte de ces savants voyageurs ne donne pas au Sirikoul dont sort l'Oxus la longitude du lieutenant Wood, mais elle le place à deux degrés plus à l'ouest, soit par 71° 14′ à l'est du méridien de Paris, soit aussi à 2° plus à l'ouest que n'indiquent les observations faites en 1859 par Golubew. Les observations les plus récentes s'accordent bien à montrer que les positions déterminées que les missionnaires Jésuites dans la Dzoungarie et le Turkistan se trouvent un peu trop à l'est, toutefois on ne saurait encore dire avec précision quelles corrections il faudra faire aux différentes localités. Le troisième volume du grand ouvrage des frères de Schlagintweit, consacré aux itinéraires, ne donne pas lui-même des indications suffisantes pour expliquer les différences de longitudes que la nouvelle carte présente avec les publications antérieures sur l'Asie centrale. Il est très-regrettable qu'il ne fournisse pas de détails sur la direction des routes ni sur les distances. L'addition de cartes routières eût jusqu'à un certain point compensé l'insuffisance du texte; mais ces cartes manquent aussi. Par contre les routiers seront utiles aux voyageurs futurs et sont susceptibles de rendre d'importants services tant pour les entreprises commerciales que pour les opérations militaires qui auraient l'Inde pour base, par leurs remarques sur l'état des chemins, la nature des passes à travers les montagnes, sur l'abondance ou la pénurie des vivres et des combustibles. Ces routiers sont du reste rédigés d'après les observations person-

nelles des voyageurs, soit au moyen de renseignements pris auprès des marchands indigènes et des conducteurs de caravanes, soit enfin avec des détails empruntés à des voyageurs antérieurs.

Nous devons ajouter que dans notre tableau des coordonnées géographiques de la haute Asie, les longitudes sont réduites au méridien de Paris, et les altitudes sont indiquées en mètres. Dans le texte original de leur grand ouvrage et dans le résumé publié dans les *Geographische Mittheilungen* de 1861, p. 271 et suivantes, les longitudes sont comptées à partir du méridien de Greenwich et les altitudes indiquées en pieds anglais. On sait du reste que le méridien de Greenwich se trouve à 2° 20′ 9″ à l'ouest de celui de l'observatoire de Paris, et que la valeur du pied anglais égale 0,3047 mètres.

II. *Orographie.*

On a pensé longtemps que les montagnes de la haute Asie composaient un système unique. Il n'en est rien. Les explorations et les recherches des frères de Schlagintweit montrent que les principaux traits du relief de cette région se rapportent aux trois grandes chaînes de l'Himalaya, de Karakaoroum et des monts Kouen-louen. L'orientation générale de cette zone va de l'est au nord-nord-ouest. La plus méridionale des trois chaînes est l'Himalaya, les monts Kouen-louen forment celle du nord, et la chaîne de Karakoroum occupe la région intermédiaire.

Soulevée subitement au-dessus des plaines de l'Inde, la chaîne de l'Himalaya se trouve presque entièrement dépourvue de promontoires. Cette pénurie de promontoires est caractéristique et distingue la constitu-

tution de l'Himalaya de celle des Alpes suisses qui ne surgissent pas brusquement, et sont précédées de terrasses sur presque toute leur étendue, ou accompagnées de montagnes d'une hauteur moindre. Aussi, au contraire de ce qui arrive dans les Alpes, voyons-nous ici les vallées, les gorges profondes plus nombreuses sur les flancs de la chaîne qu'à l'intérieur. Du reste, l'Himalaya présente sur tout son versant sud un aspect spécial. Les riches et fertiles plaines de l'Inde se changent là en une contrée marécageuse, revêtue d'une exubérante végétation ; ces terres basses ne forment sur certains points qu'une étroite lisière ; mais ailleurs, au Népál notamment, elles prennent une proportion de quinze à vingt lieues. On leur donne le nom de *Teraï*. La végétation y développe une force prodigieuse, mais son influence affaiblit l'homme. En toute saison, de légères brumes presque transparentes s'élèvent chaque matin au-dessus des forêts et des djungles du Teraï. Quand, dans le cours de la journée, le soleil darde ses rayons ardents, le sol bas semble se tranformer en vapeurs et ses émanations s'élèvent en colonnes chargées de miasmes délétères produits de la décomposition des matières organiques qui engendrent des fièvres mortelles. Non-seulement le Teraï est funeste aux Européens, il est aussi pernicieux aux habitants de l'Himalaya. Quelques pauvres tribus, les plus misérables de l'Inde, habitent seules cette triste zone, vivant dans les clairières de la djungle.

Dans sa partie orientale, l'Himalaya se dirige de l'est à l'ouest jusqu'à Kamaon pour passer ensuite après différentes inflexions au nord-ouest. La chaîne de Karakoroum, de même longueur que l'Himalaya, lui est aussi à peu près parallèle. Il y a dans la seconde chaîne

moins de grands pics; mais l'élévation moyenne de la ligne de faîte au-dessus du niveau de la mer est supérieure à celle de l'Himalaya.

Les monts Kouen-louen sont les plus faibles et les moins étendus de la haute Asie. Plus considérables toutefois que nos Alpes, ils vont sensiblement de l'orient à l'occident et, de même que dans l'Himalaya, les promontoires y sont rares, les montagnes s'affaissent d'une manière brusque sur les plaines du Turkestan et de l'Asie centrale. Les basses terres marécageuses qui se trouvent au pied de l'Himalaya, du côté de l'Inde, manquent totalement au nord des Kouen-louen.

La haute Asie a une étendue considérable en longueur, étendue équivalente à l'espace compris entre la Grèce et l'Espagne. Quant à sa largeur, on peut s'en faire une idée, si l'on songe qu'un voyageur marchant dans de bonnes conditions emploie soixante jours, de huit heures chacun, pour la traverser depuis le pied méridional de l'Himalaya jusqu'aux confins des plaines du Turkestan. Cette même zone se trouve limitée à l'est par le Brahmapoutra et par le cours de l'Indus à l'ouest. Les grandes montagnes finissent près de ces limites occidentales et orientales. Diverses ramifications de l'Himalaya, des monts Kouen-louen et de Karakoroum se réunissent de même que les bouches d'un fleuve se rapprochent en un tronc unique et forment encore sur les deux ailes des principaux massifs des contre-forts dont quelques sommets ont 4,500 mètres d'altitude. A l'est, ces contre-forts pénètrent jusque dans l'intérieur de la Chine. A l'ouest on trouve des ramifications semblables dans l'Hindou-koush, dans le Kaboul et même sur la rive droite de l'Indus, entre le Pundjab et le Scinde où elles forment la

chaîne de Soliman Dagh. C'est à cette extrémité occidentale de la haute Asie que passèrent à diverses époques les armées d'Alexandre en 327 avant J.-C.; de Mahmoud I vers 1022; de Tamerlan, en 1397; de Babor en 1525; de Nadir Shah en 1739, toutes pour pénétrer dans l'Inde. Le mont Sufed-koh atteint dans ses ramifications une élévation de 4,500 mètres, tandis que la hauteur moyenne de ces mêmes ramifications oscille entre 1,500 et 1,800 mètres. Les rameaux de l'est sont moins connus. Nous savons que le pic de Gric y atteint 4,600 mètres au-dessus du niveau de la mer. Deux missionnaires français, les pères Huc et Gabet ont parcouru cette région et la décrivent dans une relation qui restera parmi les plus intéressantes du siècle (1), mais où nous trouvons peu d'observations précises pour la géographie physique.

Aujourd'hui nous sommes encore loin de bien connaître le nom et la hauteur exacte de tous les grands sommets de la haute Asie. Plusieurs milliers d'entre eux conservent sur leurs flancs des neiges persistantes et quelques-uns des plus puissants seulement ont été mesurés par les ingénieurs du service topographique de l'Inde anglaise. Ainsi sur deux cent seize sommets, dont on a fixé l'altitude dans l'Himalaya, dix-sept dépassent 7,500 mètres, quarante en atteignent près de 7,000 et cent-vingt en ont plus de 6,000. Le plus élevé de tous ces pics, qui est aussi le plus considérable connu à la surface du globe, a 8,840 mètres : c'est le Gaurisankar des Hindous, appelé Chingopamari par les Tibetains et mont Everest par les Anglais. Le Gaurisankar se trouve dans le royaume de Népál par 27°59'

(1) Huc : *Souvenirs d'un voyage en Tartarie et au Thibet, pendant les années* 1844 à 1846. Paris, 1857, 2 volumes.

de latitude nord et 89°34' à l'est du méridien de Paris. Il dépasse de 2,000 mètres le plus grand sommet des Andes et est de 4,030 mètres plus haut que le mont Blanc.

Après le mont Gaurisankar viennent par ordre de hauteur le Dapsang, dans la chaîne de Karakoroum, qui a 8,624 mètres; puis le Kamchindjinga, qui en a 8,592, le Sihsour 8,473, et le Dhavaladgiri 8,200, ces trois derniers, situés dans l'Himalaya. Outre le Dapsang, on trouve dans les monts Karakoroum, le sommet de Diamar a 8,120 mètres et le Masheribrun à 7,815. La chaîne de Kouen-louen ne possède pas de pic aussi élevé, du moins on n'y connaît aucune cime dépassant 7,000 mètres. Le plus haut sommet des Andes, l'Aconcagua, atteignant seulement 7,016 mètres et le Chimborazo 6,533, tandis que dans l'Himalaya seul nous connaissons quarante cimes qui dépassent cette hauteur; il en résulte que les montagnes de la haute Asie sont bien supérieures à celles de l'Amérique.

Qui croirait que dans la haute Asie on ne trouverait pas un homme qui se décidât à gravir de son propre mouvement un grand pic, comme tant de gens l'ont fait dans nos Alpes d'Europe? Le superstitieux Hindou consent seulement, sous l'appât d'une grande récompense à accompagner le voyageur dans ces montagnes qu'il redoute, moins pour les dangers inconnus de l'ascension, que pour le sacrilége qu'il croit commettre en s'approchant de l'asile, du sanctuaire inviolable de ses divinités. Son trouble devient extrême quand il voit dans le pic à gravir, non les fatigues de la marche, mais le dieu dont la montagne a pris le nom. Le sacrifice et la prière lui semblent alors le seul moyen d'apaiser la colère de la divinité offensée. Il sacrifie

au commencement et à la fin de l'ascension, dans la forme prescrite par le rite, des animaux dont il jette aux quatre coins la chair et le sang. Ici, ce n'est plus le guide, c'est le voyageur qui doit marcher devant pour découvrir la vraie route, et cela sans la moindre connaissance des lieux.

La mémorable tentative d'ascension au Chimborazo, faite par Humboldt, a excité naguère une admiration générale. Le Chimborazo a une élévation de 6,533 mètres. Humboldt est parvenu sur ses flancs à 5,880 mètres, la plus grande hauteur que l'homme eût atteinte à cette époque. L'importance des résultats scientifiques acquis lors de cette ascension ne ferda pas à faire naître le désir de tentatives semblables. Dans la haute Asie, les officiers chargés de la triangulation de l'Inde se sont élevés en 1849 et en 1860 à 6,092 et à 6,085 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il ont installé un signal trigonométrique à 6,527 mètres. Le 2 août 1856, M. Robert de Schlagintweit et ses frères ont réussi à monter jusqu'à 6,135 mètres sur un contrefort du Sassar. Enfin, le 19 août de la même année, les mêmes voyageurs atteignirent 6,810 mètres sur l'Ibi-Gamin. C'est la hauteur la plus considérable où l'homme soit encore arrivé sur une montagne; mais le 5 septembre 1862, M. Glaisher s'est élevé à plus de 9,750 mètres en ballon. M. Robert de Schlagintweit assure que, dans les premiers temps, il souffrait beaucoup dès que les cols franchis atteignaient 5,000 mètres, mais qu'après avoir passé quelques jours à de grandes hauteurs, il ne ressentait plus qu'un malaise passager même à 5,800 mètres. L'influence physiologique des hauteurs paraît du reste varier d'un individu à l'autre : moi-même je n'ai ressenti aucune in-

disposition pendant les courses prolongées à des grandes hauteurs dans les Alpes du Monte Rosa, et trois hommes ont passé treize mois consécutifs à l'observatoire de M. Dollfus-Ausset au col de Saint-Théodule, à 3335 mètres d'altitude, sans éprouver de malaise (1).

On connaît aujourd'hui la hauteur de vingt et un cols qui traversent la crête de l'Himalaya. Dans les monts Karakoroum et la chaîne de Kouen-louen, ce chiffre est bien moindre, les explorateurs futurs devront y trouver bien d'autres passes. En moyenne la hauteur des passages connus est de 5,430 mètres pour l'Himalaya, de 5,700 pour le Karakoroum, de 5,180 pour les montagnes de Kouen-louen. La moyenne de l'Himalaya paraît inférieure à celle du Karakoroum, mais le plus élevé de tous ces cols se trouve néanmoins dans la première chaîne; c'est le passage d'Ibi-Gamin, menant du Garhval au Gnari-Khorsoum. Il se trouve à 6,240 mètres, et les frères de Schlagintweit sont les premiers Européens qui l'aient franchi. Pour franchir la crête de l'Himalaya, il faut s'élever à 4,930 mètres au moins, plus haut que le mont Blanc. Le col le plus élevé des Alpes, le Weiss-Thor a seulement 3,700 mètres. La passe de Bara-Laha, la moindre de l'Himalaya, atteint une altitude supérieure aux cols les plus élevés des Andes américaines qui montent à 4,750 mètres aux passages Alto de Toledo et de Lagunillas.

Si nous jetons un coup d'œil sur la disposition topographique de la haute Asie, nous voyons au sud de l'Himalaya les grandes plaines de l'Inde; entre l'Himalaya et la chaîne de Karakoroum, le Thibet; au au nord des monts Karakoroum, le Turkestan, tandis

(1) Ch. Grad. *Observations sur le massif du Monte Rosa et les glaciers de la Viége.* Paris, 1868. Voir également aux *Annales.*

que le pied septentrional du Kouen-louen limite les steppes immenses de l'Asie centrale. L'Himalaya est généralement divisé en quatre parties, qui sont l'Himalaya oriental, moyen, occidental et nord-ouest. L'Himalaya occidental comprend le Boutan et le pays de Sikkim; l'Himalaya moyen, le royaume de Népâl; l'Himalaya occidental, les districts de Kamaon, de Garhval, de Simlâ, de Kanaoue, de Koulou; l'Himalaya du nord-ouest, le pays de Jamoun, de Khamba, de Lahol, de Kisktvar, de Rajaouri, de Cachemir, de Marri.

La topographie de l'Himalaya diffère beaucoup de celle du Thibet, du Karakoroum et du Kouen-louen. Sauf peu d'exceptions, l'Himalaya est coupé dans tous les sens par d'étroites vallées à pentes abruptes, au fond desquelles courent en mugissant des torrents rapides. Les vallées sont bordées de hautes crêtes qui se font remarquer tantôt par leurs puissants pics neigeux, tantôt par un chaos de sommets déchiquetés et sauvages. L'Himalaya n'a point de plateaux; les lacs, qui contribuent tant à la beauté des montagnes, sont rares et se trouvent seulement à des altitudes moyennes.

Le Thibet ne forme pas un plateau élevé. C'est au contraire un pays composé d'une, ou plutôt de deux vallées longitudinales parallèles à l'Himalaya et les plus remarquables de la terre par leur étendue. La partie orientale est traversée par la rivière Dilhong, affluent du Brahmapoutra : l'Indus et le Sutledj coulent en sens opposés dans la partie occidentale. Le bief de séparation de ces deux bassins monte insensiblement à une hauteur de 4,690 mètres. On rencontre quelques lacs près de la ligne de faîte. L'altitude ex-

ceptionnelle de cette contrée explique comment le Thibet fut longtemps considéré comme un plateau. La partie orientale, où coule le Dihong, a pour capitale L'hassa. L'hassa se trouve à 3,000 mètres environ d'altitude et sert de résidence au Dalaï-Lama, chef religieux des boudhistes, visité, il y a vingt ans, par les missionnaires Huc et Gabet. Le Thibet occidental, mieux connu et exploré plus souvent, comprend trois provinces, à savoir : le *Gnari-Khorsoum* ou haut Thibet, capitale Gartok; le *Latak* ou Thibet moyen, capitale Leh; le *Balti* ou petit Thibet, capitale Skardo. Le Gnari-Khorsoum commence à la ligne de partage des eaux et forme une dépendance de l'Empire chinois. La vallée de l'Indus y est très-large, d'une étendue transversale de 10 à 15 lieues. Dans le Latak, cette vallée se rétrécit et s'agrandit par intervalles; mais elle n'atteint plus que rarement de 3 à 4 lieues. Dans le Balti, la plus basse et la plus occidentale des trois provinces, la vallée devient par moments si étroite au point de prendre l'aspect d'une gorge. Une multitude de vallées latérales débouchent dans le bassin principal sur tout son parcours à travers ces trois provinces. Toutes ces vallées latérales et ces chaînes secondaires qui les accompagnent, irrégulières dans leurs directions, mêlées les unes aux autres, si nombreuses et si embrouillées — vers l'extrémité occidentale, surtout où l'on a peine à reconnaître d'où elles viennent et où elles vont,—tout ce chaos a fait croire, mais à tort, qu'une grande chaîne traversait ce Balti, courant du sud au nord, coupant l'Himalaya presque à l'angle droit, sous le nom de Bolaz-Dagh.

Au point de vue topographique, le Kouen-louen ressemble beaucoup à la région de l'Himalaya, comme

aussi au Karakoroum. De même qu'au Thibet, le sol s'y élève surtout par mouvements graduels à longue portée. De larges vallées à pente douce y alternent avec des bassins de lacs plus ou moins salés et de hauts plateaux. Le plus élevé de ces plateaux, celui de Dapsang, se trouve à 5,300 mètres d'altitude, tandis que ceux de Boultou et d'Alsak-chin oscillent entre 5,200 et 4,800 mètres au-dessus de la mer. Point de neige sur ces plateaux en été, point de végétation non plus. Au loin, sur l'un et l'autre versant, se dresse isolé quelque pic colossal couronné de neiges *persistantes*. Sans ces neiges, le regard n'embrasserait que rochers chauves et nus, vastes plaines sillonnées de ravins, où bouillonnent des torrents alimentés par les réservoirs inépuisables des glaciers supérieurs. Çà et là s'étendent des lacs, des bas-fonds recouverts d'une mince couche de sel et représentant le lit desséché d'anciens lacs. Puis, de loin en loin, jaillissent des sources chaudes, visibles à de grandes distances, à cause de la colonne de vapeur qui les signale et les cache à la fois. Sans eau, ces hautes régions seraient un immense désert inhabitable. Un vent glacial souffle même au plus fort de l'été, pendant les jours les plus chauds sur les plateaux, les vallées et les lacs.

III. *Hydrographie.*

La haute Asie est riche en sources de tout genre, froides ou chaudes, qui jaillissent de toutes les façons possibles, qu'on rencontre jusqu'à des hauteurs de 5,000 mètres et plus. La plus élevée de ces sources, vue par les frères de Schlagintweit — la source froide la plus haute du globe — sort de terre à une altitude

de 5,380 mètres dans le Thibet, sur le versant nord de l'Ibi-Gamin. Humboldt dit que la source la plus élevée des Andes jaillit par 4,640 mètres et dans les Alpes, on n'a pas vu de source froide au-dessus de 3,180 mètres. Nulle part les sources sont plus nombreuses qu'au Cachemir. Plusieurs sources de ce pays sont considérées comme saintes et visitées par des milliers de pèlerins. Les sources sacrées sont généralement chaudes et l'on ne manque pas d'élever des temples dans le voisinage, mais sans jamais les rendre captives.

M. Robert de Schlagintweit signale dans la haute Asie cinquante-deux sources chaudes, dont la température, au point d'émergence, dépasse sensiblement la température moyenne de l'air ambiant. Presque toujours ces sources, au lieu d'être uniques ou isolées, se présentent par groupes de six, dix ou quinze. Les plus fameuses sont celles de Badrinath, de Jamnotri et de Manikara. Cette dernière, située dans l'étroite vallée de Koulou, se trouve à 1,703 mètres d'altitude, et sa température atteint 94 degrés C.

Les lacs sont rares dans l'Himalaya. Comme nous l'avons dit, les plus grands se trouvent à de faibles altitudes : le lac de Naïnital, dans le Kamaon, n'est qu'à 1,988 et le Voullar, dans le Cachemir, à 1,562 mètres au-dessus de la mer. Au contraire, dans le Thibet et le Turkestan, on rencontre un grand nombre de lacs, mais qui s'assèchent tous les jours, et dont le lit indique combien ils étaient plus vastes autrefois. On remarque un dessèchement, une réduction semblable des lacs salés de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Australie intérieure, où le grand bassin du Torrens ne présente plus que quelques flaques d'eau. Les lacs du Thibet et du Turkestan se trouvent à de grandes

altitudes, tous renferment une forte proportion de sel. Toutefois l'eau de quelques-uns est encore potable, natamment celle du lac Haule et celle du haut Tsomognalari. Le nombre de lacs importants du Thibet occidental, du Karakoroum et des monts Kouen-louen est d'une quinzaine, et leur altitude varie entre 3,800 et 6,000 mètres. Ainsi, tandis que le lac Aksak-chin se trouve à 3,810 mètres, le lac Tso-Gyagar est à 4,755 et le lac sacré de Mansarour à 4,620. Sur les cartes du Thibet central et oriental figurent beaucoup de lacs plus étendus, mais entièrement inexplorés.

La grande ligne de partage des eaux de la haute Asie n'est pas formée, comme l'ont dit certains géographes, par le Kouen-louen : les frères de Schlagintweit ont trouvé qu'elle passe par le faîte des monts Karakoroum. L'Himalaya, la chaîne de Kouen-louen sont coupés en plusieurs points par des cours d'eau : l'Himalaya est traversé par le Sutledj et les monts Kouen-louen par le Karakatch. Les innombrables torrents de l'Himalaya, soit qu'ils prennent leur source sur le torrent du nord, soit qu'ils découlent du versant méridional, tous les cours d'eau du Thibet et de la pente sud des monts Karakoroum se dirigent au midi, vers les plaines de l'Hindoustan, pour se perdre dans l'océan Indien. D'autre part, tous ceux qui naissent sur le versant nord du Karakoroum, et sur les deux versants des monts Kouen-louen se dirigent également au nord vers la grande dépression de l'Asie centrale. Ils forment là des rivières dont les unes s'évaporent dans les steppes immenses, dont les autres, en nombre moindre, se jettent dans les lacs intérieurs ou s'écoulent même jusque dans les mers de la Chine.

La plupart des rivières de la haute Asie, au lieu d'être alimentées par des sources dans le sens propre du mot, sortent du sein des glaciers. Grâce à la puissante fonte des neiges durant l'été, la masse d'eau qu'elles entraînent subit d'importantes variations. Elles causent parfois à l'intérieur du Thibet des inondations dues à des chutes d'avalanches ou à des éboulements qui barrent le lit des courants, comme nous l'avons vu aussi dans les Alpes. D'immenses masses d'eau s'accumulent alors derrière l'obstacle, elles le poussent, le minent, et quand il cède, se précipitent avec violence dans les vallées inférieures où elles s'élèvent à une hauteur extraordinaire au-dessus de leur niveau habituel. Ainsi, les principaux phénomènes qui caractérisent les rivières du Thibet sont : de grandes oscillations de niveau selon les saisons, l'abondance des matières qu'elles tiennent en suspension, l'extrême puissance d'érosion avec laquelle elles creusent leur lit et le portent d'une manière lente mais continue au-dessous du niveau général de la contrée.

Dans l'Himalaya et le Thibet, la profondeur moyenne des érosions, même sur les plus petits cours d'eau, varie entre 400 et 500 mètres. Cette profondeur dépasse souvent 600 mètres, et quelquefois même, comme dans le bassin supérieur du Gange, du Sutledj et de l'Indus, elle atteint près de 1,000 mètres. Cela veut dire qu'au commencement de la période géologique actuelle, le lit de ces trois grands fleúves serpentait à 1,000 mètres plus haut, que tous trois ont détruit ou entraîné une couche de roches et d'alluvions de 1,000 mètres d'épaisseur. Ces proportions furent si surprenantes et la force de l'érosion tellement inattendue que M. Robert de Schlagintweit et ses frères eurent d'abord

beaucoup de peine à fixer les limites entre lesquelles l'érosion s'est produite.

Pour déterminer la puissance précise des érosions dans cette contrée, les savants explorateurs ont surtout pris en considération : le déblayement des vallées sous forme de bassin elliptique; la stratification des parois en partie semblable, en partie différente de celles visibles sur les bords actuels des cours d'eau, la concordance des lits de conglomérats de coquillages terrestres ou d'eau douce le long des versants escarpés. Bien que ces indices ne se soient pas toujours tous trouvés réunis, chaque bassin en présentait plusieurs, de telle sorte qu'il fut plus aisé de fixer la hauteur précise des érosions qu'on ne pensa au début. Quant aux résultats certains des érosions qui continuent aujourd'hui, des preuves irréfragables indiquent pour l'avenir de cette région : l'élévation de la température, la création de courants d'air plus chauds le long des escarpements des vallées, le changement des conditions hygrométriques enfin, liées si intimement à la distribution de la végétation, et dont l'influence est si grande sur les envahissements ou la réduction des glaciers de tous les pays.

IV. *Glaciers et limites des neiges persistantes.*

Si nombreux que soient les glaciers de la haute Asie, leur existence cependant n'est connue que depuis peu, et, jusqu'en 1840, on a échafaudé hypothèse sur hypothèse afin de prouver que la conservation de glaces persistantes était impossible dans les montagnes de cette région. Les voyages de Vigne firent connaître en 1842 les glaciers du Thibet. Un peu plus tard,

vers 1847, M. Richard Strachey, aujourd'hui colonel de l'armée des Indes, constata l'existence des glaciers de l'Himalaya, et, pour écarter le moindre doute sur sa découverte, cet officier publia une série d'observations sur la marche de deux d'entre eux situés dans le Kamaon. Il est évident que les grandes masses de glace et de neige, que l'on voit en été dans l'Himalaya à des altitudes relativement faibles furent signalées de bonne heure; mais on les considéra plutôt comme des amas de neige congelés produits par les avalanches, que comme des glaciers formés sur place.

Aujourd'hui encore la nature de la haute Asie nous est trop peu connue pour nous permettre une énumération des glaciers de premier ordre de cette vaste région. Il suffira donc de rappeler que les plus grands, sinon les plus nombreux glaciers de la haute Asie se trouvent dans la chaîne de Karakoroum. Un des groupes les plus intéressants, que M. Robert de Schlagintweit eut l'occasion de voir et d'étudier, se trouve dans le voisinage immédiat du col de Sassar, près de la route commerciale de Leh à Yarkand. Non loin de là, dans le Balti, les glaciers de Kharkonda et de Pourkoutsi se font remarquer par leurs escarpements, leurs déchirures, leurs crevasses immenses. Le glacier de Pourkoutsi surtout, bien que d'une longueur moindre que beaucoup d'autres, offre néanmoins, selon l'expression du capitaine Montgomérie, « un aspect majestueux, puisque d'un point on peut embrasser du même coup d'œil une immense masse de glace. » M. Montgomérie, un des officiers attachés au levé trigonométrique de l'Inde, connu par le soin et la précision de ses travaux, affirme que le glacier de Baltoro, dans la vallée de Brahalto, en Balti, a une longueur

de 65 kilomètres sur une largeur de 1,500 à 4,000 mètres. Le même observateur ajoute que le glacier de Biafo constitue, avec un autre courant de glace, situé sur le versant opposé une masse de glace continue de plus de 110 kilomètres de longueur, sans autre interruption que les crevasses ordinaires.

Comparés à la masse de ces formidables courants, les glaciers des Alpes les plus forts semblent bien petits. Dans la chaîne des Andes, en Amérique, on a contesté l'existence des glaciers ; mais nous avons montré dans une étude insérée aux *Annales des Voyages* de septembre 1867, page 283, que si des glaciers existent réellement dans cette zone, ils sont encore plus faibles que ceux des Alpes et dépassent à peine la limite des névés. Acosta signale dans la Sierra de Santa-Marta, dans l'Amérique tropicale un glacier qui s'arrête à 4,500 mètres d'altitude, mais qui est accompagné de crevasses, de moraines et de blocs erratiques. Plus au sud les neiges se transforment également en glace au Névado de Sorata, sous le quinzième parallèle. Il y a des glaciers un peu plus considérables dans les Cordillères sous 35° de latitude, toutefois ils restent encore inférieurs à ceux des Alpes. En Afrique, les montagnes neigeuses de Kénia et de Kilimandjaro, situées à quelques degrés de l'équateur, n'ont pas été explorées suffisamment pour y reconnaître la formation des glaces persistantes.

L'extrémité inférieure des glaciers de la haute Asie descend bien bas relativement à la limite des neiges. Dans l'Himalaya, les glaciers les plus bas descendent à 3,500, parfois à 3,000 mètres, et dans le Thibet le glacier de Bépho finit même à 2,810 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les glaciers de la chaîne

de Karakoroum et des monts Kouen-louen offrent les mêmes phénomènes que ceux du Thibet et de l'Himalaya. M. Robert de Schlagintweit dit que les glaciers de la haute Asie ont été autrefois plus grands qu'aujourd'hui. Toutefois, dans une note remise à l'Académie des sciences de Paris par son frère Herrmann, et reproduite au *compte rendu* de la séance du 12 août 1867, page 287, celui-ci ajoute en termes formels : « Il n'existe pas dans la haute Asie une période gla-« ciaire, ou période d'une descente considérablement « plus basse ; on voit plutôt que maintenant encore, « les étendues des glaciers ne diffèrent pas beaucoup, « quant à la température, des positions les plus basses « que nous connaissons pour l'Europe dans la période « glaciaire. » A la base du glacier de Tehaya, dans l'Himalaya, comme à la base du glacier de Bépho, dans le Thibet, la température moyenne de l'année varie, d'après Herrmann de Schlagintweit « de 8° « centigrades à 8, 9, tandis que pour les Alpes les « descentes les plus exceptionnelles, comme celles des « glaciers des Bossons et du Grindelwald, coïncident « avec une isotherme de 6,5 et 8 à 9 degrés C. sous « les températures de Klagenfurt, de Fribourg (en « Suisse) et de Tegernsee..... Dans la haute Asie, c'est « spécialement l'étendue des bassins de nevé et des « systèmes hydrographiques en général qui doit être « considérée comme la première cause de ces descentes « extraordinaires. Même la différence entre les préci-« pitations atmosphériques de l'Himalaya et du Thibet « n'y fait pas de changement appréciable (1). »

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 1867, tome 65, p. 286.

On ne peut méconnaître une relation intime entre le développement des glaciers et la limite des neiges persistantes, cette limite à laquelle la neige se conserve pendant toute l'année. La découverte faite pour la première fois par Webb et Moorcroft, suivant laquelle la limite inférieure des neiges s'arrête plus haut sur le versant thibétain ou septentrional de l'Himalaya que sur le versant sud du côté de l'Inde fut longtemps révoquée en doute. Cette assertion souleva d'abord de violentes controverses parce qu'elle était en contradiction avec les observations faites jusqu'alors. M. de Humboldt disait : «La plus grande hauteur de la limite des neiges persistantes sur le versant nord de l'Himalaya provient du rayonnement calorifique des hautes terres limitrophes, par la siccité et la transparence de l'atmosphère, et par la formation d'une moindre quantité de neige dans une atmosphère froide et sèche.» De toutes ces influences, la dernière paraît surtout prédominante. A mesure que les frères de Schlagintweit avancèrent du sud au nord vers la haute Asie, ils trouvèrent le climat plus sec, moins pluvieux, moins neigeux. Au contraire, après avoir franchi les monts Karakoroum, la chaîne moyenne de la haute Asie, en se rapprochant des monts Kouen-louen, les précipitations atmosphériques, la pluie, la neige, augmentèrent d'une manière rapide et dans une proportion notable correspondant à un niveau plus bas de la limite des neiges persistantes. Le débat sur la limite réelle des neiges surgit de l'oubli des causes qui modifient ici l'ordre habituel des choses. Quoique les neiges s'arrêtent plus haut sur l'Himalaya, du côté du Thibet, que sur le versant indien, l'influence de l'exposition ne se fait pas moins sentir. Si le pied septentrional de cette grande chaîne

descendait aussi bas que le pied sud, la limite inférieure des neiges serait plus élevée au sud qu'au nord.

Les savants explorateurs de la haute Asie ont recueilli pendant leurs voyages une série d'observations dont on peut déduire les moyennes suivantes pour la limite des neiges au-dessus de la mer dans les différentes chaînes de montagnes :

Himalaya, versant sud.	4950	mètres.
Id. versant nord.	5300	»
Karakoroum, versant sud.	5900	»
Karakoroum, versant nord.	5680	»
Kouen-louen, versant sud.	4820	»
Kouen-louen, versant nord.	4600	»

Ces moyennes comptent pour toute la longueur de chaque chaîne ; mais M. Robert de Schlagintweit fait observer que dans chaque chaîne la limite la plus élevée se trouve vers la région centrale et que cette limite baisse aux deux extrémités à l'est comme à l'ouest. De même certains pics isolés, à escarpements rapides, où la neige s'attache avec peine, indiquent une limite relativement élevée des neiges. Le Thibet renferme plusieurs cimes sur lesquelles il n'y a point de neige, même à plus de 6,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

D'après les mesures de Humboldt et de Pentland, les neiges s'arrêtent dans les Andes de Quito à 4,800 mètres, à 4,850 sur le versant oriental et à 5,650 sur le versant ouest des Andes de la Bolivie. Dans les Alpes, les neiges s'arrêtent à la plus grande hauteur dans le groupe du mont Blanc et du mont Rosa, à 3,000 mètres d'altitude sur le versant du midi. Dans les régions polaires la neige se rapproche du bord de l'Océan et tend à se confondre avec le niveau des glaces

de la mer sur certaines côtes, sans que nous connaissions toutefois à aucune latitude, de vastes étendues de sol sans végétation et éternellement couvertes de neige. Il est d'ailleurs superflu d'ajouter que la neige tombe à des niveaux bien plus bas que ceux où elle persiste. On a vu neiger dans l'Himalaya à 800 mètres d'altitude à deux reprises en 1817 et en 1847, mais ce sont là des exceptions, et si dans les lieux situés au-dessous de 1,500 mètres d'altitude, il y a à peine un hiver sans neige tous les dix ans, la neige ne se maintient que quelques jours ou quelques heures. «Il neige, mais sans qu'on le voit» disent dans leur langage imagé les habitants de Kathmandou, les premiers rayons du soleil enlevant les flocons tombés pendant la nuit. Kathmandou, capitale du Népal, se trouve à 1,325 mètres au-dessus de la mer. Dans le Thibet, le Karakoroum, le Kouen-louen, l'élévation moyenne du sol est telle, qu'aucun point de cette région est au-dessous du niveau de la chute des neiges, toutefois la neige est si peu abondante que les cols sont praticables même en hiver.

V. *La Faune.*

Des animaux de toute espèce se montrent sur les croupes de l'Himalaya jusqu'à 3,000 mètres d'élévation. Au plus fort de l'été comme pendant les journées froides de l'hiver quand la terre est revêtue de neige, les singes se balancent sur les arbres à larges feuilles comme sur les rameaux à aiguilles des essences résineuses. Les forêts, les crevasses des rochers, les fondrières, les cavernes donnent asile au renard, au léopard, à l'ours, au tigre, tandis que des serpents d'es-

pèces variées prennent leur bain au soleil dans les sables qui proviennent de la décomposition du granite. De gros lézards vifs, alertes, courent dans les herbes du sol humides; des nuées de papillons aux mille couleurs voltigent autour des fleurs splendides, dans les claires matinées du printemps et de l'été. Malgré leurs ondes froides, malgré la rapidité de leurs cours, les torrents de l'Himalaya sont peuplés de poissons et d'amphibies. Les forêts de ces montagnes sont pleines de faisans dont la chair est excellente et dont le plumage a un éclat que nul autre oiseau surpasse ; ils sont toujours accompagnés de petits perroquets bavards, et souvent, loin de toute demeure humaine, on entend le chant du coq sauvage et le cri de la poule, qui peuplent en grand nombre les solitudes de l'Himalaya, leur patrie primitive.

Le voyageur a-t-il une fois dépassé l'altitude de 4,500 mètres, quand il se rapproche de la crête des grandes montagnes le paysage se transforme sous ses yeux et des espèces nouvelles remplacent les animaux des zones inférieures. Au lieu du tigre et du léopard, ce sont de timides antilopes ; les oiseaux deviennent de plus en plus rares. Par contre, quelques-uns des grands animaux du Thibet commencent à se montrer, le kyang ou cheval sauvage, l'yak, de grands moutons sauvages, des gazelles errant dans les vallées et sur les hauts plateaux rocheux, non pas isolés, mais en troupeaux considérables qui offrent un surprenant contraste avec la pauvreté de la végétation. Pour se procurer leur maigre nourriture, ces troupeaux sont forcés de parcourir chaque jour d'énormes espaces à 6,000 mètres au-dessus de la mer. Tout comme le chamois le plus léger ou la gazelle, ces gros ruminants se hasar-

dent au-dessus de précipices, dans des couloirs resserrés par d'abruptes parois où l'on a peine à comprendre comment passe leur corps épais et massif. Par intervalle, le guide appelle pendant les marches l'attention de ses compagnons sur un glacier éloigné, où son œil perçant découvre un yak au poil épais se chauffant au soleil.

Dans ces hautes régions, l'absence presque complète d'oiseaux contraste avec la multitude des quadrupèdes. Aucun naturaliste n'a encore entendu sur les plateaux dépouillés, solitaires, des monts Karakoroum ou de Kouen-louen, les charmantes mélodies dont les chanteurs ailés remplissent les forêts de l'Himalaya. C'est à peine si quelques oiseaux de proie se montrent, des vautours, des aigles, que leur vol puissant élève et fait planer au-dessus des cols et des passages fréquentés. L'absence presque complète d'insectes explique la rareté des oiseaux. On sait que sur cent cinquante espèces d'oiseaux, quatorze seulement ne font pas des insectes leur nourriture habituelle. D'un autre côté, les chaînes de la haute Asie ne sont pas comme nos Alpes d'Europe traversées par des colonnes d'oiseaux de passage; mais ce qui frappe, c'est la confiance avec laquelle les oiseaux de cette zone s'approchent de l'homme que les grands mammifères fuient sitôt qu'ils l'aperçoivent. M. Robert de Schlagintweit raconte qu'au Thibet des corneilles l'ont suivi pendant six jours, à des hauteurs de 5,000 à 6,000 mètres, pour se nourrir des débris de cuisine. Le voyageur parcourait alors des régions que nul pied humain n'avait foulé depuis des années. Les gros animaux du pays n'ayant jamais été ni poursuivis ni chassés, auraient dû se laisser approcher sans crainte; mais sitôt que les voya-

geurs étaient en vue, des troupeaux entiers s'enfuyaient à perte d'haleine et comme saisis d'épouvante.

Marco Polo, qui parcourut l'Asie centrale pendant le XIVe siècle, parle de magnifiques moutons sauvages de grande taille et les décrit d'une manière si complète qu'on leur a donné le nom d'*Oves Polii.* Cette espèce a vécu par grands troupeaux. On voit encore dans le Thibet quelques-unes des grandes cornes en spirales qui les distinguaient; toutefois, aucun voyageur ne l'a plus rencontré depuis plusieurs siècles. Quoi qu'il en soit, on ne trouve nulle part au monde des mammifères à des altitudes aussi élevées que dans le Karakoroum et le Kouen-louen. Ils se trouvent là de passage sinon à demeure à des hauteurs de 6,000 mètres. Au-dessus de cette hauteur même la vie animale ne disparaît pas, puisque sur les débris de rochers de l'Ibi-Gamin, par 6,240 mètres d'altitude, M. Robert de Schlagintweit a encore trouvé douze espèces nouvelles d'infusoires, semblables à celles qui vivent dans les plus hautes régions des Alpes.

VI. *La Flore.*

Le groupe de l'Himalaya distinct de celui de Karakoroum et de la chaîne de Kouen-louen par la constitution physique et par la faune en diffère aussi par la flore. Sur les premières pentes des montagnes, entre le Teraï indou et 1,000 mètres d'altitude, on voit de splendides palmiers, des fougères abondantes, le tout entremêlé de plantes gigantesques, légères et gracieuses qui s'entourent autour des troncs. L'Inde tropicale renferme à peine des cantons où la végétation soit plus luxuriante que dans cette région inférieure des montagnes; si remarquable par la diversité des

formes, par l'éclat des fleurs et par la multitude des espèces végétales. A partir d'une hauteur de 1,000 mètres, cette végétation fait place à une flore spéciale où les plantes des tropiques se trouvent encore, mais en petit nombre. Les habitants du pays en cultivent quelques-unes pour leur beauté ou leur utilité dans des vergers et des bosquets bien entretenus.

Après cette zone intermédiaire où quelques plantes tropicales résistent encore, viennent les forêts qui sont magnifiques dans les districts de Kamaon et de Garhval où le Gange prend sa source. La vallée de Baghirati, à l'origine de ce grand fleuve, est resserrée et serpente entre des rochers abrupts, mais revêtus partout de plantes luxuriantes, de puissants arbres à feuilles aciculaires d'une hauteur, d'une beauté rares dans les autres parties de l'Himalaya. Le pin à longues aiguilles se mêle à des cèdres gigantesques, toutefois ces arbres le cèdent au vieux dendara, le roi des pins de l'Himalaya, pour la taille et l'aspect superbe. Presque toutes ces essences croissent sur des parois si escarpées, dans des lieux si inaccessibles que les envahissements de l'homme ne les détrôneront pas de longtemps. Elles forment des forêts vierges comme les djungles les plus impénétrables de l'Inde tropicale. Mais quel contraste entre la forêt vierge des montagnes et la djungle de pays plat? Dans l'Himalaya, chaque arbre croît seul jusqu'à son plein développement, sans plantes grimpantes, sans lianes, sans parasites qui lui enlèvent ses meilleurs sucs et lui ravissent l'espace. Chaque tronc se présente tel qu'il est, avec sa forme propre. L'œil se repose paisiblement dans ces massifs sur le vert sombre des conifères, sur les magnifiques

fleurs blanches et rouges des rhododendrons et des magnolias qui croissent à côté d'eux. Dans les djungles au contraire, toute forme végétale fait le siége d'une autre; c'est un labyrinthe, un mélange inextricable, une débauche d'arbres, d'arbustes et de buissons, de fougères et de plantes grimpantes fatiguant le regard par la confusion heurtée de leurs couleurs et par la prodigieuse diversité des combinaisons et des formes.

Un long séjour dans les djungles est dangereux pour l'homme. Le sol toujours humide de ces forêts des basses terres est recouvert à plusieurs pouces de profondeur par le détritus des arbres morts; l'air y est opaque, étouffant, chargé de vapeurs, empesté par les miasmes que produit la décomposition des matières organiques. Des ruisseaux troubles et vaseux traînent languissamment leurs eaux de flaque en flaque, et qui semblables à celles des bas-fonds saumâtres, accroissent la soif au lieu de donner quelque fraîcheur. Quand on les boit sans mesure, ces eaux donnent un malaise passager, ou plus souvent excitent des fièvres terribles. Ici pas un torrent ne murmure et nous sommes loin de l'air frais, pur et limpide, des sources glacées, des senteurs vivifiantes de l'Himalaya. Entre 1,500 et 3,000 mètres d'altitude, les forêts de ces montagnes jouissent d'un climat splendide, d'un ciel bleu toujours sans nuage. Dans la djungle on trouve partout le même chaos. Dans les forêts himalayennes le paysage varie à chaque instant. Bien des fois, en cheminant entre les arbres et les fleurs, on voit se dresser tout à coup quelque pic gigantesque portant sur ses flancs et à son sommet des champs de neiges et de glaces énormes, dont la blancheur contraste avec les tons verts des forêts. C'est là un spectacle si inattendu, si

imposant qu'il laisse une impression profonde à quiconque en a une fois éprouvé le charme.

Aussi quel changement quand de l'Himalaya on passe dans les hautes vallées du Thibet! Ici les denses et ombreuses forêts de la montagne font place à des broussailles rabougries qui n'ont pas toujours la hauteur d'un homme. C'est seulement dans les cantons les plus fertiles que quelques arbres fruitiers, de petits saules, des peupliers croissent à l'aide d'irrigations artificielles. Les frères de Schlaginweit n'ont jamais trouvé au Thibet une forêt vraiment digne de ce nom. Les religieux du cloître bouddhique de Man-Gnang ont bien réussi à faire croître quelques peupliers d'une belle venue à 4,200 mètres d'altitude; mais ces arbres, particulièrement vénérés dans le pays, sont rares sur le reste de son étendue.

Les hauts plateaux de Karakoroum et de Kouen-louen, entre 4,000 et 5,000 mètres d'altitude, possèdent une plante arborescente particulière, c'est le yabagéré. Ce singulier végétal ne croît pas en hauteur; il se développe horizontalement, collé en quelque sorte au sol salé qui le nourrit. Dans l'Himalaya, les arbres montent jusqu'à une élévation de 3,500 mètres, limite au-dessous de laquelle s'étendent les vastes forêts que nous avons décrites. Sur le versant nord des monts Kouen-louen, les arbres ne montent plus qu'à 3,000 mètres, et sur le versant méridional de la même chaîne il n'y en a pas un seul à cause de la trop grande altitude du terrain, même dans les vallées les plus profondes. La limite des céréales qui correspond en général à celle des lieux habités toute l'année ne dépasse pas cependant dans l'Himalaya 3,600 mètres, tandis que dans le Thibet elles atteignent environ 4,500 mètres. Les herbes

croissent dans l'Himalaya jusque vers 4,700 mètres, dans le Thibet à 5,000, et seulement à 4,500. Les buissons et arbustes s'élèvent un peu plus haut pour arriver à 5,250 mètres au Thibet, mais seulement à 4,650 dans l'Himalaya; à 3,500 sur le versant septentrional et à 4,250 sur le versant méridional du massif de Kouen-louen.

Dans les montagnes de la haute Asie, comme dans celles de l'Europe, on rencontre des rochers émergeant, semblables à des îles, du sein des glaciers et prenant au soleil une température que ne semblent pas permettre les glaces et les neiges qui les étreignent. Tout d'abord, ces rochers paraissent nus. Si on les examine cependant de plus près, on ne tarde pas à voir dans les fentes quelques plantes phanérogames étiolées et rabougries, il est vrai, mais d'un vif intérêt, puisqu'elles nous montrent jusqu'à quelle limite peut monter la vie végétale. Les frères de Schlagintweit ont trouvé au Thibet sur les pentes nord-est du col d'Ibi-Gamin de ces plantes phanérogames à 6,040 mètres d'altitude. Dans l'Himalaya, près du col de Janti, ils ont rencontré des espèces du même groupe à 5,340 mètres. Nulle autre montagne du globe n'offre encore des végétaux supérieurs à pareille élévation, car les plantes phanérogames les plus élevées, découvertes par le colonel Hall dans les Andes du Chimborazo, se trouvaient seulement à 4,800 mètres d'altitude.

VII. *La population et ses ressources.*

Les chaînes de montagnes de la haute Asie séparent des populations humaines de races et de religions diverses. Tout l'Himalaya, moins le Boutan, le Sikkim

et le Cachemir, est habité par les Hindous, de race moins pure, il est vrai, que les différentes castes de l'Inde propre. Plusieurs de ces peuplades hindo-himalayennes, les Gorkhas du Népal, les Dogras et les Sikhs du Khamba et du Jamou, se sont toujours fait remarquer par leur instinct guerrier, leur esprit d'indépendance et d'insubordination. D'autres tribus, au contraire, sont très-douces, hospitalières, paisibles, notamment celles qui demeurent dans le Kamaon et le Garhval. Au point de vue religieux, tous les Hindous de l'Himalaya sont fervents, bien que beaucoup de leurs pratiques s'écartent du rite officiel du vrai brahmanisme. Leur fureur est souvent poussée à l'exaltation et cette exaltation se trouve entretenue par la proximité des montagnes saintes et des sources consacrées du Gange, par une multitude de pèlerinages vénérés, de temples, de monuments, par des fakirs fanatiques qui viennent de l'Inde, et parcourent le pays en tous sens, enfin par des brahmines dont le nombre est immense. Ces prêtres n'ont ni traitement ni revenus fixes, mais ils se font combler de cadeaux pécuniaires par les pèlerins et les fakirs, qui cherchent à gagner par des largesses envers les ministres de la religion les jouissances et les bénédictions promises à tous ceux qui prient et font leurs ablutions dans les lieux sacrés, auxquels leur seule piété ne leur donnerait pas accès.

Dans le Thibet vit une nation de souche mongole, parlant une langue à part et professant, à l'exception des habitants du Balti, le bouddhisme, dont M. Émile de Schlagintweit expose les dogmes originaux dans son ouvrage intitulé *Buddhism in Thibet*, et publié à Londres en 1863. Les Thibétains se divisent en plu-

sieurs tribus : la plus sauvage, la moins civilisée est celle des Hunias, presque tous cantonnés dans le haut Thibet ou Gnari-Koroum. En somme, cependant, ces populations sont douces et paisibles, plutôt pastorales qu'agricoles. Le pays, qui regorge de sel, est aussi fort riche en produits minéraux, en chevaux de petite taille, mais excellents, en grands troupeaux de moutons à belle toison et yaks apprivoisés que l'on cherche à acclimater en ce moment dans les montagnés du Dauphiné et de la Savoie. Malheureusement l'élévation du Thibet et sa situation continentale lui imposent à la fois un climat si rude et si sec, que le pays est pauvre en céréales, et que ses habitants mourraient positivement de faim si elles n'étaient pas approvisionnées par les vallées de l'Himalaya. On trouve d'intéressants détails sur les Thibétains dans les ouvrages de quelques missionnaires catholiques, dans le *Voyage en Tartarie et au Thibet* du Père Huc que tout le monde a lu et aussi dans la *Relation d'un voyage au Thibet* de l'abbé Krick, publiée à Paris en 1854.

Le Turkestan, les plaines et les steppes de l'Asie centrale sont parcourus par les tribus errantes de Turkomans, de Mongols et de Kirghiz, qui se sont montrés à plusieurs reprises musulmans fougueux, malgré l'influence et la pression des Chinois dont ils dépendent.

Sous le rapport politique, la partie orientale de l'Himalaya relève directement des Anglais; le Thibet occidental et presque tout l'Himalaya nord-ouest appartiennent au royaume de Cachemir dont le prince est plus ou moins indépendant, un allié forcé de l'Angleterre. Le Thibet oriental, le Boutan, situé dans l'est de l'Himalaya, les Turkomans du Kaschgar, les pro-

vinces qui s'étendent à l'orient de cette dernière contrée appartiennent à la Chine, qui a su jusqu'à présent soustraire tous ces pays à l'influence de l'Europe, au grand dommage de la géographie et de la civilisation. Espérons que l'Angleterre et surtout la Russie, dont les envahissements sont si rapides dans l'intérieur de l'Asie, nous ouvriront bientôt ces régions.

Voici maintenant quelques détails sur les lieux habités de la haute Asie où nous trouvons à la fois des nomades, des peuplades agricoles attachées au sol et des tribus commerçantes qui tiennent à la fois du nomade et du cultivateur fixe. L'Himalaya s'élève par une pente tellement abrupte au-dessus des plaines de l'Inde, que nulle part, même dans ces vallées les plus basses, il y a des centres de populations à moins de 300 mètres d'altitude. Les érosions énormes que nous avons signalées donnent aux versants des allées des pentes si raides, et d'un autre côté les plaines marécageuses, humides et boisées du Teraï, sont tellement insalubres que les parties inférieures de l'Himalaya sont loin d'être les mieux peuplées. Dans l'ensemble du massif les villages sont rares entre 500 et 1,000 mètres d'altitude ; la population se presse surtout entre 1,500 et 2,400 mètres. Au-dessus de 3,000 mètres d'élévation, le nombre de lieux habités décroît déjà, et l'on ne trouve pas au-dessus de 3,800 mètres un village qui soit habité dans l'Himalaya pendant toute l'année. Au reste, il serait difficile de tracer dans cette chaîne la limite supérieure extrême au-dessus de laquelle l'homme ne saurait plus demeurer, car le climat n'est pas toujours cause de l'abandon temporaire de certaines régions. De nombreux villages abandonnés en hiver pourraient, malgré leur altitude, être parfaitement habités pendant toute l'année en donnant

un peu plus de soin aux constructions ; mais les indigènes préfèrent passer la mauvaise saison dans des lieux plus chauds et par conséquent plus bas. On connaît du reste de semblables exemples d'émigration chez les pasteurs des Alpes d'Europe.

Au Thibet, la contrée de la haute Asie dont le niveau général est le plus élevé, les circonstances changent du tout au tout. Ce pays faiblement peuplé renferme la masse la plus compacte de ses habitants entre 2,700 et 3,400 mètres d'altitude. Il n'y a pas sur toute son étendue un lieu habité qui ne soit à 1,800 mètres au moins au-dessus de la mer. Pâturages, hameaux et villes y sont plus élevés au-dessus du niveau général que dans aucun pays du monde. La demeure permanente la plus haute, non pas seulement du Thibet, mais de tout le globe, est le cloître bouddhiste de Hanlé, où vingt prêtres vivent à l'énorme altitude de 4,610 mètres. D'autres cloîtres se trouvent à une élévation presque égale sur les bords des lacs de Mansaraour et Rakous, dans la province de Gnari-Kharsoum, Singulière coïncidence! le plus haut point habité de l'Europe est aussi un couvent, celui du Saint-Bernard. à 2,470 mètres, comme si partout les hommes religieux étaient attirés vers les hauts lieux.

Comme points de comparaison, M. Robert de Schlagintweit cite à côté des lieux habités de la haute Asie, l'altitude des différents sites des Andes américaines occupés d'une manière permanente. Potosi est ainsi situé à 4,168 mètres au-dessus de la mer, Cerro de Pasco à 4,300, la mine de Santa Barbara, aux environs de Huancavelica, à 4,409. M. Paul de Carmoy affirme, page 64 du premier volume du *Globus*, qu'il a rencontré dans les Andes du Pérou une localité habitée toute l'année

5,630 mètres d'altitude. Ce point queM. de Carmoy appellePueblo de Ocururo, dans la Sierra Nevada, sur le chemin d'Aréquipa à Cusco est probablement un lieu habité seulement d'une manière temporaire par des Indiens. Il ne semble pas, d'après les renseignements recueillis par les frères de Schlagintweit, que même dans la haute Asie l'homme ne résiste pas sans préjudice durant toute l'année à des hauteurs de 5,000 mètres, auxquelles correspond à peu près la limite des neiges persistantes dans ces contrées; mais nous avons déjà dit qu'au col de Saint-Théodule, dans les Alpes, à 3,350 mètres, par conséquent au-dessus de la limite des neiges dans cette région, nous avons vu en parfaite santé trois hommes employés à l'observatoire de M. Dollfus-Ausset, après treize mois de séjour dans ce site élevé. Aucun des pâturages où les Thibétains mènent leurs troupeaux de moutons, loin des lieux habités, ne se trouve au delà de 5,000 mètres. Si certains points de ce pays présentent encore à de plus hautes altitudes des cantons herbeux, pourvus d'excellents fourrages, les pasteurs thibétains ne les fréquentent pas, probablement parce qu'ils sont trop élevés, que l'air est trop rare pour ne pas agir d'une manière fâcheuse sur l'organisme de l'homme (Il est vrai que l'élévation de 5,000 mètres peut être dépassée sans danger appréciable pour un temps restreint. Les frères de Schlagintweit ont fort bien campé et vécu du 13 au 23 août 1855, à des hauteurs qui sont atteintes rarement, lors de leur exploration des glaciers d'Ibi-Gamin, au Thibet. Pendant dix jours, leur campement le plus bas se trouva à 5,090 mètres, le plus élevé à 5,900.

Les Himalayens, avons-nous dit, composent une

peuplade essentiellement agricole, les Thibétains sont pasteurs, tandis que d'autres peuplades s'occupent surtout de commerce d'échanges. Le versant sud de l'Himalaya produit en effet plus de grains qu'il n'en consomme, ils regorgent de matériaux de constructions, il a de magnifiques forêts, des mines inépuisables. Le Thibet avec son sol élevé, son ciel sans pluie, ne produit pas tout le grain nécessaire à la subsistance de ses habitants; mais il est prodigieusement riche en sel et nourrit d'excellents chevaux et des troupeaux de moutons innombrables qui font défaut dans les gorges himalayennes. Naturellement cette réciprocité de ressources et de besoins provoque entre les deux pays des relations commerciales dont ils ne pouvaient se passer. L'échange des marchandises est considérable et l'on court de toutes les parties de l'Asie aux marchés de Gartok et de Leh.

Gartok, chef-lieu de la province thibétaine de Gnari-Kharsoum, est une ville bâtie près de la rive droite de l'Indus, mais à une telle altitude, à 4600 mètres, qu'elle est seulement habitée en été. Déserte pendant la mauvaise saison, cette petite cité offre aux époques de foires l'aspect animé d'une grande place maritime. Le musulman fanatique et sauvage de l'Asie centrale traite tranquillement ses affaires avec le pacifique Hindou, le Thibétain et le Chinois. Malgré la différence tranchée des mœurs, des religions et des idées des nations qui peuplent le champ de foire de leurs représentants, la foule se préoccupe d'une seule pensée, celle de l'échange et du commerce. La ville étant trop petite pour loger tout le monde, une seconde cité s'élève à côté d'elle bien plus vaste et toute composée de tentes comme un immense campement. Rien de plus curieux

que ce spectacle. Les tentes thibétaines faites avec le poil noir et rude de l'yak, y forment un contraste frappant avec les tentes hindoues d'une blancheur éblouissante, tandis que celles des Turkomans, toutes en feutre, offrent un meilleur abri et se distinguent avantageusement des autres par la variété de leurs couleurs et de leurs ornements artistiques.

Gartok est la place commerciale de la terre la plus élevée. Leh, capitale du Latak, se trouve à 3515 mètres et se trouve également à une lieue des rives de l'Indus. Au point de vue commercial, cette ville est aussi importante que Gartok et forme le centre des relations commerciales entre l'Asie centrale et Cachemir. De sages mesures ont contribué beaucoup à l'agrandir et à l'embellir depuis vingt ans. En été deux à trois mille étrangers s'y rassemblent.

Le grand commerce de la haute Asie se fait par caravanes qui parcourent le pays en grand nombre et se forment à tous moments malgré des difficultés immenses. Les routes manquent totalement, du moins dans le sens que nous attribuons à ce mot. Sans parler des cols élevés que le relief général du pays ne permet ni d'éviter ni de tourner les torrents, les cours d'eau opposent de grands obstacles à la marche. Quelques-uns seulement de ces torrents sont traversés par des ponts où peuvent passer des animaux chargés. S'ils ne sont pas trop profonds, les bêtes les traversent à gué, mais alors les marchandises se gâtent au contact de l'eau quand elles ne sont pas empaquetées avec un soin et des frais que ne comporte pas leur valeur. En outre le lit des cours d'eau est semé de pierres mobiles qui obéissent au torrent : l'animal, le cheval en s'appuyant sur ces blocs mouvents tombe, et

si l'on a le bonheur de le sauver, sa charge est souvent emportée par les eaux tumultueuses. Ce n'est pas tout. Il arrive bien des fois que les ponts manquent et que les rivières ne sont pas guéables, quand la fonte des neiges les a gonflées tout-à-coup. Les caravanes doivent alors attendre avec patience sur une rive que les flots bruyants de l'inondation baissent assez pour qu'on puisse atteindre la rive opposée sans une perte certaine.

Au passage des cols, les obstacles viennent surtout des glaciers et des moraines et des crevasses qui les accompagnent. Le sommet d'un passage est-il proche et à la veille de le franchir, les gens de la caravane, enveloppés dans d'épaisses peaux de moutons, les jambes revêtues de bas de feutre et la tête coiffée d'un bonnet de fourrure, campent en cercle autour d'un feu léger, en fumant leur pipe, buvant des tasses de thé, s'appuyant de temps en temps contre les ballots de marchandises derrière lesquels ils se sont mis à l'abri du vent. Pour eux, la nature grandiose qui les environne demeure sans attrait. Préoccupés uniquement du profit de leurs entreprises commerciales, ils ne jouissent pas de la pureté de l'air, ils sont indifférents à la magnificence de la nuit, à la beauté des astres brillant d'un éclat inconnu partout ailleurs, et qui répandent sur le bivac silencieux une lumière magique. Quelle profondeur cependant dans ce ciel, et dans cette scène quel calme! Ici, un cheval se couche sur le sol refroidi par ce rayonnement nocturne, pendant qu'à ses côtés quelques yaks cherchent une maigre nourriture, et que des chameaux à double bosse se promènent d'un pas réfléchi. Ces bêtes jouissent d'un repos très-court : il fait encore nuit close que déjà on les

charge afin de reprendre la route au lever de l'aube. Quand tous les préparatifs sont faits, on se met en marche sur un chemin facile à trouver, même par ceux qui ne l'ont jamais suivi. Il est indiqué par des tas de pierres, placés de distance en distance sur les rochers en saillie lors des précédents voyages, et, à défaut de ces marques, chacun pourrait le reconnaître aux squelettes de bêtes de sommes dont les ossements pâlis en nombre immense jonchent la terre. La caravane s'élève ainsi lentement. Le silence profond, solennel, qui règne d'habitude en ces hautes régions, que le bruissement d'un oiseau passant à tire-d'aile trouble à peine à de longs intervalles, est maintenant couvert par des rumeurs assourdissantes. Tout s'anime d'une manière subite, tout semble vouloir entrer en lutte avec l'âpre nature. Des appels prolongés, que l'écho répète, excitent les animaux à presser le pas. La colonne se hâte, elle serpente le long des sinuosités de la montagne et au bord des abîmes transparents. Bien des fois un bœuf ou un chameau, en voulant redoubler de vitesse, glisse, tombe et roule au bas des pentes qu'il a gravi par l'application de toutes ses forces, brisant non-seulement ses propres membres, mais entraînant des coulées de pierres et de gros blocs qui se précipitent dans toutes les directions et causent de graves lésions aux hommes et aux bêtes qui suivent en bas. Tels sont les incidents habituels d'une traversée des cols de la haute Asie. On pense combien la joie est grande quand le passage s'est accompli avec bonheur et que les caravanes se rapprochent de zones moins élevées, par conséquent plus hospitalières.

L'Angleterre et l'Europe entière auraient avantage à faciliter par des mesures opportunes le commerce

de la haute Asie, qui, déjà si considérable en ce moment, ne tarderait pas à prendre de plus vastes proportions. Pour arriver à ce but il n'est pas nécessaire d'établir, dès maintenant, au sein de ces contrées et en partie désertes, des chemins ou de belles voies carrossables. Ce qu'il faut à la haute Asie, ce sont des ponts sur ses plus grands torrents, des routes assez larges pour donner passage à des bêtes de trait plus fortes que les mulets et les petits chevaux indigènes. Le chameau à deux bosses de la Bactriane, dont on s'est servi jusqu'à présent avec avantage, serait peut-être l'animal le plus propre pour faire le service des marchandises entre l'Asie centrale et le Thibet par ces grands cols du Karakoroum. Une fois que ce chameau sera acclimaté dans l'Himalaya, quand de meilleures routes sillonneront la haute Asie, quand le long de ces voies de communication on aura établi, aux endroits convenables, de petites maisons de refuge sans luxe, mais fournies de quelques approvisionnements, quand seront écartés les obstacles politiques qui s'opposent à l'émigration ou à la colonisation par l'élément européen; alors seulement ces vastes régions développeront toutes les ressources dont elles sont susceptibles.

Nous ne pouvons terminer cette esquisse sans donner la nomenclature d'une collection de masques pris sur le vif par les frères de Schlagintweit et qui représentent les types de la plupart des races de l'Inde et de la haute Asie. La collection complète est composée de 275 têtes de grandeur naturelle répartis comme suit :

HINDOUS : BRAHMANES, de Calcutta, Bengale, 5 ; de Caladghi, Dekkan, 1 ; de Narsinghpoor, Inde centrale, 1 ; de Nepal, de Garhval et Cache-

mir, Himalaya, 7. — RADJOUTES : de race pure de Naddia, de Calcutta et de Parula, Bengale, 3; de Simla et de Jamou, Himalaya 2. — *Gorhkas*, populations d'origine hindoue aujourd'hui mêlée de sang thibétain : du Népal, Himalaya, 7. — *Paharis* ou Thakours, tribus hindoues mêlées de sang thibétain : de Kamaon, de Garhval, de Simla, de Koulou, de Jamou et de Khamba, Himalaya, 30. — *Dogras*, de Jamou, Himalaya, 5. — *Bhat*, de Johar et de Garhval, Himalaya. 9 — *Kanets*, race métisse de l'Himalaya occidental, de Simla, de Koulou, de Lahol, de Kanaour, de Bisser et de Khamba, Himalaya, 21. — BAIS OU VAISIAS : de Gaya et de Patna, Bengale, 2 ; d'Oude, Hindoutan, 1 ; de Sallara, Dekkan, 1 ; de Simla, Himalaya, 1. — SOUDRAS : de Calcutta, de Kattak et de Patna, Bengale, 8 ; de Mouradabad, Hindoustan, 1 ; de Jamou et de Khamba, Himalaya, 3. — TRIBUS HINDOUES DIVERSES : Sikhs, 2 ; Maharata, 1 ; Singhaleses, 3.

ABORIGÈNES : Sing-pho, Naga et Khassia de la frontière nord-est de l'Inde, 3. Mechs, du Teraï, 3. Santals, de Rajmahal, 6. Gonds, Kols et Bhils, de l'Inde centrale, 14.

MUSULMANS de l'Inde et l'Himalaya, d'origine tatare, mais mêlée aujourd'hui de sang hindou : de Batna, de Calcutta et de Jassar, Bengale, 4 ; d'Agra, Hindoustan, 3 ; de Narsinghpoor, Inde centrale, 1 ; de Pouna, Dekkan, 2 ; de Bellari, Maïssour, 2 ; de Baoulpoor, de Moultan et Peschajvar, Pundjab, 14 ; de Kandahar, Caboul, 2 ; de Chikharpoor, Scinde, 3 ; de Simla, de Jamou et de Cachemir, Himalaya, 23.

THIBÉTAINS, *Bouddhistes*, races très-pures : de Boutan, de Sikkim et de Nepal, Himalaya, 16 ; de Lhassa, de Gnari Khorsoum, de Spiti, de Roupchou, de Latak et de Noubra, Thibet, 16. — *Mussulmans*, tribu thibétaine aujourd'hui mêlée de races de l'Asie centrale : de Balti, de Hassara et de Gilgit, Thibet, 21 ; de Hasare, Afghanistan, 3.

Races turques de l'Asie centrale. *Moghouls*, d'Elchi, Khotan, 1 ; de Yarkand, Turkestan, 2 ; d'Osch, Kokand, 1 ; de Faizabad, Badakhschan, 1. — *Argons*, Turcs mêlés de sang thibétain ou de Cachemir : de Latak, Thibet 1.

RACES ÉTRANGÈRES diverses vivant dans l'Inde : Parsi, de Bombay, 1. Indo-Portugais, de Bombay, 1. Juif de Bokhara, Asie centrale, 1. Birman, de l'Ava, 2. Chinois, de Canton, 1. Chino-Bengali, de Kattak, 2. Musulman-Javanais, de Khiribou, Java, 2. Nègre de Zanzibar, Afrique, 1, Kroumen, de Libéria, Afrique, 3.

Cette collection de types de l'Inde et de la haute Asie est du plus vif intérêt pour l'ethnographie. M. de Quatrefages en a fait l'acquisition pour le musée anthropologique du jardin des Plantes de Paris, et il

serait à désirer qu'elle soit également placée dans les musées de nos principales villes de provinces si les ressources consacrées à notre *armement scientifique* n'étaient pas absorbées par le budget de la guerre. L'éditeur J. A. Barth, de Leipzig, a reproduit ces types en métal et en plâtre de la manière la plus heureuse.

CHARLES GRAD.

L'ALSACE

SES CULTURES ET SES DÉBOUCHÉS

PAR M. LÉON LEFÉBURE,
Député du Haut-Rhin au Corps législatif.

I. — *Les cultures.*

L'agriculture a pour objet de tirer d'un terrain donné le meilleur parti possible ; si tous les pays étaient placés dans les mêmes conditions, rien ne serait plus facile que de juger de la supériorité ou de l'infériorité de la culture d'une contrée, puisqu'il suffirait de voir en quoi son mode d'exploitation diffère de celui qui représente le type le plus parfait. Mais, les conditions étant essentiellement différentes, les systèmes du culture doivent varier, comme la nature des végétaux propres à chaque sol, à chaque climat et à chaque situation. La montagne appelle un autre mode d'exploitation que la plaine ; les plantes les plus productives dans les contrées à climat maritime cessent de l'être partout où les étés sont secs et brûlants. La perfection consiste à savoir approprier à chaque pays le système de culture qui donne d'une manière soutenue le plus grand revenu possible : ce système peut être de faire du bois, quand c'est la forêt qui prospère le mieux et donne le plus d'avantages. Il peut être encore la culture exten-

sive, quand elle est plus rémunératrice qu'aucune autre; et de même ailleurs l'agriculture doit viser aux grosses récoltes, aux plantes industrielles pour répondre le plus possible aux conditions naturelles et économiques de la contrée. Or, s'il en est ainsi, on arrive de suite à remarquer que les rapprochements faits, dans plusieurs écrits justement célèbres, pour constater le degré de prospérité agricole de pays soumis à des conditions dissemblables, ne sont pas très-fondés, que la méthode qui consiste à juger de l'agriculture d'un pays par l'étendue de ses prairies et de ses cultures fourragères ou autres repose sur une base chancelante, d'autant plus chancelante que la distinction en plantes améliorantes et plantes épuisantes n'est pas exacte; car tous les végétaux, à quelque famille botanique qu'ils appartiennent, épuisent le sol dès qu'on exporte tout ou partie des produits qui en dérivent. Les cultures fourragères à gros rendements sont même plus épuisantes dans ce cas qu'aucune autre, car elles n'agissent pas sur la surface seule : elles vont encore dépouiller les couches profondes des éléments de fertilité qui y sont accumulés. Si, comme quelques économistes l'ont avancé, les cultures fourragères rendaient plus aux terres qu'on ne leur prend, sous forme de foin, de lait et de viande, comment expliquerait-on la nécessité pour la Hollande, qui ne forme qu'une immense et luxuriante prairie, d'importer des masses considérables d'engrais des villes et de l'étranger afin de maintenir la fertilité de ses riches pâturages? Comment l'Angleterre, avec sa *culture améliorante par excellence*, aurait-elle besoin d'aller partout enlever aux champs de bataille leurs ossements; aux îles perdues dans les océans, leur guano; aux côtes du Chili, leurs nitrates;

à la Russie, ses tourteaux? Comment cette agriculture aurait-elle donc mérité le nom de vampire (*Raub-wirihschaft*) que lui a donné un savant illustre? Les Pays-Bas, l'Angleterre, le Holstein, en donnant la plus grande extension aux prairies, aux cultures fourragères, en produisant les unes beaucoup de viande, les autres beaucoup de lait, font ce qui convient le plus à leurs terres humides et surtout à leur climat brumeux pour en tirer le produit brut et le produit net le plus élevé; mais il ne s'ensuit nullement que ce soit la même distribution de cultures, le même mode d'exploitation, qui conviennent le mieux à d'autres contrées placées dans des conditions différentes, et que tout ce qui s'en éloigne ou s'en rapproche soit une marque d'infériorité ou de progrès.

La meilleure agriculture, la culture améliorante ne réside pas seulement dans l'assolement et dans le choix des végétaux à cultiver; elle consiste surtout dans un ensemble d'opérations qui ont pour objet d'accroître la puissance productive d'une terre, et de placer les spéculations agricoles propres au pays dans les conditions où elles donnent le maximum de revenu; elle consiste dans l'assainissement des terres humides, dans l'irrigation des terres sèches, dans la collecte intelligente de toutes les matières fertilisantes de la ferme aussi bien que de la ville, dans l'apport du dehors de masses d'engrais destinés à enrichir les champs. C'est en examinant si un pays remplit ces conditions qu'on peut apprécier la valeur de son mode d'exploitation et juger de son degré d'avancement en agriculture. Les considérations qui vont suivre feront voir jusqu'à quel point l'agriculture de nos deux départements rhénans se rapproche de la perfection.

Pâturages. — L'un des traits caractéristiques de l'agriculture alsacienne c'est qu'elle ne laisse pas de terrain à l'état inculte : il n'est pas une parcelle de terre qui ne soit en valeur, pas une anfractuosité de rocher qui ne porte un arbre ; les chemins sont étroits, réduits aux proportions nécessaires pour une circulation facile ; leurs fossés et leurs accotements sont engazonnés et forment de véritables prés ; partout on trouve les signes d'une culture soignée : c'est là ce qui frappe tous les voyageurs qui traversent le pays. Ce que la statistique comprend sous le nom de *landes* et *pâtis*, ce sont des pâturages qui ne laissent pas de nourrir un certain nombre de bestiaux, durant une partie de l'année. Les trois quarts et même les quatre cinquièmes de ces pâturages occupent le sommet et la partie supérieure des vallées les plus élevées des Vosges. Elles comprennent les vallons et les cimes depuis l'altitude de 1,000 mètres jusqu'à 1,400 mètres, où la température moyenne de l'année ne dépasse pas 4 à 5 degrés et où la chute d'eau pluviale est représentée par une nappe d'eau de 1 mètre d'épaisseur et plus. Ces pâtures sont exploités depuis des siècles, du mois de juin au mois de septembre, par des troupeaux de vaches dont le lait sert à la fabrication de fromages qui ont une certaine renommée (fromages de Munster et de Gruyère). Dans les vallées, les pâturages présentent moins de plantes aromatiques, mais les animaux y trouvent une herbe plus abondante. Ces pâturages sont assez rarement entrecoupés de parties incultes, de landes ou de terrains rocailleux que, depuis un certain nombre d'années, on s'attache à faire disparaître en les boisant.

Il existe aussi dans la plaine une certaine étendue

de pâtures qui sont constituées par des terrains marécageux ou tourbeux et par des grèves. Ces pâturages, qui ne fournissent au bétail qu'une chétive et maigre nourriture, font tache au milieu de cette contrée où la population est si serrée, et ce n'est pas un fait digne de peu d'attention de constater que ces pâtures sont toutes des terrains communaux. Depuis longtemps, en effet, les particuliers ont fait disparaître de leurs domaines tous les éléments arides; et, quand on songe à l'énergie et à la persévérance qui caractérisent le cultivateur alsacien, il est navrant de voir de si belles qualités paralysées par l'esprit de la communauté, laissant à l'état de stériles graviers des terrains que l'initiative individuelle est capable de transformer en riches prairies arrosées. Déjà Schwertz avait été frappé de ce fait au commencement de ce siècle et avait laissé éclater librement son étonnement, son indignation même, à l'aspect des immenses terrains vagues qui se trouvaient dans les arrondissements de Schlestadt et de Strasbourg; mais, on doit se hâter de le dire, les reproches de Schwertz ne sont plus aussi mérités : les 25,000 hectares de terrains communaux vagues, trouvés par l'agronome allemand, ont presque disparu; il en reste à peine 8,000, en y comprenant les pâturages des montagnes; et les parties peu productives ne tarderont pas à être améliorées à leur tour. La ville de Strasbourg a, la première, donné l'exemple, en transformant, dès 1830, ses pâturages vagues en excellentes terres arables; et, en 1840, comprenant dans une même pensée l'amélioration du sol et la régénération d'hommes égarés par le vice, elle a fondé la colonie d'Ostwald, qui achève son œuvre. Après 1848, les cantons de Geispolsheim, d'Obernai, d'Erstein, de Zellwiller ont, à

leur tour, défriché leurs communaux et en ont fait des districts très-fertiles et bien cultivés. Ailleurs, les terrains vagues, jugés trop maigres pour la culture, ont été reboisés. Dans le Haut-Rhin, les améliorations ont été poursuivies avec non moins d'énergie. La plus grande partie des pâtures maigres et pierreuses des montagnes sont boisées; dans l'Ochsenfeld, de grandes et généreuses tentatives ont été effectuées pour en faire disparaître la bruyère; et, parmi ces tentatives, on doit citer en première ligne l'asile agricole de Cernay dû à l'initiative privée, et où un homme de mérite, M. Zweifel, consacre une vie de dévouement et des connaissances étendues à la triple amélioration du sol, de l'esprit et du cœur de l'enfance : des prairies dans les parties irriguables, de belles cultures dans les meilleurs terrains et des semis de pin dans les parties les plus arides, utilisent aujourd'hui à peu près complétement cette petite Sologne de l'Alsace. Citons enfin l'utile transformation en belles prairies des vastes terrains caillouteux situés sur les bords de la Fecht.

L'étendue des pâtures, pâtis et landes du Haut-Rhin doit aujourd'hui être comprise entre 18,000 et 20,000 hectares. Cette proportion plus grande, par rapport à celle du Bas-Rhin, ne doit pas surprendre, si l'on se rappelle que la partie de la chaîne des Vosges la plus haute, la plus profondément découpée, la plus large, se trouve située dans le Haut-Rhin, et qu'au-dessus de la zone des forêts, à partir de 800 à 1,000 mètres d'altitude, les pâturages occupent toutes les cimes et les vastes ballons des Vosges. Néanmoins, en admettant que les pâturages des montagnes soient incultes, ce qui n'est pas, car certains d'entre eux sont très-productifs, la proportion des terres incultes serait

encore en Alsace de beaucoup inférieure à ce qu'elle est dans la moyenne des départements français, à ce qu'elle est en Angleterre. La supériorité de l'Alsace est même très-grande à ce point de vue par rapport à l'Écosse, puisque la surface productive atteint, dans nos deux départements rhénans, le chiffre de 94 à 95 p. 100 de la superficie totale; les terrains incultes, l'emplacement des routes, canaux, rivières, étangs, mines, maisons, etc., n'occupent pas plus de 5 à 6 p. 100 du territoire. En Saxe, la superficie improductive est de 4,24 p. 100; mais en Angleterre, et surtout en Écosse, elle atteint un chiffre de beaucoup supérieur (plus du double).

Forêts. — La surface productive comprend le domaine forestier et le domaine agricole. Le premier occupe une portion considérable du territoire; il n'embrasse pas moins de 300,000 hectares; c'est le tiers du territoire de l'Alsace. Ce district forestier est l'un des plus beaux, des mieux aménagés et des plus productifs de France; les essences qui le composent sont admirablement appropriées aux aptitudes du climat et du sol de chaque localité. Aux dernières limites de la végétation forestière, c'est le hêtre qui constitue les massifs; à une moindre hauteur au-dessus du niveau de la mer, ce sont l'épicéa et le sapin, puis vient le mélange de résineux et de hêtres; enfin les futaies de chênes, de bouleaux, de charmes, de hêtres revêtent le pied des montagnes et le sommet des collines. Rien de plus satisfaisant à l'œil et de plus imposant à la fois que cette longue chaîne de montagnes couvertes sans interruption de belles forêts au feuillage tantôt sombre, tantôt clair, et varié à l'automne de mille couleurs différentes.

L'Alsace fait reculer les bois autant qu'elle le peut devant les vignes et les prairies; elle ne s'arrête que là où toute autre culture serait aléatoire et souvent compromise par la rigueur du climat et les difficultés de la culture; mais elle s'est bien gardée, avec raison, de déboiser les terrains qui ne pouvaient donner économiquement d'autres produits. Aussi le domaine forestier occupe-t-il presque tout entier la région montagneuse. Dans la zone des collines, le bois couvre toutes les pentes escarpées aux mauvaises expositions; enfin, dans la plaine, la forêt, qui autrefois la recouvrait totalement, a disparu de bonne heure pour faire place à l'agriculture; aujourd'hui, on ne la retrouve plus que sur des sables très-pauvres, en massifs plus ou moins considérables, isolés et disséminés sur toute la surface. Les plus grandes forêts de cette région sont, dans le Haut-Rhin, celle de la Hardt, qui a 16,000 hectares, et, dans le Bas-Rhin, celle de Haguenau, qui en compte 40,000.

En général, toutes les forêts de l'Alsace sont bien aménagées; elles sont bien percées et d'une exploitation facile. Les forêts communales laissent toutefois à désirer : on y voit trop les effets dévastateurs d'un bétail mal surveillé.

Les districts forestiers ont considérablement gagné depuis vingt ans, par suite de l'ouverture des grands canaux qui unissent le Rhin à la Seine et au Rhône, et par suite également de la construction de bons chemins; cette amélioration a eu un autre résultat, celui de cantonner les bois dans les situations et sur les terrains les plus propres à la production ligneuse. Le domaine forestier n'a pas toutefois diminué en Alsace autant qu'on pourrait le croire, en présence d'une po-

pulation très-dense; si des bois en plaine et sur les collines ont été abattus par la cognée et remplacés par des cultures plus profitables, comme celles de la vigne, de la prairie, du houblon, du chanvre et du blé, par contre, bien des pâtures maigres, des terrains rocheux ont été boisés en même temps qu'on a garni les clairières, planté les vides, veillé davantage au repeuplement naturel des bois existants. Malgré la diminution de la surface qui a eu lieu après l'œuvre des défrichements, il n'est pas douteux que le produit brut total et le revenu net des forêts ne se soient accrus en Alsace dans une proportion considérable. La réduction du domaine forestier dans le Bas-Rhin était, en 1868, de 16 à 17,000 hectares pour une période de soixante-dix ans. Il est même bon de remarquer à ce sujet que dans ce laps de temps, tandis que la superficie des bois de l'État diminuait de près d'un tiers (28 p. 100) et celle des communes de 17 1/2 p. 100, les propriétés particulières en bois s'accroissaient de près de 70 p. 100, et celles des établissements publics d'un cinquième (18 p. 100); ce qui prouve évidemment que les forêts aliénées par l'État n'ont pas été toutes défrichées et livrées à la culture, et que certainement les acquéreurs se sont gardés de déboiser des terrains pauvres dont la mise en valeur eût été trop peu avantageuse : les bonnes terres seules ont vu disparaître les bois, et c'est une démonstration palpable que la production ligneuse n'est pas incompatible avec l'intérêt privé; tout consiste à savoir mettre à sa place chaque nature de production.

Vignobles. — Les terrains exploités par l'agriculture (déduction faite des pâturages) embrassent une superficie totale de 514,000 hectares, savoir ; 278,000 dans le Bas-Rhin, ou 61 p. 0/0 de la surface totale du dé-

partement ; 237,000 dans le Haut-Rhin, ou à peu près 58 p. 0/0 de la surface totale du département.

La vigne est la première culture qui attire le regard, quand on franchit les Vosges, dans la direction de l'orient ; elle occupe de 25 à 26,000 hectares (1). Il n'y en a pas de plus belles, de mieux soignées autre part. Le choix des cépages peut être meilleur, la taille faite suivant des méthodes plus perfectionnées, le vin de qualité supérieure, mais nulle part on ne trouverait des vignobles tenus avec plus de propreté et de goût, dotés de meilleurs chemins et produisant davantage. C'est par 80 et 100 hectolitres de vin que s'y compte le rendement d'un hectare, c'est de 1,000 à 1,500 francs que s'en évalue le produit brut, laissant 8 et 9 p. 0/0 pour l'intérêt d'un capital engagé montant à 8, 10, 12, 15 et 20,000 francs. L'Angleterre et la Saxe n'ont rien de comparable, car aux fameuses houblonnières du Kent on peut opposer celles de Haguenau.

Le précieux cep a toujours été en grand honneur dans la province, et il y constitue, on le voit, l'une des principales sources de sa richesse. Introduit, il y a seize siècles et au delà, sous la domination romaine, il n'a cessé d'attirer la sollicitude du cultivateur alsacien. Les vieilles chroniques en mentionnent le vin comme figurant sur la table des rois mérovingiens et de leurs leudes. Les capitulaires de Charlemagne contiennent des instructions qui attestent une grande sollicitude en faveur des vignes que possédait le puissant empereur sur toutes les rives du Rhin. Grâce à sa réputation et à la facilité d'écouler ses produits, le vignoble alsacien a dû prendre de bonne heure de grands développements. Il paraît même que la vigne était arrivée à décorer de ses grappes d'or une plus grande

surface que celle qu'elle occupe aujourd'hui. On ne saurait voir dans ce fait la conséquence d'un refroidissement du climat, ainsi que quelques personnes l'ont avancé. Ce changement s'est produit naturellement sous l'influence des modifications apportées dans les conditions économiques. La construction des voies ferrées, qui permet aux vins du Midi d'affluer sur le marché et de déprimer les cours, a eu pour effet de faire supprimer les vignes de qualité inférieure. Les bons crus seuls ont résisté, et se sont développés d'autant plus que les centres de consommation leur devenaient plus accessibles.

Les vignobles de la plaine, ne pouvant donner que des produits incertains et de qualité médiocre, ont disparu en grande partie devant la concurrence des produits lorrains ou méridionaux. Les collines, au contraire, qui doivent à la qualité de leur sol de donner un bouquet spécial très-recherché, ont vu leurs flancs se couvrir de nouveaux pampres. Il n'y a donc pas, comme on le croit, décadence, parce que la vigne se cantonne dans les seuls districts où elle donne un produit rémunérateur ; bien plus, il y a progrès, et c'est le plus grand témoignage de la sagesse du cultivateur que d'obéir à propos aux lois naturelles et économiques qui veulent la spécialisation des cultures, non-seulement en raison du sol et du climat, mais encore en raison de la demande du marché de chaque époque.

Avec la vigne, les Romains introduisirent le châtaignier, le noyer, le pêcher, le cerisier, et à peu près tous les arbres fruitiers qu'on trouve dans le pays ; car, avant Probus, l'Alsace ne devait pas présenter un aspect bien différent de celui que peignait Tacite en parlant de la sauvage Germanie. Les châtaigneraies n'ont

pu s'étendre en raison du prix des terres; elles n'occupent que quelques centaines d'hectares, et les noyers ne servent guère que de bordure aux routes. Quant aux arbres fruitiers, malgré l'étendue des vergers, ils n'offrent rien de remarquable : c'est une ressource dont les Alsaciens n'ont pas tiré tout le parti convenable. Dans ces dernières années, des tentatives ont été faites pour introduire le mûrier.

Les céréales, les fourrages et les plantes industrielles. — La culture arable et les prairies occupent un peu plus de la moitié de la superficie des deux départements : elles embrassent 57 p. 100 de la surface du Bas-Rhin et 54.69 p. 100 de celle du Haut-Rhin. L'Alsace se fait remarquer par le nombre et la variété des plantes qu'elle cultive. De bonne heure, son agriculture fut florissante, et parvint à s'enrichir des plantes les plus renommées. Grâce à sa position, cette belle province attira sur elle et sur ses ressources l'attention de tous les souverains. Nous avons déjà parlé des avantages que lui accordèrent les Romains. Sous la domination franque, elle fut le séjour favori des rois mérovingiens, et les chroniques mentionnent l'attention qu'ils donnaient à leurs domaines ruraux et à leurs vignobles alsaciens. Charlemagne, comme ses prédécesseurs, y posséda de nombreuses fermes, et, plus d'une fois, il vint les visiter dans les loisirs que lui laissaient ses lointaines et victorieuses expéditions et les soins du gouvernement. Les Capitulaires nous ont conservé une liste aussi précieuse qu'intéressante des plantes dont le puissant empereur prescrivait la culture dans ses propriétés rhénanes. Cette liste renferme, à peu d'exceptions près, toutes les céréales et les légumineuses qu'on trouve aujourd'hui dans cette partie de la France;

c'est le froment, le seigle, l'orge et l'avoine, les féverolles, les lentilles, les pois, les haricots, le chou, le panais, le chanvre et le lin, le pavot, le colza, le chardon, la moutarde. A la nomenclature des arbres, il n'y a rien à ajouter; on y voit figurer le nom de toutes les essences forestières qui composent les boisements rhénans et celui des variétés d'arbres à fruits qu'on trouve encore dans les jardins et les vergers de l'Alsace.

Ce fut en 1540 que le maïs fit son apparition dans cette contrée; le houblon y pénétra peu d'années après. La pomme de terre, décrite et figurée déjà en 1590, eut, comme toutes les bonnes choses généralement, une dispersion à la fois lente et difficile; le précieux tubercule, qui devait devenir la base de l'alimentation des habitants de ces contrées, ne s'y vulgarisa qu'à partir de 1796. Le tabac commença à être cultivé en 1620, et déjà, à la fin du XVII[e] siècle, l'Alsace en livrait à la consommation publique 2 millions et demi de kilogrammes. Dès 1718, la production de cette denrée atteignait le chiffre de 4 millions de kilogrammes, et dans Strasbourg seule on comptait 72 manufactures de tabac occupant 8,000 ouvriers.

Charles-Quint voulut aussi doter l'agriculture alsacienne d'un bienfait; il apporta lui-même, sur les bords du Rhin, les premiers plants de garance, et il en encouragea la culture pour faire concurrence aux produits de la Hollande. Le succès fut tel, qu'en 1778, la production de cette substance tinctoriale montait à 25 millions de kilogrammes de racines par an.

Enfin, dès 1775, les plantes fourragères les plus précieuses, telles que le trèfle, la luzerne et le sainfoin, déjà introduites dans le XVI[e] siècle, prirent une place importante dans la jachère des fermes alsaciennes,

alors qu'elles étaient encore à peu près inconnues dans le reste de la France.

Grâce à ces importations, grâce aux encouragements de tous les souverains qui se sont succédé tant en Allemagne qu'en France, et surtout grâce aux avantages que les cultivateurs ont trouvés de tout temps dans les débouchés offerts par les pays situés le long du Rhin, l'agriculture de l'Alsace est arrivée de bonne heure à prendre le caractère d'agriculture perfectionnée ou mieux d'agriculture industrielle. C'est à la faveur de ces circonstances, exceptionnellement favorables, que cette province put avoir, au commencement de ce siècle, une très-grande avance sur tous les départements voisins, avance que ceux-ci cherchent à faire disparaître depuis qu'ils ont les mêmes facilités pour l'écoulement de leurs produits et les mêmes marchés à leur portée.

C'est le propre de l'agriculture rationnelle de changer son mode d'exploitation, et de l'approprier aux conditions économiques et aux besoins de chaque époque. Elle se comporte en cela comme les institutions humaines, qui doivent varier suivant que la société varie elle-même, pour répondre toujours à la situation présente. Aussi l'Alsace dut-elle passer, avant d'arriver à cette belle et puissante agriculture que Schwertz décrivait déjà au commencement de ce siècle, par tous les systèmes qui s'échelonnent, se succèdent à mesure que la population augmente, depuis le mode d'exploitation semi-sauvage, que l'on trouve encore dans les tribus du nord de l'Amérique, jusqu'au système de culture intensive avec les plantes industrielles en usage dans les pays les plus civilisés. Mais, sans remonter aux périodes de la culture pacagère et de l'écobuage, il est probable que, dès les premiers temps de l'occupation

romaine, la culture biennale, avec une année de jachère et souvent deux pour une année de culture, régna en Alsace ; elle s'y maintient jusqu'à l'époque où la main puissante de Charlemagne imprima un nouvel essor à l'agriculture. Les besoins de la population locale, croissant concurremment avec l'extension des débouchés extérieurs, amenèrent les cultivateurs alsaciens à restreindre l'étendue de la jachère, à prendre deux récoltes après une année de repos. Ce système s'est continué pendant une longue période de temps ; et ce n'est guère que depuis le commencement de ce siècle que la jachère nue a commencé à disparaître. Aujourd'hui le sol arable, en Alsace, n'a plus le repos traditionnel que conseillaient les autorités de l'antiquité, comme Pline, Caton et Columelle. La jachère n'existe plus que de nom ; la place qu'elle prenait est occupée par des fourrages, par des pommes de terre, par des betteraves. Tous les ans la terre, libéralement fumée, donne une ample moisson ; il n'est pas rare même que le cultivateur alsacien, utilisant les aptitudes de son sol et de son climat, n'en réclame deux dans le cours de la même année. Dans les districts les plus riches, l'assolement triennal a été remplacé par la culture alterne ; et l'on voit alors le froment et l'orge, d'une part, le tabac, le colza, le pavot et le lin, de l'autre, se succéder sans interruption sur les mêmes champs. Les céréales des pauvres terres et des pauvres pays n'existent plus en Alsace : on ne trouve plus dans le Bas-Rhin de sarrasin, et le seigle n'y embrasse qu'une fraction minime de la surface, tandis que le froment, l'orge et les plantes industrielles y occupent une place importante.

Les deux départements n'ont pas fait les mêmes pro-

grès; le Bas-Rhin a de beaucoup devancé le Haut-Rhin. Non-seulement les cultures industrielles tiennent une place moins grande dans ce dernier département, non-seulement les céréales d'élite y occupent une moindre superficie; mais le froment, l'orge, l'avoine et le maïs y donnent un rendement moindre et les grains sont même moins riches, fournissent moins de farine. La vigne seule fait exception. Cette inégalité dans le rendement des terres et dans la qualité du grain tient-elle à la différence d'altitude, à une moins bonne exécution des travaux? Ces conditions peuvent exercer sans doute quelque influence, mais elles ne constituent pas la cause prédominante : la différence provient surtout et avant tout de la fumure des terres. Il est en effet bien surprenant de voir le Bas-Rhin importer des quantités considérables d'engrais, tandis que les agriculteurs du Haut-Rhin ne se préoccupent pour ainsi dire pas de recueillir les substances capables d'améliorer la fertilité de leur sol; ils se contentent des fumiers qu'ils produisent avec leur bétail; et, loin d'acheter celui qui se fait dans les villes, ils le laissent emporter sur le canal du Rhône au Rhin dans le département du Bas-Rhin. Or, avec une culture exigeante, intensive, qui prend beaucoup au sol, il faut des apports d'engrais considérables pour compenser la fertilité enlevée par les denrées exportées; l'engrais de la ferme cesse de suffire puisqu'il n'y a plus compensation et que l'équilibre n'existe plus entre les éléments de fertilité dérobés au sol et ceux qu'on lui restitue par les fumiers de la ferme; et il devient indispensable de chercher des engrais au dehors, d'en accumuler dans les terres, sous peine de voir s'appauvrir le sol et diminuer les rendements et la qualité du grain. C'est non-seu-

lement grâce à sa culture, libéralement dotée de fumiers du dehors apportés sous toutes formes, que le Bas-Rhin doit d'avoir pu donner à l'orge et au froment le cinquième environ de la surface totale du département et plus du tiers du territoire agricole; c'est à la même cause qu'il doit le développement de ses cultures industrielles, cultures qui sont la gloire de l'agriculture alsacienne et l'une des principales sources de sa prospérité. L'Alsace n'a pas visé à introduire les industries modernes qui se sont propagées dans nos départements du Nord; elle n'a pas fondé de sucreries, de distilleries de betteraves; elle a amélioré ce qu'elle avait, ce qu'elle connaissait, et elle avait un vaste choix puisqu'elle possédait la garance, le pavot, le colza, le lin, le chanvre, le tabac, le houblon. Appropriant toujours ses cultures aux besoins du marché et aux conditions de la main-d'œuvre, le cultivateur, dans ces dernières années, s'est surtout attaché à développer ses houblonnières, tandis qu'il a réduit ses cultures de garance qui demandent beaucoup de bras. Rien de plus beau, de mieux soigné que ces riches cultures de tabac, de pavot, etc. La patiente et persévérante activité de l'Alsacien ne se lasse pas dans la recherche des moyens propres à accroître ses rendements : et les résultats de ces cultures sont un bien grand encouragement; en effet, que pourrait-on leur comparer? Le pavot, le colza, la cameline donnent un produit moyen de 500 à 600 fr. par hectare; le chanvre et le lin donnent 19 quintaux de filasse d'une valeur de 1,600 fr. en moyenne, le tabac donne généralement par an de 1,800 à 2,000 kilogr. de feuilles sèches valant de 1,200 à 1,300 fr. Le produit de la garance est double. Les houblonnières fournissent un résultat encore plus remarquable, puisque le

produit moyen d'un hectare atteint le chiffre de 2,660 fr., laissant un bénéfice de 1,000 à 1,200 fr., lequel a monté parfois à 2,000 fr. par hectare. La plupart de ces belles et riches cultures, non-seulement donne des produits qui sont trois, quatre, cinq et six fois plus considérables que ceux des meilleures prairies, elles préparent encore les terres à fournir de plus abondantes moissons de céréales et livrent en outre aux ouvriers une somme considérable de travail, qui peut atteindre 5, 6 et 700 fr. par hectare. Elles permettent encore d'utiliser, à peu près également pendant tous les mois, les travaux de la maind'œuvre, et d'en faire une répartition uniforme. Enfin elles ont l'immense avantage, en variant les sources de produits, de ne pas faire dépendre le sort du cultivateur de la réussite d'une seule denrée, et de le placer dans une situation telle qu'il trouve toujours son profit par l'ensemble de ses récoltes sans être jamais à la merci du cours d'une seule marchandise.

Les prairies occupent une surface relativement faible dans les deux départements. Les cultivateurs alsaciens ont su néanmoins accroître merveilleusement la somme de leurs denrées fourragères; leur sol et leur climat s'y prêtaient. Immédiatement après la moisson, le chaume du froment et du seigle est retourné par un labour léger; la terre reçoit, dès ce moment, une demi-fumure ou un arrosage d'engrais liquide et est ensemencée à la volée avec de la graine de navets. La plante ne tarde pas, sous l'influence des pluies estivales et de la température élevée des mois d'août, septembre et octobre, à se développer, et elle fournit pendant une grande partie de l'hiver l'unique nourriture du bétail. Ce sont des milliers d'hectares qui s'ajoutent ainsi an-

nuellement aux prairies : on en compte 20,000 dans le Bas-Rhin ; le Haut-Rhin cultive beaucoup moins le navet en culture dérobée. Cette pratique remarquable existe depuis fort longtemps en Alsace ; elle a probablement passé de cette province dans les Pays-Bas, et c'est de la Hollande que les Anglais ont introduit chez eux cette belle culture de turneps, qui a été l'origine du perfectionnement du bétail dans la Grande-Bretagne et de la prospérité de son agriculture.

L'Alsace n'est pas un pays riche en bétail, c'est même là son côté faible ; on élève peu dans cette province.

La race des chevaux est petite et n'offre que peu de ressources au commerce. L'armée y recrute cependant un certain nombre de chevaux de cavalerie légère. Des efforts louables sont faits pour l'amélioration de l'espèce chevaline dans l'arrondissement de Wissembourg. Il est à noter que l'agriculture aurait besoin dans les deux départements rhénans de chevaux plus forts, de juments plus grandes et plus vigoureuses, de façon à réduire le nombre des animaux nécessaires à la charrue.

Le gros bétail est le plus répandu en Alsace ; il appartient pour la plus grande partie aux races suisses. La population bovine des deux départements ne laisse pas d'être assez considérable. Il n'est même pas peu surprenant de constater, en comparant les statistiques les plus récentes, que, tandis que le Bas-Rhin compte 64 têtes de gros bétail par 100 hectares de terres cultivées et de prairies, et le Haut-Rhin, 53, l'Angleterre n'en a que 38. Mais cette supériorité n'est qu'apparente : tout le gros bétail de l'Angleterre est composé de bêtes de rente (élèves, bœufs à l'engrais et vaches

laitières); en Alsace, au contraire, une partie considérable du bétail, le quart peut-être, est employé à donner du travail. Enfin, on peut estimer que deux têtes de bétail, en Angleterre, en valent trois de celles qui existent en Alsace. Mais il y a plus : tandis que l'Angleterre, à côté de son gros bétail, entretient 168 moutons par 100 hectares de terres cultivées et de prairies, le Bas-Rhin n'en a que 17 et le Haut-Rhin 20, et encore ces moutons sont-ils d'un poids moindre que celui des moutons anglais. A quoi tient cette supériorité de nos voisins d'outre-Manche? est-ce à leur système de culture, à leur habileté? Sans doute leur art y est pour quelque chose; mais c'est surtout à leur climat humide, à la nature de leurs terres, à leurs brumes, qu'ils doivent leurs herbages et la possibilité de nourrir de nombreux troupeaux et de les améliorer. L'Alsace n'est pas dans les mêmes conditions, et l'on ne croit pas trop préjuger de l'habileté des agriculteurs alsaciens en prétendant qu'ils eussent, toutes choses égales d'ailleurs, fait tout aussi bien que les Anglais; mais le climat sec et brûlant pendant une grande partie de l'année, la nature légère et perméable des terres n'y favorisent pas la végétation herbacée : le bétail, dans de semblables conditions, ne saurait prospérer. A l'aide des prairies artificielles, les cultivateurs alsaciens ont essayé de suppléer en partie à l'insuffisance de leurs prés; ils ont pris de la sorte possession de la jachère et accru leurs bestiaux; toutefois c'est là une ressource limitée. Par la même raison, ils n'ont pu s'adonner à l'engraissement qui exige des herbages spéciaux, ils se livrent à la production du lait qui est commandée par ces conditions. Mais un vaste programme d'amélioration, comme nous le ver-

rons plus loin, reste à réaliser pour changer cette situation, par le bon emploi des eaux courantes.

Le mouton doit à d'autres causes sa disparition, car il s'en va tous les ans davantage et la population ovine est devenue très-faible. Il faut l'attribuer au morcellement excessif de la propriété et au développement des cultures intensives et des cultures industrielles. Avec un sol très-divisé, très-cher, le mouton devient d'une garde difficile et d'un entretien coûteux ; c'est l'animal des grands parcours, des grandes soles. La vache laitière prend de plus en plus sa place et se multiplie : partout on la rencontre dans les champs, le long des chemins en même temps que dans l'intérieur des fermes.

Le porc, l'animal le meilleur et le plus économique des assimilateurs, augmente en nombre et en qualité. L'Alsace livre encore des produits de basse-cour qui font l'objet d'un commerce considérable. Les cultivateurs sont grands consommateurs d'œufs et de volailles ; encore ici, est-il à regretter, comme pour la production des fruits, qu'ils ne cherchent pas à utiliser leurs ressources naturelles pour accroître cette branche de revenus. L'Alsace, pour le développement de ses spéculations animales, suit la même voie que la Saxe, placée comme elle dans des conditions climatériques qui rendent aléatoire la production des graminées : tant il est vrai que les mêmes causes amènent les mêmes effets.

II. *Les débouchés.*

Heureusement servie à la fois par la nature (1) et par les hommes, l'agriculture alsacienne a eu cette bonne fortune de rencontrer des débouchés qui se sont, pour ainsi dire, tout naturellement ouverts devant elle, et de commencer de bonne heure à produire sous le stimulant du marché. « De tout temps, dit un vieil auteur, l'Alsace a été appelée la cave à vin, la grange à blé, le garde-manger des pays environnants. »

Assise au bord d'un grand fleuve qui pouvait transporter rapidement et à bon marché ses produits et faciliter les plus lointains échanges, elle s'est trouvée bientôt en relations avec une partie de l'Europe, mais surtout avec toutes les populations riveraines du Rhin. Aussi les premiers intendants d'Alsace s'empressèrent-ils de signaler « ce gros débit de blé que la province fait en Suisse, les vins de la haute Alsace dont il se fait des envois considérables en Hollande, d'où ils sont portés en Suède et en Danemark, ses bois pour la construction des bâtiments et des navires également expédiés en Hollande, son tabac, ses eaux-de-vie, son vinaigre et maint autre produit vendus en Allemagne. » Et, dans un document bien postérieur, le ministre Necker constatait de nouveau le commerce étendu que faisait l'Alsace dans les pays étrangers avec lesquels elle communiquait librement. Il faut ajouter qu'à ces avantages la province joignait encore celui de se

(1) Voyez deux articles de M. Charles Grad sur le sol et le climat de l'Alsace dans les *Annales des Voyages* de juin 1866, p. 345, et de novembre 1867, p. 230.

voir défendue par la chaîne des Vosges, alors difficile à franchir, comme par une sorte de rempart naturel contre la concurrence des produits similaires.

Maîtresse de vendre au dehors une grande partie de ses denrées agricoles, l'Alsace trouvait, dans la consommation sur place de ses produits, un débouché également considérable. De tout temps, sa population a atteint un chiffre important et a tendu à se développer. Après cette guerre de Trente ans, qui avait si fort épuisé la province, elle comptait plus de 250,000 habitants, et les mémoires du temps nous apprennent qu'avant les grandes guerres d'Allemagne le nombre des villages, familles et feux de la haute et basse Alsace montait à un tiers de plus. En 1784, elle avait 624,000 habitants. On y rencontrait un grand nombre de petites villes qui étaient autant de centres de consommation, et l'industrie et le commerce, déjà développés, y avaient rendu les capitaux abondants. Le commerce de transit était, pour la haute Alsace en particulier, une source de profits considérables : c'était la route la plus fréquentée par les marchandises venant de la Suisse, de l'Italie et du levant et destinées à la Hollande et au nord de l'Allemagne. Il était naturel que la transformation économique accomplie, surtout depuis le commencement de ce siècle, eût pour effet de modifier ces conditions.

La création des voies perfectionnées, la multiplication des chemins de fer, des canaux, inauguraient un ordre de choses tout nouveau.

La situation faite tout d'abord à l'Alsace par cette transformation, dont le résultat doit être, en somme,

d'accroître indéfiniment la puissance du débouché, n'a pas laissé que d'être singulière.

En même temps, en effet, que cette province voyait le progrès des voies de communication se jouer des chaînes de montagnes et faire tomber la barrière qui l'avait pendant longtemps défendue contre la concurrence de l'intérieur de la France, et lui avait permis de vendre la plupart de ses produits, et notamment son blé, à des prix presque toujours supérieurs à ceux des autrs marchés, elle se trouvait en présence des débouchés extérieurs singulièrement diminués, et quelques-uns même compromis par le système douanier qui prévalait. Elle voyait les produits similaires lui arriver par des chemins jusqu'alors à peu près fermés, et ses denrées agricoles detournées des voies qui leur étaient ouvertes. L'exportation du vin et celle du tabac, très-importantes depuis longtemps, furent les premières à s'en ressentir.

On peut encore aujourd'hui se rendre compte de cette bizarre révolution, bien que l'agriculture alsacienne ait trouvé depuis lors, dans la consommation sur place de ses produits, un débouché qui s'est développé dans une proportion énorme et qui s'accroît sans cesse, comme nous allons le voir, avec l'introduction de l'industrie du coton. Mais arrêtons-nous d'abord à considérer quelques-uns des changements qui se sont produits dans les débouchés extérieurs. Il n'y a pas lieu de s'appesantir sur les modifications qu'a pu subir l'exportation du blé, puisqu'elle sera l'objet d'une étude spéciale. Nous ferons remarquer seulement que, cette production n'ayant pas suivi la même progression que la consommation sur place,

il s'ensuit naturellement que son grand intérêt n'est plus dans l'exportation. Il n'en est pas de même du vin. Le vignoble d'Alsace produit en moyenne annuellement plus de 1,500,000 hectolitres, dont les deux tiers à peine sont consommés dans le pays. Quels sont les débouchés ouverts à cet excédant de production? Le marché français? Il n'a jamais offert aux vins d'Alsace de réelles facilités de placement. Ou le goût des consommateurs ne les favorise pas, ou ils se trouvent systématiquement écartés par des vins blancs provenant d'autres crus avec lesquels ils offrent beaucoup d'analogie, mais que la vogue a mieux servis. En aucun temps, du reste, il faut bien l'avouer, les vins d'Alsace n'ont été fort estimés en France. On les voit répandus, dès le XIVe siècle, selon le témoignage d'une ancienne chronique, « chez les Souabes, les Bavarois, les Anglais et même chez les Espagnols, qui les payaient un haut prix. » Ils sont surtout très-appréciés en Suisse, mais aucun document ne les montre recherchés en France, où la préférence a été donnée constamment à des produits d'un goût tout autre.

Détourné du marché français, le vignoble alsacien avait autrefois cherché principalement ses débouchés en Allemagne et en Suisse. Grâce au chiffre relativement très-peu élevé qui pèse en Suisse sur l'entrée des vins, ce débouché a été maintenu, mais il ne peut être que très-insuffisant. Reste l'Allemagne. Tout semble y devoir favoriser le placement des vins d'Alsace; l'absence complète de vignobles dans une notable partie de la contrée, le haut prix qu'y atteignent les vins, l'ancienneté des relations et enfin l'analogie des crus alsaciens avec les crus allemands, toutes ces

conditions favorables ont malheureusement été rendues vaines par les droits élevés que le Zollverein a maintenus à l'entrée sur nos vins. Un droit de 70 francs par hectolitre, établi dès 1821, équivalait à une prohibition absolue. Lors des négociations entreprises pour la conclusion récente du traité de commerce entre le Zollverein et la France, des efforts ont été tentés pour modifier cet état de choses; ils n'ont abouti qu'à faire descendre le droit de 70 francs à 35 francs. Que l'on ajoute à ce chiffre les frais de transport et de commission, et l'hectolitre de vin d'Alsace arrivera dans une ville d'Allemagne, grevé d'une dépense de 45 à 50 francs. C'est encore une prohibition réelle.

Cé débouché si important s'est donc trouvé à peu près fermé depuis cinquante ans au vignoble alsacien, et le dommage qu'il en éprouve n'a fait que s'aggraver. Si l'Alsace, en effet, ne rencontre point de débouchés dans l'intérieur et dans le midi de la France pour ses produits vinicoles, elle y trouve une concurrence qui devient chaque jour plus redoutable, et qui partage, si elle n'absorbe pas déjà à son profit, l'augmentation de la consommation locale. Le bon marché extraordinaire des vins du midi les fait entrer promptement dans la consommation, et le chiffre des importations qui en ont été faites en Alsace depuis deux ans est énorme.

Une telle situation préoccupe à juste titre les populations viticoles de l'Alsace, et l'on ne saurait se défendre de regretter que l'on n'ait pas cru possible, lors de la conclusion du traité de commerce avec le Zollverein, de réduire le droit exorbitant de 35 francs par hectolitre à un chiffre qui permît au moins l'exportation.

C'est donc, on vient de le voir, la tendance de la viticulture alsacienne de reconstituer ses anciens débouchés. On trouve quelque chose de cette tendance, bien que dans une mesure toute différente, chez les planteurs de tabac. Daprès un mémoire cité plus haut, l'Alsace faisait, au XVIIIe siècle, une exportation considérable de tabac. M. de Lagrange nous apprend, en effet, que les fabriques de tabac s'étaient si fort multipliées dans la ville de Strasbourg qu'il y était employé jusqu'à 1,500 personnes par jour et que le débit en avait été de 1,200 quintaux par semaine, dont les deux tiers passaient en Allemagne et l'autre en France par la Lorraine.

Cette culture a continué à être une des plus riches de l'Alsace ; seulement, la fabrication du tabac étant devenue en France un monopole entre les mains de l'État, la culture de cette plante dut nécessairement être soumise à des conditions particulières. Le premier résultat de ce régime fut d'amener la prohibition d'exporter. En effet, l'exportation admise, l'administration des tabacs s'exposait à voir les produits vendus à l'étranger revenir lui faire concurrence sur le marché français, grâce à une contrebande qu'elle se déclarait impuissante à combattre efficacement. Cependant l'Alsace, par suite des circonstances particulières où elle s'était trouvée placée, a pu obtenir certains tempéraments à cette règle absolue. La faculté de planter du tabac pour l'exportation a été admise pour quelques localités, mais à titre d'exception et de pure tolérance.

Les planteurs ne se sont point tenus pour satisfaits. Ils ont vu dans ce régime un obstacle formel à l'extension de la culture du tabac prise entre les exigences de

l'administration, maîtresse absolue du marché, et la prohibition générale d'exporter. L'intérêt de l'administration, à leurs yeux, n'est plus aujourd'hui de pousser au développement de la culture du tabac, si avantageuse qu'elle puisse être pour l'Alsace. Comme l'administration reçoit les livraisons de plusieurs départements, autorisés, sur de vives instances, à cultiver le tabac, elle ne peut faire entrer l'Alsace que pour un chiffre limité dans le calcul de ses approvisionnements. Dès lors, quel besoin a-t-elle de ménager les planteurs? Elle a plutôt lieu, en se montrant très-difficile pour la livraison des feuilles, en étendant le plus possible les catégories de tabacs non marchands, à les amener à restreindre la production et à l'accommoder exactement à ses besoins.

La faculté d'exporter librement des tabacs serait donc, d'après les planteurs, plus nécessaire que jamais; et, dans tous les cas, elle devrait être admise au moins pour les tabacs que l'administration considère comme n'étant pas marchands. Ainsi se manifeste encore une fois l'effort de l'agriculture alsacienne pour ses anciens débouchés.

Mais, à côté des restrictions qu'a pu rencontrer la vente de quelques produits, nous avons hâte de placer l'immense accroissement du débouché pour la masse des denrées agricoles. L'augmentation constante de la population, l'accès de tous les centres de consommation rendu facile par le progrès des voies de communication, et surtout l'expansion de l'industrie et du commerce, se sont en quelque sorte réunis pour déterminer ce résultat. Depuis le commencement de ce siècle, le rapport de la population agricole à la population totale n'a point cessé de descendre, ce qui re-

vient à dire que le nombre des consommateurs a grandi constamment.

Il faut surtout attribuer l'origine de ce fait important, qui est partout le signe de l'accroissement de la richesse agricole, au développement industriel et commercial.

Lorsque l'on parle du mouvement industriel de l'Alsace, l'esprit se reporte de suite à cette prodigieuse extension de l'industrie du coton, née avec ce siècle, et qui constitue aujourd'hui l'une des branches les plus importantes de l'activité sociale. Pour les personnes qui aiment à remonter aux origines des industries, l'Alsace offre assurément un curieux problème à résoudre Comment et pourquoi la fabrication du coton a-t-elle fait de cette province le siége d'une activité si suivie et si florissante? Assurément l'Alsace paraissait de toutes le provinces de la France la moins propre à déterminer un tel choix. Elle est à 180 lieues du Havre, d'où elle tire ses cotons; à 120 lieues de Paris, où elle débite la plus grande partie de ses tissus. Elle n'a dans son voisinage ni le marché d'approvisionnement ni le marché d'écoulement, et elle supporte à ce titre la charge des distances. Par quel secret la fortune de son industrie double a-t-elle non-seulement pu se maintenir, mais s'accroître?

On l'a dit avec raison, deux conditions ont amené ce résultat : le bénéfice des traditions, d'une part, c'est-à-dire le rayonnement, l'influence d'une ville qui sut de bonne heure s'approprier une fabrication speciale et l'adapter à son génie, et, d'autre part, l'aptitude des hommes. Aucun exemple, aucune contrée n'a jamais su montrer d'une façon plus éclatante ce que peut l'initiative individuelle jointe à l'esprit de suite. En 1803,

la filature du coton est à ses premiers essais; l'emploi de la vapeur comme moteur est une nouveauté; en 1825, l'importance de cette fabrication est de 22 millions de francs et le nombre des ouvriers employés s'élève à 12,000. Aujourd'hui, elle représente le quart de la production française et occupe 35,000 bras. Et ce n'est là qu'une des branches de cette industrie. En 1828, les trois branches réunies de l'industrie du coton représentaient, comme importance de fabrication, une somme de 74 millions de francs; aujourd'hui ce chiffre est de 180 millions; le nombre d'ouvriers employés par ces industries n'est pas loin de 74,000 personnes.

Cette masse de travailleurs reçoit annuellement environ 34 millions de salaire, c'est-à-dire une somme qui représente à peu près le cinquième du revenu brut de la propriété foncière.

Un si grand et si rapide développement industriel ne pouvait manquer de réagir sur l'augmentation de la population.

De 1806 à 1866, la population du Haut-Rhin, qui est le siége principal de cette extraordinaire activité, s'est élevée de 336,940 habitants à 530,285, et une seule ville, celle de Mulhouse, dont la population était, en 1782, de 7,000 habitants, a atteint le chiffre de 70,000 âmes aujourd'hui.

La population du Bas-Rhin, où le mouvement industriel est loin d'avoir pris le même développement, s'est accrue dans une proportion bien moins frappante; elle n'a augmenté, de 1806 à 1866, que de 100,000 habitants.

Il est facile de se rendre compte de l'influence qu'étaient destinées à exercer sur la vente des denrées agricoles de grandes agglomérations de 60,000 âmes,

comme celle dont nous venons de parler; et ce n'est point là un exemple unique; les centres industriels se sont multipliés dans le Haut-Rhin surtout, et ils ont vu se grouper autour d'eux une population nombreuse : ce sont Thann, Guebwiller, Wesserling, Sainte-Marie-aux-Mines, Munster, dans le Haut-Rhin; Bischwiller dans le Bas-Rhin, et de là une demande constante de produits, etc. De là aussi une source considérable de bénéfices pour l'agriculture. En effet, partout le prix des denrées a subi une progression continue. L'augmentation a été d'un tiers depuis trente ans, et elle a été suivie par le taux de la rente et des salaires agricoles.

Dans ce même laps de temps, de 1830 à 1860, où l'industrie du coton voyait doubler et tripler le chiffre de sa production, le nombre de ses ouvriers et la somme de ses salaires, la rente de la terre montait de 75 ou 100 francs par hectare à 100 ou 150 francs, et cet accroissement était surtout frappant dans la région manufacturière. Mais ce n'est pas seulement par l'extension du débouché que le développement industriel a réagi puissamment sur la situation de l'agriculture alsacienne.

Par la manière dont l'industrie du coton s'est distribuée dans la province, elle recrute, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, un grand nombre de ses ouvriers dans les campagnes. Et l'on a vu combien l'élévation des salaires industriels, les épargnes qu'ils permettent de réaliser, ont facilité à des ouvriers l'accès de la propriété, objet constant de leur ambition. Les capitaux créés par l'industrie ont ainsi reflué vers le sol sous deux formes différentes. Et il est digne de remarque que l'ambition de l'ouvrier a été partagée

par le chef d'industrie. Les manufacturiers les plus importants de l'Alsace sont aussi de grands propriétaires agriculteurs; ils ont tenu à employer à des acquisitions foncières une partie de la fortune gagnée dans l'industrie. Plusieurs d'entre eux ont pris à cœur de poursuivre dans les travaux agricoles le succès qui les avait favorisés dans la carrière industrielle. Tout le monde connaît en Alsace les belles exploitations de MM. Jourdain à Altkirch, et Gros à Ollwiller. Et, si nous voulions nous occuper d'autres industriels, nous rencontrerions là encore des hommes qui ont su allier merveilleusement à des aptitudes industrielles éminentes l'amour et le génie de la science agricole. Cette alliance ne saurait trouver de type plus accompli que celui que nous offre le département du Bas-Rhin dans les personnes, d'un côté, de M. Lebel de Bechelbronn, et de l'autre, de M. Schattenmann, administrateur des mines de Bouxwiller, dont le nom et les travaux ont depuis longtemps dépassé les frontières de la France. Jaloux d'expérimenter et de vulgariser toutes les découvertes utiles, les procédés perfectionnés, les méthodes nouvelles, n'hésitant pas à consacrer parfois des capitaux importants à faire des essais, communiquant autour d'eux l'esprit de progrès qui les anime, et parvenant ainsi à triompher souvent de la routine, ces industriels agriculteurs ont contribué de plus d'une manière assurément à précipiter le progrès agricole. Il semble que leur exemple devait suffire pour démontrer combien est illusoire l'antagonisme fatal que l'on s'est plu à imaginer parfois entre l'agriculture et l'industrie. On vient de voir par des faits quelles ont été les conséquences du développement de la richesse industrielle en Alsace, et il serait presque vain de cher-

cher à établir combien ce développement, qui apportait avec lui des débouchés et des capitaux, a été avantageux pour l'agriculture, si les circonstances n'avaient contribué à entretenir en Alsace une certaine rivalité entre les deux éléments. Ces circonstances, dont nous aurons lieu de parler plus loin, n'ont eu fort heureusement qu'un caractère passager, et elles disparaîtront avec les préventions déjà très-affaiblies qui les ont fait naître. Tous les faits s'accordent d'ailleurs plus que jamais à faire ressortir par combien de côtés l'agriculture et l'industrie se tiennent, se ressemblent et ont des intérêts solidaires, et l'avenir paraît leur faire une loi impérieuse de s'unir chaque jour davantage.

C'est certainement à la rencontre en Alsace de ces deux éléments et à leur développement qu'il faut attribuer en grande partie les rapides et si importants progrès que les voies de communication ont pu y réaliser. C'était pour l'industrie surtout, dans les conditions toutes particulières où elle se trouve placée, une véritable question de salut ou de mort. On ne doit donc pas s'étonner que la première voie ferrée dont l'Alsace ait été dotée soit le résultat de son initiative. En effet, le chemin de Strasbourg à Bâle, concédé en 1838 et achevé en 1844, a été l'œuvre de quelques industriels. Et il est à noter que c'est le premier chemin de fer d'une telle longueur qui ait été concédé et exécuté en France.

Depuis lors, les voies ferrées n'ont cessé de se multiplier dans la province. Plusieurs lignes sont concédées qui doivent relier Beltort, Guebwiller et Munster à Colmar.

Les ressources que procure la navigation par eau n'ont pas été dans la province plus négligées que les

chemins de fer. La basse Alsace ici encore est mieux dotée que la haute Alsace. La longueur totale des voies navigables ou classées navigables dans le département du Bas-Rhin atteint 379,735 mètres et comprend sept cours d'eau, dont l'un complète une grande ligne de navigation de l'ouest à l'est par Paris, joignant la Seine au Rhin et le Havre à Strasbourg.

Le Haut-Rhin ne compte que le canal du Rhône au Rhin, dans un développement de 141 kilomètres, et un canal tout récemment exécuté, qui met la ville de Colmar en communication avec les bassins houillers de la Prusse par le canal de la Sarre.

Il faut le reconnaître, le département du Bas-Rhin, le moins industriel des deux départements qui composent la province, s'est piqué dans cette entreprise d'une véritable émulation ; Strasbourg s'est vue bientôt le centre des trois lignes de fer importantes qui l'ont mise en communication avec Paris, Mayence et Bâle. Ces lignes offrent un développement de 157,810 mètres. Un embranchement sur Kehl a mis Strasbourg en rapport direct avec la ligne d'Allemagne.

Dès 1857, l'ensemble des populations du Bas-Rhin desservies dans un rayon de 6 kilomètres au maximum par des voies ferrées était de 333,213 habitants, c'est-à-dire les trois cinquièmes de la population totale. A cette époque, la moyenne des chemins de fer exploités en France pour 100,000 habitants était de 18 kilomètres, et cette même moyenne était de 28 kilomètres dans le Bas-Rhin.

Cependant ces grandes lignes laissaient en dehors de leur parcours un grand nombre de chefs-lieux de canton et de communes considérables qui ne se trouvaient pas desservis,

Un administrateur aussi éclairé qu'habile dont le département du Bas-Rhin ne saurait plus oublier l'infatigable activité et les services, M. Migneret, conçut la pensée, pour remédier à cet état de choses, de créer un réseau de chemins vicinaux réunissant chaque chef-lieu aux lignes ferrées existantes et exécutées pour une seule voie, dans des conditions telles qu'on pût les livrer à la Compagnie de l'Est ou, à son défaut, à l'industrie locale pour y poser des rails et les exploiter.

Le conseil général du Bas-Rhin fit un accueil empressé à cette proposition, et, le 25 septembre 1864, le département inaugurait le premier réseau des chemins vicinaux convertis en voies ferrées, à Barr, Mutzig et Wasselonne, tous centres importants, à la fois agricoles et industriels, sur une longueur totale de 67 kilomètres.

On sait quelle a été depuis lors, la fortune de cette combinaison qu'une loi a consacrée et qui est mise en pratique sur plusieurs points de la France.

Le Haut-Rhin compte environ 200 kilomètres de voies ferrées. Un chemin de fer vicinal y a été construit de Schlestadt à Sainte-Marie-aux-Mines, venant se souder à la ligne de Strasbourg à Bâle, et plusieurs autres ont rendu non moins de services à l'agriculture qu'à l'industrie.

Cependant aucun progrès n'a pu servir plus efficacement l'agriculture, au point de vue de l'accroissement du débouché, que la transformation merveilleuse qui s'est accomplie, depuis quelques années surtout, dans la petite viabilité. Assurément le perfectionnement des voies navigables naturelles, le creusement des canaux, la construction des chemins de fer devaient imprimer au mouvement général des affaires une impulsion que

rien n'eût suppléée. Mais, on le conçoit, les avantages mêmes, que devaient amener la rapidité inaccoutumée des transports et la réduction des frais qu'ils entraînent, se seraient trouvés en partie paralysés, si les progrès ne s'étaient pas fait sentir jusque dans l'ordre des voies de communication les plus humbles.

Il n'importait pas seulement que les routes impériales et départementales fussent multipliées et améliorées, il fallait qu'il en fût de même des chemins vicinaux et ruraux. C'est sous ce rapport surtout que d'immenses progrès ont été réalisés en Alsace et que la puissance du débouché a été accrue.

Il y a vingt ans à peine, on est unanime à le reconnaître, « la moitié des villages étaient, pendant la mauvaise saison, à peu près inabordables ; les travaux de l'agriculture étaient entravés par la difficulté de porter les engrais sur les terres ; les produits des récoltes n'arrivaient au marché voisin qu'à grand renfort d'attelages. Aujourd'hui tous les cantons des deux départements sont traversés par plusieurs chemins vicinaux de grande ou de moyenne communication, véritables routes départementales, à la dénomination près, et dont la longueur, parvenue au degré d'un bon entretien, présente un développement supérieur à celui des routes impériales ou départementales réunies. Aujourd'hui, il n'est pas une commune, pour ainsi dire, qui n'ait un ou plusieurs chemins vicinaux la reliant aux routes impériales et départementales et aux chemins de fer. » L'ensemble des routes et des chemins vicinaux dans le Bas-Rhin atteint en ce moment le chiffre de plus de 4,000 kilomètres. D'après une statistique de 1857; il comptait en moyenne une longueur totale de 918 mètres de routes et chemins par

kilomètre carré de la superficie du territoire. Et, s'il est vrai, comme l'a affirmé une autorité compétente, qu'une moyenne de 1 kilomètre courant de bons chemins publics par kilomètre carré soit le but à atteindre, on peut s'assurer que le Bas-Rhin n'est pas loin de cet idéal.

Quant au département du Haut-Rhin, la longueur des routes impériales et départementales s'élève à près de 900 kilomètres, et il compte en ce moment un réseau de chemins vicinaux comprenant plus de 1,500 kil.

Assurément, avec un tel développement d'excellentes voies de communication, il ne peut plus exister un centre agricole, si perdu qu'il soit, sans débouché. Partout les producteurs sont rapprochés des consommateurs. Les denrées agricoles peuvent être amenées rapidement et économiquement dans les grands centres de population qu'elles doivent approvisionner. Si elles sont destinées à être exportées dans l'intérieur de la France ou au dehors, des chemins de fer et des canaux leur facilitent l'accès des marchés les plus éloignés.

Nous ne voulons pas dire assurément qu'il ne reste plus rien à faire ; mais il est hors de doute que cet état de choses témoigne d'un développement économique des plus considérables et donne la raison des progrès accomplis à l'aide de ces ressources.

On s'explique que l'agriculture alsacienne a pu trouver son avantage dans des cultures souvent fort coûteuses, qu'elle n'a point reculé devant de gros sacrifices pour améliorer ses procédés, augmenter les rendements et surtout pour se concentrer sur la production des denrées les plus demandées. Ayant la certitude de pouvoir vendre tous ses produits, il était naturel qu'elle se préoccupât et de produire davantage et de produire plus économiquement. Dans de telles conditions, que l'agriculture s'en soit ou non rendu

compte, elle s'est singulièrement rapprochée de l'industrie.

Par un effet naturel, le débouché assuré et régulier a amené le perfectionnement de certaines productions, et ce perfectionnement lui-même a servi à étendre le débouché. La culture du houblon offre un frappant exemple de ce fait. C'est une culture coûteuse et qui ne pouvait se faire avec profit qu'en présence de débouchés assurés. Surexcitée par l'immense développement de la fabrication de la bière, cette culture s'est assez perfectionnée pour attirer l'étranger et favoriser de grandes exportations de houblon en Angleterre.

Le fait est plus frappant encore en ce qui concerne les produits de laiterie. L'abondance de la demande, la valeur toujours croissante de ces produits, n'a pas tardé à amener l'extension des cultures fourragères et la multiplication des animaux. D'autres cultures moins avantageuses ont perdu de leur étendue, et l'on voit aujourd'hui telles familles qui ne subvenaient autrefois à leur entretien qu'au moyen de la production des céréales, vivre exclusivement de la vente des produits de laiterie.

Nous venons de parcourir les principales conditions qui ont servi à provoquer et à précipiter le développement de la richesse agricole en Alsace. Ce développement a rencontré un concours de circonstances éminemment favorables, on ne le saurait contester ; mais il a rencontré aussi des entraves et il a subi des retards. Nous avons déjà eu occasion de signaler un de ces obstacles, en parlant de la dispersion des parcelles exploitées par le même propriétaire. Il en est d'autres encore, et nous nous proposons de les étudier.

ANALYSES CRITIQUES

ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

DAS BESTÆNDIGE IN DEN MENSCHENRASSEN.

Les caractères permanents dans les races humaines et les limites de leur variabilité. — Prolégomènes d'une ethnologie des peuples civilisés. Par le Docteur A. Bastian (1).

Dans cet ouvrage, qui doit précéder une composition plus grande et plus méthodique, l'érudit et laborieux président de la Société géographique de Berlin présente au public le catalogue d'immenses lectures et le fruit d'observations personnelles, faites dans la partie principale des continents asiatique et européen. Pour illustrer, par des comparaisons avec les lois qui règlent d'autres branches de la Création, ses vues sur la diversité originaire et les modifications successives des races humaines, le docteur Bastian a méthodiquement comparé la physiologie végétale et celle du règne animal avec les notions que ses études anthropologiques lui fournissent. Il semble beaucoup moins appliqué à former un système défini qu'à mettre les lecteurs en mesure d'arrêter leur propre opinion en leur fournissant sur chaque point la liste des autorités compétentes qui en ont traité avec détail. Il analyse peu : il cite, et généralement d'après les textes originaux, sans les ac-

(1) Un volume de XVI-288 pages, avec une carte par MM. Bastian et Kiepert. — Berlin, Reimer, 1868.

compagner par aucune traduction : évidemment, son travail ne s'adresse qu'à des lecteurs suffisamment pourvus d'un appareil linguistique ; mais il fait passer en revue ce qu'il y a de plus essentiel dans une masse énorme d'ouvrages, et l'on y trouve les opinions émises à diverses époques par les esprits critiques sur les problèmes compliqués des origines humaines, sur la manière dont se sont formés les peuples mélangés, et celle dont les types dominants se sont, après ces mélanges, déterminés dans chaque nation. Entre des éléments sortis d'une seule et même *race*, le mélange des *tribus* favorise le développement des qualités intellectuelles sur qui se base la civilisation : telle est l'opinion du docteur Bastian, confirmée par des expériences multipliées : celle de la nation anglaise suffit pour illustrer cet argument. Entre les races différentes, le mélange n'a conduit souvent qu'à des formations éphémères et languissantes ; d'autres fois, le résultat a été d'abaisser l'élément supérieur en dénaturant plutôt qu'élevant l'élément inférieur ; ailleurs, des races nouvelles se sont formées, dans des conditions originaires de médiocrité (en matière de civilisation), mais gardant la faculté du progrès, et l'exerçant dans la mesure que leurs institutions permettent. C'est ce que nous voyons chez les *Mestizos* du Mexique (1) et les *Osmanli* du temps actuel (2).

Il serait impossible de rédiger une analyse de ce livre, qui n'est lui-même qu'un résumé très-serré, avec

(1) Issus de l'union des races arienne et américaine.

(2) La base de la nation des Turcs en Europe n'est plus la race, mais bien la religion. L'adjonction des familles grecques, slaves, albanaises, arméniennes, géorgiennes, araméennes à la tribu primitivement Touranienne a produit une nouvelle nation.

une copieuse indication des sources; mais sous ce point de vue, c'est un des ouvrages à consulter que les amis des sciences géographiques auront le plus d'occasions d'examiner, et qu'ils trouveront le plus de profit à se rendre familiers : la table des matières est dressée avec une précision methodique, qui fait regretter encore davantage l'absence d'un index. La carte qui accompagne ce volume et les explications dont les auteurs de ce travail l'accompagnent méritent une considération spéciale.

La carte dressée par M. Kiepert d'après les considérations ethnologiques développées par M. Bastian, ne peut qu'accroître la réputation de leurs auteurs. Toutefois, c'est une esquisse, et la petitesse de ses proportions n'a point permis de donner à certaines particularités (qui ne sont pas de simples détails) toute la clarté désirable (1). La classification adoptée au sujet des populations du globe les présente telles qu'elles furent durant le xve siècle de notre ère, date très-judicieusement adoptée : car les grandes formations, dès lors complètes, n'avaient pas encore été disloquées par les révolutions militaires, ni submergées par les colonisations gigantesques dont les nouvelles générations ont été témoins ou acteurs. L'analogie des institutions, la physionomie sociale, ont visiblement pour le docteur Bastian, dans la classification des races humaines, plus d'importance que la ressemblance et la diversité des langages. Sans cette considération, on ne justifierait pas facilement le parti qu'il a pris de réunir en groupes les Japonais et les Coréens, les

(1) Surtout en ce qui regarde les Basques, seul fragment consistant et reconnaissable d'une race qui a, peut-être, occupé tout le sud-ouest de l'Europe.

Abyssins et les Berbères d'Éthiopie, les Malais et les peuples de l'Indo-Chine occidentale, les Annamites et les Chinois ; de même que dans l'hémisphère occidental, il ne distingue point des Kitschuas les Aymaros et les Muyscas (peuple anciennement civilisé de la Nouvelle-Grenade), non plus que des Lenape, les Athapascos et les Wyandots. Le titre de la carte énonce positivement « un aperçu d'ensemble sur la « distribution des centres de civilisation parmi les races « de la terre. » A ce point de vue, c'est un travail aussi nouveau qu'intéressant. Mais les auteurs savent mieux que personne qu'il ne dispense aucunement d'une étude sur la distinction originelle des races, d'après les deux grands caractères fondamentaux : l'organisation physique et le langage. L'excellent carton indiquant (avec des retranchements regrettables quant à ses limites) la distribution des races et le partage des dialectes dans l'Inde, avant l'invasion des Turcs-Mongols, suffit à faire voir que MM. Kiepert et Bastian maintiennent, avec l'autorité qui dérive de leur savoir et de leurs services, cette base essentielle des études ethnologiques. *Adolphe de Circourt.*

RAPPORT
SUR LES PROGRÈS DE LA STRATIGRAPHIE,

Par M. Elie de Beaumont, Sénateur, membre de l'Institut, etc.

Ce beau volume (1) faitpartie du recueil de *Rapports* publiés à propos de la grande Exposition Universelle

(1) Un fort vol. gr. in-8° de III-572 pages, accompagné d'une planche et d'une belle carte géologique de la France chromolithographiée. — Paris, 1869. Imprimerie Impériale.

de 1857, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Rapports destinés à présenter l'état des lettres et les progrès des sciences dans ces vingt-cinq dernières années.

Il s'agissait donc de présenter au monde lettré une sorte d'exposition de l'état scientifique et littéraire de la France, et en même temps un arrêté de situation qui déterminât à la fois ce qui avait été fait et ce qui restait à faire.

Nous avons eu occasion de rendre compte, dans les *Annales*, de l'intéressant et savant rapport de M. de Quatrefages sur l'*Anthropologie*; faisant partie de cette collection de rapports, le volume que nous avons sous les yeux est également consacré à une branche relativement toute récente de la science, et, comme le précédent, il sort d'une plume autorisée. Nous ne saurions en donner une analyse critique, nous avouons en toute franchise que les connaissances spéciales qu'un tel travail exigerait, nous font défaut. Mais du moins pouvons-nous donner une idée de la composition de l'ouvrage, et pour cela il nous suffira de reproduire les considérations suivantes, que nous empruntons à l'introduction du livre lui-même. *V. A. M.-B.*

« La stratigraphie est la partie de la géologie qui s'occupe de la description géométrique et du figuré graphique des masses minérales. Ces masses ont très-souvent la forme de couches, en latin *strata*, mot dont on a généralisé le sens dans le mot *stratigraphie*.

« La stratigraphie comprend tout ce qui est susceptible d'une définition précise dans les formes et dans l'ajustage des masses minérales dont se compose l'écorce terrestre. *Elle est sœur de la géographie*, et elle

contient la quintescence de la topographie. Elle part des grands traits orographiques de la surface du globe, dont la détermination a illustré les plus célèbres voyageurs, et elle descend aux dernières ramifications des gîtes métallifères, observables dans les mines à l'aide d'une lampe et d'une boussole.

« Cet enchaînement naturel traçait à l'auteur la marche à suivre dans son travail. Commençant par les systèmes de montagnes qui sont les traits fondamentaux de la configuration extérieure du globe, et par les systèmes stratigraphiques, qui sont l'expression géométrique de leur structure intérieure, il a réservé pour la fin du Rapport la distribution et la disposition intérieure des gîtes minéraux.

« Il ne pouvait songer à remonter à la notion première des systèmes de montagnes, qui est devenue élémentaire depuis longtemps. Ayant publié, en 1852, un ouvrage intitulé *Notice sur les systèmes de montagnes*, dans lequel il avait parlé de tous les *systèmes* qui lui étaient connus, il a cru devoir se borner à reprendre la science au point où il l'avait laissée dans ce travail, et ne s'occuper des accroissements qu'elle a reçus depuis lors. Chaque fois que la nécessité s'en est fait sentir, il a renvoyé explicitement le lecteur à sa précédente publication, à laquelle il n'a emprunté que certaines définitions qu'il était difficile de ne pas reproduire.

« Le Rapport sur *la stratigraphie* est divisé en *cinq parties :*

« La première est consacrée aux *nouveaux systèmes de montagnes*, c'est-à-dire à ceux qui ont été découverts ou mieux formulés, depuis 1852.

« La seconde partie a pour objet la *corrélation des directions des différents systèmes de montagnes.* On y

trouvé la définition du *Réseau pentagonal*, figure qui représente la loi géométrique suivant laquelle les positions de divers *systèmes stratigraphiques* sont liées les unes aux autres.

« Pour faciliter la lecture de la suite du Rapport, où il est souvent question du *Réseau pentagonal*, l'auteur a cru devoir la faire précéder d'une analyse, abrégée et simplifiée autant que possible, de ce qui se rapporte au réseau dans la notice, sur les systèmes de montagnes, à laquelle, pour cette fois seulement, il ne s'est pas borné à renvoyer.

« La troisième partie, intitulée : installation du *Réseau pentagonal sur la surface du globe terrestre*, fait connaître l'existence et l'origine des *données numériques* au moyen desquelles on peut aujourd'hui tracer le *Réseau pentagonal* avec autant de facilité que de précision, soit sur un globe terrestre, grand ou petit, soit sur des cartes géographiques ou topographiques, d'une échelle ou d'une projection quelconques.

« La quatrième partie du Rapport, qui est la plus étendue, s'occupe des *relations existantes entre le Réseau pentagonal et les inégalités de l'écorce terrestre*. L'auteur y a fait entrer, dans la mesure qui lui a paru nécessaire pour dissiper tous les doutes, le résultat des études auxquelles il n'a pas cessé de se livrer, pour constater le degré de précision avec lequel le réseau pentagonal s'applique aux accidents géologiques, orographiques et topographiques de la surface de la terre.

« En étudiant d'une manière uniforme le cours des différents cercles du réseau, il a été conduit à faire entrer dans son exposé des remarques et des considérations géologiques d'une nature variée.

« La cinquième partie du Rapport comprend les *applications de la stratigraphie*, représentée par le *Réseau* pentagonal, *à la topographie, à la distribution des substances minérales et à la structure intérieure des gîtes métallifères*. Elle renferme le précis de différents travaux dus aux savants distingués qui se sont associés aux vues de l'auteur et les ont fécondées par leurs propres inspirations.

« Une vaste et utile carrière semble ouverte aux travaux de ce genre ; en se multipliant, ils formeront un ensemble d'études qui conduira à l'exploitation la mieux entendue du globe terrestre, dont toutes les formes, tant intérieures qu'extérieures, sont soumises aux lois établies par la stratigraphie. »

VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION DE LA NOVARA 1857-1859.

Partie de l'Ethnographie,

Par le prof. Docteur FRÉDÉRIC MÜLLER (1).

Il y a deux ans environ que j'eus l'honneur de rendre compte, dans ce Recueil, de l'ouvrage linguistique dû à la plume du professeur Frédéric Müller, et faisant partie de la série de travaux scientifiques, publiés sur les données recueillies pendant le voyage de circumnavigation de la frégate « Novara. » Aujourd'hui je crois de mon devoir d'appeler l'attention du public français sur un nouveau livre du savant viennois, faisant suite pour ainsi dire à la linguistique dont je

(1) Un vol. gr. in-8° avec planches et illustrations. — Vienne, 1868.

viens de faire mention, et traitant un sujet de la plus haute importance, digne surtout d'exciter l'intérêt des géographes : je veux parler de l'ethnographie.

L'ethnographie ou l'ethnologie — il est très-difficile de décider en quoi le sens de ces deux dénominations est différent l'un de l'autre — est une science qui se rattache directement tant aux études géographiques qu'à l'histoire naturelle. Il est presque impossible au géographe de séparer la description des divers peuples de notre globe de la description de ce globe même, et en tous cas il devra convenir que cette dernière perdrait considérablement de son intérêt, si l'on voulait absolument faire abstraction de la première. C'est là probablement aussi le motif pour lequel nous voyons presque toujours l'ethnographie proprement dite traitée dans les manuels de géographie comme y occupant une place naturelle.

On peut dire que le livre du professeur Müller traite pour la première fois l'ethnographie comme une étude spéciale distincte, et il faut avouer que ce premier essai lui a fort bien réussi. La tâche néanmoins était difficile. Il s'agissait avant tout de trouver une classification satisfaisante à tous les points de vue, et quiconque a essayé de classifier quoi que ce soit, connaît les immenses difficultés qui se présentent à cette occasion. C'est un fait avéré qu'il est humainement impossible de classifier, d'une manière satisfaisante, les sciences empiétant les unes sur le domaine des autres ; il en est de même dans la nature et dans les sciences naturelles, où l'éthnographie occupe aussi sa place. Dans une infinité de cas on ne saurait préciser où tel peuple commence, où tel idiome finit, et encore n'a-t-on pas, jusqu'à ce jour, pu déterminer quelles sont les mar-

ques caractéristiques d'un peuple, d'une race. Le professeur Müller a tâché, dans l'ouvrage qui nous occupe, de combiner dans sa classification des divers peuples les deux directions divergentes qui jusqu'ici voulaient opérer la division, l'une d'après les idiomes, l'autre d'après les différences physiques, soit la couleur de la peau ou la formation du crâne. L'auteur prétend, et nous avons hâte d'y souscrire, que la race et le langage sont en corrélation entre elles, de manière à ce que la dernière soit subordonnée à la première, sans coïncider toutefois toujours avec elle. Les mélanges de races ont aussi produit des anomalies dans le langage. Dans les cas où un groupe de langues s'étend sur deux races différentes, on doit admettre que les influences d'une race sur l'autre ont été plus fortes pour l'une sous le rapport spirituel, pour l'autre sous le rapport matériel.

L'auteur reconnaît aussi qu'en outre des différences corporelles et inhérentes au type de la race, chaque peuple subit l'influence d'autres facteurs, dont dépend en grande partie son bien-être et son développement, savoir : la position et la conformation du pays qu'il habite, le climat, la nature qui l'environne, les produits du sol, la faune et la flore, surtout les animaux domestiques et les végétaux nutritifs dont il dispose. C'est seulement après avoir pris en considération et bien pondéré ces facteurs divers qu'il est possible d'assigner à chaque peuple le rang qui lui convient sur l'échelle de développement humain. Müller parvient aussi, après un mûr examen, à la classification suivante, procédant en progression ascendante :

I. Nègres de l'Australie.

II. Papouas.

III. Malais.

IV. Battak (sur l'île de Sumatra), idiomes malayo-polynésiens.

V. Nègres de l'Afrique.

VI. Centro-Africains.

VII. Hottentots.

VIII. Caffres (langue Bantou).

IX. Américains.

X. Asiatiques septentrionaux.

XI. Asiatiques méridionaux (langues dravidiques, Ceylan).

XII. Centro-Asiatiques. (Les peuples de l'Altaï, de Chine, de la Corée et du Japon.

XIII. Les Caucasiens ou race méditerranéene (Européens).

Le professeur Müller passe maintenant à la description des treize groupes que je viens de signaler ; nous ne le suivrons pas dans cet érudit travail, car il faudrait le copier en entier pour donner une idée de la richesse du matériel qu'il étale à nos yeux. Je me bornerai donc à dire qu'il examine, pour chaque groupe : le pays et son climat, la faune et la flore, le type, les costumes, habitation et nourriture, ustensiles et armes, les dispositions intellectuelles, les us et coutumes, les idées religieuses, enfin la langue, et, pour les peuples plus civilisés, les traditions et mythes, la littérature, les arts et les sciences. Comme on voit, il y a là matière à écrire toute une histoire de l'humanité, mais l'auteur a tâché de rester aussi concis que possible. Il est du reste naturel que cette partie de son livre soit plus ou moins une simple compilation, et nous n'avons là qu'à admirer le choix que le savant professeur a su faire parmi les données innombrables et disséminées

dans les ouvrages qu'il a dû consulter, pour donner une image exacte et typique de chaque peuple ; en revanche, nous regrettons sérieusement que l'auteur n'ait pas trouvé utile d'orner son livre de citations, renvoyant le lecteur aux sources où il a puisé son riche matériel, d'autant plus que nous savons qu'il a disposé des collections réunies par « la Novara » et restées ainsi tout à fait inconnues. Il est à craindre que ce desideratum porte ombrage à la valeur de cet intéressant travail.

Le livre du professeur Müller était déjà terminé il y a un an et la publication a seulement dû en être retardée, la superbe carte ethnographique qui l'accompagne n'ayant pu être achevée à l'époque voulue. Ce retard a privé le docteur Müller de la gloire d'être le premier à proclamer des résultats tout à fait nouveaux de ses observations et qui ont été sanctionnés par quelques récentes publications. L'équité exige de réclamer pour lui la priorité de ces acquisitions scientifiques, parmi lesquelles je citerai les assertions suivantes : les Aïnos ne sont pas Mongols, les Tibbous sont de véritables nègres, les Papouas sont essentiellement différents des Malais, assertions confirmées depuis par MM. Petermann, Rohlfs et Wallace.

Le court aperçu que je viens de donner du travail de M. Müller suffira pour en faire entrevoir l'importance. Incontestablement, nous avons là devant nous un premier essai d'un grand mérite, d'une étonnante érudition. Quant à ceux qui s'intéressent spécialement aux études ethnographiques, le compte rendu de ce livre ne saurait leur suffire, il leur faudra l'étudier.

Comte *Frédéric de Hellevald.*

LES BOUVET,

Voyages et combats, par M. E. Fabre (1).

Voici un livre qui a tous les titres pour que son apparition soit signalée dans les *Annales.* Héros et auteur sont également Bretons, fils de ces deux villes sœurs, Saint-Servan et Saint-Malo. — Saint-Malo, fière cité qui de loin vous apparaît comme sculptée en plein granit, féconde pépinière de grands marins, de savants célèbres et d'illustres écrivains.

Disons tout de suite que ce titre, trop restreint pour le cadre embrassé, cette modeste apparence de simples biographies, cachent une œuvre historique, relativement considérable et neuve à certains égards. Suivant ses héros dans les diverses phases de leur existence souvent agitée, peu connue, et cependant digne de l'être en bien des points.—M. Eugène Fabre a pris à tâche d'encadrer ces intéressantes biographies dans l'histoire des faits généraux auxquels elles se rattachent plus ou moins directement. Et cette histoire n'est rien moins que celle de la marine française pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, celles de nos célèbres guerres des Indes avec Dupleix, Suffren, La Bourdonnais, d'Aché (un oublié que M. Fabre a remis en lumière), Lally-Tollendal, etc. Puis viennent la Révolution et les luttes de la République, avec Morard de Galles, Villaret-Joyeuse, Latouche Tréville et Truguet. Pour narrer tous ces faits, en apparence si bien connus, M. Fabre eût pu se borner à copier ses devanciers et à les résumer. Avec une conscience

(1) Vol. in-8°, 4 fr. — Paris, 1869, Challamel aîné.

digne d'éloges, il a préféré reprendre par la base l'édifice historique élevé par ses prédécesseurs, et il n'a pas tardé à s'apercevoir que cet édifice n'était pas toujours solidement assis. Recherches dans les archives publiques et particulières, étude des manuscrits originaux et des documents inédits, aucun soin n'a été négligé pour arriver à la vérité. Aussi ce travail est-il nourri et plein, et redresse-t-il, en passant, plus d'une erreur accréditée. Je ne citerai comme exemple que l'expédition d'Irlande, en 1796, sur laquelle M. Fabre nous apporte des renseignements nouveaux et fort curieux, et dont le plan, dressé et envoyé au gouvernement français par les comités insurrectionnels irlandais, a été faussement attribé à Hoche par ses biographes.

Tiré à un très-petit nombre d'exemplaires, ce livre présente une réelle valeur littéraire et historique, et mérite de n'être pas oublié de ceux qui auront désormais à s'occuper de ces questions.

Lucien Dubois,
De la Société de Géographie.

MÉLANGES

ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

Singapore et les îles circonvoisines.

Extrait d'une lettre adressée au Rédacteur.

Nous recevons d'un de nos confrères de la Société de Géographie, chargé d'une mission commerciale en Orient, une lettre intéressante, de laquelle nous extrayons les détails qui suivent :

Singapore, 24 juin 1869.

Je continue, comme vous le voyez, à vous écrire mes impressions géographiques de mon long voyage.

En quittant Calcutta, j'ai visité la Birmanie anglaise, Akiab, Rangoon et Maulmein. Vous savez déjà que ce pays est divisé en trois provinces, l'Arakan, le Pégu et le Ténasserim ; de ce pays j'emporte plusieurs ouvrages publiés à Rangoon, entre autres le *Report of the praticability of reopening the trade route, betwen Burma and Western China, by cap.* A Bowers, etc., etc., Rangoon, 1869. Il renferme des cartes, des dessins représentant la forme des pagodes, les costumes des différents peuples et enfin les ornements, les sculptures, etc.; mais j'en ai besoin pour comparer avec la Cochinchine, Siam et le Cambodge que je vais visiter, car ces hommes de race particulière proviennent indubitablement des Mogols descendus des hauts pla-

teaux, par le grand fleuve de l'Irrawady, etc., etc.

Voilà, du reste, la description que je puis faire des Birmans : race cuivrée, cheveux noirs et roides, roulés sur le sommet de la tête, pommettes saillantes, nez rond, taille généralement au-dessus de la moyenne, hommes et femmes généralement robustes, solides et bien plantés; les femmes ont la poitrine forte, non couverte; les hommes sont tatoués en bleu foncé, depuis la taille jusqu'au-dessous des rotules, ce qui de loin a l'apparence d'une culotte; ce tatouage, qui s'opère vers la septième année, est imposé par leur religion, le bouddhisme; il est très-douloureux et occasionne quelquefois la mort. Ils administrent l'opium avant l'opération qui dure plusieurs jours.

Les Chinois sont venus sans doute par la même voie celle des fleuves; ils sont nombreux ; on les compte par milliers, tandis qu'ils n'ont pu encore s'implanter dans l'Inde.

Rangoon est la capitale de la Birmanie anglaise; sa population, lors de la prise de possession par l'armée anglaise, était en 1854 de 25,000 habitants, maintenant elle s'élève à 71,000.

La ville de Maulmein appartient à la division de Tenasserim ; elle est, comme Rangoon, située à 30 kil. de la mer sur la grande rivière Salven, le pays est magnifique et très-accidenté; la ville, construite en amphitéâtre, renferme 66,000 habitants environ.

Akiab a seulement une population de 15,536 âmes, et celle de la province, appelée Arakan, a seulement 500,000 habitants. Vous trouverez ces détails peut-être plus au long, dans mon rapport au ministère du commerce, si toutefois il est publié.

En quittant Maulmein, j'ai visité l'île de Pinang ou

plutôt Poulo Pinang, située à l'entrée du détroit de Malacca; la ville est charmante, la végétation luxuriante, la population est malaise et chinoise, un commerce considérable est établi avec Sumatra (la pointe d'Achem). On reçoit à Pinang beaucoup de poivre, muscades, café, girofle, coquillages, etc., etc.

Malacca est aussi une jolie ville, dont les rues propres, bordées de cocotiers, bananiers, palmiers, arékiers, sont tirées au cordeau. Ce n'est pas une ville de commerce, mais plutôt un poste militaire anglais, comme Pinang et Singapore.

Singapore a acquis beaucoup d'importance, depuis mon passage en 1844; sa population est aujourd'hui de 150,000 habitants; l'île est maintenant presque entièrement déboisée, et sur les nombreuses collines des arbres énormes brûlés sont encore deboût; les autres sont couchés sur le sol également carbonisés, et entre les interstices de ces bois amoncelés, on cultive les bananiers, le gambier, etc., et au fur et à mesure que ces grands végétaux se décomposent, ils servent d'engrais à la terre qui, dès qu'elle est abandonnée à elle-même, reprend sa nature sauvage et se couvre d'une herbe appelée *elephant grass*, qui, comme le chiendent, traverse les arbres mêmes de ses racines et empêche toute végétation. C'est là où il faut voir le rude travail du patient Chinois; aucun autre peuple n'a le courage de travailler à une terre si lourde, si difficile à désagréger; il établit dans les sentiers des forêts encore debout, des fosses profondes de 15 pieds, destinées à prendre le tigre, qu'il a réussi à détruire presque entièrement. Ces fosses ne servent plus guère qu'à prendre des sangliers devenus très-abondants et causant beaucoup de tort aux récoltes.

J'ai encore visité Java, et ai beaucoup vu les cultures de l'intérieur, le caféier, l'indigotier, cacaoier, poivrier, giroflier. muscadier, canelier, puis la canne à sucre et les immenses plaines de riz. Tout cela est admirable : c'est une des plus belles colonies du monde, et sur laquelle il y aurait des volumes à écrire; la population de Java et Madura est maintenant de 14 millions d'habitants.

J'ai aussi vu Banca, cette île ne produisant guère que l'étain, où peu d'Européens résident et que l'on visite surtout rarement. Le travail des mines qui produit 80,000 piculs d'étain par an au gouvernement néerlandais, est entièrement exécuté par les Chinois, seuls encore capable de soutenir à la pluie et au soleil, un si rude travail. La capitale de l'île est Mantock, nom de la première résidence, puis Djeboes, Blinjoe, Soengeiliat, Mara-Wang, Pangkal-Pinang, Soengeislan, Koka et Toboali; les indigènes sont Malais, orinaires de Porban et Linga. On en compte environ 45 000; les Chinois sont au nombre de 15,000.

Outre l'étain l'île produit du caoutchouc, gutta-percha, miel, cire, tripang, écaille de tortue, agar-agar, etc. Cette île a 215 kilomètres de longueur, aussi il faut beaucoup de temps pour la longer, et les steamers l'ont en vue presque une journée entière.

Près de Singapore, j'ai visité Riow qui a une population de 10,000 habitants. La ville est bien construite sur le revers de divers petits coteaux; c'est là le siége d'un président qui commande à une foule d'îles beaucoup plus vastes que la Hollande; il y a peu d'habitants qui se tiennent dans l'intérieur dans la crainte des pirates de Borneo, toujours redoutables.

J'ai encore oublié de vous donner le nom des mon-

tagnes de Banca ; la plus haute a 2,220 mètres, ces montagnes sont ; Monepyn, Muntok, Maras, Sœngu-liat, Maugkol, Pipenaug, Permis, Soengeliat, Pa-ding, Koba, Toboali, San Paulusberg.

Le Tour du monde en 80 jours.

Avec les moyens de locomotion en usage aujourd'hui, on peut faire le tour du monde en 80 jours. C'est le temps qu'autrefois un grand seigneur aurait mis à faire le voyage de Paris à Saint-Pétersbourg.

Voici l'itinéraire :

De Paris à New-York	11	jours
De New-York à San-Francisco (chemin de fer)	7	—
De San-Francisco à Yokohama (bateau à vapeur)	21	—
De Yokohama à Hong-Kong (bateau à vapeur)	6	—
De Hong-Kong à Calcutta (bateau à vapeur)	12	—
De Calcutta à Bombay (chemin de fer)	3	—
De Bombay au Caire (bateau à vapeur et chemin de fer)	14	
Du Caire à Paris (bateau à vapeur et chemin de fer)	6	—
	80	jours.

Sur tout cet immense parcours, il n'y a que 140 milles anglais entre Allahabad et Bombay que l'on soit obligé de parcourir sans se servir de vapeur ; mais cette lacune sera bientôt comblée, car on travaille à l'établissement d'un chemin de fer. (*Presse.*)

Statistique des Colonies françaises en 1866.

Nous avons sous les yeux les tablaux de population, de culture, commerce, de navigation des colonies françaises pour l'année 1865, publiés par le ministère de la marine et des Colonies; nous extrayons les éléments du tableau récapitulatif suivant :

NOMS DES COLONIES.	Population.	Hectares. cultivés.	Importations et exportations.	Navigat. génér. Entrées	Sorties
				Navires.	Navires.
Martinique.	150,695 (1)	33,610	53,440,343	708	675
Guadeloupe et dépendances.	127,950 (2)	29,424	41,702,923	352	337
Guyane française . . .	18,341 (3)	6,662	11,610,848	118	114
Réunion.	208,336 (4)	78,670	62,143,484	333	305
Sénégal et dépendces .	198,135 (5)	»	19,557,185	88 407	86 481
Établissements français de l'Inde.	253,171	35,056	30,378,835	482	635
Mayotte et dépendces .	26,827	»	»	»	»
St-Pierre-et-Miquelon.	2,924	»	15,968,864	718	829
Nouvelle-Calédonie. .	1,060 (6)	1,092	1,857,437	36	30
Iles Taïti et Morea . .	11,000	1,017	5,794,966	250	288
Cochinchine française.	585	149,725	78,831,575	5,275	4,969

(1) Dans ce chiffre n'est pas comprise la population flottante dont l'effectif est de 2,639 âmes; mais il comprend 16,310 immigrants Indiens, Chinois, Africains.

(2) Sur ce nombre il y a 1,806 fonctionnaires, employés ou soldats et 12,804 immigrants.

(3) La population blanche forme à peu près la 15e partie de ce total dans lequel ne sont pas compris les Indiens aborigènes, les militaires, les immigrants, les transportés, leur pénitencier formant un total de 6,833 âmes. Ce chiffre ajouté au précédent donne 25,174 pour la population totale de la Colonie.

(4) La population sédentaire n'est que de 103,289 habitants, il y a 77,471 immigrants, 704 fonctionnaires, 1,084 hommes de garnison.

(5) Sur ce chiffre il y a 128,650 pour le Sénégal, et 69,485 pour Gorée.

(6) Il n'est pas possible de donner le chiffre même approximatif de la population indigènes. Dans ce chiffre ne sont pas compris 2,340, soldats, im migrants ou transportés.

Mort. de M. Adrien Berbrugger.

La science historique et archéologique africaine, les orientalistes ont à déplorer la perte de M. Adrien Berbrugger, décédé à Alger, le 2 juillet, dans sa soixante-huitième année.

Tous les érudits connaissent les travaux du savant bibliothécaire d'Alger, du regretté président de la Société historique algérienne. Louis Adrien Berbrugger était né à Paris, le 11 mai 1801; il avait fait ses études avec distinction au collége Charlemage, et à la sortie du collége il était entré à l'école des Chartes. Il fut de cette vaillante phalange d'érudits qui, à l'origine de l'école, comptait les Quicherat, les Vallet de Viriville, les Leroux de Lincy, lesMas-Latrie, les Ludovic Lalanne, les Cocheris, etc., etc. Son début dans la paléographie lui assigna de bonne heure un rang dans la science. En 1832, il était chargé par le gouvernement anglais de recueillir les pièces originales relatives à l'occupation de la France au xv[e] siècle. En 1835, il suivait le maréchal Clausel en Afrique en qualité de secrétaire particulier, il l'accompagnait dans ses excursions, et il était aux côtés du maréchal Vallée à Constantine. Berbrugger rapportait de ses excursions périlleuses un grand nombre de manuscrits arabes, dont l'interprétation devait lui ouvrir de nouveaux horizons et lui tracer sa voie. Il se livra en effet, à partir de cette époque avec toute l'ardeur que lui communiquait son amour pour le travail à l'étude du passé de cette terre d'Afrique, dont il fit son domaine intellectuel. Il fut chargé d'organiser la bibliothèque d'Alger, en même temps il rédigea jusqu'en 1837 le *Moniteur algérien*, journal officiel de la colo-

nie. Il fit exécuter des fouilles qui enrichirent les arts et l'épigraphie. Ses travaux lui valurent deux médailles d'or de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui, en 1839, le nomma correspondant; l'année précédente, il avait été décoré de la Légion d'honneur. Nommé président de la Société historique algérienne lors de sa fondation, A. Berbrugger fit partie des diverses commissions scientifiques de l'Algérie; il fut, en 1843, l'un des commissaires chargés de traiter avec Abd-el-Kader un échange de prisonniers. Son érudition spéciale en tout ce qui concernait l'archéologie romaine et arabe le mit en rapport avec la plupart des savants d'Europe, et la Société royale géographique de Londres avait, en 1864, inscrit son nom parmi ceux de ses correspondants à l'étranger.

Lorsque l'Empereur visita l'Algérie en 1865, il avait remis au savant épigraphiste et archéologue la croix de commandeur de la Légion d'honneur en récompense de ses travaux.

Adrien Berbrugger, en dehors des nombreux articles qu'il a disséminés dans différents recueils et principalement dans les douze premiers volumes de la *Revue algérienne*, laisse plusieurs ouvrages parmi lesquels nous citerons : la *Relation de l'expédition de Mascara*, 1836; — *Voyage au camp d'Abd-el-Kader*. 1839; — l'*Algérie historique, pittoresque et monumentale* (1842-1845) 4 parties in-8° avec 144 planches in-f°; — *Négociations avec Abd-el-Kader*, 1843; — Des *Mémoires* insérés aux tomes II et IX de l'*Exploration scientifique de l'Algérie* (1846-1847); — *Projet d'exploration dans la seconde ligne des oasis algériennes*, 1850; — La *Grande Kabylie sous les Romains*, 1853;—

Histoire du martyr Geronimo, traduction d'un manuscrit espagnol du XVI[e] siècle, 1854; — *Notice sur les puits artésiens du Sahara;* — *Notice sur le Tombeau de la Chrétienne.*

Le nom de M. Adrien Berbrugger brillera désormais parmi ceux qui ont, par leur labeur et leur savoir, contribué à la conquête intellectuelle et scientifique de l'Algérie.

Le Thurr, ou désert indien.

Il existe entre le bassin de l'Indus et celui du Gange un désert qui se développe du nord au sud, sur une longueur de deux cents lieues. C'est la distance de Paris à Marseille. Plus vaste que celui qui est situé entre l'Égypte et la Palestine, le désert indien est borné à l'occident par des collines à ondulations très-douces, formées par des sables. Ces sables sont soulevés par les vents en colonnes, en nuages, en trombes, et, après d'innombrables tourbillons, ils s'affaissent, s'éparpillent, s'accumulent, s'élèvent et deviennent des barrières formidables.

Lorsque, pendant l'été, par une température de 45 degrés centigrades, avec un soleil dévorant, les caravanes indiennes traversent le désert, on peut voir la consternation et le désespoir peints sur chaque figure. Les malheureux pèlerins prévoient toutes les catastrophes qui peuvent arriver. Ce n'est pas la privation de l'eau, ce n'est pas la chaleur; c'est le tourbillon, c'est la trombe, c'est l'ensevelissement sous le sable. Comme dans les gorges et sur les plateaux des montagnes, on a à redouter l'avalanche et les tourbillons de neige.

Quelquefois, arrivée à l'une de ces collines de sables, la caravane cherche á s'abriter de la tempête et se tapit dans une ondulation de terrain ; mais ce terrain est mouvant et s'effondre sous les pieds et tout disparaît dans un gouffre que le sable recouvre instantanément.

Pour la traversée de cet océan de sables brûlants, on emploie des chameaux, comme en Arabie. Ces animeaux peuvent seuls résister aux souffrances extrêmes de la soif et de la chaleur.

On comprend combien est pénible cette immense traversée de deux cents lieues, sur une plaine entièrement privée de verdure, labourée par des sillons profonds qui changent de directon chaque jour, selon celle des vents. Aux fatigues et aux périls du trajet sous l'action d'un soleil implacable se joignent les privations. Quelquefois l'eau vient à manquer, les peaux, les gourdes sont vides, le besoin est impérieux pourtant, et il faut trouver de l'eau ou succomber.

Les plus vaillants de la caravane se dévouent alors. On s'arme d'un instrument, d'une barre, d'une branche, d'un bâton, d'une hache, de tout ce qui peut perforer, et l'on creuse dans ce sable qui forme entonnoir et qui glisse de nouveau dans la cavité d'où on l'extrait, on creuse jusqu'à ce que l'eau, et quelle eau? se montre au fond de ce puits merveilleux.

Après que chacun a bu abondamment et que les provisions sont à peine renouvelées, survient l'ouragan qui fait tourbillonner le sable, et dans quelques minutes, là où était le vide s'élève un amas qui dérobe la source tant désirée aux pèlerins.

Essai d'une théorie sur le vol des oiseaux; par M. Krarup Hansen.

Essai d'une théorie du vol des oiseaux, des chauves-souris et des insectes, Traité populaire accompagné de xylographies; par M. Krarup-Hansen, professeur de sciences naturelles et ancien sous-recteur du collége danois de *Haderslev* (en Slesvig), tel est le titre d'un ouvrage intéressant qui vient de paraître à *Copenhague*, chez MM. Steen et fils, et à Paris, chez M. *Maisonneuve*, libraire scandinave, 15, quai Voltaire.

L'auteur est du nombre de ces employés que la funeste guerre des Prussiens, entreprise sous un faux prétexte de nationalité, a expulsés de leur position. Le loisir, acquis par ces événements déplorables, a été utilisé par M. Krarup-Hansen d'une manière intéressante. A une époque où l'on s'étudie à faire la conquête d'une nouvelle carrière d'excursions, l'ouvrage paraît de saison. Il faut convenir que les aéronautes se sont trop peu préoccupés de l'étude de l'action volatile que la nature a mise sous nos yeux. L'auteur en a pour ainsi dire frayé la voie. Le vol des chauve-souris nous paraît surtout à la portée de l'homme, et si quelque mécanicien habile parvient à se l'approprier, le jour ne sera peut-être pas trop éloigné où chaque homme aura sa machine à voler, ou sa membrane volatile qui, bien adaptée au corps, comme l'ouvrage que nous annonçons, nous le fait voir dans la chauve-souris, le mettra à même de s'élever dans l'air et de prendre ses ébats au-dessus des arbres dans la région des oiseaux. Une pareille machine portative serait surtout utile aux explorateurs hardis de l'intérieur des pays sauvages, dont les difficultés opposées

soit par la nature, soit par la férocité des habitants, seraient plus facilement combattues. L'ouvrage mérite en effet d'être étudié soigneusement. Il fait honneur à la presse de Copenhague, à la fois sous le rapport du style et de l'exécution typographique. On se plaît à prendre note de la conquête intellectuelle que la langue française paraît faire en Danemark au bénéfice de l'humanité qui, par ce lien universel, parviendrait à ne faire qu'une seule unité intellectuelle à même de se communiquer facilement et sans délai toutes les idées nouvelles. *Et. B.*

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société de Géographie de Paris.

Séance du 4 juin. — Présidence de M. Ant. d'Abbadie, membre de l'Institut. — M. Richard Cortambert donne lecture pour M. Armand Paris, lieutenant de vaisseau, fils de M. le vice-amiral Paris, dela première partie d'un voyage à Miaco, accompli en 1868. D'après M. Armand Paris, la ville actuellement la plus peuplée du Japon serait Osaka, et Miaco n'aurait pas une population de plus de 500,000 habitants.

M. Simonin prend ensuite la parole sur des antiquités qu'il a découvertes dans l'Utah, à propos de l'Indien Américain. Il reconnaît trois types : le type fossile ou primitif, que l'on rencontre dans le terrain diluvien recouvert de couches de laves; le type intermédiaire à qui l'on doit les morands ou tumuli, si répandus dans la vallée du Mississipi, et le type moderne de l'Indien actuel. M. de Quatrefages combat la

pensée qu'il n'y ait qu'un seul homme américain dans le Nouveau-Monde; il pense que les races y sont presque aussi multipliées que dans l'ancien.

Quant à M. Vivien de Saint-Martin, il reconnaît deux groupes principaux distincts sur le sol du Nouveau-Monde. Un premier élément dans ce que l'on appelle les peaux-rouges, et une race polaire qui occupe tout le bassin de l'océan Glacial arctique.

Séance du 18 *juin.* — Présidence de M. E. Cortambert, vice-président. — M. Meurand, directeur des consulats et affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, communique à la Société une lettre de M. Gilbert, vice-consul de France à Casa-Bianca (Maroc), contenant divers renseignements géographiques sur la tribu kabyle des Zizidas, qui occupe une plaine distante de 28 kilomètres à l'est de Casa-Bianca et à 42 kilomètres au sud de Rabat.

Lecture est donnée de l'extrait d'une lettre de M. Frédéric Muller, d'Amsterdam, qui fournit des informations intéressantes sur diverses explorations du Cambodge et du Mékong au XVIIe siècle, par les Hollandais et les Espagnols.

M. d'Avezac offre, de la part de M. le docteur J. Van Raemdonck, un exemplaire de son ouvrage intitulé : Gérard Mercador, sa vie, ses œuvres.

M. le marquis de Chasseloup-Laubat, président de la Société, annonce que le fils du regretté M. de la Roquette a l'intention, dans le but d'exécuter une volonté bien connue de son père, de faire don à la Société de dix obligations 3 p. 100 de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, pour que le revenu de ces obligations soit affecté à la fondation d'un prix perpétuel consistant en une médaille d'or de 300 francs qui sera

décernée tous les deux ans par la Société de géographie au voyage d'exploration le plus remarquable dans les pays du Nord, ou au meilleur mémoire sur ces contrées. M. Ramel donne lecture d'un nouveau projet d'exploration de l'est à l'ouest de l'Australie à partir du Queens'land. M. d'Avezac communique une étude dont il est l'auteur sur les voyages des deux Cabot dans le nord de l'Amérique. M. Casimir Delamarre donne lecture de la fin du mémoire de M. Armand Paris, enseigne de vaisseau, sur son voyage au Japon, et la réception par le Mikado de l'ambassadeur de France.

Séance du 2 juillet. — Présidence de M. Cortambert, vice-président. — M. de Longuemar adresse à la Société une Géographie populaire du département de la Vienne, ouvrage dont il est l'auteur et qui a pour but de faire connaître en détail toutes les parties du département au point de vue physique, géologique, industriel, etc., etc.

M. J. Duval communique une lettre de M. Baumier, consul de France à Mogador; cette lettre signale le passage récent à Mogador de Lady Franklin, la veuve de l'illustre amiral de ce nom, et l'arrivée dans cette ville de M. et Mme Hocker, voyageurs anglais qui ont dernièrement accompli par terre le trajet de Tanger à Fez. A l'occasion de l'envoi à le Société de géographie, par M. Van Raemdonck de son grand ouvrage sur la vie et les œuvres de Gérard Mercator, M. d'Avezac croit devoir signaler aujourd'hui à l'intérêt de la Société une brochure nouvellement parue et contenant une conférence sur Mercator, faite à Duisbourg, le 30 mars dernier, par M. le docteur Breusing de Brême, dont les études sur le compas de

mer, les cartes nautiques italiennes, l'arbalestrille, le log, etc., etc., etc., ont déjà suffisamment constaté la parfaite compétence, et récemment provoqué l'attention de la Société de géographie. La brochure actuelle, riche de particularités inédites ou curieuses, est publiée au profit de la souscription pour le monument à Mercator, projeté à Duisbourg, par un comité que préside M. le bourgmestre Keller. M. Ernest Desjardins donne lecture de la suite de son mémoire sur la géographie historique des Bouches-du-Rhône.

M. Delesse entre dans quelques développements sur la carte lithologique de l'Europe, faisant connaître la nature des roches, recouvertes par les mers voisines de l'Europe et représentant le relief du fond des mers par des couches horizontales. M. Delesse fait comprendre que toutes les mers dégradent sans cesse leurs parois, et qu'aux débris qu'elles engendrent viennent s'ajouter ceux des mollusques et des plantes qui s'y développent ainsi que l'apport des fleuves qui se jettent dans leur sein.

M. Hyacinthe de Charencey lit ensuite un mémoire sur quelques légendes qui lui paraissant communes à l'Asie orientale et à l'Amérique occidentale, sembleraient faire remonter à une même origine les populations de l'extrême orient et du Nouveau-Monde.

Société impériale géographique de Russie.

Séance du 2 *avril* 1869. — La Société impériale géographique de Russie a tenu le 2 avril son assemblée mensuelle ordinaire, sous la présidence du comte F. de Lütke.

Le secrétaire baron F. d'Osten-Sacken a présenté un rapport sur les affaires courantes de la Société. Il

a communiqué ensuite quelques renseignements sur un voyage exécuté à Uliassoulai, par M. Schischmarew, consul à Ourga en Mongolie. Le consulat russe a été établi en 1861, et c'est depuis cette époque que nos connaissances géographiques sur la Mongolie se sont considérablement agrandies. La ville d'Ourga est devenue le principal point de départ pour différentes expéditions telles que : le voyage de M. Helmersen en 1863 au lac Kossogol ; de M. Schischmarew aux sources de l'Onone en 1864 ; les voyages de plusieurs commerçants, tel que celui de M. Golowkine, à Dolon-noor, ville commerçante dans le sud de la Mongolie, qui jusqu'alors n'a été visitée que par le missionnaire Huc. Le dernier voyage a été exécuté en 1868 par le consul russe à Uliassoutai, ville de Mongolie occidentale et le centre d'une administration militaire. La ville d'Uliassoutai n'a jamais été visitée par aucun Européen ; les notions peu détaillées sur cette ville et sur la contrée environnante qu'on trouve dans l'Asie de Ritter, ont été tirées de la grande géographie chinoise et des relations vagues et contradictoires des cosaques Pesterew qui ont parcouru quelques parties dans le nord de la Mongolie avoisinant le district d'Uliassoutai. D'après l'itinéraire de M. Schischmarew, cette ville se trouve à 1,300 verstes d'Ourga. Pour y arriver il existe deux routes : l'une directe, qui présente de grandes difficultés à cause des montagnes et de nombreuses rivières. Les postes n'y sont entretenues que pour les fonctionnaires et les courriers officiels du gouvernement chinois. La route dans son aspect général est monotone ; le sol est pierreux, la végétation y est pauvre. M. Schischmarew a pris un autre chemin, qui suit d'abord la grande route de Pékin sur un espace de 15 re-

lais, où elle se dirige ensuite vers l'ouest. Le voyageur a quitté Ourga le 23 juillet et s'est trouvé le 3 août au bord de la rivière Bujantu. Cette rivière appartient au système des eaux du lac Ìké-Aral-Noor, qui se trouve près de la ville de Khobdo. Du bord de ce fleuve, M. Schischmarew a aperçu pour la première fois la majestueuse montagne d'Otkhon-Tengry, couverte de neiges éternelles. La station suivante de Dagan-Délé (28 v.) se trouve déjà aux pieds de cette montagne.

Uliassoutai n'est pas une ville proprement dite, mais une forteresse, ayant en tout dans sa longueur 280 sagènes et 260 dans sa largeur. Elle est entourée d'une palissade assez élevée, qui a de chaque côté une porte d'entrée et quatre tours. La population se compose d'employés et de soldats. Les affaires commerciales se font dans un village qui se trouve à une verste d'Uliassoutai. Les marchands chinois reçoivent, en échange de leurs étoffes de coton, de velours, de tabac, de cuir — des peaux de mouton, du suif, du bétail, des chevaux, des cornes de buffles et des pelleteries.

M. Schischmarew est revenu à Ourga par la même route, mais il a su profiter d'une occasion pour envoyer une des personnes attachées à sa suite à Minoussinsk par une route directe d'Uliassoutai, vers le nord. Nous avons acquis par ce moyen un nouvel itinéraire d'une partie de la Mongolie peu connue.

Le baron F. d'Osten-Sacken présente à l'assemblée une carte itinéraire dressée pendant le voyage par M. Schischmarew, ainsi que des vues photographiques de la maison occupée par le consulat russe à Ourga.

Le secrétaire termine en communiquant quelques renseignements intéressants sur la mort du grand lama

des Mongols, qui a eu lieu au mois de décembre 1868. Ces personnages sont très-vénérés en Mongolie par leur incarnation divine et y exercent une grande influence. D'après une lettre dOurga, la mort de Djebzoun-Damba Khoutoukhtou a produit une grande impression sur la population, vu l'état d'agitation dans lequel elle se trouve à la suite de l'insurrection musulmane qui sévit sur les confins sud et ouest de la Mongolie. Le défunt Khoutoukhtou était âgé de vingt ans ; il naquit de parents pauvres, qui à leur arrivée à Ourga ont fait fortune des offrandes déposées par les adorateurs venus de tous côtés de la Mongolie. Le père du jeune Khoutoukhtou toùt dernièrement a été élevé à la dignité de comte par l'empereur de Chine. Khoutoukhtou est tombé malade vers le printemps de 1868 ; se sentant mieux, il a pu assister pendant le mois d'août aux fêtes nationales, mais bientôt après il a refusé de recevoir les hommages des adorateurs et n'a plus quitté le lit. On sait que d'après une disposition du gouvernement chinois l'incarnation du Khoutoukhtou ne peut avoir lieu que dans le Thibet.

En conséquence, au commencement de cet automne on va envoyer une ambassage dans le Thibet par Pékin pour demander un nouveau lama incarné. L'insurrection qui sévit dans les contrées entre le Thibet et la Mongolie empêchera probablement d'arriver en toute sécurité à H'lassa, et cette circonstance inquiète non-seulement le clergé, mais aussi toute la population mongole. Il se peut que les Mongols sollicitent la permission de chercher l'incarnation d'un nouveau Khoutoukhtou dans la Mongolie même. Mais il est peu probable que le gouvernement chinois, ayant une fois établi, d'après ses vues politiques, l'ordre de l'élec-

tion d'un lama au Thibet, se déciderait à leur concéder pleine liberté de choisir un Khoutoukhtou ailleurs. Le gouvernement de Pékin sait ce qu'était le premier Khoutoukhtou Undur-Gygen dans le khànat de Khalka et il connaît l'influence qu'exerçait ce personnage sur la Mongolie et sur le reste de la Mongolie.

Le membre effectif, P. A. Helmersen, communique des renseignements extraits du voyage par la Mandchourie du Sud de M. Meadow, consul britannique à New-Tschouan, où il se trouve depuis cinq ans. Pendant ce laps de temps il a parcouru toute la province de Schenking et dans son compte rendu officiel pour l'année 1866, il a donné une excellente description de la situation de ce pays. Il a visité tout récemment la rivière de Soungari et son affluent Nonni, et les districts de la partie occidentale de la Mongolie.

Dans toute cette contrée, d'après les observations de M. Meadows, la vie nomade disparaît; les tentes sont remplacées par des maisonnettes en terre glaise. Cependant l'agriculture est très-limitée, et ce n'est qu'autour des maisons qu'on rencontre des terrains cultivés. M. Meadows a été frappé par le luxe que présentent les maisons des princes mongols; elles portent un cachet féodal. M. Meadows n'a rien vu de pareil chez les riches propriétaires chinois. A ses renseignements, M. Helmersen a ajouté ses propres remarques concernant les habitants dans la vallée de Selenga, au nord de la Mongolie, qui abandonnent peu à peu leur vie nomade et s'établissent à domicile fixe. Un fait analogue a été observé par le missionnaire Huc. Pour terminer, M. Helmersen mentionne que M. Golovkine n'a pas été l'unique Russe qui a visité Dolon-noor. Le cosaque Aprelkow y a également été dans un but commercial en 1864.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Bulletin de la Société de Géographie de Paris. — Juin 1869. — Résumé du voyage d'exploration de l'Ogôoué entrepris par le *Pionnier* en 1867. 1868, sous le commandement de M. *Aymes*, lieutenant de vaisseau, par ordre de contre-amiral Fleuriot de Langle : avec une carte du Gabon. — Note sur les éléments qui ont servi à dresser la carte du Gabon, par M. *de Kertanguy*. — Note sur la géographie physique de la province d'Oran, par M. *G. Bourdon*. — Rapport de la section de comptabilité sur les comptes de 1868 et sur le budget de 1869, par M. *Lefebvre Duruflé*. — Note sur le Gabon, par M. le contre amiral *Fleuriot de Langle*. — Rapport sur le voyage de Benghasi à l'oasis de Jupiter Ammon par les oasis d'Andjila et de Djala, par Gerhard Rohlfs. — Note sur une grande carte manuscrite de l'Europe et des contrées adjacentes, dressée dans le système de la projection gnomonique, par M. *Felix Foucou*. — Demande d'instruction pour un séjour dans l'Asie Mineure, par M. *Belloc* — Lettre de *Sir Samuel Baker* à M. le marquis de Chasseloup-Laubat. — Lettre du Dr *Schweinfurth* à M. Gerhard Rohlfs. — Lettre du Dr *J. F. Hayes* au secrétaire général. — Procès-verbaux et actes de la Société.

Revue Maritime et Coloniale (Paris, Challamel). — N° 103, Juillet 1869. — Le budget de la marine anglaise pour 1869 1870, par M. *L. Avalle*. — Notice sur les ports de la Manche et de la mer du Nord (suite). Conclusion pour la partie des côtes de France comprise entre le cap Gris-Nez et la frontière belge, par M. *Dumas-Vence*, capitaine de frégate. — Voyage d'exploration en Indo-Chine (suite), — Indo Chine septentrionale, par M. *F. Garnier*, lieutenant de vaisseau (*avec une carte*), etc., etc. — Chronique, bibliographie.

Août 1869. — Note sur l'Amérique du Sud, par M. *Aubé*, capitaine de frégate. — Une excursion à Kioto, capitale du Japon, par M. *A. Paris*, enseigne de vaisseau. — Le canal de Suez, par M. *Antard de Bragard*. — Exploitation des forêts de la Guyane française, par M. le Dr Sagot, ancien médecin de la marine, professeur à l'école de Cluny. — Voyage d'exploration en Indo-Chine (fin) : Indo Chine septentrionale, par M. *Francis Garnier*, lieutenant de vaisseau, etc., etc. — Chronique, bibliographie.

Le Tour du Monde (Paris, Hachette). — N°s 496 à 498 — Les naufragés des Auckland, par M. *Raynal*, 1863 1864. Texte et dessins inédits. — N°s 499-502. — Voyage dans les provinces méridionales de l'Inde, par M. Alfred Grandidier (suite), 1862-1864. Texte et dessins inédits.

Revue Africaine, journal des travaux de la Société historique algérienne (Paris, Challamel). — N° 75. — Mai 1869. — Afrique ancienne, M. *Frédéric Lacroix*, 4e article. — Le code rabbinique, par MM. *F. Sautayra* et *Charleville*. — L'Épi-

taphe de Sidi Makhlouf, par *A. Cherbonneau.* — Les édifices religieux de l'ancien Alger, par *Albert Devoulx*, 19e article. — Documents historiques sur Ceuta, par *A. Berbrugger.* — Les Chérifs Kabyles de 1804 à 1809 par M. *L. Charles Féraud.* Relation de la prise de Tebessa par l'armée arabe, en 45 de l'hégire, par *A. Cherbonneau.* — Les Nécropoles de Tiklat, par M. *De Vignerol*, etc., etc.

N° 76. — Juillet 1869. — L'Afrique ancienne. Notes du chapitre des produits végétaux (5e article). Note bibliographique sur El Karafi, auteur du *Zil ed-Dibâdji*, par *A. Cherbonneau.* — Notice sur les Almoravides et les Almohades, d'après les historiens arabes (3e article), par *E. Mercier.* — Des établissements d'instruction publique, par *Gustave Dugat.* — Observation sur le dialecte arabe de l'Algérie, par *A. Cherbonneau.* — Sour-Djouab et ses environs, par M *Chabassière.*—Notices nécrologiques sur MM. Bresnier et Berbrugger.

Mittheilungen aus Justus Perthes' Geographischer Anstalt... von Dr *A. Petermann.* — VI. 1869. — Résumé scientifique de la première expédition polaire allemande, en 1868, par *W. de Freeden*, directeur de l'Observatoire de l'Allemagne du Nord. — Les chemins de fer américains du Pacifique, par *Theodore Poesche*, de Washington. — Le flot du tremblement de terre, dans l'océan Pacifique, du 13 au 16 août 1868, par le Dr *Ferdinand de Hochstetter.* — Nouvelles géographiques. — Littérature géographique.

Cartes. — Carte des températures dans la mer du Groenland d'après les observations faites par l'expédition nord-polaire allemande en 1868. — Carte du flot dans l'océan Pacifique, pendant le tremblement de terre du Pérou, du 13 au 16 août 1868.

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin, herausgegeben von Dr W. Koner. — IVe vol., 3e cahier. — Mélanges critiques de géographie, par le professeur Dr *Henschle.* — Voyage d'exploration dans l'Alatau Transilien et autour du lac Yssik Koul, exécuté pendant les années 1856-1857, par *P. de Semenow*, d'après les documents russes, par *F. Marthe* (fin). — L'Ovahérero, par *Josaphat Hahn* (2e extrait). — Les crocodiles en Palestine. — Notice sur les mines d'or de la Californie, les chemins de fer du Pacifique, etc., etc.

Zeitschrift fur Etnologie herausgegeben von A. Bastian *et* R. Hartmann. Berlin, chez Wiegandt et Hempel. — N° II. 1869. — Ethnologie de l'ancienne Europe, par *A. Bastian.* — Les Coroados dans la province brésilienne de Rio-grande-do-Sul, par *Reinh. Hensel.* — Recherches sur les nations du nord-est de l'Afrique, par *R. Hartmann.* — Interprétation mythologique des animaux, par *A. Bastian* (suite). — Mélanges, bibliographie.

BIBLIOGRAPHIE.

Asie.

9. La Cochinchine géographique et médicale, par *Gimelle;* in-8 de 31 pages. — Imprim Malteste et C°.

10. Les côtes méridionales de la mer Caspienne, ou les provinces septentrionales de la Perse, par *M. Malgunof* (en allemand). 1 vol. in-8. — Leipzig, chez Voss.

Amérique.

11. L'Amérique Centrale, le Honduras. Projet de chemin de fer interocéanique, par *Jousselin*; in-8 de 38 pages. — Paris, libr. internationale.

12. La vérité sur le Honduras. Étude historique, géographique, politique et commerciale sur l'Amérique Centrale, par *De Belot*; in-8 de 95 pages et 2 cartes. — Paris, impr. Chaix.

13. Histoire de l'île du Cap-Breton, avec des détails sur la colonisation du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve, par *Richard Brown* (en anglais). 1 vol. in-8. — Londres, chez Laws.

14. Géographie physique de la vallée du Mississipi, comprenant des esquisses sur la topographie, la batanique, le climat, la géologie, les ressources minérales du pays, etc., etc. Ouvrage accompagné d'illustrations. Par *J. W. Foster* (en anglais). 1 vol. in-8. — Chicago.

Mélanges.

15. *Brunetto Latinos Levnet og Skrifter.* — Brunetto Latino, sa vie et ses écrits par *Thor Sundby* (en danois). 1 vol. in-8 de 206-CXLIV pages. — Copenhague, libr. de Jacob Lunds. 1869.

A la suite de l'ouvrage on trouve : 1. *Philippi Gualteri*, moralium dogma. — 2. *Albertuni Brixensis*, Ars loquendi et tacendi. — 3. Versio islandica CXXVI moralium dogmatis.

16. Vansleb, savant orientaliste et voyageur, sa vie, sa disgrace, ses œuvres, par M. l'abbé *A. Pougeois*, curé de Bourron. 1 vol. in-8 de 500 pages. — Paris, Didier, librairie académique, 1869.

17. Zeitschrift für ethnologie und ihre Hülfswissenschaften als lehre vom Menschen in seinem Beziehungen zur Natur un Geschicte. Herausgegeben von *A. Bastian* und *R. Hartmann.* 2e et 3e cahier. — Berlin, 1869, chez Wiegandt et Hempel.

18. Essai d'une théorie du vol des oiseaux et des insectes, traité populaire accompagné de xylographies. par *C. J. L. Krarup-Hansen*, professeur de sciences naturelles, et ancien sous-recteur du collége danois de Haderslev. Une broch. in-8 de 44 pages avec gravures sur bois intercalées dans le texte.—Copenhague, chez Steen fils; Paris, chez Maisonneuve, libraire scandinave.

19. The Journal of the Ethnological Society of London, edited by professor *Huxley* et *J. H. Lamprey* (Revue trimestrielle). Cahiers 1 et 2.— Londres, chez Trübner.

20. Les Bouvet. Voyage et combats, récits historiques et biographiques. In-8 de 191 pages, par M. *Fabre.*—Paris, libraire Challamel. Prix : 4 fr. Extrait de la *Revue Maritime et Coloniale.*

SUR LES CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES DES CHINOIS.

Dans une des dernières séances de la Société de géographie de Saint-Pétersbourg, M. Skatschkof a donné communication d'un travail sur l'état des connaissances géographiques chez les Chinois. L'intérêt particulier de cette étude nous engage à en exposer les principaux résultats à nos lecteurs. Or, ce qui frappe tout d'abord dans cette question, c'est le développement considérable des connaissances des Chinois sur la géographie de leur propre pays et leur ignorance sur le reste de la terre. Rien de commun, en effet, entre notre manière d'envisager la science en Europe et le procédé habituel à tous les lettrés de la Chine. Tandis que nous sommes poussés à l'étude de tous les détails quels qu'ils soient, que nous cherchons la science partout, sans distinction de nationalité ni de pays, par une comparaison minutieuse des faits recueillis en plus grand nombre possible, le savant chinois écarte absolument tout ce qui est étranger et renferme son jugement dans les limites immédiates de son pays, sans chercher à savoir si en dehors de la Chine se trouve un autre monde, sans paraître se douter que d'autres hommes existent, capables de donner

aux faits une interprétation différente de la sienne et complétement opposée aux systèmes étayés par la science chinoise. Chaque branche de connaissances porte l'empreinte de cette étrange tournure d'esprit et nous la constatons pour la géographie et pour l'histoire dont l'objet semble pourtant exclure tout esprit étroit de nationalité.

Aucun ouvrage relatif soit à la géographie, soit à l'histoire et dû à un auteur chinois, ne renferme rien qui, d'une manière ou de l'autre, ne se rapporte à la Chine. Tout traité géographique ou historique devient d'une manière invariable une description ou une histoire de la Chine. S'il est question d'une autre contrée, c'est seulement d'une manière incidente, l'écrivain se préoccupant peu de donner des détails circonstanciés sur un point aussi accessoire et s'inquiétant encore moins de la vérité ou de l'exactitude de ses assertions. Ce serait donc se donner une peine inutile que de chercher des renseignements précis dans les livres chinois, du moment où le sujet ne se rapporte pas en quelque manière à la vie, à la société, aux dépendances de la Chine.

L'auteur du rapport tire de là la conclusion que les savants qui se donnent la peine de chercher dans les ouvrages chinois des renseignements sur la géographie, sur l'éthnographie et surtout sur l'histoire des peuples occidentaux, se trouvent resserrés dans un cadre excessivement restreint, qu'ils ne peuvent se servir de ces ouvrages qu'avec la plus grande circonspection, enfin que les quelques débris de vérité qui pourraient s'y rencontrer ne valent pas la peine qu'on les cherche là, puisqu'on les trouverait beaucoup mieux dans les livres européens. Il accuse en passant l'illustre Kla-

proth d'être tombé dans beaucoup d'erreurs pour n'avoir pas saisi ce caractère des ouvrages chinois.

Déjà bien longtemps, continue M. Skatschkof, les Chinois s'occupent de géographie, et ils ont même épuisé la matière à tel point que, en se plaçant à leur point de vue et en tenant compte de leur suffisance patriotique, sentiment qui naît et qui grandit avec eux, l'on peut affirmer qu'il ne leur reste plus rien à faire pour la connaissance de l'univers, qu'ils goûtent en effet les fruits des travaux exacts et minutieux entrepris au sujet de la géographie de leur pays. La preuve de cette assertion se trouve dans l'extension de leur science géographique et dans l'importance qui lui est assignée parmi les hommes cultivés.

M. Skatschkof divise ensuite les ouvrages géographiques chinois en douze classes, dont nous allons donner le détail d'après lui : « A la première classe, dit-il, appartient la plus ancienne description du monde, faite par les Chinois. On y remarque surtout l'ouvrage intitulé « Schanj-Khai-szin », c'est-à-dire le livre des montagnes et des mers. Cet ouvrage se compose uniquement de récits fabuleux sur la Chine et les autres pays, accompagnés d'une indication superficielle des particularités et des produits des différents lieux. Beaucoup de savants chinois font remonter cet ouvrage jusqu'aux temps les plus reculés, ils le comptent même parmi les chefs-d'œuvre des anciens sages de la Chine. Néanmoins il est avéré qu'il n'a été composé qu'au IIIe siècle après Jésus-Christ, d'après d'anciens documents et des traditions populaires, par le célèbre Go-szin-schunj. On compte beaucoup d'éditions, tantôt augmentées, tantôt abrégées, de ce livre qui a servi de modèle à d'autres ouvrages faits sur le même

plan et contenant de même la géographie des temps mythologiques. »

Nous ferons observer que le savant russe n'est point d'accord ici avec M. Vivien de Saint-Martin (1). Suivant les traces du P. Gaubil, du P. Cibot, de Klaproth et de plusieurs autres orientalistes distingués, M. Vivien regarde comme la plus ancienne description de la Chine, le chapitre sixième du Chou-King, rédigé par Confucius, en l'année 485 avant Jésus-Christ, et intitulé Yu-Kong. Ce chapitre, d'après lui, contient la description de la Chine sous le règne de la première dynastie impériale des Hia, vers 2205 avant Jésus-Christ. Il en indique la division en neuf provinces ou tcheou, laquelle subsista sous les trois premières dynasties, c'est-à-dire jusqu'au milieu du IIIe siècle avant notre ère. « Les lieux de la Chine, dit le P. Gaubil (Traité de chronologie chinoise), y sont si bien désignés que, sur les positions respectives dont il est parlé, on pourrait dresser une carte d'une bonne partie de la Chine. Et les difficultés qu'on trouverait à concilier la géographie de la Chine d'aujourd'hui avec la Chine du Yu-Kong ne seraient pas plus grandes qu'à concilier la géographie d'Espagne, de France, d'Italie, d'Allemagne, avec la géographie ancienne de ces différents pays, qui se trouve dans César, Strabon, Ptolémée et autres. Ce document si remarquable a été, continue M. Vivien, tant en Chine qu'en Europe, l'objet d'études et de commentaires spéciaux. » Les autorités sur lesquelles s'appuie l'opinion de M. Vivien, nous semblent d'un assez grand poids pour contrebalancer l'assertion du sinologue russe.

« La seconde série, continue M. Skatschkof, com-

(1) Vivien de Saint-Martin, *Année géographique* 1865, p. 223 et suiv.

prend la géographie ancienne, jusqu'au second siècle avant Jésus-Christ. Elle est représentée par les anciens ouvrages connus sous le nom de « U-Zzin » ou les « Cinq-Livres », ainsi que par les annales de la Chine jusqu'à la dynastie Khanj.

« C'est à ces sources que les Chinois ont puisé pour la composition de beaucoup d'ouvrages sur la géographie ancienne. » Le P. Gaubil est ici d'accord avec l'auteur russe : « Quand Lieou-pang, fondateur de la dynastie des Han (206 avant Jésus-Christ), dit ce savant missionnaire, se rendit maître du domaine des Thsïn, il eut grand soin de s'assurer de la description des pays de l'empire; cette notice faisait comme aujourd'hui partie de l'histoire. Par cette notice, au temps de Lieou-pang, on fut parfaitement au fait sur les pays, sur les villes et les forteresses de tous les princes de l'empire, comme Tsi, Tchou, Ouey, Lou et tous les autres. Depuis la dynastie de Han, les historiens ont eu grand soin de marquer les anciens noms avec celui du prince duquel ces villes et ces pays dépendaient avant Tsin-chi-hoang, et de son temps. Les historiens, en retenant ces anciens noms, ont encore eu soin de marquer ceux qui leur ont été substitués quand on a cru devoir changer les noms, etc. » — Nous verrons plus loin, dans l'auteur russe, une observation qui confirme ces différents détails.

La troisième série, qu'indique M. Skatschkof, contient l'histoire de la géographie, histoire qui est renfermée dans les annales historiques des différentes dynasties chinoises et en particulier dans le livre intitulé « Tai pin Khuanj-juj-szi », c'est-à-dire « description des pays de la terre sous le khan Tai-pin, et composée par le savant Tschun-skenj-li », vers la fin

du xe siècle, entre 976 et 983 après Jésus-Christ. « Cet ouvrage, dit M. Skatschkof, contient, indépendamment de la division administrative, la description de l'empire chinois d'alors, et de quelques pays étrangers alors connus des Chinois. Dans la description de la Chine même, l'auteur indique chaque district, en détermine la place, expose, avec la nomenclature de tous les noms anciens, le chiffre des habitants et compare ce chiffre avec celui qui existait 250 ans auparavant, au temps de Kai-Juanj, sous la dynastie Tan, entre 731 et 741. Il donne ensuite pour chaque province chinoise un tableau des mœurs et des usages des habitants, une biographie des personnages marquants, etc. — Quant à la description des pays étrangers, elle est excessivement courte. Cet ouvrage jouit aujourd'hui encore d'une estime particulière parmi les Chinois, étant complet et bien fait. Non-seulement il a été réédité plusieurs fois, mais un grand nombre d'autres ouvrages sur l'histoire de la géographie chinoise sont faits d'après le plan de ce livre et d'après les matériaux qu'il fournit. »

« Une chose remarquable, ajoute le savant russe, c'est que, dans les ouvrages géographiques du temps de la dynastie Juanj ou de la dynastie mongole, laquelle régnait à la fin du xiiie siècle, les descriptions des pays étrangers deviennent beaucoup plus complètes. Les anciennes fables des pèlerins bouddhistes sur la Péninsule indienne et le Tibet se changent en récits plus croyables, et en même temps apparaissent les premières cartes géographiques des pays occidentaux. Les savants chinois affirment que le premier kan de la famille Juanj, le célèbre Kublaï-Kan enrichit la Chine de connaissances géographiques sur les pays et

les peuples étrangers. Avide de gloire et de richesses, cet heureux guerrier attira auprès de sa personne le vénitien Marco-Polo, envoya ses explorateurs dans les contrées étrangères afin de reconnaître comment il pourrait, soit par la force des armes, soit par des alliances feintes, acquérir de nouveaux domaines et de nouveaux trésors. Dans l'ouvrage intitulé « Guan-juj-tu », description détaillée des pays, édition de 1566, on lit que les cartes des pays étrangers, jointes à l'ouvrage, furent faites par le célèbre dessinateur Tschu-ssi-ben, qui vivait sous la dynastie des Juanj. Ces indications font croire qu'à l'époque de Kublaï des témoins oculaires composèrent effectivement des descriptions des pays étrangers, où l'on puisa plus tard pour d'autres ouvrages. Il est probable que Marco-Polo aussi apporta en Europe un exemplaire de ces écrits et y puisa pour son livre si connu tout ce qu'il crût capable d'intéresser ses compatriotes. »

Les observations de M. Skatschkof sur le développement des connaissances géographiques des Chinois à cette époque, par rapport aux pays étrangers, concordent parfaitement avec ce que nous lisons dans l'histoire ecclésiastique du XIIIe siècle. C'est l'époque, en effet, où par suite de l'impulsion donnée par les croisades et de l'activité incessante des pontifes romains pour unir toutes les nations de la terre sous l'empire de Jésus-Christ, il s'établit des relations politiques ou plutôt religieuses entre les papes, les princes chrétiens et particulièrement les rois de France d'une part et les empereurs mongols de l'autre. Le savant russe aurait pu nommer, aussi bien que Marco-Polo de Venise, les missionnaires et légats du Saint-Siége, Simon de Saint-Quentin, Guillaume de Rubruquis, Ricold de

Monte-Croce, le fameux Jean de Plan-Carpin, le moine Hayton d'Arménie, Jean de Monte-Corvino, archevêque de Peking, et d'autres encore, parmi les hommes qui travaillèrent à ce rapprochement entre l'extrême Orient et les peuples chrétiens. M. Skatschkof se trompe, avec les Chinois qu'il suit, en attribuant à l'ambition dévastatrice du grand Khan, ambition que nous sommes du reste loin de nier, l'initiative de ces relations; c'est au zèle civilisateur de saint Louis et des pontifes romains que cette initiative est due (1).

M. Skatschkof compte, dans la quatrième catégorie, les ouvrages de géographie accompagnés d'indications ethnologiques, depuis l'avénement de la dynastie Mandschoue, encore régnante, c'est-à-dire depuis 1640 jusqu'à nos jours. Le premier de cette sorte est intitulé « Guan-juj-zsi », description étendue des pays, composé d'après d'anciens matériaux par Lu-bu-schan, et augmenté considérablement en 1686 par Zai-fán-bin. Il contient une description assez courte de chaque province chinoise et une exposition extrêmement superficielle des pays étrangers. Cet ouvrage, conjointement avec le principal de la troisième classe, a servi de base au livre intitulé « Da-zsin-i-tun-tschsghu », c'est-à-dire « *Exposition géographique et éthnographique,* » étendue des possessions de la famille Mandschoue.

(1) Voir Abel Rémusat. Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs mongols. — Voir encore la relation de Jean de Plan-Carpin, ch. IX, § II, n° 13, où il affirme clairement que les chrétiens firent les avances et qu'aucun envoyé n'était venu d'auprès des Mongols : « Nobis propter plures causas ut venirent (legati) expedire non videbatur. Prima est quia timuimus ne visis dissensionibus ac guerris quæ sunt inter nos, magis contra nos animarentur ad veniendum. Secunda causa fuit quia pavorem habebamus quod terræ exploratores esse deberent, etc.

Ce dernier a paru pour la première fois sur l'ordre du khan Khanjssi, contemporain de Pierre Ier. Dans les 356 chapitres de cet ouvrage, les 18 provinces de Chine sont décrites une à une et l'on y trouve un grand nombre de cartes extrêmement exactes. Cette description contient d'abord un abrégé historique de chaque gouvernement ainsi que des districts qui le composent. Ensuite vient l'indication précise de la position et de l'étendue de chaque district, le relevé de toutes les villes avec l'indication de leur fondation ou de leur réédification, de leur grandeur et du nombre de leurs habitants, de leurs mœurs et de leurs usages, l'exposé de la superficie des pays labourés et du rendement des moissons. En outre l'on y trouve la liste des montagnes, fleuves, lacs, aqueducs, étangs, sources, cavernes, villes libres, bourgs et villages, digues, forts, ports de mer, ponts, écluses, résidences royales, cimetières, etc., etc. On n'y oublie point les curiosités archéologiques, ni les vestiges des anciennes villes, couvents, jardins, villages, etc. Ensuite viennent de courtes biographies de femmes bienfaisantes et de moines bouddhistes célèbres par leurs bonnes œuvres, et la partie principale de l'ouvrage se termine par un catalogue des productions respectives du sol. A la suite de la description des 18 provinces de l'empire se trouvent des détails assez circonstanciés sur la Mandschourie, la Mongolie, le Turkestan, le Tibet, la Corée, la Cochinchine, le Japon, la Perse, la Hollande, la Russie, etc. Tous ces pays étrangers apparaissent comme tributaires de la Chine. L'ouvrage dont nous parlons fut considérablement augmenté lorsqu'il fut édité une seconde fois l'an 1754, sur l'ordre de Zian-Lun. Cette seconde édition, qui se composait de

500 volumes grand in-8°, parut dans l'espace extraordinairement court de quatre années.

Après avoir expliqué quelle est l'autorité des indications données par ces ouvrages si étendus, M. Skatschkof nous apprend la manière dont on obtient les renseignements qu'ils contiennent.

« Ces renseignements, dit-il, sont puisés dans les descriptions particulières faites dans chaque district de l'empire chinois. Chaque district en effet possède un traité particulier de géographie et d'ethnologie, et les Chinois peuvent se vanter à bon droit de leur richesse en ouvrages de cette espèce, qui ont passé en habitude chez eux depuis près de quatre siècles, et cela d'après des mesures administratives. A l'avénement de la dynastie Mandsghu, ces traités sont devenus obligatoires. Ils sont composés sous la direction des conseillers locaux, avec le concours d'employés particuliers de l'État. Par suite de ces soins, ils ne contiennent pas seulement quelques indications sommaires ayant trait au district, mais en fournissent une description étendue et détaillée. De temps en temps on publie même des appendices ou des éditions plus complètes de ces ouvrages. A côté de ce qui en fait le fond selon que nous venons de le dire, il s'y trouve encore des parties secondaires, comme des poésies et des monographies de célébrités locales, sans compter une foule d'observations de toute espèce. »

Pour donner une idée de l'abondance de ces observations, M. Skatschkof raconte comment il s'en est servi avec avantage dans les recherches qu'il fit, non point sur la géographie, mais sur l'histoire de l'administration, de l'industrie et du commerce des Chinois. « J'y trouvai, dit-il, des renseignements assez étendus

sur la fabrication du papier, sur l'origine des cartes de visite en Chine, etc. » Et il ajoute : « Comme ces ouvrages s'éloignent quelquefois, par suite de cette abondance de détails, de leur plan primitif, ils deviennent ainsi de véritables dictionnaires de tout ce qu'il y a de remarquable. Ce sont là comme les mines dans lesquelles les Chinois peuvent puiser rapidement, facilement et fidèlement leurs descriptions géographiques et ethnologiques, soit pour chaque district, soit pour tout l'empire. »

Ce que M. Skatschkof rapporte au sujet des mesures administratives, prises en Chine pour l'exactitude des renseignements géographiques, est conforme à ce qu'affirme M. Vivien (ouvrage cité), qui leur attribue même une plus haute antiquité. On voit, dit ce dernier auteur, par des textes contemporains, que les cartes géographiques des provinces et des cantons étaient d'un usage administratif habituel sous la dynastie des Tscheou qui commença à régner en 1123, d'où il conclut que cet usage devait certainement exister aussi sous les deux dynasties précédentes.

Les ouvrages géographiques des Chinois, continue M. Skatschkof, ne se bornent pas aux quatre séries indiquées jusqu'ici. Il en existe d'autres encore, qui, pris dans leur ensemble, contribuent plus que les précédents à la connaissance du pays Tels sont ceux dont nous faisons la cinquième série, et qui concernent l'hydrographie. Le plus ancien des ouvrages de cette espèce est le livre intitulé : « Schui-zsunj, c'est-à-dire livre des fleuves. On y trouve décrits tous les cours d'eau de la Chine. Composé dans la seconde moitié du vi^{e} siècle après J.-C. par le géographe chinois Zsi-dao-juanj, ce livre compte aujourd'hui deux cents édi-

tions avcec des explications et des compléments plus ou moins étendus. Il sert de modèle à une foule d'ouvrages sur l'hydrographie, soit de l'empire tout entier, soit d'une province, soit d'un fleuve, soit d'un canal en particulier. On trouve souvent dans ces derniers des descriptions assez détaillées des ports, des îles, etc. »

Les Chinois possèdent en outre des descriptions de montagnes que je range dans la sixième série. Tout ce qui concerne l'orographie y est traité avec les plus grands détails. Entre la cinquième et la sixième série se placent un grand nombre d'ouvrages mixtes, traitant à la fois des montagnes et des cours d'eau.

A la septième série se rapportent les livres qui traitent des ports de mer ainsi que des fortifications de frontières. On y trouve des indications exactes sur toutes les particularités du littoral, sur les golfes et les baies, sur les îles grandes et petites, sur les bancs de sable, sur les ports, sur les forteresses et les postes avancés, sur les corps de garde, sur les maisons de péage, sur la distribution des corps d'armées le long des frontières de l'empire.

On peut mettre dans la huitième série les nombreux ouvrages qui contiennent des descriptions routières. Quelques-uns d'entre ces derniers donnent des indications exactes sur les chemins suivis par terre et par eau, sous chacune des nombreuses dynasties de l'empire, avec le relevé des villes que l'on traverse et le calcul de leurs distances respectives.

La neuvième série comprend les dictionnaires géographiques, ouvrages indispensables à quiconque lit les livres chinois. Pour bien comprendre comment un pareil dictionnaire est indispensable, il faut se rap-

peler que dans un empire aussi étendu que la Chine, bien des choses ont dû changer avec la suite des temps. Sur les ruines d'anciennes villes s'élevèrent des villes nouvelles; des pays autrefois habités furent changés en lacs et en marais; et réciproquement des endroits couverts par les eaux formèrent des terres habitées. Souvent aussi les révolutions politiques ou la seule volonté des empereurs occasionnèrent le changement des noms des gouvernements, des provinces ou des districts. Que l'on me permette de citer comme exemple quelques-uns des noms donnés à la ville de Péking. Cette ville, très-ancienne, qui ne se trouve plus sur son emplacement primitif, portait trois siècles avant J.-C. le nom de Ju-Tschsghau; sous la famille Zin, 157 avant J.-C., celui de Tan-Gu, et plus tard celui de Ju-Jan; sous la dynastie Khan, c'est-à-dire depuis le premier siècle avant J.-C., elle prit le nom de Guan-Jan et ensuite celui de Jan-Go. Plus tard encore, jusqu'à la dynastie Tan, c'est-à-dire jusqu'au xe siècle après J.-C., elle s'appelait Fen-Jan. Sous la dynastie suivante des Ssun, elle s'appela Jan-Schanj, sous la dynastie Min au xive, Bei-pin-fu, et enfin Schunj-tjan-fu, dénomination qui est restée jusqu'à nos jours. Le nom de Péking que nous lui donnons, ou du moins selon la prononciation locale, Bei-Zsin, signifie proprement capitale du nord. La géographie chinoise offre encore beaucoup d'autres cas semblables de changements de noms. Lorsque donc à la lecture d'un ouvrage chinois on se trouve arrêté par une dénomination inconnue, on n'a pas besoin de se livrer à des conjectures; les dictionnaires dont nous venons de parler fournissent à l'instant l'éclaircissement dont on a besoin, en indiquant comment et à quelle

époque la dénomination antérieure a été changée.

Je place dans la dixième série les ouvrages géographiques dans lesquels il est question uniquement de pays étrangers. Le nombre en est grand, mais plus on les lit, plus on se persuade que les Chinois connaissent l'étranger aussi peu qu'ils connaissent exactement leur patrie. Ce même peuple, qui semble n'avoir plus rien à éclaircir chez lui, a commencé à peine à connaître les autres peuples. Pourvu qu'une chose soit imprimée, le Chinois l'admet sans examen. S'il lit, par exemple, qu'un certain pays est beau et riche, il le croit et l'affirme, jusqu'au moment où il tombe sur un autre livre dans lequel l'auteur raconte que dans ce même pays il ne croît point de blé et l'on ne voit jamais briller le soleil. De là vient que les écrits des Chinois sur la position respective des États européens sont extrêmement inexacts. Quand on leur parle des Européens, ils s'étonnent que l'on trouve chez nous des almanachs ou même d'autres livres ; mais ces derniers, disent-ils, ne se vendent pas, puisque les Européens en général ne savent lire que rarement.

L'auteur russe continue de donner des détails sur les préjugés du peuple chinois à l'égard des Européens, par rapport à notre agriculture, à notre habillement, à notre architecture, à notre industrie, à nos tribunaux, à nos coutumes, à notre politique, préjugés qui ne sont rien moins que flatteurs pour nous. Et il ajoute : « C'est de semblables historiettes que sont remplis tous les ouvrages de cette série. Le plus remarquable de tous est le livre intitulé : « Khuan-zsin-tschsghi-gun-tu », c'est-à-dire indication des peuples qui payent tribut à la dynastie régnante. Cet ouvrage, composé par les ministres Lu-tun-Ssjanj et Lai-bao,

fut imprimé avec beaucoup de luxe à l'imprimerie impériale de Péking, dans la seconde moitié du siècle dernier. Il contient de nombreuses figures d'hommes et de femmes, portant les divers costumes de beaucoup de pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, pays qui, comme le titre l'indique, sont considérés tributaires du Céleste Empire. On peut encore rapporter à cette série l'ouvrage très-connu en Chine et intitulé « Khai-go-tcshsghi », c'est-à-dire Description des pays trans-marins, et quelques autres compris dans la collection des « Benj-zsianj-lu », c'est-à-dire Exposé des choses vues et entendues. »

A ces ouvrages si peu scientifiques se rapportent d'autres que je rassemble dans la onzième série et qui traitent également des pays étrangers à la Chine, mais ont pour auteurs soit des Américains soit des Européens. Le plus remarquable est une description des cinq parties du monde avec cartes, écrite par un Chinois sous la direction d'un consul américain en 1848. Le siècle dernier aussi a laissé dans le domaine de la littérature géographique des ouvrages nombreux et importants, composés par des Chinois d'après les indications des missionnaires catholiques, et malheureusement devenus très-rares pour la plupart. Les Chinois les ont oubliés et ne pensent pas à les rééditer. Cela montre clairement qu'ils préfèrent leurs fables aux ouvrages sérieux des étrangers.

La douzième et dernière série comprend une grande collection de récits de voyages dans lesquels on trouve des détails géographiques très-intéressants. La plus petite partie seulement a trait aux pays étrangers.

Après avoir ainsi fait connaître ces douze séries d'ouvrages, M. Skatschkof donne le chiffre des ouvrages

concernant la géographie qui se trouvaient en 1767 à la célèbre bibliothèque impériale de Péking, d'après le catalogue même qui en existe. Ces ouvrages sont au nombre de 729 en 10,283 volumes : « Et pourtant, ajoute-t-il, ce catalogue est loin de contenir tous les ouvrages de géographie, sans parler bien entendu de ceux qui ont paru depuis la date indiquée : même il n'indique que peu d'ouvrages antérieurs à la dynastie régnante; il est assez pauvre aussi en descriptions hydrographiques, en récits de voyageurs chinois, en descriptions de la Chine occidentale ou du Thibet, et en travaux de missionnaires catholiques. » En s'appuyant sur plusieurs catalogues de bibliothèques privées, on peut porter le nombre total d'ouvrages géographiques au chiffre de 15,000 volumes.

« Ces ouvrages, continue M. Skatschkof, sont ordinairement accompagnés de cartes. Dans ceux de la quatrième série, édités sous la dynastie actuelle, elles sont même si exactes, que l'on y peut trouver le moindre hameau et le plus petit ruisseau. On possède encore à côté de cela des éditions séparées de cartes et de plans, présentant soit les différentes parties de la Chine, soit un district, soit la partie d'un district, soit le littoral, soit le cours d'un fleuve, etc.

« Les Chinois prétendent que l'art de faire le tracé d'un pays a été connu chez eux, 3,000 ans avant J.-C. Sans admettre une antiquité si reculée, on ne peut guère contester qu'au IVe siècle ils ne possédassent de ces tracés. »

La prétention chinoise dont parle M. Skatschkof repose sur le rapport des anciens commentateurs du Chou-King. « Ces commentateurs, dit M. Vivien qui ajoute foi à leur assertion, affirment que Yu, vers

2205 av. J.-C., fit fondre neuf grands vases de cuivre et qu'il y fit graver la représentation de chacune des neuf divisions de l'empire avec la liste des redevances de chaque département. Si le fait est exact, et nous le croyons tel, ces premiers rudiments de cartes géographiques, seraient incontestablement le plus ancien essai de ce genre qu'aurait à enregistrer l'histoire de la science. On lit en outre, ajoute M. Vivien dans une note, dans le Tcheou-li, sorte d'almanach impérial dont la rédaction remonte au 12e siècle avant l'ère chrétienne, qu'il est prescrit à un officier qui porte le titre de Ta-ssé-tou, de dresser la carte de chacun des quinze royaumes feudataires entre lesquels se partageaient les neuf grandes divisions de l'empire. De plus, dans un ancien mémoire sur l'antiquité des Chinois, le P. Amiot a fait graver la copie d'une vieille carte chinoise représentant la Chine au temps des Tcheou, 1123 avant J.-C., avec ses quinze royaumes feudataires. »

L'auteur russe ajoute : «Malheureusement ces cartes si minutieuses perdent beaucoup de leur valeur en ce qu'elles ne reposent pas sur des longitudes et des latitudes astronomiques, mais sur de simples carrés. Il faut avouer d'après cela qu'on ne peut presque point se fier à la longueur ou à la largeur qu'elles indiquent, puisque leurs auteurs sont si peu versés dans l'astronomie, comme ils l'ont reconnu eux-mêmes, lorsqu'au milieu du XVIIe siècle leur célèbre souverain Kanj-ssi appela auprès de lui des astronomes européens. Ceux qui se rendirent à son appel furent des missionnaires catholiques. Grâce à eux, les cartes dressées d'après les principes plus rationnels se multiplièrent, sans avoir cependant une valeur notablement plus grande.

« Duhalde, d'Anville et Klaproth se trompent en admettant que ces savants aient entrepris réellement une mesure trigonométrique de la Chine tout entière, surtout des contrées du nord-ouest. Un travail aussi exact et aussi consciencieux sur une superficie si grande n'est point une bagatelle, et il est établi que les missionnaires catholiques se sont bornés à quelques mesures partielles. »

M. Skatschkof termine son intéressante notice en revenant sur le caractère général des Chinois, sur l'abondance de leurs connaissances géographiques par rapport à leur patrie et sur la pauvreté de celles qui concernent les pays étrangers, sur cet orgueil national qui leur fait toujours regarder la Chine comme l'Empire du Milieu, dont tous les peuples sont sujets et tributaires. Il attribue cette ignorance, dont nous avons longuement parlé, aux efforts du gouvernement qui, par ses descriptions officielles, caresse et entretient ce sentiment aveugle de patriotisme. Malgré les relations qui deviennent de nos jours plus fréquentes entre la Chine et les pays occidentaux, il faudra encore bien du temps pour détruire tous les préjugés. M. Skatschkof donne de ces préjugés un exemple personnel, qui servira de conclusion à notre résumé.

Un jour, dit-il, le maître chinois qui m'instruisait me pria de lui dire en toute sincérité si la Russie était loin de la Corée. C'était en 1856, quand nous n'avions pas encore pris possession du fleuve Amour. Sur la réponse que je lui donnai, il me demanda comment il se faisait que nous étions avec les Coréens en relations assez étroites pour leur payer un tribut annuel. Je m'aperçus aussitôt que ce bon chinois, d'ailleurs très-estimé à Péking, croyait comme les autres, à l'existence

d'un fleuve de Corée qui était censé traverser toute la Russie, et avoir un cours tellement violent qu'il aurait inondé en un instant le pays tout entier si les Coréens ne le retenaient pas au moyen d'écluses. D'après son idée, il était donc tout naturel que les Russes, prenant conseil de leurs intérêts, payassent tribut aux habitants de la Corée.

JULES GAPP.

LES MASSACRES DE LA RUE DE L'ORANGERIE A VERSAILLES EN 1792.

ÉCLAIRCISSEMENTS ET DOCUMENTS NOUVEAUX

PAR M. PAUL HUOT,
Conseiller à la Cour Impériale de Colmar.

I.

La haute Cour de justice.

Par son décret du 10 mai 1791, l'Assemblée législative avait institué une *haute Cour nationale* chargée de connaître des attentats et crimes politiques. Ce tribunal exceptionnel, à la différence de celui qui le remplaça d'abord sous le nom de *Tribunal criminel extraordinaire*, puis sous celui de *Tribunal révolutionnaire*, offrait aux accusés de sérieuses garanties. Il était composé de quatre *grands juges*, pris dans le *Tribunal de cassation*, assistés de trente *hauts jurés* titulaires et de six suppléants, tirés sur une liste générale de hauts jurés élus au nombre de deux par département, en même temps que les députés et pour toute la durée de la législature. L'article 6 portait que la haute cour ne pouvait siéger à moins de quinze lieues de la capitale (1).

(1) Nous avons vu de nos jours fonctionner à Bourges (1848), et à Versailles (1849), sous le même nom, une juridiction analogue; seulement

Elle siégea à Orléans, mais à des intervalles irréguliers et fort éloignés. Il y avait, à cela, plusieurs raisons.

D'abord, les accusés avaient *quinze jours*, pour exercer leurs récusations qui n'avaient pas besoin d'être motivées. Le ministère public représenté par deux *grands procurateurs* délégués par l'Assemblée, exerçait les siennes *qui devaient être motivées;* le jury ainsi constitué en son absence et souvent à son insu, était convoqué, à la diligence des grands juges, par mandements individuels notifiés à chacun de ses membres; ceux-ci devaient être rendus au siége de la haute cour, dans la quinzaine de cette notification.

Si l'on considère la difficulté des communications à cette époque, si l'on considère que les accusés, pour gagner du temps, ce qui présente un grand intérêt dans les procès politiques, devaient exercer leurs récusations de manière à ne laisser sur la liste que les jurés les plus éloignés, on comprendra que l'expédition des affaires devait être fort lente.

Un autre motif la rendait plus lente encore. L'Assemblée, le plus souvent, ne renvoyait un inculpé devant la haute cour, que pour donner une satisfaction momentanée aux passions révolutionnaires; le gouvernement du roi, dont les inculpés étaient en général les partisans les plus dévoués, loin de désirer leur perte, faisait traîner les procédures en longueur, dans l'espoir que l'apaisement des esprits s'opérant à la longue, et le

le haut jury ne comptait qu'un juré par département, tiré au sort parmi les membres du conseil général. Tous étaient appelés au siége de la cour, et les récusations s'exerçaient, comme à la cour d'assises, oralement, sans être motivées de part ni d'autre, au commencement de chaque affaire. Ils siégeaient au nombre de 36 et leur verdict était rendu aux deux tiers des voix.

pouvoir reprenant quelque force, les poursuites pourraient être abandonnées. Le haut jury lui-même semblait animé de sentiments analogues, et dans les quelques affaires qui lui furent soumises, la proportion des acquittements excita au plus haut point le mécontentement des clubs de Paris.

Parmi les accusés envoyés à Orléans et enfermés, les uns à l'ancien couvent des *Minimes*, rue d'Illiers, les autres à l'ancien couvent de *Saint-Charles*, sur la rive gauche de la Loire, figuraient, notamment :

Mgr Jean Arnaud de Castellane, évêque de Mende.

Né à Pont-Saint-Esprit (Gard), le 11 décembre 1733, plus tard vicaire général à Rheims et aumônier du roi, il avait été nommé à l'évêché de Mende le 1er novembre 1767, et sacré en cette qualité dans la chapelle de Versailles, le 14 février, à l'âge de trente-cinq ans.

Immédiatement après la Révolution, trois autres évêques du nom de Castellane, et vraisemblablement de la même famille, occupaient les siéges de Lavaur, Senez et Toulon.

Lors de la *Constitution civile* du clergé, il refusa le serment et se retira à son château de Chanac, à trois lieues de Mende, d'où il adressa à ses diocésains et aux autorités laïques de la Lozère une protestation énergique. Cette manifestation provoqua une dénonciation des démagogues de son diocèse qui fut adressée à l'assemblée. Celle-ci décréta d'accusation et de prise de corps le prélat récalcitrant. M. de Breiges, son vicaire général, et en même temps député du clergé, fit de vains efforts en sa faveur et s'empressa de courir à Chanac où il arriva avant que l'ordre d'arrestation n'y fût parvenu. Il détermina, non sans peine, Mgr de Castellane à se soustraire, par la fuite, aux dangers qui le menaçaient.

Accompagné de M. l'abbé de la Treille, son parent, il se dirigea du côté de Lyon, dans le dessein d'aller en Suisse. Une de ses premières haltes fut le couvent de Mercoire, où il courut les plus grands dangers ; car on le poursuivit jusque dans cet asile perdu au milieu d'affreuses montagnes.

De là, d'après les *Conférences ecclésiastiques* du Puy, « le vénérable fugitif, travesti et suivi d'un seul domestique, alla sous la conduite d'un homme du village de Coutaux, frapper à la porte du monastère de Belle-Courbe. Les religieuses de cette maison, ne le croyant pas en sûreté chez elles, lui procurèrent un refuge *chez un protestant* du voisinage et trouvèrent, quelques jours après, le moyen de le faire conduire secrètement à Lyon, où il voulait se rendre. »

Il se dirigea ensuite vers Paris, soit qu'il lui fût impossible de pénétrer en Suisse, soit plutôt parce qu'un neveu qu'il avait dans la capitale, l'invita à venir se réfugier chez lui.

Trahi quelque temps après par un domestique de la maison, il partit pour l'Allemagne et déjà il était arrivé à Dormans, en Champagne, lorsque un ecclésiastique assermenté qui se trouvait là et qui avait reçu de lui les saints ordres, le fit connaître à la police de cette ville ; ceci avait lieu dans les premiers jours de janvier 1792.

Mgr de Castellane passa près de deux mois dans la prison de Dormans : après quoi il fut transféré à Orléans.

Pendant sa détention, M. de Jarente, évêque *assermenté* d'Orléans, vint le visiter plusieurs fois et fit tous ses efforts pour l'amener à suivre son exemple et celui de l'archevêque de Toulouse et de quelques autres prélats ; mais il ne put y parvenir.

Le duc de Cossé-Brissac, né le 14 février 1734, pair et grand pannetier de France, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des cent-suisses de la garde du Roi, et chevalier de ses ordres.

Nommé en 1791 commandant général de la garde constitutionnelle, il avait été, lors de la dissolution de ce corps, décrété d'accusation sur la proposition de Bazire, Chabot, et quelques autres.

M. de Lessart-de-Valdec (Antoine); héritier du président de Gascq, magistrat distingué du parlement de Bordeaux, et dont on le croyait fils, maître des requêtes et protégé de Necker, au début de la révolution, avait été successivement ministre des finances (1790), de l'intérieur (1791) et des affaires étrangères (novembre de la même année); c'est en cette qualité qu'au mois de mars 1792, sur la proposition de Brissot, il avait été renvoyé devant la haute cour, sous l'accusation « d'avoir, par sa lâcheté ou sa faiblesse, trahi *ou négligé* les intérêts de la nation. »

M. Franqueville-d'Abancourt, neveu du ministre de Calonne, né à Douai, avait fait ses premières armes dans un régiment de cavalerie, où il était déjà capitaine au début de la révolution; il en avait adopté les principes avec modération, et Louis XVI l'avait choisi pour ministre de la guerre après la journée du 20 juin. Aux approches du 10 août, il avait retenu à Paris les gardes suisses dont le parti avancé réclamait l'éloignement. Après le triomphe de l'insurrection, le soir même, alors que Louis XVI était enfermé *aux Feuillants*, il fut déposé à *la Force* et de là conduit à Orléans.

M. Etienne de la Rivière, juge de paix de la section Henri IV, à Paris; ayant reçu une plainte en calomnie

de M. Bertrand de Molleville contre les représentants Chabot, Bazire et Merlin, les avait cités à comparaître, et, sur leur refus, avait décerné contre eux mandat d'amener. Cet acte avait été considéré comme un *crime de haute trahison.*

M. de Retz, chevalier de Saint-Louis, était capitaine de la garde nationale de Mende, lorsque des collisions assez vives éclatèrent entre une partie de la population et les troupes qui y avaient été envoyées sans nécessité. Il est probable qu'il était en rapports avec l'évêque; toujours est-il qu'il arriva à Orléans en même temps que Mgr de Castellane.

M. de Malvoisin, colonel du régiment de Monsieur, s'était, dès le commencement de la Révolution, prononcé contre elle avec beaucoup de vigueur et d'énergie Dénoncé par le prince de Hesse comme un embaucheur qui faisait passer des recrues aux émigrés français, à Coblentz, il fut, pour ce fait, renvoyé devant la haute cour.

M. de Loyauté, officier d'artillerie, était né à Metz, vers 1750, du mariage d'Arnould de Loyauté, maréchal de camp, inspecteur-général des bouches à feu, et de Dieudonnée Charpi. A l'âge de onze ans, il avait accompagné son père dans la guerre de sept ans; plus tard, il avait fait la guerre d'Amérique, dans l'armée de Rochambeau; en 1791, il était en garnison à Strasbourg, et fut envoyé devant la haute cour comme accusé d'avoir voulu livrer la citadelle de cette ville. Un nommé Meyer, tailleur à Strasbourg, détenu à Orléans en même temps que Loyauté, était probablement impliqué dans la même affaire.

Il paraît que l'accusation portée contre M. de Loyauté, n'était pas dénuée de fondement, car lui-

même, dans mémoire imprimé à l'appui de réclamations qu'il adressait au ministère de la guerre en 1818, s'exprime en ces termes : «.... Dans la même année « (1791), il fut l'auteur d'un plan qui avait pour but « de s'emparer, par surprise, de la citadelle de Stras- « bourg, d'y introduire les émigrés, et de lever une « armée royale en Alsace. Ce projet, discuté d'après « l'ordre de S. A. R. Mgr le prince de Condé, par M. le « comte de Viomenil, *chez M. le cardinal de Rohan à* « *Ettenheim*, fut sanctionné par LL. AA. RR. Mon- « sieur et le comte d'Artois (depuis Charles X). »

Nous ne savons si cette conspiration, qui nous est révélée par un de ses chefs, avait des ramifications sur les autres frontières, mais ce qui semble l'indiquer, c'est que la majeure partie des prisonniers (35 sur 53) étaient des militaires appartenant au régiment de Cambrésis, en garnison à Perpignan, et des habitants de cette ville, accusés d'avoir pris part à un complot tendant aussi à en livrer la citadelle à l'Espagne.

En examinant, plus loin, les papiers des accusés, nous aurons occasion de donner d'autres détails sur quelques-uns d'entre eux.

La plupart de ces malheureux se faisaient complétement illusion sur le sort qui les attendait, et ne doutaient pas que, dans un avenir assez rapproché, on ne les rendît à la liberté.

Seulement, ne se dissimulant pas non plus que leur détention pouvait avoir une certaine durée, ils s'efforçaient d'en atténuer les ennuis par quelques douceurs qu'ils se procuraient du dehors et auxquelles l'autorité n'apportait aucune entrave. C'est ainsi que M. de Brissac put faire établir, *aux Minimes*, un *jeu de paume* qui lui permettait de se livrer, avec quelques-uns de ses

co-détenus, à un exercice salutaire. Tel était l'état des choses au 10 août 1792.

Après le 10 août, la situation change complétement. A la *commune de Paris*, dans les sections, dans les clubs, on commence à signaler, comme un *outrage à la nation*, les quelques adoucissements apportés au sort des prisonniers. L'Assemblée délègue deux de ses membres, Léonard Bourdon et Dubail, pour *s'assurer de l'état des prisons d'Orléans*. De son côté, la *section des Gobelins* (faubourg Saint-Marceau) présente à l'Assemblée une motion tendant à faire venir à Paris les accusés de la haute cour. En même temps, deux cents fédérés marseillais se dirigent vers Orléans, sous la conduite du *prétendu* patriote polonais *Lazowski* (1), pour les ramener.

(1) Les historiens et biographes de la Révolution désignent tous Lazowski comme un *Polonais venu en France au commencement de la Révolution;* c'est une erreur. Il était né à Lunéville. Son père, Jean Lazowski, né à Ciechanowichtz, en Pologne, était attaché à la maison du roi Stanislas; il est successivement qualifié dans les actes de l'état civil : *officier de bouche* (1748); *chef d'office* (1749), et enfin *ancien contrôleur des offices* (1768, deux ans après la mort du roi-duc). Il avait épousé *Cathérine Grandidier-Lebrun*, d'une famille lorraine qui compte encore des représentants dans la province et à Lunéville même. Cette union avait été des plus fécondes. On compte sur les registres de baptême de cette ville, de 1748 à 1768 *seize enfants* (dix fils et six filles) se suivant, pour la plupart, à des intervalles aussi rapprochés que possible; ainsi, les deux premiers sont de la même année, *sans être jumeaux* (l'un du 2 février, l'autre du 29 décembre 1748). On a perdu la trace de la plupart de ces enfants; cependant il en est quatre qui, restés ou revenus en France, y étaient naturalisés de fait, et y ont achevé leur existence; ce sont :

1° Françoise Lazowski, née à Lunéville le 18 août 1756, plus tard épouse, puis veuve de François de Chuy d'Arminière, officier de cavalerie en retraite, décédée à Luneville le 30 mars 1848;

2° Jean-Baptiste-Martin Lazowski, né à Lunéville le 11 novembre 1758, plus tard, *prieur commandataire de Saint-Morand* (près Altkirch),

Une autre bande commandée par *Fournier l'américain*, mulâtre exalté qui déjà en 1791, à l'émeute du Champ de Mars, avait failli tuer Lafayette d'un coup de pistolet, et s'était signalé le 10 août à l'attaque des Tuileries, était partie en avant et attendait, à Etampes, les instructions de Danton, ministre de la justice, et celles du *comité de surveillance de la commune du* 10 *août*, composé d'abord de Duplan, Panis, Sergent et Jourdeuil, auxquels on adjoignait, *le* 2 *septembre* : Deforgues, Lenfant, Guermeur, Durfort, et *Marat*, dont le nom, rapproché de cette date, n'a pas besoin de commentaires.

L'assemblée, par décret du 26 août, avait ordonné au pouvoir exécutif d'envoyer à Orléans une force de 1,800 hommes avec du canon, pour garantir la sûreté des prisonniers.

Roland aurait pu y envoyer des gardes nationaux choisis, sous la conduite d'un homme d'honneur ; mais dominé par Danton, il considéra le décret comme exécuté d'avance par le départ des bandes de Fournier et de Lazowski ; seulement, pour régulariser la situation, il nomma l'un commandant en chef, et l'autre commandant en second des volontaires parisiens envoyés à Orléans par la commune.

Ceux-ci arrivent en cette ville le 30 août, s'emparent

en dernier lieu *chanoine honoraire de Saint-Dié*, décédé à Lunéville le 16 avril 1844 ;

3° Joseph-Félix Lazowski, né à Lunéville le 20 novembre 1759, qualifié, en 1810 : *Baron de l'Empire*, *commandant de la Légion d'honneur*, *général de division d'artillerie*, inspecteur général de cette arme, à l'armée d'Allemagne, décédé à Paris en 1813.

4° Enfin, le capitaine des fédérés, mort à Vaugirard, en 1793, disent les biographes contemporains. Cependant il ne figure pas sur lés registres de décès de cette commune.

des deux prisons de Saint-Charles et des Minimes, inspirent aux prisonniers, par leurs brutalités et leurs mauvais traitements, une *terreur salutaire*, et organisent le pillage.

Les prisonniers sont dépouillés de leur argent, de leurs bijoux, de tout ce qui présente quelque valeur. Le duc de Brissac, aux Minimes, avait une argenterie princière; on n'en a jamais retrouvé une pièce. M. Delessart avait confié à Fournier une cassette contenant *un demi-million;* elle a également disparu. *Cavaignac*, père du dictateur de 1848, et membre du *Conseil des comptes* de la commune, écrivait le 19 pluviôse an III (7 février 1795) : « Ce que je sais, c'est que, d'après « les différentes déclarations consignées dans les trois « premiers mois de 1793, il paraît qu'il est provenu « des prisonniers d'Orléans des objets bien considé- « rables. La déclaration entre autres de Dumont con- « tient des renseignements très-précieux; un certain « procès-verbal *égaré* nous aurait bien appris ce que « nous ne pouvions savoir; mais pour nous le procurer « nous avons fait tout ce que nous devions et tout ce « que nous pouvions. Ce que je puis te dire, enfin, « c'est que bien des gens qui seront, je l'espère, con- « nus par la suite, se sont fièrement enrichis des dé- « pouilles des prisonniers d'Orléans. »

L'armée patriote fraternise trois jours durant, avec les maratistes orléanais; le 2 septembre, ceux-ci offrent une fête civique à leurs frères parisiens, au moment même où commençaient les massacres dans les prisons de Paris.

L'Assemblée qui voit immoler, presque sous ses yeux, des malheureux sans défense, et fait de vains efforts pour les sauver, espère être plus heureuse en ce qui

concerne ceux qui ne sont pas à portée des coups de la commune, Elle rend, d'urgence, un décret qui ordonne le transfèrement des accusés au château de Saumur, et invite les hommes de Fournier et de Lazowski à venir « partager le service extraordinaire auquel les citoyens de Paris vont se dévouer pour le salut de la patrie et la défense de la capitale. »

Ce décret est envoyé par courrier extraordinaire aux représentants Garran-Coulon, député de Paris, et Pellicot, député des Bouches-du-Rhône, *grands procurateurs* près la haute cour. Ils le reçoivent le 3 septembre dans l'après-midi, et le communiquent aux commandants parisiens qui feignent d'être prêts à s'y conformer.

La journée se passe à organiser, non sans peine, les moyens de transport.

Enfin, le 4, à six heures du matin, Fournier donne l'ordre du départ.

Il entasse les prisonniers dans sept chariots à boulets, fournis par le train d'artillerie; ses gardes nationaux soldés et les Marseillais de Lazowski les entourent. Lui-même se met à leur tête, portant au poitrail et à la queue de son cheval les croix de Saint-Louis et de Cincinnatus arrachées aux détenus. Le convoi se met en marche, non vers Saumur, comme le prescrivait le décret, mais vers Paris, chaque homme portant à son chapeau : « *Paris ou la mort!* ».

Voici la liste de ceux que l'escorte *protégeait* ainsi. Elle existe encore, en minute, aux archives de Versailles.

1. Adhémar (Jean d'), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel du régiment de Cambrésis.

2. Adhémar de la Chasserie (François d'), fils du précédent, sous-lieutenant au même régiment.

3. Adhémar du Roi (Félix d') neveu de Jean, sous-lieutenant au même régiment.

4. Bertrand (François), *avocat* à Perpignan.

5. Blachères (Charles-François de), chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Cambrésis.

6. Blandinières, *procureur* à Perpignan.

7. Blinière (René de la), capitaine au régiment de Cambrésis.

8. Bonafot, *avocat* à Perpignan.

9. Boxader (Vincent), *habitant* de Perpignan.

10. Boxader (François), *id.*

11. *Castellane* (Jean-Arnaud *de*), *évêque de Mende.*

12. Chapoular (Urbain-Joseph), sous-officier au régiment de Cambrésis.

13. Chappe (Jean-Baptiste de), capitaine à la suite de l'armée.

14. Charlier du Breuil (François-Marie-Jérôme), officier du régiment de la Reine.

15. Comelas (François), *chapelier* à Perpignan.

16. *Cossé* (Louis-Hercule-Timoléon de), *duc de Brissac*, gouverneur de Paris, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ses armées, commandant de la garde constitutionnelle.

17. Daleu (le chevalier), capitaine au régiment de Cambrésis.

18. De Retz (Jean-Baptiste), *capitaine des gardes nationaux de la Lozère.*

19. Descorbiac (Dominique), lieutenant au régiment de Cambrésis.

20. Doc (Joseph), *musicien* au même régiment.

21. Duliz (Joseph), lieutenant au même régiment.

22. Duroux (Joseph), id.

23. Etienne de la Rivière (Jean-Baptiste), *juge de paix de la section Henri IV*, à Paris.

24. *Franqueville d'Abancourt* (Charles-Xavier-Joseph), *ancien ministre de la guerre.*

25. Gautier (Antoine), *domestique* de Charlier du Breuil.

26. Gérard (Philippe-Jacques), sous-lieutenant au régiment de Cambrésis.

27. Genet de la Bigue, *habitant* de Perpignan.

28. Kersounon (Charles-Marie de), capitaine au régiment de Cambrésis.

29. *Lassaux* (Hubert de), *ancien brigadier des gardes du corps du Roi.*

30. Layroulle (François de), lieutenant au régiment de Cambrésis.

31. Lupé (Charles de), lieutenant au même régiment.

32. *Malvoisin* (Charles-François de), *colonel du régiment de Monsieur.*

33. Marchal (de), lieut. au régiment de Cambrésis.

34. Marck (Charles-François), *garçon apothicaire*, de Toul.

35. Mazelaigne-Rancour (Henri de), lieutenant au régiment de Cambrésis.

36. *Meyer* (Louis-Joseph), *tailleur* à Strasbourg.

37. Molinières, *étudiant en droit*, de Perpignan.

38. Mont-Justin (François de), capitaine au régiment de Cambrésis.

39. Pargade (Pierre de), lieut. au même régiment.

40. Prat (Laurent), *tailleur* à Perpignan.

41. Retz (Jean-Baptiste), *ancien capit. d'infanterie* (1).

42. Silly (Hyacinthe-Joseph de), officier au régiment de Bourbonnais (2).

(1) Ce n'est pas le même que le n° 18, malgré l'identité des noms et prénoms. Dans plusieurs de nos départements du centre et du midi, encore aujourd'hui, tous les enfants du même père portent les mêmes prénoms.

(2) M. de Silly est indiqué par M. de Loyauté, dans le mémoire cité

43. Siochan de St-Jehan (Jean-Marie), sous-lieutenant au même régiment.

44. *Valdec de Lessart* (Antoine), *ancien ministre des affaires étrangères.*

45. Loyauté (Dieudonné de), officier d'artillerie.

46. Montyon (Charles-Louis), officier du régiment de Cambrésis.

47. Montyon (Charles, chevalier de), id.

48. Monjoux (Jean-Joseph de), id.

49. Pierrepont (Charles-Louis), id.

50. Rivière (de la), id.

51. Mollette (Pierre), *marchand de fruits*, de Lyon.

52. Pomeyrols Grammont (le chevalier de).

Cette liste présente une omission : elle ne mentionne que trois prisonniers du nom d'Adhémar : le lieutenant-colonel, son fils, et son neveu. Deux fils du lieutenant-colonel figuraient dans le convoi, et le nombre exact des prisonniers était de cinquante-trois.

II.

Le voyage. — Le massacre.

Le convoi, sorti d'Orléans par la *porte Bannier*, suivit, naturellement, au moins jusqu'à Étampes, la route de Paris par Artenay, qui est aujourd'hui presque constamment longée par le chemin de fer. Les prisonniers et leur escorte durent coucher le premier jour à Toury; le second, à Angerville, et arriver à Étampes le 6 avant la nuit. Ils y firent séjour, et eurent la liberté d'écrire à leurs familles et à leurs amis. Ils confièrent

plus haut, comme ayant pris part avec lui au complot de Strasbourg; il en est, probablement, de même du prisonnier qui suit, et qui faisait également partie du régiment Bourbonnais.

leurs lettres à Fournier l'Américain, lequel, naturellement, se garda bien de les faire parvenir à destination, et les déposa, en arrivant à Paris, à l'hôtel de ville, où elles existent encore. Nous en citerons quelques-unes, d'après M. Mortimer-Ternaux qui les a reproduites dans son *Histoire de la Terreur* (t. III, p. 161 et suivantes). On y voit combien, suivant leur âge et leur caractère, ces malheureux prisonniers envisageaient diversement leur position.

Ainsi le capitaine de la Blinière (n° 7 de la liste donnée plus haut) après avoir adressé ses adieux et ses dernières dispositions à sa famille, écrit à un ami :

« Etampes, le 7 septembre 1792.

« Je ne crois pas avoir longtemps à vivre, mon ami ; par la date de la présente, vous verrez que nous sommes en route *pour Paris.* »

Il termine non moins tristement:

« Je n'ai pas la force d'écrire à celle que j'aimerai jusqu'à mon dernier soupir ; dites-lui, après moi, mes derniers sentiments pour elle, et pour l'objet de notre commun amour. Adieu. »

L'aîné des fils du lieutenant-colonel d'Adhémar écrit à son parent, M. Delfau, député :

« Etampes, le 6 septembre 1792.

« On nous transfère à Paris, très-cher cousin, après neuf mois de prison. La plus grande partie de notre escorte nous prédit *que nous serons massacrés en arrivant dans la capitale.* Veuillez venir au devant de nous, avec les marques distinctives de votre caractère ; vous ayant avec nous, je suis persuadé que nous serons à l'abri de tous les malheurs qui nous menacent; nous sommes trente-cinq accusés dans le décret où je suis

compris sans aucune preuve. Nous avons gémi neuf mois dans les prisons sans pouvoir obtenir un jugement. Si nous pouvons arriver dans les prisons, nous vous prions de vous intéresser pour nous faire juger le plus tôt possible; en voyant les pièces de notre procès, on verra les absurdités relativement aux intentions qu'on nous a supposées; ne manquez pas de venir comme je vous le demande, mon très-cher cousin. J'ose croire que vous voudrez nous donner cette marque d'attachement, etc.

« Adhémar aîné.

« *Mon frère* me charge de vous dire les choses les plus honnêtes de sa part. »

Ils étaient donc deux frères et le second, écrivant à sa mère, lui dit en terminant :

« *Mon frère* se porte très-bien et me charge de vous assurer de son respect; *mon cousin* vous fait les mêmes assurances. »

Ainsi, ils étaient bien trois jeunes gens du nom d'Adhémar, les deux fils et le neveu du colonel.

Pour ne pas abuser de ces citations qui n'ont d'autre intérêt que les tristes circonstances dans lesquelles ont été écrites les lettres où nous les avons puisées, nous terminerons par celle-ci :

« Etampes, le 7 septembre 1792.

« Nous sommes arrivés hier soir, chère mère, en très-bonne santé; il est probable que nous pourrons obtenir un jugement plus prompt : c'est tout ce que nous désirons depuis longtemps. Après une captivité de neuf mois, la liberté nous sera plus précieuse; il en est de cela comme de la santé dont on ne connaît bien le prix que lorsqu'on a été longtemps malade. *Soyez sans in-*

quiétude sur nous; notre garde, ainsi que leur commandant, paraissent disposés à nous garantir de tous événements fâcheux. Leur désir est d'accélérer notre jugement pour voir les innocents séparés de ceux qui ont le malheur de ne pas l'être. Certains que nous n'avons rien à nous reprocher, nous soupirons après le moment de nous justifier. Dès que nous serons libres, nous volerons dans vos bras, et nous y oublierons toutes nos souffrances et nos malheurs; c'est le seul dédommagement que nous ayons à attendre; il suffit à nos cœurs.

« Mille tendres amitiés de notre part à mon père et à la petite Goton. Adieu, ma chère mère, nous vous embrassons de tout notre cœur et nous vous aimons de même. Notre attachement durera autant que nous.

« Mongon. »

On voit que cette lettre est collective; en effet, deux Mongon, évidemment deux frères, figurent sur la liste des prisonniers (n° 46 et 47). Nous sommes heureux de pouvoir ajouter qu'ils ont, l'un et l'autre, survécu au massacre.

Un détail touchant du séjour des prisonniers à Etampes nous est révélé par M. l'abbé Carbonnel, qui en a trouvé la trace à l'évêché de Mende (1).

« Le vendredi 7 septembre, M. de Castellane, s'adressant à ses compagnons d'infortune, leur dit :

« Mes amis, je ne doute pas que nous ne soyons à la veille de périr. Je vous offre donc à tous le secours de mon ministère. Hâtez-vous d'en profiter; car demain il n'en serait plus temps. » Tous ses compagnons de captivité accueillirent cette proposition avec bonheur.

(1) *Origine et histoire abrégée de l'église de Mende.* 1 vol. in-8°, 1859, p. 196.

« Quand tout fut fini, le vénérable prélat se plaça sur un lieu élevé et dit à ceux qui l'entouraient : « Si j'étais à la face de tout l'univers, à tout l'univers je demanderais pardon de mes fautes. Plus heureux que moi, vous avez eu l'inestimable bonheur de recevoir le sacrement de Pénitence. Ne pouvant me procurer moi-même ce bonheur, je prie Dieu de me faire miséricorde et je vous demande à tous de solliciter pour moi cette grâce. » Cela dit, il se prosterna sur le pavé, le front contre la pierre et offrit à Dieu son dernier sacrifice. »

A Etampes, les accusés de la haute cour avaient pour prison l'église paroissiale dont le sol jonché de paille leur servait de couche. On se représente facilement ce que cette scène en pareil lieu et dans de telles circonstances devait avoir d'imposant.

Le 5 septembre à 8 heures du matin, l'assemblée nationale recevait une dépêche par laquelle les grands-procurateurs de la haute cour l'informaient qu'au mépris de son décret du 2, et malgré leurs propres efforts, Fournier emmenait les prisonniers dans la direction de Paris. Elle rend aussitôt un nouveau décret chargeant le pouvoir exécutif de prendre *toutes les mesures qu'exigeraient les circonstances* et d'envoyer deux commissaires au devant du convoi, avec une proclamation rédigée par Vergniaud pour rappeler au devoir la troupe indisciplinée et lui ordonner de rétrograder jusqu'à Orléans, et même jusqu'à Saumur.

Mais la commune veillait; elle choisit elle-même quatre commissaires : Moulin, Barey, Jobert et Roussel; Roland, pour la forme, leur en adjoignit un cinquième. Ils arrivèrent à Étampes le lendemain, quelques heures avant l'armée parisienne de Fournier et

de Lazowski, allèrent la recevoir à l'entrée de la ville, et lui donnèrent lecture de la proclamation, après quoi ils confièrent aux chefs et à ceux des soldats sur qui ils pouvaient compter, que, dans la nuit, un émissaire de la commune était venu pour leur enjoindre de modifier l'itinéraire et de diriger les prisonniers sur Versailles. Par là, on obtempérait, jusqu'à un certain point, sinon au décret, du moins au désir de l'assemblée qui voulait surtout que les accusés ne vinssent pas augmenter le nombre des victimes égorgées à Paris depuis le commencement de la semaine ; d'un autre côté, Versailles n'étant qu'à quatre lieues de Paris, il était facile d'y envoyer une escouade des égorgeurs, pour le moment sans ouvrage. Aussi les commissaires de la commune, en se mettant à la tête du convoi qui paraissait peu disposé à quitter la route de Paris, assurèrent-t-ils aux récalcitrants, qu'à Versailles *justice serait faite.*

Le samedi 8, à la pointe du jour, on se remit en route et l'on alla coucher à Arpajon, où l'on eut pour gîte les écuries du duc de Mouchy ; le lendemain matin on prit la route de Marcoussis où l'on fit une halte devant le bailliage. Là les malheureux prisonniers furent exposés aux insultes et aux mauvais traitements des patriotes de l'endroit. Notre ami et condisciple V. A. Malte-Brun tient d'un témoin oculaire qu'un de ces misérables, montant sur la roue d'une des charrettes, souffleta un vieillard qui, les mains liées derrière le dos, lui disait avec douceur : « Ah mon ami! ah! mon ami! je suis tout aussi bon patriote que toi ; je suis un pauvre prêtre..., *l'évêque de Limoges* (1). »

(1) V. A. Malte-Brun. *Hist. de Marcoussis*, Paris, Aubry, 1867, p. 149. Il n'y avait, parmi les prisonniers, d'autre ecclésiastique que l'évêque de Mende, et c'est évidemment de lui qu'il s'agit ici. Nous verrons plus

Le 8 septembre, le maire de Versailles avait communiqué au conseil général de cette commune une lettre du ministre de l'intérieur (Roland) annonçant que les *prisonniers d'État*, ci-devant détenus à Orléans, devaient arriver le matin (c'est-à-dire le lendemain, 9 septembre) et que les autorités locales devaient prendre les mesures nécessaires pour leur fournir le logement et la subsistance, ainsi qu'aux personnes chargées de *veiller à leur conservation*, au nombre, à peu près, de mille cinq cents.

A la suite de cette communication, le conseil :

« Considérant que Versailles renferme en ce moment cinq à six mille hommes arrivés de diverses parties du département pour se former en bataillons de volontaires; que *depuis plusieurs jours, des hommes pervers cherchent, par des instigations perfides, à égarer le civisme de ces citoyens pour les porter à des exécutions sanglantes;* que si, jusqu'à ce moment, les magistrats sont parvenus à déjouer ces manœuvres odieuses, il est à craindre que l'arrivée des prisonniers d'État ne fournisse l'occasion de les renouveler avec plus de succès ;

« Considérant que les maisons de justice et d'arrêt sont remplies; qu'il n'existe dans la ville aucun local propre à recevoir les prisonniers; que, hors ses murs et à peu de distance, il en est un qui, par sa position et sa construction, offre à la fois les moyens de retenir les prisonniers et les moyens de les garantir; que, *par son nom même, il aura encore l'avantage de*

loin qu'à Versailles aussi, il fut désigné comme évêque de Limoges. Ces sortes de confusions ne sont pas rares. Il suffit qu'un de ces imbéciles qui ont la prétention de tout savoir ait dit avec assurance : c'est l'évêque de Limoges, pour que la foule l'ait répété tout le long du chemin.

satisfaire en quelque sorte l'animadversion populaire, et d'atténuer le sentiment de la haine en faisant naître des idées de mépris ;

« Ouï le procureur de la commune ;

« Arrête que MM. Fradiel, Devienne, Gaucher, Sérot et Patou iront à l'instant visiter les bâtiments de LA MÉNAGERIE et y faire les dispositions convenables pour recevoir les prisonniers et loger une partie de la garde qui les accompagne (1). »

En effet, l'ancienne Ménagerie du Roi, située à l'extrémité de la branche méridionale du *grand canal*, avec son entrée principale sur la route de Bretagne, à égale distance de Versailles et de Saint-Cyr, était vide ; elle venait d'être évacuée à la suite d'un incident assez curieux, peu connu, et qu'à ce titre il est bon de consigner ici.

Après le 10 août, les Jacobins de Versailles (Société des amis de la Constitution) s'étaient transportés à cet établissement, tambour battant, drapeau en tête, et le chef de la bande avait exposé au directeur que lui et les siens venaient, au nom du peuple et au nom de la nature, le sommer de rendre à la liberté des êtres sortis libres des mains du Créateur et induement détenus par l'orgueil et le faste des tyrans. Le directeur avait déclaré être prêt à déférer à une sommation qu'il n'avait, d'ailleurs, aucun moyen de repousser ; il avait cru, cependant, devoir hasarder une simple observation ; c'est que, parmi ses pensionnaires, il en était un certain nombre, tellement inaccessibles au sentiment de la reconnaissance, que le premier usage qu'ils feraient de leur liberté serait, vraisemblablement, de dévorer

(1) Archives communales de Versailles, série K, carton *Prisonniers d'Orléans.*

leurs libérateurs ; en conséquence, il croyait devoir décliner ce rôle en ce qui le concernait personnellement, et offrait à la société *les clés des cages* où étaient renfermés les lions, tigres, panthères et autres carnassiers de forte taille. Cette proposition fit réfléchir, et un amendement fut aussitôt voté, aux termes duquel les animaux féroces seraient transportés au Jardin des Plantes de Paris, ce qui eut lieu ; quant aux animaux inoffensifs, ils furent immédiatement mis en liberté. Ce sont les cages vides de ces animaux que l'on destinait au logement des prisonniers.

Le 9 septembre, à neuf heures du matin, plusieurs officiers de l'escorte arrivent à la maison commune et annoncent au conseil assemblé sur la convocation du maire qu'ils ont laissé les prisonniers et le détachement à deux lieues de la ville ; quelques-uns d'entr'eux se rendent à la ménagerie pour visiter le local qui leur est destiné.

Le maire, Richaud, monte à cheval et se dirige vers Jouy, commune peu éloignée de Versailles, où il doit rencontrer le convoi, se proposant, s'il est possible, de les conduire directement à la ménagerie sans traverser la ville, en passant par le bois *des Gonards, le Bois-Robert* et les *tirés de la Faisanderie.* En même temps, et pour le cas où ce projet ne serait pas réalisable, il fait afficher la proclamation suivante adressée tant aux habitants qu'aux volontaires prêts à partir pour défendre la frontière :

« Citoyens et frères d'armes,

« On transfère d'Orléans les prisonniers d'État que la haute cour doit juger.

« On leur avait assigné Saumur pour résidence ;

ils sont conduits à Versailles et y arrivent aujourd'hui.

« Le devoir nous ordonne impérieusement de garder ce dépôt ; la cité de Versailles méritait qu'on le lui confiât, puisque la tranquillité n'a pas cessé de régner dans ses murs.

« Nous ne croyons pas devoir rappeler à des hommes libres que ces prisonniers appartiennent à la loi, et qu'ils sont sous la sauve-garde publique.

« Français! la loyauté des citoyens de Versailles ainsi que celle des braves légions qui s'y réunissent pour aller défendre la liberté et l'égalité, nous répondent que ce dépôt sera conservé. »

A une heure, le conseil reçoit du maire la lettre suivante :

« Mes chers collègues,

« Le cortége arrive à Jouy. Il est impossible, avec les chariots, les canons, les caissons, de passer par les derrières, comme nous l'avions projeté. *Ils veulent passer par Versailles*. Rassemblez les administrations ; je vais faire les dispositions les meilleures pour faire ce passage aussi sûrement que possible. »

Le conseil se rend au département (préfecture), le conseil de district est aussitôt appelé, et l'on décide d'un commun accord que trois magistrats, un de chaque corps, iront au-devant de l'escorte jusqu'à la grille du *Petit-Montreuil*, pour la conduire jusqu'à celle de *l'Orangerie.*

MM. Latruffe, Deplane et Truffet sont chargés de cette mission. Ils sortent à *une heure et demie.*

A *deux heures*, l'assemblée est informée que les prisonniers ont bientôt traversé la ville, qu'il y a sur leur passage une grande affluence de personnes de tout sexe et de tout âge ; qu'il ne paraît pas, jusqu'à ce mo-

ment, que l'on veuille se porter à des excès contre eux ; que le peuple se contente de les accabler de huées.

A deux heures trois quarts, arrive le sieur Pile, appariteur de police. Il annonce « que les prisonniers *viennent d'être massacrés dans la rue de l'Orangerie*. »

Voici ce qui s'était passé : La majeure partie des gardes nationaux qui entouraient les prisonniers était disposée à les protéger. Malheureusement, soit par une fausse tactique, soit à l'instigation de ceux qui étaient du complot, l'escorte se divisa. Un détachement, composé en partie de cavalerie et d'artillerie se mit en tête, précédé des deux commandants (Fournier et Lazowski) et des magistrats de la commune, du district et du département. Un autre détachement fermait la marche, mais le convoi se trouvait, en partie, dégarni sur ses flancs.

Le cortége était entré en ville par la *rue des Chantiers*, grande voie de plus d'un kilomètre de longueur, qui ouvre près du *Champ de courses* de Porchefontaine, et débouche sur *l'avenue de Paris*, en face de la *nouvelle préfecture*, près de *l'hôtel de ville*. Il devait suivre *l'avenue de Paris*, traverser obliquement la *place d'armes* qui s'étend devant le *palais de Louis XIV*, laisser cet édifice sur sa droite, s'engager dans les petites rues *des Récollets* et de *Saint-Julien* qui occupent l'emplacement de l'ancien *village de Versailles*, pour descendre ensuite la *rue de la Surintendance* (aujourd'hui *de la Bibliothèque*) laquelle aboutit à l'extrémité de la *rue de l'Orangerie* près de la barrière qui la ferme au couchant, et donne accès à la route de Bretagne sur laquelle est située *la ménagerie* dont les bâtiments sont, aujourd'hui, affectés à une ferme du domaine de la couronne.

Jusqu'aux abords du château, les prisonniers, on vient de le voir, n'avaient été l'objet que de quelques huées. Là, une partie de l'escorte, soit spontanément, soit à l'instigation de ceux qui étaient du complot, *prit un raccourci*, en traversant la cour du palais et la terrasse de l'orangerie, pour gagner la route de Bretagne à 200 mètres environ en dehors de la barrière, en passant entre *les Cent marches* et *le Bosquet de la Reine.*

Il y avait à Versailles, *depuis plusieurs jours* (probablement depuis le 5, époque où avaient cessé les massacres de Paris et de Bicêtre), des égorgeurs envoyés par la Commune de Paris ; l'arrêté de la municipalité cité plus haut y fait allusion ; nous en verrons, tout-à-l'heure, une autre preuve. Il y avait aussi, dans la foule, quelques vauriens de la ville, gens *de sac et de corde* (mais en très-petit nombre), et des braconniers, des maraudeurs, venus des villages que le cortége avait traversés, et qui, exaspérés par les condamnations, souvent exorbitantes en ces matières, qu'eux ou les leurs avaient subies sous l'ancien régime, espéraient s'en venger sur les *anciens ministres.*

C'était en effet à ceux-ci que s'adressaient les plus furieuses vociférations, et lorsque le rassemblement commença à devenir agressif, on entendit quelques-uns de ceux qui en faisaient partie promettre au maire d'épargner le reste des prisonniers s'il voulait leur livrer *Brissac* et *Lessart.*

Déjà, dans la rue de la Surintendance, alors que les chefs de l'escorte et les magistrats avaient franchi la barrière, la marche des chariots avait été un instant arrêtée. Le maire Richaud et Lazowski étaient revenus, au galop, les dégager, puis avaient rejoint la tête du convoi.

C'est alors que, de la rue du Potager, parallèle à celle de l'Orangerie sur laquelle elle débouche près de la barrière, par un coude qui porte le nom de ***Petite rue du Potager***, s'élance un groupe de misérables qui ferme la grille et sépare le convoi de la tête de l'escorte. Richaud revient sur ses pas et parvient à la faire ouvrir ; mais, par une de ces tactiques fréquentes en temps de troubles, plusieurs de ces hommes, feignant de craindre pour sa sûreté, s'emparent de lui et l'emportent chez *le Suisse*. Il leur échappe, court vers la barrière qui avait été refermée et parvient à la faire ouvrir de nouveau. A peine est-il rentré en ville, qu'elle est encore fermée et obstruée par la foule. Toute communication entre les chariots et la tête de l'escorte était désormais interrompue. Nous avons vu que la plus grande partie de l'arrière-garde avait quitté le convoi pour prendre *le plus court*.

Tout cela s'était passé avec une extrême rapidité. Les chariots arrivaient à peine à l'angle de la barrière de la rue de la Surintendance. Un instant d'hésitation, un arrêt de quelques minutes suffisait pour que les massacres de Paris se renouvelassent à quelques pas de ce *Jeu de Paume* que l'on appelait encore le *berceau de la Liberté*.

Richaud et ses collègues le comprenaient bien. Renonçant, pour le moment, à conduire les prisonniers à la ménagerie, il les font tourner à gauche pour gagner l'*hôtel des gardes du corps* (aujourd'hui quartier de cavalerie) situé *rue Royale*, et faisant face à la barrière, mais à l'autre extrémité de la *rue de l'Orangerie*, qui a près de 500 mètres de longueur. S'ils parvienviennent à franchir ces 500 mètres, s'ils peuvent entrer à l'hôtel des gardes, ils sont sauvés. Les hommes de

l'escorte qui se dirigent vers la Ménagerie, les uns par la barrière, les autres par le parc, vont revenir sur leurs pas; on attendra que la nuit, la fatigue, la faim aient dissipé la foule, et à la faveur de l'obscurité et du silence, on conduira les prisonniers au local qui leur a été préparé.

Richaud s'élance, à pied (son cheval était resté hors de la barrière), jusqu'à la tête du convoi qui arrivait, en ce moment, aux *Quatre bornes*, point d'intersection des rues *Satory* et de *l'Orangerie.*

Mais il y avait été devancé par un groupe de massacreurs qui, en suivant la rue du Potager, avaient joint le carrefour et tenaient déjà leurs sabres levés sur la première charrette. Il s'élance au milieu d'eux, s'efforce, par ses exhortations, de les ramener au sentiment de l'humanité et au respect de la loi. On ne l'écoute pas. Il monte au milieu des prisonniers et leur fait un rempart de son corps, mais les assassins l'écartent et massacrent sous ses yeux ceux qu'il voulait sauver. Ses pieds glissent dans le sang; il tombe évanoui; on l'emporte dans une maison voisine, et lorsque, reprenant ses sens, il s'écrie: « Que d'autres se déshonorent! je mourrai à mon poste! » On lui répond par ces paroles sinistres: « Il n'est plus temps! »

Il n'était plus temps, en effet; les chevaux étaient dételés, les traits coupés, les chariots vides. Quatre monceaux de restes humains couvraient les quatre bornes, et de cet amas sanglant partaient les cris déchirants et les gémissements étouffés de ceux qui achevaient de mourir.

Le procès-verbal suivant, conservé aux archives de Versailles, indique ce qui se passa ensuite:

« *Du* 11 *septembre* 1792, *l'an Ier de la liberté.*

Séance du soir.

« M. Gauchez donne les renseignements qui sont à sa connaissance sur le nombre des prisonniers d'État qui ont été massacrés et sur ceux qui ont échappé.

« MM. Heurtier, Devienne et lui étaient à la Ménagerie. Un aide de camp vient les avertir que leurs soins sont inutiles (c'est-à-dire qu'il n'est plus nécessaire d'y préparer des logements). Ils accourent et trouvent la place jonchée de cadavres mutilés. On leur en désigne deux pour être ceux de MM. de Brissac et de Lessard. Ils étaient méconnaissables.

« *Quinze à vingt hommes* (évidemment une escouade des égorgeurs de Paris) s'approchent de ces trois officiers municipaux et les forcent d'assister à la recherche de ce qui est dans les poches d'habits. Bientôt M. Gauchez reste seul; il est le témoin d'une espèce de règlement proclamé par ces hommes encore furieux; il portait que celui qui volera sera tué.

« M. Gauchez fait mettre dans un chariot tous les cadavres et leur fait donner la sépulture dans le cimetière de la paroisse de Saint-Louis, en présence du public. *Ils étaient au nombre de* 44. Tous leurs vêtements sont transportés dans le même chariot sur la place de la Loi (aujourd'hui place Hoche), et brûlés publiquement.

« Le soir, deux citoyens dont les noms méritent d'être conservés, MM. *Janse* et *Bantz*, annoncent qu'ils ont chez eux *deux* prisonniers échappés au massacre, dont l'un est grièvement blessé. On donne des ordres pour leur transport à l'infirmerie; mais ils ont voulu

en sortir pendant la nuit même; *on ignore le lieu de leur retraite. Ils ont caché leurs noms.*

« *Trois autres* ont également échappé ; l'un a été conduit à la maison commune. Il a dit, depuis, qu'il était officier à la suite du régiment de Perpignan. Les deux autres s'étaient réfugiés chez un citoyen (nous regrettons de ne pas savoir son nom). Il paraît qu'ils étaient aussi officiers de régiment. On ignore leurs noms.

« Aujourd'hui, MM. Gauchez et Bernard ont été chargés de les conduire à Paris, au Comité de surveillance de l'Assemblée nationale. Arrivés à ce Comité, on délibère; mais bientôt on s'aperçoit que ces trois officiers ont profité de l'ouverture d'une porte et se sont évadés. »

Aussitôt après le massacre commis rue de l'Orangerie, les assassins se transportent à la *Maison de justice* et à la *Maison d'arrêt*, où ils procèdent comme à *l'Abbaye*, aux *Carmes*, à *la Force*, établissant un semblant de tribunal, un simulacre de jugement, et choisissant leurs victimes sur le registre d'écrou, ce qui achève de démontrer que la plupart de ces misérables avaient fait partie des bandes qui, la semaine précédente, avaient exécuté, à Paris, les ordres de *la Commune.*

Là encore le maire Richaud paya de sa personne, assisté de MM. Germain, *président du département*, Meaux, *juge*, Gillet, *accusateur public*, et de quelques autres citoyens dévoués; mais leurs efforts réunis ne purent empêcher l'effusion du sang. Les égorgeurs espéraient trouver dans ces prisons une douzaine de prêtres réfractaires arrêtés comme suspects; heureusement ils avaient été mis en liberté quelques jours auparavant.

Vingt-six détenus furent immolés. C'étaient, pour la plupart, d'obscurs malfaiteurs, peu dignes d'intérêt, et sans aucun caractère politique. Un état dressé par les geôliers constate parmi eux :

Quatorze accusés d'*assassinat et vol*;

Deux d'*assassinat*;

Deux de *distribution de faux billets*;

Six de *vols qualifiés*.

D'après la législation du temps, ces 24 inculpés *pouvaient* être condamnés à mort par la justice, mais, massacrés sans jugement, ces malheureux, si coupables qu'ils pussent être, devenaient des victimes. En tout cas, on ne peut refuser cette qualification aux deux derniers, poursuivis, l'un pour *embauchage*, l'autre pour *fanatisme*.

Ainsi, en résumé, cette funèbre journée du 9 *septembre* compta 70 victimes sur 111 prisonniers.

Selon le procès-verbal du 11 septembre, 5 prisonniers auraient échappé au massacre. Il y en eut réellement *huit*.

On ignora longtemps leurs noms ; mais plus tard, quand ils le purent sans danger, ils se firent connaître. Ce sont les huit derniers de notre liste. Un neuvième, qui n'y figure pas, est vraisemblablement l'un des trois jeunes d'*Adhémar*, cet officier gravement blessé dont on ignore la retraite, et qui a pu mourir à une époque et dans un lieu inconnu, sans que son identité ait été constatée. Avec les 44 cadavres, on arrive ainsi au nombre exact des accusés, qui ne peut faire l'objet d'aucun doute ; plusieurs des lettres écrites d'Étampes par les prisonniers portent : *nous sommes cinquante-trois.*

Parmi ceux qui ont survécu, on remarque M. de Loyauté, sur lequel nous avons donné quelques détails

dans la première partie de ce travail. Percé de plusieurs coups de pique, il fut laissé pour mort au milieu des cadavres. A la nuit tombante, avant que ceux-ci ne fussent enlevés, il put se glisser jusqu'à l'allée d'une maison, où il fut recueilli et traité avec les soins les plus touchants.

Quand ses blessures le permirent, on lui procura les moyens de passer en Angleterre. Il s'y maria avec Anne Cameron, d'une famille écossaise, et revint en France après la chute de Napoléon.

Il mourut sous le règne de Charles X, retiré aux Invalides.

M. de Loyauté était chevalier des ordres de S[t] Louis et de Cincinnatus, et comte de la création de Charles X. Il a eu de son mariage: Henri, comte de Loyauté; Angéla, morte sans alliance; Caroline, duchesse douairière de Montmorency-Luxembourg; Henriette, marquise de Dauvet.

Nous avons dit, en parlant de la première partie de sa carrière, que dès son enfance il accompagnait son père dans la guerre de sept ans. Un jour de bataille, il se trouvait près de lui, monté sur un petit poney, au milieu de l'état-major, lorsqu'un boulet, ricochant dans le groupe, tue plusieurs officiers, et renverse de son cheval ce cavalier de onze ans.

Le père fut très-ému, le croyant touché; mais on le releva sans aucun mal. C'était seulement le vent du boulet qui lui avait fait perdre les arçons. Dans la soirée, M. de Loyauté lui demanda, en l'appelant par son nom de guerre: l'*Espérance*, que vous semble d'une bataille? — C'est superbe, Monsieur! répondit l'enfant avec enthousiasme. Son père l'embrassa et lui versa un verre de vin; c'était la première fois qu'il en goûtait.

Nous tenons ces détails de M. Danzas, juge de paix à Strasbourg, et allié à la famille Loyauté. On comprend le fatalisme des musulmans quand on voit ainsi le même homme échapper deux fois miraculeusement à une mort presque certaine, au milieu d'un combat, au milieu d'un massacre, pour aller, quand son heure est venue, s'éteindre obscurément à l'hôtel des invalides.

III.

Les Reliques.

On a vu ci-dessus (procès-verbal du 11 septembre) que les massacreurs avaient fait une espèce de règlement défendant de voler.

En effet, après le massacre, les assassins eux-mêmes rapportèrent à la mairie une certaine quantité d'objets trouvés sur les cadavres ou dans le bagage des prisonniers.

L'inventaire complet de ces dépouilles existe aux archives de Versailles. Nous ne ferons que l'analyser. Il est intitulé :

« Etat des effets *raporté* par différents Particuliers à la commune de Versailles le dimanche 9 septembre 1792, l'an IV de la Liberté et le 1er *de lagallité* (*sic*, pour : *de l'égalité*. On voit que le scribe municipal n'est pas plus familier avec le mot qu'avec la chose). Lesquels effets on nous a dit *apartenir au prisonnier venant Dorlean*. »

Parmi les effets précieux on remarque :

« Dix montres d'or, et quatre en argent ;

« Un flacon d'or;

« Un étui de vermeil renfermant un cure-oreille en or;

« Des boutons de manches ornés de pierres montées

d'autres émaillés, des boucles d'oreilles en or, divers anneaux en or, dont un sur lequel est écrit: *un Dieu, un Roi, une Loi.* Une petite boîte d'or renfermant deux reliques et une image du sacré cœur autour de laquelle est écrit: « Sacré cœur de Jésus qui nous (avez) tant aimé, *ne souffré pas que nos ennemis triomphe.* » — Les objets précieux ne s'élèvent guère qu'au nombre d'une quarantaine.

Les objets de lingerie et d'habillement sont au nombre d'une centaine (pour 52 personnes).

On trouve aussi dans l'inventaire que nous analysons ici, la mention de trois livres offrant, par leurs titres, un singulier contraste:

La Pucelle d'Orléans.
La Journée Chrétienne.
La Constitution française.

L'argent monnayé forme une somme de 3,614 livres 19 sols 9 deniers; si l'on y joint celle de 2,794 livres en assignats, on arrive à un total d'environ 6,400 fr., qu'il faut réduire d'un tiers au moins, si l'on tient compte de la dépréciation des assignats qui se faisait déjà sentir, soit environ 4,000 francs, somme qui ne paraît pas non plus en rapport avec le nombre des détenus ni avec la position sociale de la plupart d'entre eux. Mais on a vu plus haut que le pillage avait commencé à Orléans.

Une partie des objets précieux fut rendue, plus tard, aux familles des victimes qui les reconnurent; quant à ce qui ne fut pas reconnu, quant à l'argent monnayé, un arrêté de l'administration départementale de Seine-et-Oise du 12 ventôse an VII (2 mars 1799) en fit verser le montant ou la valeur à l'administration des domaines.

La seule trace de ces objets qui reste dans le carton

est une moitié de carte à jouer (*deux de cœur*), sur le revers de laquelle on lit : « *Clé de la malle de Doc fils.* » (N° 20 de la liste.) Il y avait encore, en 1854, une autre moitié de carte (*roi de pique*) dont le revers portait *clé de la malle de M. de Brissac*; » elle se sera perdue dans le classement définitif qui a eu lieu depuis.

Un autre inventaire, dressé le 8 ventôse an III (25 février 1795), mentionne les papiers trouvés sur les cadavres des prisonniers ou dans leurs bagages. Une partie de ces papiers eux-mêmes existe encore aux archives de Versailles. On y remarque divers brevets d'officiers du régiment de Cambresis, des accusations et listes des hauts jurés signifiés aux inculpés à la requête du ministère public près la haute cour, des plans de défense dressés par les accusés ou leurs conseils, des états de dépenses personnelles, des *formules* pour certains remèdes ou autres préparations telles que l'encre, la bougie, le cirage des souliers, etc., et enfin *une boucle de cheveux*. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette boucle de cheveux qui se lie à un épisode touchant de notre récit.

Dans le même carton, sous la rubrique : *Documents administratifs et judiciaires*, on trouve diverses lettres de familles ou chefs de corps demandant au maire de Versailles un extrait qui puisse suppléer à l'acte de décès des prisonniers qu'elles concernent ; à ces lettres sont jointes les minutes des réponses indiquant que tout porte à croire que ces malheureux doivent être comptés au nombre des victimes.

Parmi ces documents figurent une lettre de Servan, ministre de la guerre, en date du 4 octobre 1792, et une autre de Lebrun, ministre par intérim, en date du 18, qui invitent le maire à adresser au ministère « un

extrait du procès-verbal que doit avoir dressé la municipalité de Versailles, *afin de constater d'une manière certaine le nom des officiers à remplacer.*»

Le maire, fort embarrassé pour désigner *d'une manière certaine* ceux qui avaient péri, alors, surtout, que ceux qui avaient échappé étaient, pour la plupart, des officiers dont on ignorait les noms, a dû communiquer la lettre de Lebrun à quelqu'un qu'il consultait en même temps sur ce qu'il convenait de faire, car au verso de cette lettre on lit, d'une autre écriture, ces mots significatifs :

« Nommez toujours.
« Ceux qui ne sont pas morts
« se présenteront.
« *Et alors on composera avec eux.* »

Une tradition locale qui avait encore cours à Versailles il y a vingt ans, attribue cette note à Danton ou à quelqu'un de ses bureaux ; le sens sinistre de la dernière ligne est loin de rendre cette supposition invraisemblable.

Dans la cote des objets sans nom l'on trouve ces couplets dont la joyeuse insouciance forme un singulier contraste avec le sort cruel de celui qui les avait recueillis :

Toujours joyeux, toujours content,
Je sais braver la misère ;
Pour la rendre plus légère,
Je la supporte en chantant.

Souvent la vie est importune,
J'ai mon fardeau ; chacun le sien.
Ma gayeté, voilà ma fortune,
Ma liberté, voilà mon bien.

D'un an de peine et de chagrin
Un court plaisir me dédommage ;
Quand je suis au bout du voyage,
Je ne songe plus au chemin.

Ces couplets sont tirés de l'opéra : *les Jumeaux de Bergame* (paroles de *Florian*), fort en vogue à la fin du siècle dernier.

Plus loin, c'est le mémoire acquitté des travaux de charpente et menuiserie exécutés au couvent des Minimes, à Orléans, pour le compte de M. Brissac, à l'effet de transformer en un *Jeu de volants*, l'ancien réfectoire.

Enfin, autre détail qui indique aussi combien non-seulement les détenus, mais ceux qui étaient en rapport avec eux, comptaient sur leur prochaine délivrance, c'est une lettre adressée à M. *de Retz*, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (No 41 de la liste), *maison des Minimes à Orléans*, et datée du 3 mai 1792. Par cette lettre, son tailleur de Paris lui annonce qu'à son grand regret « il ne reste plus de l'étoffe demandée, » mais il lui envoie en même temps un spécimen de ce qu'il a de plus nouveau. C'est une série d'échantillons de ces étoffes de soie et laine rayées : *rose et vert*, *rouge et noir*, *jaune et brun*, etc., dont sont vêtus les *incroyables* dans les tableaux du temps ; ces échantillons, il faut le dire à l'honneur des fabricants de cette époque, ont conservé tout l'éclat de leurs couleurs.

Dans le dossier de M. Lassaux (n° 29 de la liste), se trouve, avec d'autres papiers personnels, un certificat de vie à lui délivré le 29 août 1789, par le Procureur du roi près la prévôté de Sierck et dans lequel il est qualifié, déjà à cette époque, *ancien brigadier* des gardes du corps du roi, né à Neunich (1) le 23 janvier 1736. (Il avait donc 53 ans au début de la Révolution, et 56 en 1792.)

Lorsque je fouillai, pour la première fois, le carton

(1) *Sic*, probablement *Neueneck*, près Fribourg.

des prisonniers d'Orléans (1844), ces pièces étaient réunies dans une enveloppe dont l'adresse était encroûtée d'une large tache de sang qui la rendait illisible; elle en renfermait une seconde contenant une mèche de long cheveux fins et soyeux, du plus joli blond, encore parsemés de *poudre à la Maréchale* qui n'avait pas perdu tout son parfum, et ployés dans une lettre adressée :

« *A M. Delasaulx Decariere, à Vertus.* »

Depuis, par suite d'un classement méthodique et réglementaire, les cheveux ont été rangés dans la cote des *objets sans nom*, la lettre seule est classée sous le nom du destinataire.

Elle est ainsi conçue :

« Monsieur,

« Ce n'est sûrement pas une nouvelle pour vous que de vous dire que je suis depuis neuf mois dans une communauté de filles repenties du Bon Pasteur, de Troyes. C'est mon oncle qui m'y a mise, obligé par les sujets de mécontentement que je lui ai donnés; car, je le reconnais bien à présent pour mon malheur; vous les savez sans doute, ce qui m'évitera la honte de vous les dire. Il m'a donc mise dans cette maison par punition et pour faire pénitence avec grande raison. Ah! Monsieur, il s'est bien trompé, et soyez sûr que tout ce que je vais vous dire est la pure vérité, et comme je le pense (je reprends : il m'y a mise par punition). Ah! ciel, en est-ce une? Depuis que je suis dans cette maison, je n'ai jamais eu plus de tranquillité que d'être retirée du monde, de ses faux et pernicieux attraits, de ses fausses satisfactions mêlés d'amertume, de chagrins, d'inquiétude, qui ne permettent pas de jouir d'une

parfaite paix. Non ; je vous le dis, la retraite est aujourd'hui pour moi plus estimable que toutes les fortunes du monde *avec tous ses honneurs*; je peux vous affirmer que Dieu me fait la grâce de *les oublier entièrement*, et que, *s'ils me reviennent à l'esprit je les rejette bien loin* (1). Avec cela, c'est que je suis sous les auspices d'une supérieure que j'aime et chéris plus que moi-même, pour toutes ses attentions et ses amitiés ; en un mot, toute une communauté qui, à chaque instant, par ses accueils, me prouve son attachement. Après cela, si mon exil avait quelque chose de pénible et de disgracieux, toutes ces choses seules seraientbien capables de les adoucir.

« Il faut que je finisse ce dialogue ; peut-être vous ennuie-t-il, et que j'arrive au but qui me procure l'honneur de vous écrire avec la permission de notre bonne supérieure à qui j'ai confié toutes mes raisons comme à mon amie intime. Je dis que cela vous ennuie peut-être, *je suis cependant persuadée que non*, que vous vous intéressez trop à ce qui me regarde; vous m'en avez donné des preuves que je n'oublierai de ma vie. C'est ce qui fait aujourd'hui le point essentiel de ma lettre, qui est, comme vous savez, que je vous dois cent écus que vous avez eu la bonté de me prêter, trait qui sera pour moi ineffaçable dans mon esprit et dans mon cœur, par reconnaissance non-seulement de l'action par elle-même, mais le cœur, la générosité et la noblesse de sentiments avec laqnelle elle a été faite, qui sera pour moi non oubliée. Je vous avouerai franche-

(1) Si le style et l'élévation de pensées que l'on remarque dans cette lettre ne l'indiquaient pas suffisamment, ces mots démontrent assez qu'elle émane non d'une pécheresse vulgaire, mais bien d'une *femme du meilleur monde.*

ment, Monsieur, que c'est un sujet de mes peines, de me voir dans l'impossibilité de pouvoir vous les remettre à présent; me voyant liée de toutes façons, je ne vois que le décès de mon oncle qui puisse donner jour et éclaircissement à toutes mes affaires, et soyez sûr que sitôt que l'occasion se présentera j'y ferai honneur.

« Mon second motif est *d'un autre genre que le premier.* C'est un commandement que je vous fais, si j'ose prendre cette liberté, composé de plusieurs points qui vous prouveront mes résolutions et mes sentiments présents et pour toujours. Premièrement, c'est de m'oublier entièrement, comme si vous ne m'aviez jamais connue; plusieurs motifs essentiels vous y convient, surtout pour un homme de votre naissance et de sentiments aussi nobles que les vôtres; je le répète à ma honte: tout vous y oblige, c'est-à-dire ma mauvaise conduite; oui, Monsieur, rompons, rompons ces promesses que nous nous étions faites l'un à l'autre de finir nos jours ensemble. Non, non, il ne me faut plus que la retraite et la pénitence; mes jours dussent-ils durer encore cent ans, ils ne seront pas encore suffisants pour les déréglements de ma vie! Deuxièmement, c'est que j'ai appris par une de mes sœurs qui est venue me voir, que votre dessein était d'y venir aussi; or, je vous défends de faire une pareille démarche, parce qu'elle serait très-inutile, car vous ne me verriez pas, ni vous ni d'autres; parce que je ne veux voir personne. Je veux oublier tout le monde, sans aucune réserve ni respect humain. Il est vrai que je n'oublierai jamais le plaisir que vous m'avez fait et le cœur avec lequel vous vous y êtes porté; non, mais j'oublierai votre personne entièrement. *C'est sans fard*, comme vous voyez, et je vous engage d'en faire autant à mon

égard, parce que je veux être au monde comme n'y étant plus. J'ai une troisième défense à vous faire, qui est de ne me faire aucune réponse, parce que ce serait en vain; je ne la recevrais pas, car j'ai prié notre supérieure, si elle en recevait, au lieu de me les remettre, de les jeter au feu. Adieu, Monsieur, priez le Seigneur qu'il me fasse la grâce de persévérer jusqu'à la mort.

«Troyes, ce 3 novembre 1774.»

Ce roman du cœur enfoui là, parmi ces dépouilles sanglantes, cette lettre si humble, mais si tendre encore, malgré les courageuses résolutions qu'elle annonce; ces cheveux qui ont peut-être brillé au milieu des fêtes de Versailles et de Trianon, à côté de ces lignes écrites sous le cilice et dans l'ombre d'un cloître, tout cela ne forme-t-il pas un chapitre inédit à ajouter à ce livre toujours nouveau des *Amours d'autrefois*; Voyez! Elle a dix-huit ans de date, cette lettre; celui à qui elle est adressée en a cinquante-six; on lui a commandé l'oubli, mais il n'a point oublié, et depuis dix-huit ans il la porte toujours sur son cœur. Sa carrière militaire est finie; les mauvais jours sont venus; il est emprisonné; mais, sous les verroux, c'est une consolation pour lui, de relire ces caractères tracés par une main chérie, de contempler cette boucle blonde, souvenir adoré des jours de sa jeunesse. Voici l'heure suprême; les assassins approchent, et leur fer homicide, en perçant sa poitrine, rencontrera ces touchantes reliques de celle qu'il ne doit plus revoir.

IV.

L'Expiation.

Les massacres de septembre furent le premier acte, ou plutôt le prologue de cet horrible drame qui s'est appelé la TERREUR.

Terreur des deux côtés, et peut-être plus profonde encore chez les *terroristes* que chez ceux qu'ils terrifiaient.

Lorsque Danton, préludant aux massacres des prisons, disait en balbutiant : « il faut..... il faut faire peur aux royalistes! » *Il avait peur* des royalistes, c'est-à-dire des membres de la majorité de l'Assemblée qu'il qualifiait ainsi pour les désigner à la fureur des masses,

Lorsque les Girondins votaient la mort de Louis XVI, dont plusieurs d'entre eux avait été les ministres, par conséquent les complices s'il était coupable, *ils avaient peur* des Jacobins.

Lorsque Robespierre immolait Danton, Hébert, Chaumette, etc., tous plus révolutionnaires que lui, *il avait peur* des *Dantonistes* et des *Hébertistes*.

Enfin, lorsque Tallien, Fouché, Collot, etc., ces terroristes de la veille, ces *modérés* du moment, envoyaient Robespierre à l'échafaud, *ils avaient peur de* Robespierre.

Et la masse inoffensive de ceux qu'on égorgeait pour effrayer les autres, ceux dont le poëte immolé avec eux a pu dire :

Combien de moutons comme moi,
Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
Seront servis au Peuple-Roi (1) !

(1) Poésies d'ANDRÉ CHÉNIER, *le Charnier*.

Quelle était leur attitude? Un mélange d'horreur et d'indifférence dont les jeunes gens d'aujourd'hui ne peuvent se faire idée lorsqu'ils lisent l'histoire de la Révolution. Leurs aînés, venus au jour dans les vingt premières années de ce siècle, sans avoir eu plus qu'eux les impressions révolutionnaires, en ont eu du mois un reflet dans les récits des survivants, qu'ils ont entendus à l'époque de leur jeunesse.

C'est ainsi que l'un de ceux-ci nous contait, lors de l'incendie du théâtre du Vaudeville (1838), avoir été fort assidu aux représentations de cette scène, *dès son ouverture* ; or cette joyeuse salle s'était ouverte en 1792. Elle était située dans la *rue de Chartres* qui a disparu sous les agrandissements du Louvre, et qui aboutissait vers l'angle sud-ouest de la *place du Palais-Royal.* Tous ceux qui s'y rendaient du *Palais-Egalité* (ci-devant Royal), des boulevards, ou des rues qui les relient, traversaient la *rue Saint-Honoré,* à peu près à l'heure où y passaient les charrettes qui conduisaient les condamnés, de la *Conciergerie* à la place de la Révolution, c'est-à-dire à l'échafaud. On attendait devant le *Palais-Égalité*, avant d'aller prendre son billet, ou bien l'on y revenait, après l'avoir pris, pour voir si, dans les charrettes, il n'y avait pas *quelqu'un de connaissance.* Cela arrivait souvent. On allait néanmoins au spectacle ; puis, au foyer dans les corridors, dans la salle avant le lever du rideau, on se disait en s'abordant : «Eh bien! ce pauvre *un tel?...* — Oui, je l'ai vu ! il était *dans la seconde charrette.* » Et la toile se levait, et l'on applaudissait, et l'on riait!

C'est ainsi, encore, que M. Droz, *de l'Académie française*, racontait qu'après les journées de septembre, un de ses compatriotes, sauvé du massacre de l'*Abbaye*

par un des massacreurs, avait cru devoir *inviter à dîner* ce sauveur tout étonné de l'être ; et Droz, que son ami avait appelé à son aide pour faire les honneurs du repas, *dîna entre deux septembriseurs dont l'un n'avait pas encore quitté son sabre.* Pour qui a connu le bon, l'excellent, le placide M. Droz, ce devait être là un des plus terribles souvenirs de sa jeunesse ; mais sur le moment *on s'y faisait.* Il l'a parfaitement noté lui-même lorsqu'il disait : « Cet état de prostration était tel que si l'on avait dit à un condamné : *tu iras dans ta maison, et là tu attendras que la charrette passe demain matin pour y monter*, il y serait allé et il y serait monté ! » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi.*)

Toutefois, en 1792, on n'en était pas encore là. Si Droz et son ami (deux adolescents), mus par un sentiment de gratitude peut-être exagéré, dînaient entre deux septembriseurs, la masse des honnêtes gens ne dissimulait par l'horreur que lui inspirait cette boucherie.

Cette horreur était partagée par la majorité de l'Assemblée législative, alors dirigée par les Girondins. Quelle y fut leur attitude? Depuis le massacre des prisonniers d'Orléans jusqu'à la réunion de la Convention (9-21 septembre), ils ne cessèrent, il est vrai, de jeter ce sanglant reproche à la face de leurs adversaires, avec la plus généreuse indignation, mais avec la plus maladroite inopportunité, puisque l'on était dans cette période de transition, entre la monarchie qui n'était plus et la république qui n'était pas encore, où aucun parti n'avait la force nécessaire, soit pour diriger la répression, soit pour proclamer l'impunité. Ils ne réussirent qu'à creuser un abîme entre eux et Danton, abîme qui bientôt devait les engloutir, eux et lui.

Pendant les premiers mois de la Convention, les

Girondins y dominaient; ils pouvaient traduire en actes énergiques leur bruyante indignation. Ils se bornèrent, le 18 octobre, à demander, par l'organe de Guadet, Barbaroux et Kersaint, que le ministre de l'intérieur rendît compte, dans les trois jours, des poursuites commencées contre les assassins de Juchereau, commandant de place à Charleville. En cette occasion, comme en tant d'autres, ils choisissaient bien mal leur terrain, car, outre que ces assassins étaient complétement inconnus, cet acte, si révoltant qu'il fût, ne se rattachait que par sa date aux *massacres de septembre* proprement dits; isolé, commis à l'extrême frontière, dans une place forte, au moment où l'ennemi envahissait le territoire, on pouvait n'y voir que l'éternelle vérité de l'axiome énoncé plus haut : *La peur rend féroce.*

Quoi qu'il en soit, jusqu'au procès de Louis XVI, tout en gardant la même attitude, tout en prononçant les anathèmes les plus pompeux contre les auteurs des massacres, les Girondins n'osèrent jamais s'attaquer, autrement qu'en paroles, aux *septembriseurs* de Paris.

C'est seulement le 20 janvier 1793, *le jour même de la condamnation du roi*, que, par l'organe de Gensonné, ils demandent « que le décret qui condamne le tyran soit immédiatement suivi d'un autre qui ordonne des poursuites contre les *provocateurs*, *auteurs*, *complices ou adhérents* des assassinats et des brigandages commis dans les premiers jours de septembre 1792. »

La proposition était large. Chasles et Marat qu'elle devait atteindre, réclament, avec de véritables hurlements, « *la question préalable!* » Mais, les vainqueurs sont bons princes. Les montagnards qui, jusqu'à la fin, avaient douté de la condamnation du *tyran*, étaient si satisfaits de leur triomphe, que *Barrère* lui-même (il

est vrai qu'il n'avait pas trempé dans les massacres) appuie la motion de Gensonné qui est adoptée *à une immense majorité et au milieu des acclamations les plus vives* (1).

Mais si ceux que le décret menaçait étaient en petit nombre dans la Convention, ils étaient en majorité au club des Jacobins. Aussi, le 8 février, la Société, par l'organe du citoyen Roussillon, vient-elle présenter une pétition *des 84 départements*, demandant le retrait du décret du 20 janvier. Malgré l'énergique opposition de Lanjuinais, l'un des plus courageux parmi les Girondins, la Convention décrète « que les procédures relatives aux événements des premiers jours de septembre *seront provisoirement suspendues.* » C'était, en réalité, les anéantir, et de plus, ordonner implicitement qu'il n'en serait pas commencé de nouvelles, et que, d'un commun accord, on jetterait un voile sur le passé. Du reste, on le sait, les hécatombes du tribunal révolutionnaire devinrent bientôt aussi expéditives que les massacres des prisons, et *Fouquier-Tinville* n'eut rien à envier à l'*huissier Maillard*. Après le 31 mai, surtout après le 31 octobre, ceux des Girondins que l'échafaud épargna étaient emprisonnés, exclus de l'Assemblée, ou soumis à la terreur commune, et n'avaient plus la moindre velléité d'évoquer, comme un chef d'accusation, les événements de 92. Mais la chute de Robespierre et la réaction thermidorienne rendirent quelque influence et même quelque pouvoir à ces débris de la Gironde, et c'est évidemment sous cette influence, sous l'impression si vive encore qu'ils avaient gardée des massacres de septembre, que fut votée la loi du 4 messidor an III (22 juin 1795) dont l'article 1er portait :

(1) *Moniteur* de 1793, p. 120.

« Les tribunaux criminels de départements connaîtront *immédiatement* des crimes de meurtres et d'assassinats commis dans l'étendue de la République *depuis le premier septembre* 1792, et des crimes de la même nature qui pourraient être commis dans la suite; auquel effet tous les greffiers et autres dépositaires de pièces relatives à ces délits sont tenus de les remettre aux greffes des tribunaux, *dans la huitaine.* »

Sans doute cette loi n'était pas dirigée exclusivement contre les *septembriseurs;* d'autres crimes analogues avaient été commis depuis, notamment après le 9 thermidor, dans les départements du Midi, par les bandes contre-révolutionnaires, à Arles, à Aix, à Tarascon, et surtout à Marseille, où *deux cents prisonniers* détenus au fort Saint-Jean avaient été massacrés sans jugement; mais la date à laquelle cette loi du 4 messidor fait remonter les faits qui peuvent être l'objet de poursuites est trop significative pour n'y pas reconnaître l'intention de punir ceux des *septembriseurs* qui existaient encore.

D'autant plus que ce n'était pas seulement dans l'Assemblée que leur scandaleuse impunité excitait une légitime indignation. A diverses reprises, depuis le 9 thermidor, les sections de Paris avaient demandé la punition de ceux que l'on appelait *la queue de Robespierre;* le 13 ventôse (3 mars 1795) notamment, la *section des Invalides* s'exprimait en ces termes par l'organe de son orateur :

« Indulgence pour la tourbe des faibles, dont les yeux mais non les âmes ont été fermés à la lumière... mais guerre à mort aux *chats-tigres!* ces hommes n'avaient d'humain que la figure et leurs cœurs étaient de fer. Accélérez le retour de l'ordre par le jugement des

grands coupables, des exécrables assassins du 2 septembre, des scélérats *qui conduisirent froidement une foule de prévenus d'Orléans à Versailles pour s'abreuver de sang jusqu'à satiété* (1) ! »

Ainsi, maintenant que la majorité *n'avait plus peur*, le sentiment de l'Assemblée était d'accord avec l'opinion publique ,pour rechercher enfin ceux qui avaient trempé dans ces boucheries de 1792.

Deux mois après, le 4 brumaire an IV (26 septembre), la Convention, en se séparant, décrétait une loi d'amnistie qui abolissait (art. 3) toutes procédures ayant pour objet *les faits purement relatifs à la révolution ;* aux termes de l'article 4, les délits *commis pendant la révolution et prévus par le code pénal* devaient être punis de la peine qui s'y trouve prononcée contre chacun d'eux.

Ici se présentait une question d'interprétation. Les massacres de septembre étaient-ils des faits *purement révolutionnaires*, ou des délits *commis pendant la révolution ?*

Le tribunal criminel du département de la Seine ne pouvant la résoudre, vint en corps, le 20 ventôse (10 mars 1796), à la barre du conseil des Cinq-Cents, demander *les moyens de poursuivre d'une manière légale* les individus prévenus d'avoir trempé dans les massacres de septembre.

Sur le rapport de Colombel, l'Assemblée ordonna de reprendre les poursuites, les faits de cette nature *ne pouvant être considérés comme couverts par l'amnistie.*

Le pouvoir législatif ayant prononcé, la conscience et la responsabilité des magistrats étaient à couvert.

Les septembriseurs de Paris poursuivis en vertu de

(1) *Moniteur* du 16 ventôse (6 mars 1795), p. 679.

la loi de messidor et nonobstant le décret de brumaire, comparurent, au nombre de trente-neuf, du 22 au 25 floréal (11-14 mai 1796), classés par catégories, selon les prisons où s'étaient passés les faits qui leur étaient imputés.

Neuf étaient impliqués dans les massacres de l'*Abbaye*; deux furent condammés à 20 ans de fers, et les sept autres acquittés.

Des *seize* impliqués dans ceux de *la Force*, un seul fut condamné à 20 ans, les autres acquittés.

Enfin, les *quatorze* impliqués dans les massacres de Saint-Firmin, de la Salpêtrière, de Bicêtre et des Carmes furent tous acquittés (1).

Ainsi, *trois condamnations à* 20 *ans de fers*, tel fut le résultat de cette longue information.

Pour arriver à une répression aussi dérisoire, peut-être eût-il mieux valu interpréter l'amnistie dans son sens le plus étendu.

Les magistrats de Versailles qui avaient eu sous les yeux le massacre des prisonniers d'Orléans, s'étaient empressés d'en rechercher les auteurs dès que la loi de messidor le leur avait permis. Ne se bornant pas à informer contre les obscurs égorgeurs qui en avaient été les agents matériels, ils avaient marché résolûment au chef de l'escorte, en décernant mandat d'arrêt contre *Fournier l'Américain*. Heureusement pour celui-ci, l'information qui le concernait nécessitant plusieurs commissions rogatoires à Orléans et à Étampes, traîna jusqu'après le 4 brumaire. Aussitôt le décret d'amnistie, il en réclama l'application, et grâce sans doute à l'influence qu'avaient encore quelques-uns de ses anciens complices, il fut mis en liberté le 7, *au mépris du mandat*

(1) MORTIMER-TERNAUX, tome III, liv. XIII.

d'arrêt qui pesait sur lui et qui ne pouvait être levé que par une décision judiciaire. Les magistrats de Versailles n'en continuèrent pas moins les poursuites, et soit qu'ils ignorassent sa mise en liberté, soit qu'ils voulussent protester, autant qu'il était en eux, contre l'illégalité de cette mesure, le 15, un huissier se présentait, en leur nom, mais en vain, à la prison de *la Force* pour opérer la translation de Fournier à Versailles. Le 10 nivôse (31 décembre 1795) le jury d'accusation du district le renvoyait devant le tribunal criminel de Seine-et-Oise, mais le ministère public abandondonna les poursuites, par application du décret d'amnistie, et probablement sur des instructions venues de la chancellerie.

Si les poursuites commencées contre Fournier avaient traîné jusqu'à l'amnistie, il n'en avait pas été de même de celles dirigées contre ceux qui avaient pris une part matérielle au massacre.

Les magistrats de Versailles ne pouvaient agir contre les égorgeurs venus de Paris, sur lesquels ils n'avaient aucun indice; mais nous avons vu plus haut que plusieurs habitants de la ville et des environs s'étaient joints à ceux que l'on peut qualifier d'égorgeurs *officiels* puisque des documents authentiques prouvent qu'ils furent *payés de leur office*; on en saisit une dizaine. L'acte d'accusation dressé contre eux le 11 thermidor (29 juillet 1795) existe aux archives communales. Après un exposé général des faits tels que nous les avons rapportés dans la première partie de ce travail, il continue en ces termes:

« Le maire est ramené à la maison commune, où bientôt une scène horriblement dégoûtante succède à celle qui vient d'avoir lieu : ces homicides teints de

sang, l'œil egaré, viennent déposer les bijoux, les assignats, les effets de ceux qu'ils ont égorgés. Ils portent, comme en triomphe, *des membres encore palpitants; ils en laissent sur les bureaux!* O erreurs! ô contradictions humaines! on aperçoit, dans la joie barbare de ces hommes qu'ils croient avoir fait une action utile! Ils ont pu tremper leurs mains dans le sang de leurs semblables; ils se croiraient déshonorés s'ils s'appropriaient quelques effets!

« Plusieurs officiers municipaux et notables ne peuvent tenir à ce spectacle; ils sont forcés de se retirer. Quelques autres, avec le vice-secrétaire-greffier, reçoivent ces effets ensanglantés et ils en dressent un état.

« Quels furent les auteurs de ces assassinats? Par quel génie destructeur furent ainsi répandues tout à coup la soif du sang, la fureur d'un combat sans danger et d'un carnage sans défense? par quelles mains furent consommées tant et de si horribles cruautés? C'est ce qu'il a d'abord été difficile de reconnoître, au milieu du trouble de la terreur et de la mort; depuis ce moment, un décret du 8 février 1793 a suspendu toutes procédures relatives à ces événements, et maintenant que cette suspension a été levée par le décret du 4 messidor dernier, la justice, pour atteindre et discerner les coupables, peut à peine percer l'obscurité qu'ont jetée sur ces funestes scènes, trois années de silence et de révolutions.

« Toutefois, parmi les assassins il en est quelques-uns que la voix publique a dénoncés, et que la loi a pu saisir. Ce sont ceux dont l'âme était déjà tellement dépravée, qu'en se livrant à la fureur commune, ils n'ont fait que suivre leurs sentiments habituels; qui, également incapables de prudence et de remords, ont eu et

la férocité du crime et le barbare orgueil de s'en vanter, et dont la vie présente une telle chaîne d'horreurs, que cette épouvantable journée n'y est qu'un anneau de plus qu'on distingue seulement parce qu'il sert à réunir les autres.

« Dans ce nombre sont *Perrin* et *sa femme;* tous deux, dans la matinée du 9 septembre 1792, montroient une gaîté féroce; on les entendoit causer tout haut dans leur quartier sur l'arrivée des prisonniers. « Ils ne passeront pas Versailles! » s'écrioient-ils, et ce présage qu'ils cherchoient à répandre leur attira, de la part de leurs voisins, des reproches assez vifs. Cependant l'escorte étant arrivée avec ceux qu'ils conduisoient, *Perrin* courut dans les rangs pour y communiquer ses agitations sanguinaires; lui-même, aidé de quatre des plus furieux, ferma la grille de l'Orangerie et donna ainsi le signal du massacre. On le vit se jeter ensuite sur les traits des chevaux, les couper, monter sur les chariots, ameuter la troupe qui les environnoit.

« Ce fut ce qu'il exécuta en un instant; il goûta le plaisir atroce de voir tomber ses victimes immolées sur trois chariots, et s'il n'osa pénétrer jusqu'au quatrième, c'est qu'il étoit plus près *des croisées de ses pratiques* (1) et qu'il craignoit de leur inspirer trop d'horreur; mais cette proie que l'intérêt le forçoit de ménager lui-même, il la dévoroit du cœur et vouloit du moins y appeler sa famille. On le vit accourir dans le *passage Saint-Pierre*: « Va, va, dit-il à la première voisine qu'il rencontra, *il y a de la viande fraîche de coupée par là-bas; je viens bien vite pour prévenir mon*

(1) Perrin était cordonnier à Versailles; il demeurait *passage Saint-Pierre,* mais il pouvait avoir des pratiques rue de l'Orangerie, malgré la distance qui sépare les deux quartiers.

épouse afin qu'elle y vienne. » Cette femme, en effet, étoit digne d'un tel homme; elle courut sur le champ du massacre et n'en revint qu'un doigt sanglant à la main, qu'elle mit sous le visage même de ses voisins à qui ce spectacle causa des convulsions de dégoût et d'horreur. Alors la femme Perrin le passa différentes fois elle-même dans sa bouche en disant : « *Ce n'est pas malpropre, c'est un doigt de nos ennemis, et si quelqu'un veut prendre leur parti, je leur en ferai autant.* » — « Qu'allez-vous faire de ce doigt? » lui observa quelqu'un. — « Ne t'inquiète pas, lui répondit-elle, c'est de la chair d'aristocrate; *j'en veux manger à mon souper; pour l'os, je vais le faire sécher à ma croisée; je le ferai mettre dans une châsse pour le montrer à mes enfants un jour à venir.* » — « Et qui vous a donné ce doigt? » lui demanda-t-on. « *Tu te f.... de moi,* répliqua-t-elle; j'ai pris le sabre d'un de nos frères, et je l'ai coupé moi-même. » Alors elle raconta comment ce doigt était celui de l'évêque de Limoges, (1) et comment elle avait achevé d'arracher la vie à ce malheureux prêtre : « Le sacré coquin, disoit-elle, il étoit tombé; il avoit les yeux au ciel comme pour demander pardon ; je les ai renfoncés avec mes talons, et je lui ai écrasé la figure pour le rachever. » — « Comment avez-vous donc fait? reprit une des voisines, vous n'avez pas de sang à votre jupon. » — « J'ai relevé mon jupon de dessus, j'ai mis les autres entre mes jambes, et de là, j'ai fait mon affaire. » En effet, elle releva ses jupes et montrant ses souliers aux spectateurs : « *Voyez-vous mes talons,* dit-elle; *ils sont encore tout rouges; c'est du sang de l'évêque.* »

(1) Lisez : *de Mende*; cette erreur a été relevée dans une précédente note.

« Cet abominable récit, elle a eu l'audace de le répéter à peu près dans les mêmes termes devant le tribunal criminel même où elle fut appelée comme témoin dans une autre affaire, et tel était l'avilissement des lois, que le tribunal, enchaîné par le décret du 8 février 1793, fut forcé d'entendre et de souffrir ce langage qui, dans tous autres temps, eût été puni à l'instant même par l'arrestation du coupable.

« Cependant, et dans d'autres circonstances, la femme Perrin a dit que ce doigt elle l'avoit acheté deux sols d'un petit garçon dans la rue de l'Orangerie; elle a raconté aussi à d'autres qu'il venoit de Brissac, un des accusés de la haute Cour; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a suspendu, comme un trophée, ce doigt humain à sa croisée, et qu'il y est resté jusqu'à ce que sa putréfaction et l'indignation du voisinage ayent forcé son mari à le faire jetter.

« Pour celui-ci, on l'a vu, dans la même journée, montrant avec ostentation, dans les rues de Versailles, ses bras ensanglantés; les jours suivants, il étoit haranguant les groupes autour de la maison du département: « Eh bien, leur disoit-il, nous avons bien travaillé, mais nous avons encore *les signataires*, c'est par les instigateurs qu'il faut commencer. » Véritablement plusieurs citoyens de Versailles coururent alors les plus grands dangers, parce qu'ils étoient soupçonnés d'avoir signé une adresse au dernier des Capets à l'occasion de ce qui s'étoit passé aux Thuilleries le 21 juin précédent. Perrin conservoit dans ses papiers une liste de ceux sur qui il vouloit faire retomber l'odieux de cette adresse et il s'en servoit comme d'une table de proscription. Dans les assemblées de sa section, il portoit chaque jour le trouble et la terreur sans qu'aucun osât le contre-

dire; son but étoit d'arriver à la place de membre du Comité révolutionnaire, pour déployer plus sûrement son caractère vindicatif et sanguinaire. Aussi les premiers membres de ce Comité, ceux même à qui l'on a, depuis, reproché des excès, n'étoient-ils encore à ses yeux que des aristocrates: ce fut par ces menées qu'il parvint à cette autorité dangereuse qu'il ambitionnoit. Son premier soin fut de faire disparoître plusieurs dénonciations qui y avoient été portées contre lui, et n'osant les soustraire lui-même, il fit en sorte qu'un pouvoir supérieur s'en emparât et les fît oublier. Au reste, sa conduite dans cette place fut celle qu'on devoit attendre d'un tel homme; joindre l'insulte à la tyrannie, en sacrifiant les premières victimes, en désigner d'avance de plus nombreuses, s'irriter de ce que des flots de sang étoient trop lents à se répandre, et se réjouir par l'espoir de le verser bientôt par torrents, telles ont été ses occupations et ses jouissances. « Si tu voyois! disoit-il un jour en buvant avec un de ses voisins, quand je mets les hommes en arrestation, les femmes se jettent à genoux devant moi; je leur dis: *marche, marche! sous 15 jours ton mari sera guillotiné.* » A d'autres il s'écrioit: «*Si nous ne mettons pas tous les gros fermiers à la guillotine nous nous trouverons sans pain*(1) et pour sauver la France il faut aussi guillotiner tous les nobles; *après cela nous serons tranquilles dans nos foyers.* » Un troisième tint de lui, au mois de messidor an 2ᵉ, cette épouvantable confidence: « Nous allons faire guillotiner tous ceux qui sont en arrestation, et quand les prisons seront vuides, nous en avons encore qua-

(1) Ce moyen d'assurer les subsistances en égorgeant ceux qui les produisent, est bien dans le goût du temps. Si ce n'était atroce, ce serait d'un comique achevé.

rante mille à prendre qui y passeront comme les autres, et qui ne s'y attendent pas.

« La mort de Robespierre et le supplice de Carrier, loin d'éveiller chez lui des remords, n'ont excité que ses regrets, et quand on lui rappeloit combien de cruautés avoient ensanglanté leur domination : « *Bah! bah!* répliquoit-il, *il n'y a pas encore assez de sang de répandu.* »

« Jean-Baptiste *Bieuville*, dit *le soldat*, est un homme redouté dans les campagnes voisines de Neauphle (1), comme un de ceux qui vont, la nuit, pillant les récoltes, et dont la rencontre est dangereuse. Il paroît que, dans les jours qui ont précédé le massacre, il étoit venu plusieurs fois à Versailles pour apprendre le jour de l'arrivée des prisonniers d'Orléans; il en vouloit surtout à la vie de Brissac, capitaine des gardes; aussi le vit-on, dans l'après-midy de cette fatale journée, promener en triomphe dans les rues de Versailles, sur le bout d'une fourche, la tête de cet officier dont le sang dégoûtoit sur sa veste et sur son pantalon de toile pour y tracer son crime et pour en rendre témoignage. Le soir même il arriva et se présenta furieux et hors de lui à Neauphle, chez un habitant de sa connoissance qu'il trouva paisiblement à souper avec sa femme et ses enfants. « Vous voilà bien tranquilles, leur dit-il, tandis que moi qui viens de Versailles *nous avons eu bien du plaisir au massacre des seigneurs*: je les ai bien arrangés; j'ai frappé à droite et à gauche, et quand il n'y auroit eu que moi, M. le Duc n'en seroit pas revenu; *je lui ai enfoncé une pique dans le corps, de la longueur d'un pied, et c'est moi qui ai porté sa tête au bout d'une fourche..... Regardez! ma culotte est encore pleine de*

(1) Commune du canton de Monfort-l'Amaury, arrondissement de Rambouillet (Seine-et-Oise).

sang; » et en effet, ses vêtements et ses mains en étaient tout souillés; dirai-je ce qu'il ajouta, et la justice elle-même me pardonnera-t-elle de lui présenter ces images hideuses? Cet homme féroce osa se vanter encore d'apporter les parties naturelles de Brissac pour les donner à dévorer à son chien!

« Ces faits ont été dénoncés par la municipalité de Neauphle elle-même et Bieuville *ne les a pas niés.*

« Pierre *Papillon*, quatrième prévenu, étoit de service dans la garde nationale d'Orçay lorsque le cortége des prisonniers d'Orléans vint à y passer; il le suivit, à ce qu'il paroît, avec la municipalité, jusqu'à Versailles, et il s'est vanté lui-même d'être un de ceux qui arrêtèrent le premier chariot à la grille de l'Orangerie. Son arme, en ce moment, étoit un gros bâton avec lequel il a frappé les prisonniers et qu'il a conservé depuis cette époque comme un monument précieux qu'il montroit à ses voisins.

« A ces causes, l'accusateur public, procédant en vertu de la loi du 4 messidor dernier, déclare que lesdits Perrin et sa femme, Bieuville et Papillon sont accusés de s'être volontairement, méchamment et avec préméditation, rendus complices de meurtres qui ont été commis dans la commune de Versailles, le 9 septembre 1792, sur les prisonniers transférés de la haute cour nationale d'Orléans à Versailles, et en outre ledit Perrin d'avoir commis plusieurs vexations et abus d'autorité dans ses fonctions de membre du Comité révolutionnaire de la commune de Versailles.

« Ce faisant, requiert acte de lad. accusation, et que sur ycelle il soit procédé au jugement des accusés, etc, (1). »

(1) Archives communales de Versailles, carton K, *Prisonniers d'Orléans.*

Six autres individus furent déférés avec les quatre qui précèdent, au jury d'accusation, comme inculpés d'avoir pris part au massacre des prisonniers d'Orléans, mais sans qu'il fût articulé contre eux aucun fait précis. Renvoyés devant le tribunal criminel de Seine-et-Oise le 16 thermidor (3 août 1795), ils comparurent tous à l'audience du 25 (12 août). Le jugement qui y fut rendu est conçu en ces termes :

« Vu la déclaration du jury portant, etc. (ici les nombreuses questions posés au jury, avec leurs réponses) ;

« Le tribunal après avoir entendu l'accusateur pubric, les accusés dans leurs moyens de *déffense*, Villain et Clochet, leurs *deffenseurs*, prononçant en vertu de la loi du 4 messidor dernier, acquitte Placat, Prévôt, etc. (les six derniers contre lesquels il n'existait pas de charges précises) ; en conséquence ordonne qu'ils seront à l'instant mis en liberté.

« Et conformément aux dispositions des articles, etc.

« Condamne Papillon, Bieuville, Perrin et Marie Bouchu femme Perrin à la PEINE DE MORT, et à avoir lesdits Perrin et sa femme, Papillon et Bieuville, la tête tranchée sur un échafaud qui, pour cet effet, sera dressé sur la place de la Loi, a Versailles, où ils seront conduits revêtus de chemises rouges.

« Ordonne que conformément aux articles, etc., le présent jugement sera exécuté sans recours au tribunal de cassation, et que copie du présent jugement sera, par l'accusateur public, envoyé au comité de législation, trois jours après sa date.

« Et cependant *qu'il sera sursis à l'exécution dudit jugement à l'égard de la femme Perrin*, jusqu'à ce qu'il ait été vérifié préalablement, par les gens de l'art et dans la forme ordinaire, si elle est ou non dans un état de grossesse.

« Ainsi fait et jugé, etc.

« Signé : CHALLAN (président), LEMARIÉ, CHARLES, MEAUX (1) (juges) et BRUN (greffier) (2). »

Huit jours après, Perrin et Bieuville subirent leur peine ainsi que le constatent deux actes dont le premier est ainsi conçu :

« Aujourd'hui, trois fructidor, l'an III de la République, sept heures de relevée, moi, officier public soussigné, suivant le procès-verbal à moi signifié par le citoyen Martin, huissier du tribunal criminel du département de Seine-et-Oise, il appert que par jugement dudit, le citoyen Nicolas Perrin, cordonnier à Versailles, âgé de 39 ans, natif de Bourg, département de l'Ain, *a subi la peine de mort, par l'exécuteur des jugements criminels, sur la place de la Loi.* J'ai, en conséquence, dressé le présent acte de décès dudit Perrin. A la maison commune, au bureau pour ce désigné, les jours, mois et an que dessus. «Signé : SIMON (3). »

Aucun acte analogue n'existe au registre, concernant les deux autres condamnés qui auront, sans doute obtenu une commutation de peine, ou leur grâce entière, par suite de l'amnistie du 4 brumaire.

En 1815, une sorte de monument expiatoire fut élevé à la mémoire des prisonniers d'Orléans. Au lieu

(1) On a vu plus haut que M. Meaux était un des magistrats qui, en 1792, s'étaient efforcé d'empêcher le massacre dans les prisons de Versailles.

(2) Greffe du *Tribunal criminel* de Versailles, registre n° 5.

(3) Greffe du Tribunal de Versailles, *État civil*, registre D, an III (*Supplément*). L'acte relatif à Bieuville est conçu dans les mêmes termes ; tous deux sont *cancellés* et portent en marge la mention suivante : « *Cet acte est nul ;* voir au seizième et dernier feuillet. » Et à la place indiquée, l'un et l'autre décès sont constatés en la forme adoptée plus tard par les lois intermédiaires et par le Code civil, sans aucune indication du genre de mort.

même où reposent leurs restes, à l'angle nord-ouest du *cimetière Saint-Louis*, on plaça un croix fleurdelisée portant cette inscription :

VICTIMIS IMPIÈ MACTATIS
DIE IX SEPTEMBRIS MDCCXCII
IN VIA VULGO DICTA ORANGERIE QUARUM
HIC JACENT QUADRAGINTA QUATUOR CORPORA.

« Aux victimes indignement massacrées le 9 septembre 1792, dans la rue vulgairement appelée de l'Orangerie, et dont reposent ici les quarante-quatre corps. »

Gravée dans une pierre calcaire de peu de consistance, cette inscription s'était promptement détériorée. Dès 1840 on en distinguait à peine la dernière ligne ; la croix elle-même était en fort mauvais état, lorsque, dans ces dernières années, elle fut remplacée par un nouveau monument composé d'une colonne de marbre noir au bas de laquelle sont inscrits les mots : *De Profundis*, et d'une dalle funéraire s'étendant au pied de la colonne. On y lit l'inscription suivante :

HIC JACENT
QUADRAGINTA QUATUOR CORPORA
EORUM
QUOS AURELIANENSI CARCERE
VERSALIAS ABDUCTOS
ADVENÆ SICARII
MUNICIPUM
FRUSTRA RELUCTANTE MANU
MACTAVERUNT
DIE NEFASTO IX SEPTEMB. ANNI
1792.

« Ici reposent les quarante-quatre corps de ceux qui, transférés des prisons d'Orléans à Versailles, furent massacrés par des sicaires étrangers, malgré les efforts des autorités locales, le jour néfaste du 9 septembre 1792. »

ANALYSES CRITIQUES

ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

L'ETBAYE

Pays habité par les Arabes Bicharieh. — Géographie, Ethnologie, Mines d'or (1); par LINANT DE BELLEFONDS BEY.

L'Etbaye est cette partie du désert de Nubie comprise entre Assouan et Souakim, c'est-à-dire entre les 20me et 24me degrés de latitude septentrionale. C'est le pays des Arabes Bicharieh, dont les tribus, tantôt nomades, tantôt sédentaires, vivent dans une indépendance à peu près complète. C'est aussi le pays de l'or, et, dès les temps les plus anciens, le précieux métal était exploité en filons dans les mines d'Ollaki, aujourd'hui le Ouady Allake. Diodore de Sicile en parle longuement au chap. VI du livre III de ses *Histoires*, et de nos jours au lieu dit Déréhib, à l'origine de l'Ouady Ollaki, qui court vers l'ouest-nord-ouest jusqu'au Nil près de Dake, entre la première et la seconde cataracte, on trouve, au pied d'une montagne et sur le bord d'un torrent, les restes d'une petite ville arabe qui paraît avoir été le chef-lieu de cette exploitation aujourd'hui complétement abandonnée.

Peu de voyageurs traversent l'Etbaye du Nil à la

(1) Un beau volume gr. in-8° accompagné d'un atlas renfermant une très-grande carte et 13 planches in-fol lithographiées. — Paris, chez Arthus Bertrand.

mer Rouge; aucun intérêt d'ailleurs ne les attirerait dans ce désert dont la traversée est dangereuse. Deux routes seulement sont fréquentées par les caravanes qui se rendent dans la haute Nubie et le Sennâr : celle d'Assouan à Berber, celle de Korosco à Abou-Hamed, qui toutes deux vont du nord au sud et permettent d'éviter le grand coude que fait le Nil vers l'ouest.

Un de nos compatriotes, de ceux qui font honorer le nom français à l'étranger, Maurice-Adolphe Linant de Bellefonds, bien connu sous le nom de Linant-Bey, par les nombreux et beaux travaux dont il a couvert le sol de l'Égypte, a eu la bonne fortune, dans le cours de ses fréquents voyages en Nubie, de traverser l'Etbaye et de rendre, il y a plusieurs années, visite aux anciennes mines d'or d'Ollaki. Il se proposait de publier les notes qu'il avait recueillies dans ce voyage ; ses occupations l'en avaient jusqu'à présent empêché, et ce n'est que tout récemment qu'il a eu le loisir de mettre de l'ordre à un travail ébauché sous la tente.

Personne, avant lui, n'avait visité l'Etbaye, personne depuis n'y a pénétré ; les Bicharieh n'ont rien changé à leurs mœurs, à leurs habitudes, ils ne sont ni plus ni moins soumis, et leurs rapports avec l'Égypte sont toujours les mêmes. On comprendra donc que la relation de M. Linant de Bellefonds ait toujours conservé son attrait, en outre de son utilité incontestable. Le lecteur suivra donc avec intérêt le savant voyageur dans la traversée de ce désert que les Arabes appellent avec tant d'à-propos, dans leur langage imagé, *Bahr bela mah*, la *mer sans eau*, d'abord de Korosco a Abou-Hamed, puis d'Assouan à Déréhib par les Ouadys Guéhettré, Hégatte, Tesfaoué et Affaoué, enfin dans sa visite au Djebel Elba.

La ville, aujoud'hui ruinée, de Déréhib, ancien chef lieu de l'exploitation des mines, située, comme le dit M. Linant-bey, sur les bords du Wady Ollaki était partagée par une grande rue dans la direction du nord au sud et par d'autres petites rues transversales qui la subdivisaient en îlots, les maisons, bâties en pierres brutes, avaient des murs bien faits garnis d'un crépissage formé avec l'argile du torrent et les résidus de lavages de minerai; elle étaient couvertes au moyen de branches d'arbres et de plantes mêlées à de la terre comme les maisons arabes en général, et, quant à la hauteur, à la distribution intérieure, elles resemblaient parfaitetement à celles que l'on voit aujourd'hui à Assouan et à Deïr. A peu près au centre était la mosquée, auprès de laquelle l'on aperçoit un amas de déblais qui doivent provenir du creusement d'un puits aujourd'hui comblé, vis-à-vis de l'extrémité méridionale de la ville, deux chateaux placés sur les hauteurs, devaient la protéger, et commandaient l'entrée d'une gorge qui pénètre dans la montagne. Au nord de la ville et des chateaux sont les mines qui étaient exploitées par les habitants. Elles occupent deux petites montagnes de la hauteur de 60 mètres environ au-dessus du sol de la vallée. On reconnaît encore aujourd'hui les puits et les galeries pratiquées pour l'exploitation par les Egyptiens sous les Pharaons; et les excavations pratiquées, plus tard à ciel ouvert par les Arabes. On pourrait, sans doute, encore tirer parti de ces mines, mais il faudrait d'abord une très-grande avance de fonds, et une installation, fort difficile, d'ouvriers venus de loin.

Quant au Djebel-Elba, situé sous le 22me degré de latitude nord, près du cap du même nom, c'est un groupe

considérable de blocs de granit siénite, absolument semblable à celui du mont Sinaï. On y voit beaucoup de ravins profonds surplombés de rochers à pic s'élevant à une grande hauteur. Les plus hauts de ces derniers, au-dessus du niveau de la mer, ont environ 1800 mètres; on y rencontre peu de filons métalliques. Cette montagne est en grande réputation parmi les Arabes Ababdieh et Bicharieh; elle recèle un lieu vénéré dans lequel les Arabes vont faire des pélérinages ainsi que des sacrifices de moutons, de chèvres, etc. etc.

M. Linant-bey donne sur les Bicharieh des renseignements précieux au double point de vue de la géographie et de l'etnographie, il nous a paru utile d'en reproduire un extrait plus loin. Son livre se termine par un vocabulaire bichari, il accuse un langage différent de celui des Arabes, les seuls mots arabes que l'on y rencontre désignent des objets que les Bicharieh n'ont pu connaître que quand ils ont été en relation avec eux.

L'ouvrage est d'ailleurs édité avec ce soin que la Maison Arthus Bertrand apporte héréditairement à ses publications de voyages, il est accompagné, 1° d'une grande carte de 0m.54 de hauteur sur 0m.58 de largeur, fort intéressante à consulter, offrant en dehors du cadre le profil du pays de Kourousco à Abou-Ahmed; 2°, et d'un atlas grand in-f de 13 planches lithographiées à deux teintes par Eugène Cicéri et Laurens d'après les dessins originaux de l'auteur. Ces planches déroulent sous nos yeux un véritable panorama de l'Etbaye avec les lointains horizons du désert, ses Ouadys, ses roches granitiques, ses ruines, ses mines abandonnées et les caravanes qui en animent la solitude.

L'ouvrage de M. Linant-bey, comble un vide impor-

tant dans les connaissances relatives à la géographie et à l'ethnographie de la Nubie, il mérite en tout point d'être bien accueilli par le monde savant et lettré. V. A. MALTE-BRUN.

COUP D'ŒIL SUR LES MOEURS DES BICHARIEH

PAR LINANT BEY DE BELLEFONDS.

Les Bicharieh sont divisés en plusieurs tribus qui, toutes, ont un nom particulier et un chef.

La principale, celle dont le chek est reconnu par toutes les autres comme le chef suprême, est la tribu des Ahmedab. Elle passe pour être la plus noble de de toutes, et son chek jouit d'une grande autorité. Dans un de mes précédents voyages, j'ai eu quelques relations avec lui ; c'était alors un beau vieillard que l'on nommait Ahmed Wed Ahmed, sa résidence est au canton de Balouc, sur le fleuve Atbara que l'on appelle aussi Mogranne depuis son embouchure jusqu'à Goos Regeb.

Viennent ensuite : La tribu d'Amarrar, entre l'Elba et Sawakin, dans la chaîne de montagnes qui longent la mer ; chek Ahmed Assaye. — Celle de El Betranne qui habite entre Berber, sur le Nil, et Sawakin, sur la mer, dans un lieu nommé El Bâkg; chek Rahmâ. Cette tribu occupe un territoire fort étendu, où elle cultive le dourah après les pluies annuelles, et le commerce qu'elle en fait attire chez elle beaucoup de monde. — La tribu de Chintirab au sud de l'Elba, à Essoterba ; chek Rahmâ, même nom que le précédent. — Les Cawatil dans l'Ouadée Ollaki ; chek Ali Erab, dont j'ai eu occasion de parler. — La tribu des Amérab, dans la vallée de Nassari et ses environs ; chek Nasr abou

Gablé. — Celle des Mélécab dans le voisinage d'Ollaki; chek Souéket, nous l'avons vu. — Une fraction des Cawatil, déjà nommés, et qui campe à Genoub; chek Mahamed Courouc. — Les Balgab qui restent au sud de l'Ouadée Meïça; ils n'ont pas de chek. — La tribu des Ahmed Gourabieh, qui habite les contre-forts du nord de la montagne de l'Elba; aucun chek connu. C'est un rassemblement de gens mal famés de toutes les tribus et qui a la réputation de n'être composé que de voleurs.

Il y a encore la tribu des Gam Attab à Feray, sur les bords de la mer; — Celle de guérab, près de El Bakg et sur l'Albara; — Celle de Hannar, au nord de El Bakg; — Celle de Mansourab, également; — Celle de Erehab, même territoire; — Celle de Hammâ, chek Amedan, sur le Nil, à Wadée l'Homar; — la tribu des Allinga, au sud de Goos Regeb, qui est aussi Bichari; — Celle des Metquénab, chek Bélal, puissante tribu habitant le désert au nord-est de Goos Regeb; — Celle des Hadindane qui est à Taka, très-grande tribu aussi; — Celle de Beni-Amer et Mennah; chek Ocout, au sud de Taka; — Une fraction de la tribu de Gam Attab, à la pointe nord de l'Atbara, près l'embouchure du Bahr Mogranne; — Enfin la tribu des Aderba, ou pour mieux dire des Adareb (pluriel du mot) qui réside à Sawakin et aux environs.

Cette dernière était autrefois considérée comme la plus noble et la plus importante, mais aujourd'hui elle n'est guère estimée si ce n'est à cause de sa richesse. Les autres Bicharieh traitent ses membres comme des citadins, des Gelabs, et non comme des Bédouins, des hommes indépendants. Cela tient aux occupations de commerce auxquelles les Adareb ont été conduits à se livrer. Fixés à Sawakin, seul point de ces parages

que l'on peut regarder comme un port, ils sont devenus forcément les intermédiaires entre les négociants de l'intérieur qui apportent chez eux les produits de leurs pays, et le négociants du Hedjah, de l'Yemen et même de l'Inde qui y viennent échanger ou écouler les leurs. Ce sont, du reste, de fort beaux hommes, plus grands de taille, plus rapprochés, par les formes, du type européen que les Bicharieh des autres tribus; ils sont aussi plus soigneux de leurs personnes, de leurs vêtements, de leurs armes; et l'on peut les citer comme les fashionables de la nation. Ils ont un langage recherché qui est toujours le bedjah; mais qui affecte des termes inusités par la masse, un langage qui dénote une ancienne aristocratie.

Les Bicharieh, en général, n'atteignent pas une taille élevée; ils sont maigres, surtout lorsqu'ils avancent en âge; leur teint, chocolat clair, quant il est pur de tout mélange avec le sang nègre, reste couleur d'ocre rouge tirant un peu sur le jaune, beaucoup plus foncé de ton que celui de leurs femmes qui vivent moins exposées aux ardeurs du soleil. Tous sont bien faits, bien proportionnés; mais leurs visages, détériorés par la vie en plein air, par le vent, par la réverbération constante d'une grande lumière sur le sable, prend, de bonne heure, une expression sauvage. J'en ai vu cependant qui avaient conservé, avec des formes corporelles fort élegantes, des figures charmantes et très-distinguées. Ils ont les cheveux longs, légèrement crépus, mais non laineux, des dents d'une blancheur éclatante, ceux qui les ont mauvaises, et alors dans un état déplorable, doivent cela, sans doute, à l'usage du tabac et peut-être aussi à l'usage de la viande; ils ont des traits, des physionomies qui n'accusent rien d'a-

fricain; mais en vieillissant ils deviennent généralement très-laids. Les hommes et les femmes, soumis à la même misère et aux mêmes fatigues, donnent l'idée de l'état dans lequel peut tomber une population presque toujours affamée.

Cependant les Bicharieh sont d'une nature gaie, curieuse; ils aiment à causer par-dessus tout, et leur profonde ignorance ne les empêche pas de le faire avec esprit. Quoiqu'ils se montrent mendiants à l'excès, voleurs même quand l'occasion se présente, paresseux au delà de toute expression, l'on ne peut nier qu'ils ne soient braves, loyaux et fort souvent chevaleresques. Ces contradictions se rencontrent aussi chez les sauvages, qui n'ont d'autre règle que leur instinct, et qui se passionnent facilement.

Parmi les tribus que j'ai citées, celles de Balgab et des Amarrar sont renommées par la beauté de leurs hommes et surtout de leurs femmes; celles-ci ont des traits tellement fins qu'on les prendrait pour des Européennes. Les deux tribus sont plus renommées encore pour le relâchement de leurs mœurs.

Tous les Bicharieh vivent du produit de leurs troupeaux; ils ne tuent guère de moutons ou de chameaux que dans les grandes circonstances : soit aux noces, soit enfin pour recevoir des hôtes; car ils considèrent l'hospitalité comme un devoir, et ils l'exercent sous toutes ses formes.

Si les pluies ont été abondantes et qu'il y ait des pâturages, ils se nourrissent de laitage, sinon ils s'arrangent pour aller à Assouan, à Derrawé, en Nubie, vendre du bétail, de la laine, des produits du désert, tels que gomme, séné, coloquinte ou peaux tannées, et ils rapportent chez eux du dourah. C'est dans ces occa-

sions qu'ils achètent les étoffes de coton dont ils ont besoin.

La chasse, pour quelques-uns, est un moyen d'existence, quoiqu'elle ne soit pas très-abondante. Dans les plaines ils trouvent les gazelles, les autruches, les ânes sauvages ou onagres; dans les vallées, les lièvres; dans les montagnes, les capricornes. Les animaux féroces du pays sont les hyènes, les loups ordinaires, quelques léopards, et les chacals; l'on y voit aussi une espèce de petit renard nommé bacho et une espèce de grand loup très-féroce nommé, comme en Abyssinie chez les Gallas, oselo. Enfin, dans beaucoup de localités, les perdrix grises et les perdrix rouges abondent; mais les Bicharieh ne les tuent pas; ce sont des oiseaux sacrés.

Les tribus de el Bakg et de l'Elba sont les plus aisées de toutes, parce qu'à el Bakg, je l'ai dit ailleurs, les habitants cultivent le dourah, dont ils font commerce; parce que ceux de l'Elba, ayant toujours à leur portée de très-bons pâturages, peuvent élever de nombreux troupeaux. Ils font avec les négociants de Djeddah, qui fréquentent leurs côtes, des échanges continuels; mais ce qui contribue le plus à leur bien-être, ce sont les vols qu'ils vont commettre au loin, et ceux-même qu'ils commettent au détriment des marchands qui viennent chez eux, vols toujours impunis, attendu qu'une fois rentrés dans leurs repaires, il est impossible d'atteindre les voleurs, et que, d'un autre côté, l'absence d'un chek reconnu met le volé dans l'impossibilité de formuler aucune plainte.

Les principaux de ces tribus ont trouvé un moyen ingénieux de se donner des apparences de probité: ils vendent aux négociants leur protection moyennant un droit que ceux-ci payent sur leurs marchandises et

qui s'élève ordinairement au cinquième du rendement des objets vendus. Quoique ce droit soit exorbitant, il n'est aucun Gelab qui ne s'y soumette; car, attendu l'entente qui existe entre les Arabes, il serait bien plus coûteux de faire autrement. C'est un genre d'assurance comme un autre, seulement, en fait de sinistres, le seul cas que les assureurs ordinaires excluent, le cas de force majeure, se trouve ici uniquement admis.

Le vêtement des Bicharieh consiste en une pièce de toile de coton longue de 12 picks (le pick pour la toile est de 54 centimètres) qu'ils coupent en deux et dont ils cousent les deux parties au bout l'une de l'autre. Ils se drapent avec cela le corps de toutes les manières, se couvrant tantôt un côté, tantôt un autre, mais toujours de telle sorte que le centre de cette longue écharpe se trouve placé au milieu du dos. Peu d'individus portent des chemises ; ce ne sont que les cheks ou les gens riches; elles vont jusqu'aux pieds; le col en est très-étroit, les manches en sont larges et très-longues. Tous laissent croître leurs cheveux, qui sont tressés et arrangés à la façon des statues égyptiennes ; Ils se graissent souvent la tête et le corps, et dans leurs cheveux est toujours une épingle en bois très-longue qui leur sert à se gratter sans déranger leur coiffure. Quand ils font leur toilette. ils prennent de la graisse de chameau préparée en petites boules de la grosseur d'une noix et mélangée avec des parfums en poudre, ils se frottent bien les mains avec ces boules et les mettent ensuite sur leurs têtes, de manière à ce que le soleil, en les fondant, puisse faire couler la graisse goutte à goutte sur leur corps et sur leurs vêtements. Cette coquetterie, qui est tout à fait en dehors de nos usages, a sa raison

d'être, elle a pour but de donner aux membres une élasticité et aux étoffes une souplesse qu'elles n'auraient point sans cela.

Les femmes sont vêtues de la même étoffe ; leur toilette est la même ; elles portent presque toutes en dessous de leur draperie une ceinture frangée en lanières de peau extrêmement déliées et fines, de la longueur de 40 à 50 centimètres. Cette ceinture, lorsqu'elles sont déshabillées, leur cache encore parfaitement une partie du corps. Les jeunes filles n'ont pas d'autre vêtement (1); leurs ornements sont un anneau assez grand passé au nez, d'autres plus petits aux oreilles, puis, autour du corps, au-dessus des seins principalement, des grains de verroterie, d'ambre, de corail, des coquillages et des onix, disposés d'une façon bizarre; elles portent aussi des bracelets en argent. Quant aux jeunes garçons, tout leur habillement se compose d'un morceau de toile de coton passé entre les jambes et noué au-dessus des hanches.

Les habitations, les tentes des Bicharieh ont, en général, un aspect misérable, je l'ai déjà dit ; elles sont faites avec des morceaux d'étoffes grossières, tissées en poils de chèvre et de chameau ; elles ont de mauvaises cordes et de mauvais bois. Les plus importantes peuvent avoir 4 mètres sur 3 de grandeur ; jamais je n'en ai rencontré une neuve. Des familles logent aussi quelquefois sous un abri naturel, dans des rochers. Du côté du sud, où il pleut plus souvent, les tentes sont établies plus solidement : ce sont des espèces de berceaux construits avec des bois qui forment une légère charpente et qui sont recouverts avec des peaux

(1) Cette ceinture se nomme *râhab*.

très-souples; l'intérieur en est garni de un ou de deux *angareb*, châssis de 2 mètres de longueur sur 1 de large, monté sur quatre pieds en bois qui l'élèvent au-dessus du sol d'environ 50 centimètres. Ce châssis contient un filet en lanières bien préparées et bien tendues, sur lequel l'on est très au frais pour dormir. Ceux qui en ont les moyens posent sur les lanières une natte ou un tapis. Les tentes-berceaux se transportent aussi facilement que les autres tentes et sont bien préférables. Enfin, j'ai encore vu, dans la contrée, entre le Nil et l'Elba, une troisième espèce de tentes que les indigènes confectionnent, en manière de cabanes, avec des branches d'arbres et des feuilles de doume ou palmier éventail tressées, et qu'ils tapissent intérieurement avec des étoffes grossières fabriquées par les femmes. Ils tirent de l'ouadée Douma, sur la route de Kourousco à Abou Ahmed, et de celle de Terfawé tous les matériaux qui leur sont nécessaires.

Dans toutes ces habitations, les ustensiles de ménage sont les mêmes : un moulin à bras, une espèce de poêle en tôle pour cuire le pain, une ou deux terrines en terre, des outres pour l'eau, le lait ou le beurre, des œufs d'autruches, des courges, de petits paniers tressés fort serrés qui ne laissent point filtrer les liquides et des vases pour faire le méris ou le bouza quand les propriétaires en boivent. — Comme ornement, il y a des sachets couverts de coquillages, de plumes d'autruches, de morceaux de drap rouge et de parchemin vert. Il y a aussi force amulettes en cuir.

Les Bicharieh supportent la fatigue, la faim, la soif pendant plusieurs jours sans paraître en être incommodés. Ils sont d'une insouciance, d'une imprévoyance extrême; quand ils ont mangé ils ne se préoccupent

plus du lendemain. La moindre chose en effet leur suffira; mais aussi, toutes les fois qu'ils en trouvent l'occasion, ils se repaissent, à l'instar des boas, de manière à ne plus pouvoir bouger. Ils sont capables d'absorber, par tête, dans un seul repas, tout un mouton et de n'en laisser littéralement que les gros os, puis ils resteront trois ou quatre jours sans absorber aucune nourriture. On rencontre des individus qui n'ont jamais bu que du lait et qui ne peuvent avaler une goutte d'eau sans en souffrir beaucoup.

Quand les pluies sont tombées avec abondance et ont fait produire au désert des pâturages pour les troupeaux, les Bicharieh sont au comble du bonheur; ils restent alors tranquilles dans leurs campements, savourant le *far niente* oriental et ne se rassasiant que de laitage.

Ils n'ont pas de chevaux et ne se servent que de dromadaires pour leurs transports, leurs voyages et leurs expéditions guerrières. Ordinairement ils se mettent deux sur la même monture, l'un en avant sur la bosse où est posée une légère selle, il guide le dromadaire, l'autre derrière la selle en croupe et à poil et se tenant à un pommeau de l'arçon.

De cette manière ils parcourent promptement et en nombre de très-grandes distances.

Les armes des Bicharieh sont des lances, qui se fabriquent à Assouan, à Sawakin, à Berber et à Chaindi, des sabres ou espadons, comme en portaient nos anciens dragons, larges de 4 à 5 centimètres, longs de 1^{m},30 environ et tranchants des deux côtés. Ces armes viennent d'Europe, d'Allemagne ou d'Espagne; les anciennes sont renommées et se payent très-cher, jusqu'à 500 francs pièce, tandis que les autres ne valent guère

que 20 à 30 francs. Ils ont encore des couteaux ou poignards plats, recourbés d'une façon particulière et tranchants aussi des deux côtés, qu'ils portent attachés à la ceinture par dessus leurs vêtements, et d'autres plus petits attachés au bras ou à la cuisse. Pour compléter cet armement ils portent un bouclier rond, quelquefois ovale, fait en peau de crocodile, de girafe, d'hippopotame, de rhinocéros, d'éléphant ou de buffle sauvage.

Leurs guerres, le plus souvent, et surtout celles qui ont lieu entre eux et les tribus arabes, sont occasionnées par la question des eaux et des pâturages, par des représailles d'assassinat, par des vols de dromadaires. Mais c'est presque toujours sur les puits que commencent les querelles, chacun veut abreuver le premier ses animaux, chacun veut commencer à remplir ses outres; des disputes on en vient aux coups, aux armes. Un homme est-il tué dans la mêlée? voilà le sujet d'une guerre. Le meurtrier est poursuivi; s'il se réfugie dans sa tribu, l'on cherche à négocier le prix du sang versé, et si les parents du mort n'acceptent pas ce qui leur est proposé, s'ils exigent la loi du talion, la guerre se déclare entre deux familles, guerre à laquelle prennent part les parents, les amis, les connaissances des intéressés. D'un autre côté, la paix qui est faite par l'acceptation du prix du sang est rarement durable, de fréquentes ruptures s'en suivent habituellement.

La moindre discussion, la moindre affaire d'intérêt, devient, pour une valeur contestée de 3 ou 4 piastres, une affaire très-grave; car souvent la partie plaignante, ne pouvant obtenir justice, vole un mouton, un chameau à la partie adverse; cela amène une complication qui, si elle n'est pas arrangée de suite par le chek ou les

notables de la tribu, produit un assassinat et tout ce qui en découle.

Il est rare que toutes les tribus se mettent en campagne ensemble ; l'on n'a vu cela que lorsqu'il s'est agi de repousser les Turcs, les Égyptiens et de piller les bords du Nil.

Les Bicharieh ont l'habitude, après un combat, d'enterrer leurs morts ; j'en ai eu plusieurs fois la preuve dans le courant de mon voyage. Quand un chek, un homme considérable vient à être tué, s'il meurt en route, des suites d'une blessure, s'il meurt même de maladie, ses compagnons le mettent dans une grande outre de peau de bœuf, avec beaucoup de sel et, bien clos dans ce cercueil, le transportent jusqu'au campement de la tribu où est leur champ des morts.

Soit au fort d'une bataille, soit dans une simple attaque de voyageurs, après avoir jeté leurs lances, celui des deux cavaliers qui est en croupe sur le dromadaire saute à terre et cherche à parvenir, en rampant, sous la monture de son adversaire, pour l'éventrer avec son poignard ou lui couper les jarrêts, de telle sorte que l'homme désarçonné, jeté en bas violemment, est tout à sa discrétion. Si c'est contre un fantassin qu'il doit combattre, sa tactique est à peu près la même, en ce sens qu'il ne vise qu'à une chose, à couper avec son sabre les jarrêts de son ennemi.

Lorsque les Bicharieh sont en expédition, ils cherchent toujours, avant d'attaquer, à connaître les forces de l'ennemi. S'ils reconnaissent qu'il est faible, ils fondent sur lui, le matin au point du jour, afin que personne ne puisse leur échapper pendant les ténèbres. Si, au contraire, ils craignent qu'il soit fort et qu'il y ait, pour eux, des chances d'insuccès, ils attaquent

dans la nuit, afin de pouvoir profiter des ténèbres pour se sauver en cas de défaite.

Ils ne font pas de prisonniers, et, quand ils se battent contre une autre nation que la leur, les femmes et les enfants sont pris en esclavage.

La propriété, chez eux, n'est point personnelle quant à la terre; elle est divisée comme partout ailleurs; mais entre tribus, entre familles seulement; ce sont des groupes et non des individualités qui possèdent. Tel canton appartient à un groupe, telle vallée à un autre groupe, et ainsi de suite. Les arbres de ces vallées appartiennent à telle ou telle famille. Il y a cependant des parties du désert sur lesquelles toutes les tribus ont un droit de vaine pâture dans toute l'acception du mot.

Les mœurs des Bicharieh sont assez pures dans quelques tribus, tandis que dans beaucoup d'autres elles sont, au contraire, très-relâchées; chez les Amarrar, par exemple, on fait peu d'attention à l'adultère; car ils prétendent que la race, la noblesse se perpétue par les femmes plus sûrement que par les hommes. Au surplus, cette opinion est l'opinion des mahométans, qui reconnurent à la fille de leur prophète, sa fille Fathmé, le droit de noblesse qu'elle transmit à ses descendants, hommes ou femmes, sans distinction. Depuis elle et par elle, le fils ou la fille d'une femme chérif qui a le droit de porter le turban vert, peuvent le porter aussi comme signe.

Chez ces mêmes Amarrar, l'on a commerce avec la femme de son frère et les parentes au même degré. Chose singulière! ce sont les tribus dont les mœurs sont aussi mauvaises, qui ont le plus beau sang, les sujets les mieux constitués.

Il y en a chez qui le sentiment religieux est assez

développé. Celles-là pratiquent le culte de Mahomet autant que faire se peut, car aucun Bichari ne sait lire l'arabe, et sa propre langue ne s'écrit pas. Chaque année seulement il vient, de la Mecque, des missionnaires musulmans qui pénètrent dans les familles pour prêcher le Coran. Ces missionnaires sont parfaitement écoutés, à cela près qu'ils ne parviennent jamais à communiquer le fanatisme qui les anime.

J'ai été lié intimement avec un chek très-considéré qui me disait : « Vous, vous êtes un brave homme comme nous, vous n'aimez pas le mal. Quel dommage que vous ne soyez pas musulman ! »

Les mariages se font quelquefois difficilement; car il faut, pour obtenir une fille de bonne famille, pouvoir donner au moins six chamelles, tuer, le jour de la noce, une vingtaine de moutons et offrir des vêtements neufs. Ces présents s'adressent naturellement à la femme et restent dans le ménage, à moins qu'il n'y ait divorce, auquel cas l'épouse retient tout, outre la dot que son père lui a faite, dot toujours égale à celle de son époux,

Quand un jeune homme et une jeune fille sont épris l'un de l'autre, et que la fortune du jeune homme ne lui permet pas d'apporter en mariage ce que le père de celle qu'il recherche exige, les jeunes gens n'en continuent pas moins à se voir. Cela amène souvent une situation qui, chez nous, serait appréciée par ces termes : Il faut les marier. Or ici, comme chez nous encore, l'on arrive presque toujours à s'entendre, et le père récalcitrant finit par où il aurait dû commencer, avec cette différence qu'il n'agit sous la pression d'aucune idée de déshonneur et que sa résolution nouvelle est tout simplement, tout bonnement raisonnée.

Les Bicharieh considèrent les accidents de famille de cette sorte comme fort naturels, ils ne s'en émeuvent pas autrement. Bien plus, le jeune homme peut se retirer à la dernière heure, sans encourir aucun blâme ; il donne alors un chameau à titre de dédit, et la jeune fille, toujours aussi bien vue de ses parents, de ses amis, trouve à se marier ailleurs comme si rien ne s'était passé. Le sort de l'enfant qui survient a été réglé d'avance par la loi du pays ; cet enfant, qu'il y ait mariage ou non, est réputé comme fils du frère de sa mère. La sagesse de cet arrangement peut être appréciée par qui de droit.

Si un homme prend une jeune fille de force et qu'il y ait viol, il est tué sans rémission ; s'il prend la femme d'un autre, il est puni dans de certaines limites, et regardé comme seul coupable ; mais cette punition est illusoire, parce que le mari offensé se bat toujours avec lui ou l'assassine.

COURS DE GÉOGRAPHIE

Rédigé conformément aux programmes officiels de 1866 pour l'enseignement secondaire (1).

Par MM. Eugène et Richard Cortambert.

Au moment de l'ouverture des classes, ceux qui s'intéressent à l'enseignement géographique de la jeunesse, nous sauront gré de leur recommander les utiles et précieux manuels de M. Eugène Cortambert, aujourd'hui l'un des vice-présidents de la Société de géographie, et Conservateur du département des cartes géographiques à la Bibliothèque impériale; qui a été heu-

(1) 4 volumes in-12 — ensemble 950 pages. — Paris, Hachette.

reusement secondé par son fils Richard, secrétaire adjoint de la société de géographie et attaché au département des cartes de la Bibliothèque impériale.

Ces manuels au nombre de quatre sont scrupuleusement rédigés conformément aux programmes officiels de 1866, pour l'enseignement secondaire. Dans le premier destiné à l'*année préparatoire*, M. Richard Cortambert expose avec la clarté et la simplicité qui convient à de jeunes enfants, les traits principaux et généraux de la *Géographie de la France*.

La méthode naturelle des versants et des bassins est celle qu'il adopte pour la description des départements, mais il ne manque pas d'ajouter comment le département se relie à ses voisins et à quelle ancienne province on doit le rattacher ; il accuse ses principales richesses, son chef-lieu, ses sous-préfectures et mentionne les lieux remarquables. Un chapitre est consacré aux changements géographiques qu'a subis la France au moyen âge et dans les temps modernes. Enfin, M. Richard Cortambert a cru devoir, avec raison, ajouter aux développements du programme qui lui était imposé un chapitre supplémentaire consacré aux réseaux des canaux et des chemins de fer, ainsi qu'à la Statistique générale.

Dans le second manuel M. Eugène Cortambert, suivant également pas à pas les programmes officiels, passe en revue la *géographie des cinq parties du monde*. Ce cours destiné à la *première année* de l'enseignement géographique dans les établissements d'instruction publique, s'adresse à des intelligences plus développées ; aussi M. Eugène Cortambert ne craint-il pas d'entrer dans plus de détails en s'arrêtant de préférence sur ceux qui caractérisent la physionomie, l'état politique mo-

ral ou religieux d'un pays. On se convaincra de l'intérêt du livre en parcourant les pages qu'il consacrera à l'Afrique et à l'Océanie sujet de tant d'étonnements et de questions toujours nouvelles, non-seulement pour l'enfance, mais encore pour les gens du monde.

La cours de *deuxième année* est consacré à l'étude spéciale de la France. L'enfant a grandi, bientôt il sera un jeune homme, son intelligence rend nécessaire de plus grands développements, il convient donc de lui faire connaître avant toute autre l'importance de son pays, tel est le but de cette *géographie, agricole, industrielle, commerciale, et administrative de la France et de ses Colonies.* L'agriculture, source première de toutes les richesses; l'industrie, qui transforme pour les besoins de l'homme les matières premières non immédiatement utilisables; le commerce qui transporte et répand les produits de l'agriculture et de l'industrie sont l'objet d'utiles développements qui trouvent leur application naturelle dans le sol, les régions, les cantons, les villes, les voies navigables, les canaux, les routes, les chemins de fer et la grande navigation de la France. Cette partie du programme, toute nouvelle dans l'enseignement universitaire, présentait dans son exposition des difficultés sérieuses pour le professeur. M. Eugène Cortambert nous paraît les avoir heureusement surmontées; et les gens du monde aussi bien que les écoliers, y puiseront d'utiles notions qui leur feront apprécier et aimer davantage notre beau pays.

Ces connaissances spéciales que le jeune homme venait d'acquérir sur les ressources de la France, il était bon de les lui communiquer aussi quant aux autres pays du globe. C'est l'objet du *cours de troisième année.*

M. Eugène Cortambert a laissé ce soin à son fils, et M. Richard Cortambert s'en est acquitté, avec beaucoup de zèle ainsi que le témoigne la *géographie commerciale et industrielle des cinq parties du monde* où tout en étudiant les ressources de chacun des pays du globe, l'auteur recherche et fait valoir l'importance des relations de chacun d'eux avec la France, eu égard à l'emploi et à l'utilisation de leurs productions et au commerce dont elles sont l'objet. Il a certainement fallu beaucoup de patientes recherches et un laborieux travail pour condenser dans un nombre de pages si restreint tant de notions utiles qu'il s'agissait de donner pour la première fois à la jeunesse.

M. Eugène Cortambert et son fils ont rendu un sérieux service aux parents et aux professeurs en menant à bon terme ce développement complet des nouveaux programmes de l'enseignement géographique. Personne d'ailleurs n'était mieux placé qu'eux-mêmes, pour être aux sources des meilleures informations relativement aux progrès et aux nouvelles acquisitions de la science; aussi ces deux derniers volumes témoignent-ils amplement de leur zèle consciencieux et de leur savoir.

V. A. Malte-Brun.

MÉLANGES

ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

Achèvement du Canal de Suez. — Union de la mer Rouge avec la Méditerranée.

Le 17 août, le télégramme suivant est arrivé à Paris.

« Suez, 16 août, 1 h. 40 du soir. »

« Hier, fête splendide, les eaux de la Méditerranée et de la mer Rouge se sont unies dans les lacs Amers. Le remplissage des lacs est assuré. »

Voisin, directeur général des travaux.

Le 19 août, nouveau télégramme :

« Ismaïlia, 19 août 1869, 8 h. 17 m. »

« Les eaux de la mer Rouge s'écoulent régulièrement, sans déversoir, dans les lacs Amers. La navigation à vapeur est établie sur le canal. La situation est excellente. »

Voisin.

Les derniers renseignements annoncent que tout marche du côté de Suez de la manière la plus satisfaisante. Les eaux de la mer Rouge se répandent tranquillement dans les lacs, dont le remplissage s'opère par ses deux extrémités du nord et du sud, à raison d'une élévation de six centimètres par jour. La hauteur de l'eau dans les lacs était déjà de plus de quatre mètres. Il n'est donc pas douteux que, dans les premiers jours de novembre, le remplissage ne soit complet, à la hauteur voulue de huit mètres.

Le canal sera livré à la grande navigation le 17 novembre prochain.

La navigation sera permise à tous les navires, pourvu qu'ils ne calent pas plus de 7^{m},50, le canal ayant 8 mètres de profondeur.

Les navires à vapeur navigueront à l'aide de leur propre propulseur. Les navires à voiles au-dessus de cinquante tonneaux devront se faire remorquer par les remorqueurs de la compagnie. Tous les navires devront avoir un pilote de la compagnie à bord, et le droit de transit du canal est de 10 francs par tonne de jaugeage du navire, et de 10 francs par passager, payable à Port-Saïd ou à Suez. Le droit de pilotage varie de 5 à 20 francs selon le tirant d'eau du navire.

Nouvelles de l'Expédition allemande au Pôle Nord.

On mande de Gotha, le 3 septembre, soir, à l'agence Havas :

« Les premiers avis sur l'expédition allemande au Pôle Nord vont jusqu'au 29 juillet. Le premier banc de glace a été atteint le 12 juillet par 74 degrés de latitude nord et 10 degrés de longitude ouest.

« A la date du 29 juillet, l'expédition n'avait pas encore atteint la côte orientale du Groenland; mais cette côte était en vue. Les circonstances se présentent toutes différentes de ce qu'elles étaient en 1868. La température est plus élevée ; le vent règne, il y a beaucoup de brouillard et de glace flottante. L'expédition s'annonce sous des auspices favorables ; tout l'équipage est en bonne santé. »

Assassinat de mademoiselle Alexandrina Tinné.

Au moment où comme nous l'annoncions dans un de nos précédents cahiers, nous espérions suivre au loin l'aventureuse et courageuse Mlle Alexandrina Tinné (1), dans son nouveau voyage au centre de l'Afrique du Nord, nous apprenons qu'elle a été assassinée en se rendant de Moursouk à Ghât, sur la route d'Abergoush, 26° latitude 13° longitude. Elle est tombée victime de la trahison de ses chameliers, et deux matelots européens de sa suite ont été également assassinés en la défendant.

Mlle Alexandrina Tinné avait 34 ans.

Nous avons écrit en Afrique pour avoir de nouveaux détails, nous les publierons aussitôt qu'ils nous seront parvenus.

Une expédition scientifique allemande à la côte orientale d'Afrique.

On annonce la relâche prochaine au Cap du navire à vapeur *Petermann*, naviguant sous le pavillon des États confédérés de l'Allemagne du Nord, et portant à son bord les membres d'une expédition scientifique dirigée, sous les auspices du gouvernement prussien, sur divers points de la côte orientale d'Afrique. Le but de cette expédition est de faire l'hydrographie du littoral, assez peu connu, de cette partie du continent africain ; elle

(1) Voir, pour ce qui concerne les voyages de mademoiselle A. Tinné, le *Bulletin de la Société de Géographie* de décembre 1864, notre rapport à l'Assemblée générale. — Voir les *Annales des Voyages* de novembre 1865, p. 129. — Voir *Les Illustres Voyageuses*, par R. Cortambert, 1866, page 303.

est également chargée d'explorer l'intérieur du pays, d'en étudier la géologie, et spécialement de parcourir les territoires appartenant aux Portugais dans les environs des rivières Limpopo et Zambèse. On présume qu'elle ira visiter aussi les régions aurifères signalées par le voyageur allemand Mauch.

Les travaux du brise-lames et des docks de Table Bay, poussés depuis quelques mois avec une très-grande activité, avancent rapidement. Le brise-lames est presque terminé et abrite actuellement une grande partie de la rade. De forts organeaux destinés à l'amarrage des bâtiments, viennent d'y être fixés. On a pu constater tout récemment l'utilité de cette importante construction pendant les violents ouragans qui ont sévi dans ces parages. On n'a eu à déplorer aucun sinistre dans la baie de la Table. L'ingénieur chargé de la direction des travaux assure que les docks et les bassins pourront être entièrement achevés vers la fin de l'année courante et ouverts alors aux marines de toutes les nations.

Un village dans un arbre.

Un voyageur de l'Afrique australe raconte qu'en arrivant chez les Matélebès, son attention se porta sur un arbre gigantesque, une espèce de figuier dont le feuillage toujours vert était parsemé de toits coniques semblant appartenir à des maisons en miniature. Je m'en approchai, dit-il, et je reconnus que cet arbre était habité par plusieurs familles de Bakoués (aborigènes du pays). J'y montai à l'aide d'entailles pratiquées dans le tronc, et j'y comptai dix-sept de ces habitations aériennes, sans parler de trois autres qui

n'étaient pas terminées. Arrivé à la plus élevée, qui se trouvait à trente pieds du sol, j'y entrai.

Du foin qui jonchait le plancher, une lance, une cuiller et un grand bol plein de sauterelles en formaient tout l'ameublement. Comme je n'avais rien pris de tout le jour, je demandai la permission de manger à une femme qui se tenait assise à la porte avec un enfant au sein.

Elle y consentit avec empressement. Plusieurs autres femmes grimpant de branche en branche arrivèrent des huttes voisines pour voir l'étranger. Je visitai ensuite différentes cabanes assises sur les branches principales. La construction de ces maisons est très-simple. On commence par établir au moyen de branches juxtaposées un plancher oblong de sept pieds de large environ. A l'extrémité de cette plate-forme, on élève une petite hutte conique faite de branches et d'herbes entrelacées.

Elle a six pieds de diamètre, et de hauteur un peu moins que celle d'un homme. Comme elle est placée à l'extrémité du plancher, il reste un certain espace devant la porte. Ils ont adopté ce mode d'architecture pour se mettre à l'abri des lions qui abondent dans la contrée. Pendant le jour, on descend au pied de l'arbre pour préparer les aliments. Quand le nombre des hôtes d'une cabane vient à augmenter, on soutient avec des pieux la branche surchargée, et quand, au contraire, le poids se trouve allégé, on enlève ces pieux pour en faire du combustible. (*Cosmos.*)

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société royale géographique de Londres.

Séance du 10 *mai* 1869. — Présidence de Sir Roderick I. Murchison. — A l'ouverture de la séance le président donne lecture d'une lettre datée du 20 avril 1869, de M. J. Lamont, ancien membre du parlement pour le comté de Bute qui a résolu d'entreprendre à ses frais une expédition nord-polaire. Ce généreux citoyen consacre à cette exploration une somme de 200,000 à 250,000 fr.; son navire, la *Diana*, est un bâtiment à hélice de 251 tonneaux et de la force de 30 chevaux, il file environ 7 nœuds 1/2 par heure et consomme 2 tonnes 1/2 de charbon. Lorsqu'il aura épuisé les 100 tonneaux de charbon qu'il emporte, il espère pouvoir renouveler sa provision sur les côtes du Spitzberg. M. Lamont sera accompagné par un bon médecin naturaliste, M. Smith, et il a choisi son équipage parmi les matelots qui connaissent déjà les mers arctiques. Il espère atteindre le Spitzberg dans le courant du mois de mai, pénétrer au nord-est de cet archipel polaire et explorer les parages de Gillis Land qu'il croit être une grande île montagneuse environnant le pôle à une certaine distance de celui-ci.

A cette lecture succède celle d'une lettre de l'amiral danois C. Irminger sur la présence du grand courant du Gulf Stream à de hautes latitudes dans le nord de l'océan Atlantique. Enfin M. Nicolas Whitley communique un mémoire sur la température superficielle de l'océan Atlantique du nord et plus particulièrement sur celle des courants de l'Océan.

Séance générale annuelle du 24 mai 1869. — La séance générale annuelle de la société royale géographique de Londres a eu lieu le 24 mai 1869 au milieu d'une affluence considérable d'hommes distingués dans la politique, la marine et la science, c'était la treizième assemblée générale annuelle, depuis la fondation de la Société.

L'honorable et savant Président de la société, Sir Roderick I. Murchison, a prononcé le discours d'usage; après avoir rappelé les pertes que la société avait fait depuis la dernière séance générale et consacré de sympathiques paroles à la mémoire de notre compatriote, M. Dezos de la Roquette, membre honoraire correspondant, il a présenté un intéressant résumé de l'état de la science géographique.

Parmi les nouvelles publications il a principalement mentionné: l'ouvrage de M. Pierre de Tchihatchef sur *l'Asie Mineure*; la belle *Carte lithologique des mers de France*, de M. Delesse; la *Géographie du Talmud* de M. Adolphe Neubauer, dont il vient d'être fait une traduction anglaise; la *Description de l'archipel Malais* de M. A. R. Wallace, les *Voyages dans l'archipel indien oriental* de M. A. S. Bickmore; et enfin les atlas élémentaires de Keith Johnston et le bel atlas: *Hand atlas* de Fullarton édité par un géographe membre de la société, M. J. Bartholomew.

Parmi les voyages et les explorations, il a rappelé: les explorations arctiques allemande et suédoise; le voyage de M. T. Cooper dans l'intérieur de la Chine; l'expédition exploratrice française du Mékong; et il a fait connaître les principaux travaux géographiques entrepris par les Russes en Asie et par les Péruviens dans l'Amérique du Sud. Enfin, il a terminé son discours

en comparant l'état ancien de la surface du globe à l'état actuel. La médaille d'or dite *Found's medal* a été décernée à M. de Nordskenjöld, pour ses deux expéditions au Spitzberg, et la médaille *Victoria* à Madame de Sommerville, pour avoir, par son excellent ouvrage, propagé le goût de la géographie.

Séance du 14 *juin.* — Présidence de Sir Roderick I. Murchison. — Il est donné lecture par extrait d'un rapport de M. Saint-Vincent Erskine sur son voyage à l'embouchure de la rivière Limpopo; cette rivière l'ancienne *Spirito Sancto* des cartes portugaises, est aussi appelée par les naturels : Meti, Kro-Kodil, Ouri ou Bembe et aussi Imhampera à son embouchure. Parti de Petermaritzbourg le 6 mai 1868, c'est par Pretoria et Leydenbourg que M. Erskine gagna le Limpopo, voyageant dans un wagon et stationnant le plus souvent dans les kraals ou villages cafres qu'il rencontrait sur sa route.

L'embouchure de la rivière Limpopo est située sur la côte orientale d'Afrique vers le 34° degré de longitude orientale du méridien de Greenwich et par le 25° — 15′ — 29″ de latitude méridionale. La largeur de la rivière est d'environ 300 yards, sa rive septentrionale est plate et doit être envahie chaque année par les hautes eaux; plus au nord s'élèvent des collines sablonneuses, et dans leur voisinage on voit une lagune de cinq milles de longueur sur un mille de largeur qui communique avec la mer par un canal de 100 yards. M. Erskine se baigna à l'embouchure du Limpopo, malgré la crainte que devaient inspirer les alligators ; à 20 yards du rivage il n'avait de l'eau que jusqu'au menton, mais il paraît qu'un peu plus loin le fleuve se creuse un lit assez profond.

Près de la rive méridionale du Limpopo était le kraal d'Isingfugatane. M, Erskine opéra son retour en passant par les kraals ou villages cafres de Siduda, d'Umlangane, d'Umchahele ; il campa ensuite sur la rive orientale de la Sabia, et traversa les pays arrosés par les rivières Umgouema, Unkomasi, Umlumasi, Umkomogasi Umvolousi, et Ustutu qui ne figurent pas sur nos cartes. Ces rivières arrosent sur le versant oriental des monts Drakenberg des pays réclamés par la République transvaaltique ; ils sont généralement sains à l'exception d'un canton situé à 30 milles des collines Bemba , canton qui est plat, couvert de broussailles et infecté par la mouche tsétsé. Ces collines de Bemba sont composées de grès, et sur leur sommet se montre un granit bleuâtre ; quoique le versant oriental soit marécageux et malsain elles sont habitées. Près du versant occidental, la rivière Yuguaruma se joint à la rivière Pongola et toutes deux vont grossir l'Ustutu improprement appelé rivière Mapota, qui vient se joindre dans la partie méridionale de la baie de Delagoa.

Le mémoire de M. Erskine paraîtra en entier, accompagné d'une carte, au tome XXXIX du *Journal* de la Société royale géographique de Londres.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

The Journal of the Ethnological Society of London. (Revue trimestrielle.) N° 2, juillet 1869. — Ethnologie indienne. Discours du président, M. le professeur *Huxley.* — Sur les signes caractéristiques de l'Inde centrale et méridionale, par Sir *W. Elliot.* — Les races de l'Inde, d'après les tribus et les castes éxistantes, par *G. Campbell.* — Remarques de M. *James Fergusson*, remarques de M. *Walter Dendy.* — Sur les Lepchas, par M. le Dr *A. Campbell.* — Sur l'archéologie préhistorique de l'Inde, par M. *C. Meadows Taylor.* — Extrait d'une description des Coolies de Pandoo dans le Malabar, par *J. Babington.*

— Extrait d'une lettre du capitaine *A. Doria*, datée du camp de Katangrich, 12 avril 1852. — De quelques tribus montagnardes de la frontière nord-ouest de l'Inde, par le major *Fosberry* — De la permanence des types dans la race humaine, par Sir *W. Decrison*. — Nouvelles ethnologiques et correspondances.

Proceedings of the royal Geographical Society, Edited by a Secretary H. W. Bates. — Vol. XIII, N° 3. 1869. — De la géographie physique du Colorado et du grand bassin de l'Amérique du Nord, par *W. A. Bell*. — De la formation des Fiords, des Cañons et des Benches, par Robert Brown. — Exposé de l'expédition Nord-Polaire suédoise entreprise en 1868 sous le commandement de MM. *de Nordenekjöld* et *V. de Otter*. — Note sur un voyage de Ning-po à Chang-haï, *T. Gardner*. — Rapport sur les explorations transhimalayennes pendant l'année 1867, par le capitaine R. T. Montgommerie. — Du transit du thé du nord-ouest de l'Inde à l'est du Turkestan, par *T. Douglas Forsyth*. — Les récentes explorations dans la péninsule du Sinaï, par le Rév. *F. W. Holland*. — Voyage à travers le grand désert salé de Hanfiľa au pied des Alpes abyssiniennes, par *Werner Munzinger*. — Annonce d'une nouvelle expédition nord-polaire, par M. *Lamont*. — De la présence du Gulf-stream dans les hautes latitudes du nord atlantique, par l'amiral *C. Irminger*, membre correspondant de la Société royale géographique. — De la température superficielle du Nord-Atlantique par rapport aux courants de l'Océan, par *Nicolas Whitley*. — De la mer libre dans le bassin polaire, par le capitaine *K. Hamilton*. — Lettre de M. *T. K. Lynch* à propos d'un voyage aux sources de l'Euphrate. — Note sur la route entre Assam et la vallée de Hookoong, en Birmanie, par *Henry Lionnel Lincoln*.

Vol. XIII, N° 4. — Discours prononcé par Sir Roderick I. Murchison à l'Assemblée générale annuelle de la Société royale géographique, le 24 mai 1869. — In-8 de 65 pages.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME DE 1869.

MÉMOIRES ET DOCUMENTS INÉDITS.

TRADUCTIONS.

ANALYSES CRITIQUES

ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

MÉLANGES ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

EUROPE.

ASIE.

AFRIQUE.

Mélanges.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Travaux des diverses Académies et Sociétés savantes de l'Europe relatifs à la géographie.

BIBLIOGRAPHIE.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 145, *au lieu de* Mais son influence affaiblit l'homme; *lisez* mais la constitution de l'homme y est affaiblie.
— 148, —— 89° 34'; *lisez* 84° 35',
— 151. —— Kanaoue, *lisez* Kanaour.
— *id*, —— Kisktvar, *lisez* Kishtvar.
— 152, —— Bolaz-Dagh, *lisez* Bolor-Dagh.
— 157, —— de conglomérats de coquillages, *lisez* de conglomérats mêlés de coquillages.
— *id*. —— la création de courants, *lisez* le développement des courants.
— 167, —— Une flore spéciale, *lisez* Une flore nouvelle.
— *id*. —— de puissants arbres à feuilles aciculaires, *lisez* de puissants arbres, de magnifiques conifères.
— *id*. —— au vieux Dendra, *lisez* au vieux deodora.
— 171, —— Leur fureur est souvent, *lisez* leur ferveur est souvent.
— 173, —— Dans l'ensemble du massif, *lisez* A l'intérieur du massif.
— 175, —— des glaciers d'Ibi-Gamin, au Thibet, *lisez* des glaciers de l'Ibi-Gamin, et du Thibet.
— 176, —— ils régorgent, *lisez* il régorge.
— 170, —— à la veille de le franchir, *lisez* à la veille d'être franchi.
— 181, —— Radjoutes, *lisez* Radpoutes.
— *id*. —— Jardin des plantes, *lisez* Jardin d'Acclimatation.

Paris. — Imprimerie de CUSSET et Ce, 26, rue Racine, près de l'Odéon.